



HAL
open science

Montbard (21), Château de Montbard et Parc Buffon : mur d'enceinte ouest, section sud

Camille Collomb, Cécile Rivals, Emilien Bouticourt, Alice Borel, Amaury
Gilles, Quentin Rochet, Guilhem Turgis, Sandrine Swal

► To cite this version:

Camille Collomb, Cécile Rivals, Emilien Bouticourt, Alice Borel, Amaury Gilles, et al.. Montbard (21), Château de Montbard et Parc Buffon : mur d'enceinte ouest, section sud. [Rapport de recherche] Archeodunum. 2020, pp.236. hal-04793353

HAL Id: hal-04793353

<https://hal.science/hal-04793353v1>

Submitted on 14 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



VOL I/I

Rapport final d'opération d'archéologie préventive

Textes - Figures et Annexes

Glux-en-Glenne - octobre 2020



› Région Bourgogne - Franche-Comté / Département de la Côte-d'Or (21)

MONTBARD

Château de Montbard et Parc Buffon : mur d'enceinte ouest, section sud

Code INSEE : 21 425

Code Patriarche : 04 3513

Arrêtés de prescription : n° 2018/305 du 11 juin 2018

Arrêté d'autorisation de fouille : n° 2019/297 du 22 mai 2019

Sous la direction de Camille COLLOMB

Avec la collaboration de Cécile RIVALS

Avec les contributions de Émilien BOUTICOURT, Alice BOREL,

Amaury GILLES, Quentin ROCHET, Guilhem TURGIS, Sandrine SWAL



Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR (21)

MONTBARD - Château de Montbard et Parc Buffon :

mur d'enceinte ouest, section sud

Rapport final d'Opération d'Archéologie Préventive

Illustration principale de couverture : Cabinet d'étude de Buffon et secteur du mur d'enceinte en cours de restauration, vue depuis l'ouest

Sous la direction de Camille COLLOMB

Avec la collaboration de Émilien BOUTICOURT, Alice BOREL, Amaury GILLES, Cécile RIVALS, Quentin ROCHET, Guilhem TURGIS, Sandrine SWAL

Mise en page : Sandrine SWAL



SOMMAIRE

■ Section 1 : Données administratives techniques et scientifiques	7
Fiche signalétique du site	8
Mots-clés des thésaurus.....	9
Générique de l'opération	10
Notice scientifique.....	11
Fiche d'état du site.....	14
Extrait de la carte topographique au 1/250 000 ^e	15
Extrait de la carte topographique au 1/25 000 ^e	16
Extrait du cadastre.....	17
Copie de l'Arrêté d'autorisation de fouille n°2019/297	18
Copie de l'Arrêté de prescription n°2018/305.....	19
Copie de l'extrait du projet Scientifique d'Intervention	25
■ Section 2 : Textes et figures	39
<i>Textes</i>	<i>39</i>
1 - Introduction	41
1.1. L'objet de l'étude : le mur d'enceinte qui entoure le Parc Buffon	41
1.1.1. Description architecturale.....	41
1.1.2. Objectifs scientifiques de l'opération	44
1.2. Méthodologie d'intervention	44
1.2.1. Réalisation de l'étude documentaire.....	44
1.2.2. Acquisition des données de terrain.....	44
1.2.3. Traitement en post-fouille.....	46

2 - Étude documentaire générale – Cécile rivals 47

2.1. Bilan historiographique	47
2.1.1. Les recherches historiques.....	47
2.1.2. Les recherches archéologiques.....	49
2.2. État des sources	52
2.2.1. Les sources planimétriques (XVIII ^e -XIX ^e siècles).....	52
2.2.2. Les sources iconographiques.....	53
2.2.3. Les sources écrites.....	57
2.3. Bilan historique	58
2.3.1. Le château de Montbard.....	58
2.3.2. Le parc Buffon.....	60
2.3.3. La morphologie du château d'après les sources.....	62

3 - Résultats de l'étude archéologique 65

3.1. Description des sondages.....	65
3.1.1. Sondage SRA 5 – Sondage 100.....	65
3.1.2. Sondage SRA 6.....	67
3.1.3. Sondage SRA 7.....	68
3.1.4. Sondage SRA 8.....	69
3.1.5. Sondage SRA 9.....	70
3.1.6. Sondage SRA 11.....	71
3.1.7. Sondage SRA 12.....	72
3.2. Chronologie et essai d'interprétation	73
3.2.1. Les vestiges d'une construction médiévale située contre l'enceinte (SRA 5).....	73
3.2.2. Le chantier de G.-L. Leclerc de Buffon (XVIII ^e siècle)	76
3.2.3. Les transformations en lien avec le jardin public (1885 – XX ^e siècle)	82

4 - Conclusion 87

5 - Bibliographie..... 89

5.1. Sources éditées.....	89
5.2. Bibliographie.....	90
5.3. Webographie	92

■ Section 2 : Textes et figures	93
<i>Figures</i>	<i>93</i>
Liste de figures	94
Figures	98
■ Section 3 : Annexes et inventaires	175
Annexes 1 : Les vestiges	176
1.1 Inventaire des Unités Murales	176
1.2 Inventaire des Unités de Construction	178
1.3 Inventaire des Unités Stratigraphiques	184
1.4 Diagramme stratigraphique du sondage 100	186
1.5 Diagramme stratigraphique des UC	187
Annexes 2 : La documentation de terrain	188
2.1 Inventaire de la documentation graphique	188
2.2 Inventaire des photographies numériques	189
Annexes 3 : Les prélèvements	198
3.1 Inventaire analytique des prélèvements de mortier	198
Annexes 4 : Inventaire des archives remises au SRA	200
4.1 Inventaire de gestion de la documentation scientifique	200
4.2 Inventaire de gestion des collections archéologiques	210
4.3 Inventaire des contenants (mobilier et archives)	210
Annexes 5 : Transcriptions de sources (extraits)	211
5.1 Mentions du château relevées dans les comptes de châtellenie (1340-1475)	211
5.2 Acquisition d'une partie du château par le sieur Lorin contre un cens de 32 livres par an (16 septembre 1687)	214
5.3 Procès-verbal de reconnaissance des possessions de Lorin et des portes d'accès à l'enceinte du château (24-30 avril 1715)	215

5.4 Requête adressée au roi par Buffon pour compléter ses possessions dans le château (1742).....	217
5.5 Visite de reconnaissance des murs de la cure et des murs de clôture des jardins de Buffon et devis des réparations à faire (8 avril 1774)	218
5.6 Mentions de travaux de restauration des murs de soutènement, des murs d'enceinte et des bâtiments réalisés à partir de 1888, relevés principalement dans les délibérations municipales.	220
Annexe 6 : Autres	222
6.1 Relevés photogrammétriques (Patrimoine Numérique©).....	222
6.2 Comptes-rendus de chantier Archeodunum.....	224

1



Données administratives techniques et scientifiques

Fiche signalétique du site

Localisation du site

Région : Bourgogne – Franche-Comté

Département : Côte-d'Or (21)

Commune : Montbard

Adresse : Château de Montbard, Parc Buffon 21500

Code INSEE : 21425

Numéro Patriarche : 043513

Références cadastrales : Section AL, parcelles 212, 215, 217

Coordonnées géographiques (Lambert 93) : X : 800271.30 ; Y : 6725884.10

Altitude moyenne : 255,30 m NGF

Surface du projet : emprise soumise à la fouille : 10687 m² ; élévations échafaudées : 113 m²

Propriétaire : Mairie de Montbard

Nature et référence de l'opération :

Type d'opération : étude archéologique du bâti et fouilles archéologiques préventives

Arrêté de prescription : n° 2018/305 du 11 juin 2018

Nature du projet : Remise en valeur du château de Montbard et du Parc Buffon, restauration des maçonneries

Maître d'ouvrage : Mairie de Montbard - Place Jacques Garcia - 21500 MONTBARD

Opérateur : Archeodunum SAS - Centre archéologique européen - 58370 GLUX-EN-GLENNE

Arrêté d'autorisation de fouille : n° 2019/297 du 22 mai 2019

Responsable scientifique : Camille COLLOMB

Organisme de rattachement : Archeodunum SAS

Dates d'intervention sur le terrain : du 06/06/2019 au 16/07/2019

Lieu de conservation du mobilier : CCE Bourgogne-Franche Comté de Bibracte - 58 370 GLUX EN GLENNE

Mots-clés des thésaurus

Thésaurus « Chronologie »

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - final
- Âge du Fer
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Thésaurus « Interprétation »

SUJETS ET THÈMES

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Puits
- Sépulture
- Souterrain
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Four
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre : Parc, Jardin

MOBILIER

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux

ETUDES ANNEXES

- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre : Carreaux de terre cuite
- Géologie/pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique (carpologie)
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de céramiques
- Analyse de métaux
- Acquisition de données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre :

Générique de l'opération

» *Intervenants phase préparatoire et suivi administratif*

DRAC Bourgogne – Franche-Comté Service Régional de l'Archéologie

Hôtel Chartraire de Montigny - 39 rue Vannerie - BP 10578 - 21005 DIJON CEDEX

- » Marc TALON, Conservateur
- » Marie-Christine LACROIX, Archéologie préventive et CST (21)

Archeodunum SAS

Centre archéologique européen - 58370 GLUX-EN-GLENNE

- » François Meylan, Directeur d'agence Nord-Est
- » Émilien Bouticourt, Ingénieur

» *Intervenants phase terrain*

Équipe de fouille

- » Émilien Bouticourt, Archéologue médiéviste spécialiste du bâti
- » Alice Borel, Étudiante en master 2 d'archéologie médiévale
- » Camille Collomb, Responsable d'opération, archéologue médiéviste spécialiste du bâti
- » Quentin Rochet, Archéologue médiéviste et moderniste spécialiste du bâti
- » Guilhem Turgis, Topographe

» *Intervenants post-fouille*

Rédaction et DAO

- » Camille COLLOMB

Étude documentaire

- » Cécile RIVALS

Études spécialisées

- » Amaury GILLES, Céramologue

Base documentaire numérique et métrique

- » Olivier VEISSIÈRE - Patrimoine numérique
414 avenue de Bonatray - 74370 VILLAZ

Mise en forme du rapport

- » Sandrine SWAL, Infographiste

Notice scientifique

Auteur : Camille Collomb (Archeodunum)

Numéro d'OA : 043513

Responsable de l'opération : Camille Collomb (Archeodunum)

Nature de l'opération : étude archéologique du bâti et fouilles archéologiques préventives, du 06 juin 2019 au 16 juillet 2019

Couverture géographique : région Bourgogne Franche-Comté > département de la Côte-d'Or (21) > Montbard

Code INSEE de la commune : 21425

Mots-clés du thesaurus : Édifice militaire, Parc, Jardin

Chronologie : Époque médiévale, Bas Moyen-Âge, Époque moderne, Époque contemporaine

Keywords : fortification, parkland, garden

Titre : Montbard

Sous-titre : Château de Montbard et Parc Buffon : mur d'enceinte ouest, section sud

La mairie de Montbard a engagé en 2019 un important programme de restauration du Parc Buffon ainsi que des maçonneries du château médiéval. La première campagne de travaux a concerné la partie SUD de la courtine OUEST et s'est accompagnée d'une étude archéologique, prescrite par le Service Régional de l'Archéologie. Le projet initial prévoyait également la restauration de trois zones situées sur le tronçon EST de l'enceinte mais, pour des raisons budgétaires, ce projet a été décalé dans le temps. Ainsi, parmi les neuf zones bien délimitées qui présentaient des fragilités importantes et qui ont fait l'objet d'une consolidation, sept ont été impactées par le suivi archéologique (**fig. 1**). En concertation avec la maîtrise d'œuvre, RL&A. Architectes, ainsi qu'avec les entreprises mandatées, l'équipe d'Archeodunum est intervenue trois fois, entre le 6 juin et le 16 juillet 2019.

L'étude archéologique s'accompagne d'une **étude documentaire**, dont la première étape a été le récolement des sources écrites, planimétriques et iconographiques, ainsi que la reprise de l'historiographie. L'objectif de ce travail est de présenter un bilan historique de l'ensemble du site, en tendant à l'exhaustivité en ce qui concerne les données archéologiques des murs d'enceinte.

L'objectif de l'**étude archéologique** est, dans un premier temps, d'apporter des informations sur la chronologie du site. Pour ce faire, l'intervention a consisté pour chaque zone de sondage à identifier les différentes maçonneries et à les caractériser, afin d'en établir la chronologie relative. De ces observations découlent leur attribution à l'une des trois principales phases d'occupation du site : médiévale, moderne (xviii^e s., travaux de Buffon) ou contemporaine (xix^e – xx^e s., travaux de la municipalité). L'objectif réside également dans l'interprétation de la fonction du bâti étudié, par le biais de son évolution architecturale dans le temps.

D'après les résultats de l'étude, seules les maçonneries mises au jour dans le sondage SRA 5, sur la terrasse haute, peuvent être rattachées à l'occupation du site à la **période médiévale**. Il s'agit des vestiges d'un ancien système de latrine ou de dépotoir, dont subsistent trois arcs en pierre construits de manière à enjamber une faille naturelle du rocher (**fig. 2**). L'arc central et l'arc le plus au SUD soutiennent des dalles en pierre qui affleurent au niveau du sol de la terrasse. Le tracé de l'enceinte au niveau de cet aménagement forme trois pans et reflète peut-être l'empreinte d'une ancienne tour, aujourd'hui disparue.

Les autres secteurs étudiés présentent des caractéristiques communes et l'on est tenté de les attribuer à l'**Époque moderne**, plus précisément aux travaux de G.L. Leclerc de Buffon, lorsque ce dernier s'approprie la forteresse médiévale pour y installer ses jardins. L'ensemble bâti situé au SUD de son cabinet d'étude serait alors le témoignage des

importantes modifications qu'il a apporté aux anciennes constructions, car on n'y retrouve aucune trace de l'enceinte primitive. Par ailleurs, l'étude de la poterne a montré que son dispositif d'origine faisait partie d'un ensemble permettant de circuler depuis le cabinet d'étude sur la terrasse haute jusqu'à une porte ménagée dans le mur de l'allée Clémenceau, qui permettait de rejoindre directement le potager.

Les maçonneries de l'enceinte portent également les traces de réparations et de modifications plus récentes, que l'on peut attribuer à la transformation du site en jardin public à la suite de son acquisition par la municipalité, **dès la fin du XIX^e siècle**. La poterne en est un exemple parlant, à travers l'escalier sinueux agrémenté de vasques en ciment, creusé dans le rocher et dont on sait, grâce à une photographie ancienne, que la création est antérieure à 1925¹ (**fig. 3**). Ce dispositif traduit la volonté de relier la terrasse haute à la terrasse basse tout en condamnant le passage dans le mur qui longe l'allée Clémenceau. C'est également à cette époque que doit être attribuée la surélévation des murs de terrasse, qui sont alors pourvus d'un garde-corps. Nous avons par ailleurs observé des reprises dans les maçonneries de l'enceinte, que l'on peut attribuer à des réfections effectuées en réponse à la fragilité de la structure. Par ailleurs, les archives de 1945 mettent en cause des actes de vandalisme, ainsi que des destructions opérées par les troupes allemandes ayant occupé le site pendant la Seconde Guerre Mondiale².

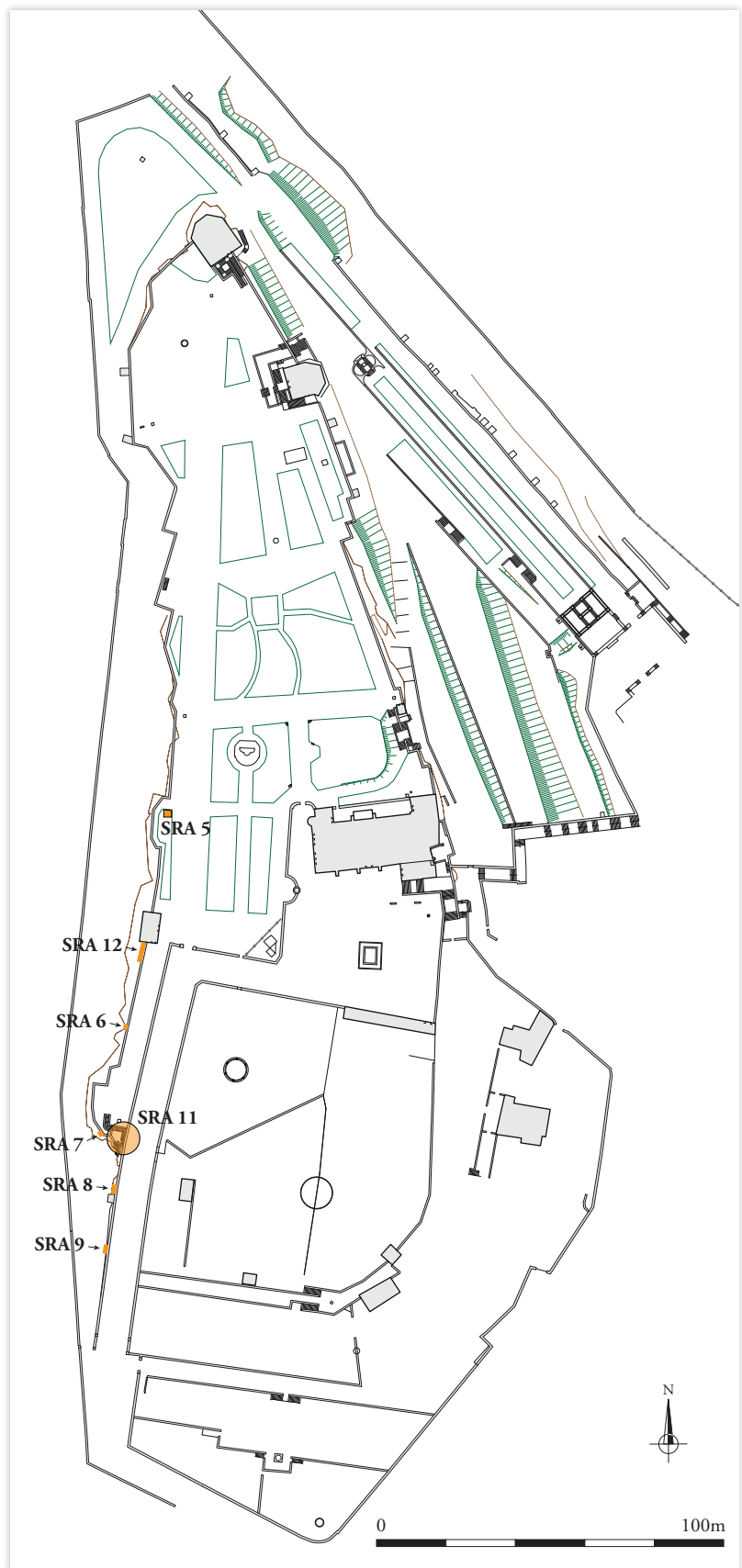


fig. 1 : Plan du Parc Buffon, localisation des zones concernées par l'étude archéologique – éch. : 1/2000.
Réalisation : Cabinet Monnerais, Géomètre expert,
16 octobre 2015. DAO : C. Collomb.

1. La carte postale en question figure dans le rapport d'A. Allimant-Verdillon : Allimant-Verdillon A., *Étude historique et archéologique, schéma directeur du Parc Buffon*, Centre de Ressources de Botanique Appliquée, 2016, p.588.
2. *Idem*, p. 592 : A.M.M. 1 M 37 bis, septembre 1945.



Fig. 2 : Sondage SRA 5, Vestiges de l'arc maçonné, vus depuis le sud (US 100.2).



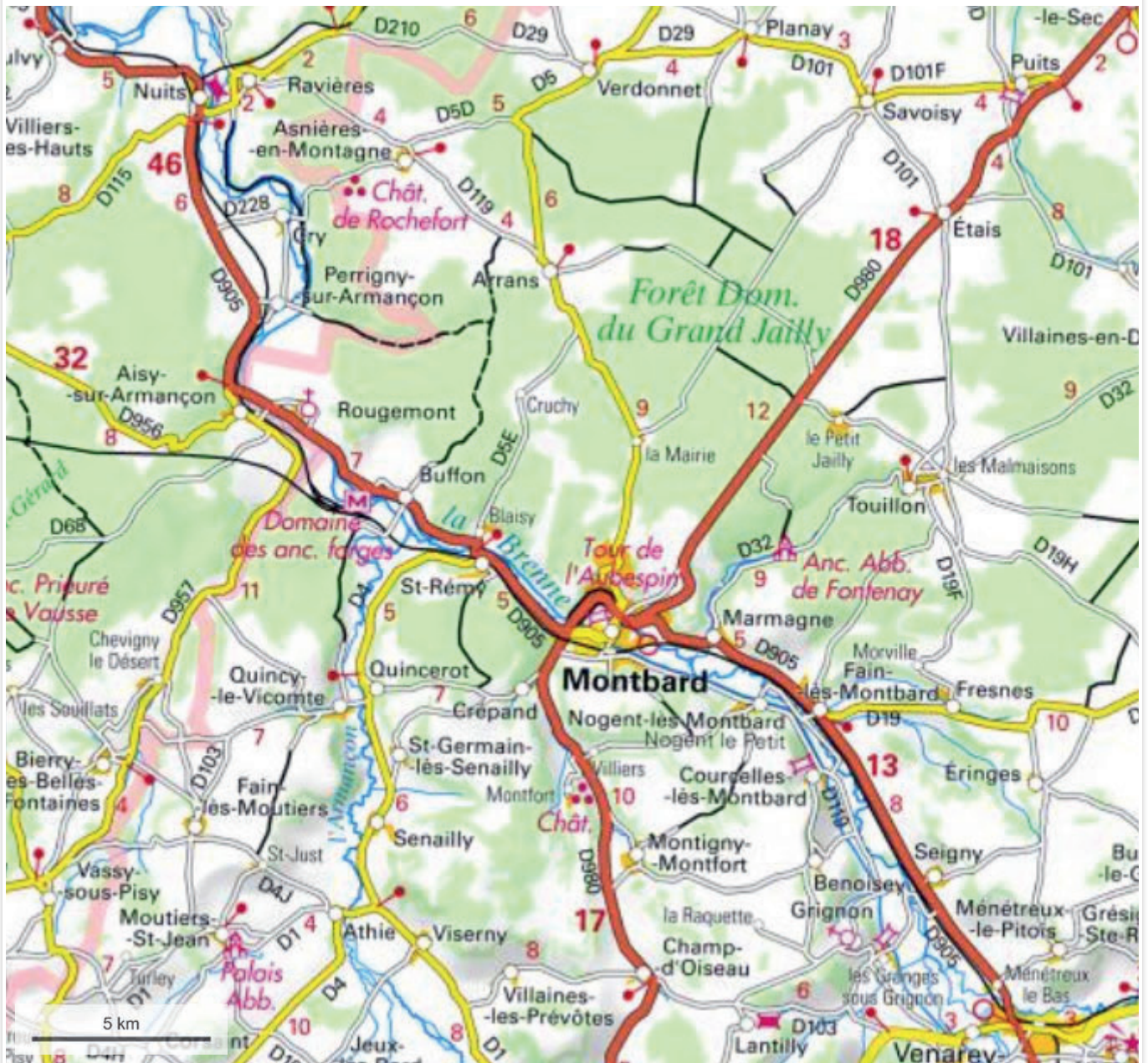
Fig. 3 : Vue d'ensemble de la poterne depuis le sud-ouest (sondage SRA 11).

Fiche d'état du site

L'opération archéologique s'est déroulée entre le 6 juin et le 16 juillet 2019, en coactivité avec l'entreprise de maçonnerie HMR, spécialisée en restauration des monuments patrimoniaux. Le terrassement au niveau de la terrasse haute, qui a donné lieu à la surveillance archéologique près des dalles affleurantes (sondage SRA 5) a été réalisé par cette même entreprise. Les cotes de fond de fouille ont été déterminées par celles du projet de mise en sécurité du secteur et par le respect des conditions de sécurité des archéologues du fait de la présence du fontis. Après l'enregistrement des données archéologiques, les maçonneries mises au jour au nord de la tranchée ont été laissées telles quelles aux mains des terrassiers.

Extrait de la carte topographique au 1/250 000°

géoportail

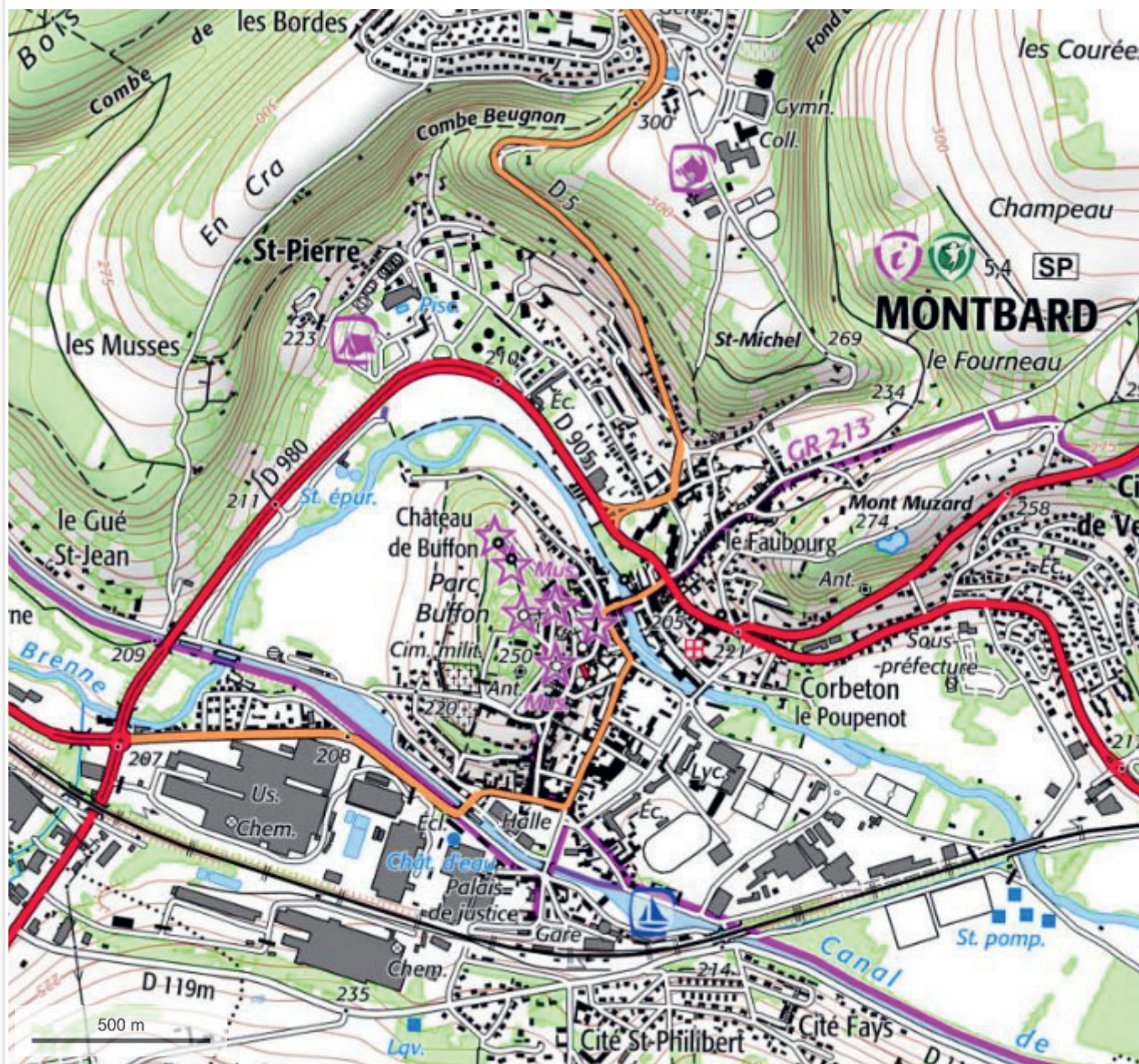


© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 25' 53" E
Latitude : 47° 37' 20" N

Extrait de la carte topographique au 1/25 000^e

géoportail



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 20' 53" E

Latitude : 47° 37' 30" N

Copie de l'Arrêté d'autorisation de fouille n°2019/297



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2019/297 du 22 mai 2019
portant autorisation d'une fouille d'archéologie préventive

Le Préfet de région :

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 3 janvier 2019 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive de la Société Archeodunum SAS à réaliser des fouilles préventives ;

Vu l'arrêté préfectoral n°18-80 BAG du 1 juin 2018 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2018 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier enregistré sous le n° AC0214251700008T01, demande d'autorisation de travaux sur immeuble classé, déposé par – Ville de Montbard – pour le projet « 25 rue Léonie Delaurel - Parc Buffon » localisé à MONTBARD ;

Vu l'arrêté n° 2018/305 du 11 juin 2018 portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive ;

Vu la demande d'autorisation reçue en préfecture de région le 16 avril 2019 ;

Vu la proposition de désignation d'un responsable scientifique d'opération par Archeodunum SAS ;

Considérant que le contrat transmis à l'appui de la demande d'autorisation permet de réaliser la fouille prescrite le 11 juin 2018.

ARRÊTE

Article 1 - L'opération de fouille d'archéologie préventive susvisée est autorisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagement susvisé, situé comme suit :

DEPARTEMENT : COTE-D'OR

COMMUNE : MONTBARD

Lieudit ou adresse : Rue Parc Buffon

Cadastre : Section : AL, Parcelles : 217, 215

Réalisé par : Ville de Montbard, propriétaire des terrains.

Article 2 - Madame Camille COLLOMB est désignée responsable scientifique de l'opération de fouille d'archéologie préventive.
L'opération est enregistrée sous le code : 043513.

Article 3 - Archeodunum SAS exécutera la fouille conformément aux prescriptions imposées par les services de l'Etat, selon les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques qu'il a fixés et ce, sous le contrôle de ses représentants.

Article 4 - L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie la date de début de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le

concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 5 - L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 - Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur, qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude. A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder cinq ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

Article 7 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Ville de Montbard, Madame Camille COLLOMB, Archeodunum SAS.

Fait à Dijon, le 22 mai 2019

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,

Pour la Directrice régionale des
affaires culturelles, et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON

Copie de l'Arrêté de prescription n°2018/305



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2018/305 du 11 juin 2018
portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté de la Ministre de la Culture du 3 juillet 2017 fixant la liste des éléments constitutifs des offres des opérateurs pour la réalisation de fouilles archéologiques préventives ;

Vu l'arrêté préfectoral n°18-80 BAG du 1er juin 2018 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2018 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier enregistré sous le n° AC0214251700008T01, demandé d'autorisation de travaux sur immeuble classé, déposé par – Ville de Montbard – pour le projet « 25 rue Léonie Délauteil - Parc Buffon » localisé à MONTBARD, transmis par l'Unité Départementale de l'Archéologie et du Patrimoine, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 16 avril 2018 ;

Vu l'arrêté n° 2017/459 du 16 octobre 2017 portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive ;

Vu l'arrêté n° 2018/304 du 11 juin 2018 portant définition de deux tranches d'aménagement successives ;

Considérant que les travaux envisagés sont de nature à porter atteinte à des éléments du patrimoine archéologique : fortifications médiévales;

Considérant que les travaux précités doivent être précédés d'une étude des vestiges par une fouille archéologique.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de fouille archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet «tranche n°1, sécurisation du Parc Buffon », sis en :

RÉGION : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
DEPARTEMENT : COTE-D'OR

COMMUNE : MONTBARD
Lieu dit ou adresse : Rue Parc Buffon
Cadastre : Section : AL, Parcelles : 217, 215

Réalisé par : Ville de Montbard, propriétaire des terrains.

L'emprise soumise à la fouille, d'une superficie de 10 687 m², limitée à dix points, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1).

Article 2 - La fouille prescrite à l'article 1 sera réalisée conformément au cahier des charges scientifiques annexé au présent arrêté (annexe 2), sous la maîtrise d'ouvrage de l'aménageur désigné au même article.

Sa réalisation peut être confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou à un opérateur titulaire de l'habilitation ou de l'agrément prévus par les articles R.522-14 et R.522-8 du code du patrimoine. Cette habilitation ou cet agrément devra couvrir les périodes suivantes : Moyen Âge, époque moderne.

L'aménageur transmettra pour avis au préfet de région les offres recevables proposées par les opérateurs dans les conditions fixées par l'article R.523-43-1 du code du patrimoine et par l'arrêté du 3 juillet 2017 susvisé.

L'aménageur conclura avec l'opérateur retenu un contrat comportant le projet scientifique d'intervention, lequel précisera les modalités de mises en œuvre des prescriptions énoncées par le cahier des charges scientifique précité.

Article 3 - La fouille peut être entreprise après que l'aménageur a sollicité et obtenu l'autorisation prévue par l'article R.523-46 du code du patrimoine.

À cet effet, l'aménageur produit un dossier comprenant le contrat, daté et signé, mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R.523-45 du code du patrimoine.

Article 4 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Ville de Montbard.

Fait à Dijon, le 11 juin 2018

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON

Annexe n° 2 de l'arrêté de prescription de fouille n° 2018/305 du 11 juin 2018 portant prescription d'une fouille archéologique préventive

CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE de la fouille archéologique sise à :

Région : Bourgogne-Franche-Comté
Département : Côte-d'Or
Commune : Montbard
Lieu-dit ou adresse : Château, Parc Buffon
Cadastre : Section : AL Parcelles : 197, 138, 217, 215, 212
Propriétaire du terrain : ville de Montbard

En application de l'article 2 de l'arrêté n° 2018/305 en date du 11 juin 2018, la fouille préventive sera réalisée conformément au cahier des charges scientifique ci-après :

1 DONNÉES SCIENTIFIQUES

1.1 Préambule et rappel du projet

La ville de Montbard a entamé un ambitieux programme de mise en valeur du parc Buffon, espace protégé au titre des Monuments Historiques (château) et des sites. Le projet de restauration du parc, site du château médiéval, prévoit la création de plusieurs espaces sur la plate-forme (ou terrasse haute) et les cinq terrasses inférieures : verger, potager, aire de jeux, belvédère, labyrinthe... Le projet redonne une lisibilité à la structure générale du jardin de Buffon, partagé entre jardin haut privatif (qui deviendra un parc fermé la nuit) et promenades ouvertes, malgré la disparition de la majeure partie des aménagements du 18^e siècle.

Dans le même temps, tirant profit de cet état de conservation très partiel, l'architecte veut adapter le parc aux préoccupations naturalistes actuelles. Il est ainsi proposé que le parc redonne un jardin expérimental et un lieu de production. Ces travaux s'accompagneront de la nécessaire restauration des maçonneries du château, surtout les courtines et murs de terrasse mais les tours Saint-Louis et de l'Aubespin seront aussi concernées.

Le programme prévu se décline en sept phases de travaux qui feront l'objet de demandes d'autorisations distinctes et il s'échelonne jusqu'en 2028.

Pour la première phase, objet du présent cahier des charges, les travaux consisteront en une mise en sécurité par la restauration d'urgence de plusieurs portions de maçonneries, en douze points d'intervention numérotés sur le plan du projet, sur les terrasses intermédiaires et la plate-forme haute (cabinet de travail de Buffon).

Cette phase sera poursuivie dans une seconde tranche qui fera l'objet d'une prescription spécifique, par le réaménagement du secteur de l'Orangerie, à l'est du site, en contrebas de la première terrasse. Une rampe d'accès, des tranchées de réseaux et diverses plantations sont notamment prévus afin de créer un espace pédagogique et récréatif.

1.2 Contexte archéologique

L'emplacement du château médiéval de Montbard se confond aujourd'hui en partie avec la terrasse supérieure du parc Buffon. La butte ténoit, composée de cailloux jurassiques, constitue très tôt un emplacement privilégié pour une implantation humaine comme l'attestent quelques éléments lithiques (hache polie et silex) retrouvés en fouille et datant du Néolithique. En revanche, l'hypothèse parfois émise d'un castrum antique à cet emplacement n'a jusqu'à présent trouvé aucune preuve archéologique. Ce site de hauteur qui domine d'environ cent mètres la rivière, se trouve également à un rétrécissement de la vallée de la Brenne, utilisé depuis au moins le Moyen Âge comme point de passage.

page 1 de 8

Direction régionale des affaires culturelles
Hôtel Charrnière de Montigny - 39-41 rue Vanieric - BP 10738 - 21005 Dijon Cedex
Téléphone : 03 80 68 50 50 - Site Internet : <http://culturescommunication.drae.bourgogne-franche-comte.fr>

page 2 de 8

Direction régionale des affaires culturelles
Hôtel Charrnière de Montigny - 39-41 rue Vanieric - BP 10738 - 21005 Dijon Cedex
Téléphone : 03 80 68 50 50 - Site Internet : <http://culturescommunication.drae.bourgogne-franche-comte.fr>

Au cours du 11^e siècle, les seigneurs de Montbard profitent de ce contexte naturel favorable et y installent leur castrum. Une église, annexe du proche prieuré de Courangis dépendant de l'abbaye de Montier-Saint-Jean, est également édifiée sur la hauteur. L'église, connue sous le vocable de Saint-Urse, est utilisée comme paroisse mais le lieu d'infumation des habitants reste en revanche localisé à Courangis au moins jusqu'au 18^e siècle.

Les ducs de Bourgogne acquièrent la seigneurie à la fin du 12^e siècle puis étendent leur domaine foncier autour de leur résidence vers 1295. Entre 1300 et 1340, le vaste espace de la plate-forme supérieure fait alors l'objet d'un programme architectural fortifié intégrant l'église Sainte-Urse. Il en subsiste aujourd'hui la grande tour de l'Aubespin, la tour dite Saint-Louis et une grande partie des murs d'enceinte.

L'entrée du site se situait au sud et donnait accès à une première cour ou « baïle » dans laquelle se trouvaient l'église, un puits et le logement du capitaine châtelain. La nécessité pour les habitants d'avoir accès à l'église Sainte-Urse donnait à cet espace intermédiaire entre le bourg et le château un caractère particulier, qui relevait de la justice communale selon la charte de franchise accordée aux habitants en 1231.

Le deuxième espace clôt par un mur correspond à la basse-cour, abritant écuries, granges et jardins. Le troisième espace était défendu par un fossé sec avec un accès par pont-levis. Cette plate-forme abritait notamment le logis et la chapelle. L'extrémité de l'épéron est occupé par la plus haute tour, dite de l'Aubespin, dans une dernière cour plus basse.

À la suite du rattachement de la Bourgogne au royaume de France à la fin du 15^e siècle, la citadelle de Montbard fait partie du domaine royal et est confiée successivement à différentes familles. Au 17^e siècle, une partie du site est déjà ruinée et le domaine échoit par succession et rachats à la famille de Buffon. Le naturaliste utilise le site comme lieu d'expérimentation et le transforme de manière importante à partir de 1734. Au cours du 19^e siècle, le domaine est en partie démembré, la plus grande partie du site du château devenant propriété communale, employée comme jardin public.

Des fouilles et observations archéologiques sur le site ont été principalement conduites à partir des années 1990 par Pierre Ickowicz entre 1990 et 1994 puis Emmanuel Laborier entre 1995 et 2003. Ces données, portant principalement sur la terrasse haute, ont été complétées par une campagne de sondages effectués par Anne Allimant-Verdillon en avril 2016 dans le cadre de l'étude diagnostic du site. L'opération avait pour justification scientifique la reconnaissance géologique et pédologique, les traces et principes de mise en œuvre du jardin d'époque moderne créé par Buffon, l'identification de structures hydrauliques et hydrologiques, la reconnaissance des différentes phases d'évolution du site et des réflexions et propositions relatives à la restauration du parc.

Peu de vestiges antérieurs à la création du parc par Buffon ont été mis au jour dans les sondages, pour la plupart des murs. Ceux-ci ne constituent pas l'objet principal de la recherche, axée sur les niveaux du jardin d'époque moderne, et devaient être préservés au maximum. Les ouvertures en tranchée n'ont donc pas été approfondies jusqu'à la cote d'appartenance de ces vestiges « pré-Buffon ». Par ailleurs, les travaux d'aménagements menés par Buffon ont déjà considérablement détruits les vestiges plus anciens, en particulier au sud du parc où le terrain naturel calcareux apparaît sous une mince couche de terre végétale.

Néanmoins quelques traces de l'occupation antérieure au premier tiers du 18^e siècle ont été identifiées mais restent non précisément datés. À un mètre de profondeur, une maçonnerie dans le sondage 4, dont seul le parement oriental a été dégagé, pourrait correspondre à une ancienne courtine, décalée de cinq mètres du rempart actuel (p. 65). À proximité, dans le sondage 5, les restes de maçonneries sont associés à un sol où subsiste le négatif d'un dallage en terre cuite. Il pourrait s'agir de l'intérieur d'un bâtiment adossé à la courtine. À l'opposé de la plate-forme du site, le sondage 6 a aussi livré une nouvelle portion de la courtine ouest, déjà observée à proximité lors de fouilles plus anciennes par E. Laborier (p. 67). Le parement a été dégagé sur un peu plus d'un mètre, avec une possible rupture entre fondation et élévation mais ne semble associé à aucun sol contemporain.

Au sud de la cour, le sondage 3 a révélé un niveau de circulation ancien, reposant directement sur le rocher calcareux, sous 30 à 70 cm de terre végétale. Le sondage 7, au nord, montre la configuration primitive du site, avec le pendage du rocher. Sur cette base, l'auteur distingue plusieurs aménagements : surmontant un niveau de construction (aire de travail), une allée a été tracée, délimitant un probable potager au nord et un jardin non caractérisé au sud. Juste à côté, le sondage 8 a livré une maçonnerie interprétée comme la clôture entre la cour basse de la pointe nord avec la tour de l'Aubespin et la cour haute de la tour Saint-Louis. Elle dispose d'un pécédroit, à peine reconnu, probable porte entre les deux espaces (p. 69).

La phase suivante reconnue dans les sondages correspond aux travaux de Buffon (p. 164-167). Ils sont perceptibles dans tous les sondages de la plate-forme : traces de taille du rocher pour l'aplanir (sondage 1), terre rapportée riche en micro-éléments de démolition, fosses de plantation creusées partiellement dans la roche (sondages 1 et 3), chemins et allées en matériaux calcaire concassés créés de toute pièce (sondage 6 et 3) ou employée et restaurée (sondage 7). Le drainage de la partie haute du site semble avoir été assuré par la mise en œuvre d'une couche d'argile plutôt que par des structures complexes. Néanmoins, des barbacanes et autres formes d'évacuations ont été identifiées dans les maçonneries périphériques, mur d'enceinte et murs de terrasse, sans qu'il soit possible de les dater précisément sans étude complémentaire (p. 169). Des restes de canalisations en pierre, dénommées chamlattes, ont aussi été repérées, hors des sondages. Ce réseau permettait d'alimenter en eau les bassins du potager et la citerne de la cure (p. 186).

Les trois sondages n° 9, 10 et 11, réalisés en contrebas de la plate-forme du château, sur les 3^e et 4^e terrasses à l'est, ont mis en évidence les aménagements de Buffon, en particulier pour la gestion des eaux. Un bassin, déjà fouillé par P. Ickowicz en 1990 a été dégagé dans le sondage 10. Les sondages n° 9 et 11 correspondent à des niveaux de constructions des terrasses, avec le remplissage de matériaux de démolition du château comme remblais et dépôt d'argile (p. 205).

Références :

- Données de la carte archéologique nationale, Service régional de l'Archéologie/ DRAC Bourgogne-Franche-Comté : rapports d'opérations de P. Ickowicz et E. Laborier.
- Mouillebouche (Hervé), *Mémoire de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, T. XXXVII, 1993-1996, p. 217-240.
- Anne Allimant-Verdillon, *Schéma directeur du parc Buffon, étude historique et archéologique*, Centre de Ressource de Botanique Appliquée, septembre 2016.
- Mirabelle Croizier et al., *Parc Buffon, étude pour la mise en place d'un schéma directeur*, diagnostic, programmation, esquisse, juin 2016.

2.2 DONNÉES TECHNIQUES

2.1 Emprise

Une étude archéologique, comportant le suivi des travaux de terrassement et une analyse de bâti, portant sur dix douze portions de maçonneries des courtines occidentale et orientale impactées par la restauration sera réalisée (points n°4 et 10 non concernés).

2.2 Profondeur d'enfouissement des vestiges

Les vestiges sont des maçonneries en élévation ou des structures faiblement enfouies (30 à 70 cm).

2.3 Puissance stratigraphique

La hauteur des maçonneries à examiner est de plusieurs mètres.

2.4 Données techniques particulières

Les installations de chantier (plate forme, bungalow(s), WC, parkings, etc.), ainsi que les déblais du décapage, seront obligatoirement installés en dehors des secteurs archéologiques définis dans ce cahier des charges.

L'opération archéologique sera réalisée en utilisant de préférence les moyens techniques prévus pour le projet (échafaudages, engins de terrassement munis d'un godet lisse type curage). Si nécessaire, en accord avec le maître d'ouvrage, l'opérateur pourra mobiliser ses propres moyens techniques.

2.5 Co-activité

La fouille est un préalable aux travaux d'aménagement, quels qu'ils soient (article R. 523-17 du code du patrimoine). Toutefois, certains de ces travaux pourront exceptionnellement débiter avant l'opération archéologique, sous la réserve impérative de leur localisation en dehors des secteurs archéologiques. Dans ce



cas, l'aménageur prendra les mesures nécessaires, en amont et sur le terrain, pour que les secteurs archéologiques soient préservés en leur état actuel jusqu'au commencement de l'opération archéologique :

- Les entreprises concernées disposeront d'une copie du présent cahier des charges et des plans localisant les secteurs archéologiques.

- Le passage d'engins, le dépôt de terre et le stockage de matériaux en général (provisoire ou permanent) seront rigoureusement interdits sur les secteurs archéologiques.

L'aménageur prendra toutes mesures utiles pour signaler visuellement à tous les intervenants de terrain la limite d'emprise des secteurs archéologiques (balisage et/ou clôture provisoire), en vue d'assurer le respect de ces préconisations.

3 OBJECTIFS ET PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

3.1 Objectifs scientifiques

La sauvegarde par l'étude de ces éléments du patrimoine archéologique doit être assurée par la réalisation d'une fouille archéologique préventive, afin de caractériser le plus précisément et le plus complètement possible la nature, la fonction et la chronologie des différentes phases de son occupation et établir leurs relations avec les occupations proches ou plus lointaines de même période.

La problématique scientifique principale de cette opération concerne le **renpart médiéval**, sa mise en œuvre, son tracé et les liens avec la fortification urbaine puis les transformations de l'époque moderne.

Sur le front oriental du site castral, la question du tracé se pose car si les murs des terrasses inférieures sont l'œuvre des aménagements de Buffon, son intervention sur la courtine orientale, qui ferme la plate-forme supérieure et présomée d'origine médiévale, reste à mesurer plus finement. Le sondage 4 a en effet révélé une maçonnerie parallèle, en retrait de cinq mètres qui pourrait être un état ancien de la courtine.

Sur la courtine ouest, le tracé paraît plus assuré mais il également la maçonnerie a subi les transformations de Buffon qui y installe notamment son cabinet de travail. L'identification et la datation des différentes parties de la maçonnerie, et en particulier le **repérage des blocs bossagés**, typiques de la construction primitive, constitue un objectif prioritaire.

3.2 Principes méthodologiques

Étude documentaire :

Préalablement à la phase terrain, le responsable scientifique de l'opération ou tout autre archéologue compétent de l'équipe archéologique complètera l'étude documentaire et archivistique existante pour recueillir de nouvelles données textuelles et cartographiques anciennes concernant le château.

Pour l'élaboration du projet scientifique d'intervention, l'opérateur prendra connaissance des différents rapports d'opérations archéologiques consultables à la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne, Service régional de l'archéologie / Conservation régionale des monuments historiques, selon les dispositions de la circulaire du 26 mars 1993, ainsi que de l'ensemble de la documentation nécessaire à la préparation et au bon déroulement de l'opération.

Il consultera impérativement le rapport d'opération 2016 d'Anne Allimant-Verdillon et l'étude de Mirabelle Croizier cités plus haut.

Phase terrain (suivi des travaux de restauration) :

L'opération archéologique sera conduite de façon à établir le plus précisément et le plus complètement possible les différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Elle sera réalisée en accompagnement des travaux de restauration des maçonneries en élévation et enfouies ainsi que de tous les travaux connexes (réseau, reprise en sous-œuvre...) dans les dix secteurs définis.

L'emprise des travaux sera piquetée préalablement par le maître d'œuvre. S'il est nécessaire de réaliser des paliers de sécurité ils seront situés hors de la zone à fouiller.

Les limites de l'intervention respecteront celles des travaux en plan et en profondeur (cote d'impact



maximum). Le responsable d'opération ne pourra, par exemple, dépasser les limites définies au préalable, afin de dégager l'intégralité d'une structure sans l'accord de l'aménageur.

L'accès aux élévations nécessitera l'usage d'un échafaudage.

Les analyses de parements, de liants et de relations structurelles des élévations seront conduites de façon à établir le plus précisément et le plus complètement possible les différentes séquences, phases et périodes de construction et de remanements successifs.

La réalisation d'orthophotographies (notamment *via* photogrammétrie par corrélation dense) sera privilégiée et l'opérateur ne réalisera de relevés manuels que ponctuellement pour les parties significatives utiles à illustrer le phasage chrono-construit des élévations. Pour toutes les phases de construction, les relevés mettront en évidence prioritairement les éléments architecturaux structuraux afin d'asseoir et d'éclairer les propositions de phasage ou d'organisation fonctionnelle.

Le relevé nécessaire à l'étude de bâti devra s'accompagner d'une excellente couverture photographique pour tout ce qui est décor architectonique ou sculpté, traces d'outils de taille de pierre, ainsi que pour documenter les éléments qui seront détruits par les travaux.

Le mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques devra faire l'objet d'une présentation détaillée et argumentée dans le projet scientifique.

Les relevés graphiques devront être localisés sur un plan et une élévation générale de chaque élévation avec une restitution de la cote des différents niveaux repérés devra être figurée, l'ensemble devant être présenté à une échelle et à une taille de rendu lisibles. Un document donnera les coordonnées dans le système Lambert 93 des points de contrôle utilisés pour la réalisation des orthophotographies.

Si nécessaire, seront réalisés tous prélèvements utiles de bois, charbon de bois, de mortier, de revêtement, dans le respect des protocoles nécessaires pour effectuer les analyses ultérieures et les mesures d'âge radiocarbone et/ou dendrochronologique. Ces prélèvements seront réalisés selon un échantillonnage raisonnable, en fonction des questionnements scientifiques du projet.

L'opérateur devra veiller à ce que les délais de rendu des analyses soient compatibles avec ceux de rendu du rapport.

L'opérateur proposera un protocole de tri et de traitement du mobilier pour identification et étude comprenant les mesures conservatoires éventuellement nécessaires. A cet effet il fera appel, en tant que de besoin, à la participation de spécialistes ou de laboratoires compétents pour le prélèvement, le traitement et l'étude du mobilier issus de la fouille. Une fiche de suivi indiquant le mode de traitement et la position des objets sera attachée à chacun d'entre eux.

Post-fouille (étude) :

La phase de terrain sera suivie d'une phase d'étude qui consistera à traiter, analyser et interpréter les données recueillies au cours de la phase de terrain, pour aboutir à la remise d'un rapport final d'opération : mise au propre du plan général, des plans de détail, des plans et coupes des structures et des relevés des élévations ; tirage, sélection et traitement des photographies ; caractérisation des vestiges mis au jour et relevés (fonction, évolution dans le temps, reprises, modes de comblement, etc.), attribution chronologique de chaque élément analysé ; description et attribution chronologique du mobilier archéologique et comparaisons à différents sites. Les résultats ainsi obtenus seront comparés et mis en relation avec les données des sites comparables les plus proches. L'ensemble des données sera synthétisé in fine, de manière à pouvoir dresser un tableau cohérent de la répartition des structures fouillées et de leur évolution dans le temps. Ce tableau synthétique sera enfin comparé aux résultats obtenus sur des sites équivalents, en Bourgogne-Franche-Comté et au-delà.

Le Préfet de région (DRAC –SRA) sera informé de tout mouvement du mobilier. Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devrait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national reste soumise à autorisation écrite du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines (via le SRA). La DRAC –SRA sera informée de tout mouvement du mobilier.

page 5 de 8

Direction régionale des affaires culturelles
Hôtel Chauxvaine de Montigny - 3941 rue Vauvenec - BP 10738 - 21005 Dijon Cedex
Téléphone : 03 80 68 30 30 - Site Internet : <http://culturecommunication.culture.fr/Drac-Bourgogne-Franche-Comte>



L'équipe procédera, selon les normes d'usage, à des dessins des céramiques et mobiliers métalliques caractéristiques et représentatifs des périodes abordées au cours de la fouille et, le cas échéant, de ceux présentant des formes atypiques ou inédites permettant d'ennrichir les typologies existantes, ainsi que de tous autres objets permettant de compléter ou d'ennrichir les corpus existants. Il sera fait appel à la DAO pour le dessin des structures et du mobilier.

Une enveloppe forfaitaire sera affectée à la stabilisation/consolidation du mobilier fragile (métallique, organique, tissu, etc.) éventuellement mis au jour. L'opérateur prévoira, en outre, une provision pour imprévus permettant la prise en charge éventuelle d'un lot important de mobilier métallique (au-delà des quantités habituelles).

Lorsque l'opérateur souhaite sous-traiter une prestation scientifique afférente à la fouille ou au post-fouille, il doit en faire la déclaration préalable à l'Etat.

4 TRANCHE CONDITIONNELLE

Le contrat comportera impérativement une tranche conditionnelle en cas de découvertes de vestiges supérieurs à ceux attendus, en particulier des caves ou autres excavations, nécessitant des moyens techniques spécifiques d'investigation. Cette tranche sera mise en œuvre à la demande argumentée de l'opérateur auprès du Service régional de l'Archéologie, avec l'accord du maître d'ouvrage après consultation éventuelle de la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique.

5 RESPONSABLE SCIENTIFIQUE, COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ET DURÉE DE LA FOUILLE

5.1 Responsable scientifique

Dans son projet scientifique d'intervention, l'opérateur devra indiquer le nom et les qualifications du responsable scientifique (CV actualisé). Le responsable scientifique devra être un archéologue spécialiste de la période médiévale, expérimenté dans l'étude des sites castraux et du bâti et devra assurer la direction effective de l'opération. Une bonne connaissance archéologique et historique de Montbard (participation à des opérations archéologiques, recherches ou publications récentes) sera un atout pour appréhender la fouille et ses enjeux scientifiques en toute connaissance du contexte local.

Il informera de manière régulière par courrier ou messagerie électronique le conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération et de l'adéquation des moyens mis en œuvre pour la fouille préventive (travaux de terrain et phase d'exploitation des données). Il prendra toutes les mesures conservatoires qui s'imposent pour le mobilier archéologique mis au jour.

Il devra informer immédiatement le Conservateur régional de l'archéologie de toute découverte archéologique immobilière ou mobilière d'intérêt majeur et prendre les mesures conservatoires nécessaires.

Des révisions de chantier périodiques pourront être calées entre le Service régional de l'archéologie et le responsable d'opération, dans le cadre du contrôle prévu à l'article R. 523-60 du code du patrimoine. Durant la phase terrain, l'opérateur fournira un compte rendu hebdomadaire d'avancement du chantier, avec plan mis à jour et photographies si nécessaire. Le maître d'ouvrage notifiera au Préfet de région (DRAC-SRA) l'achèvement des opérations de fouille sur le site, afin que celui-ci lui délivre une attestation de libération des terrains.

5.2 Composition indicative d'équipe

Le responsable scientifique devra être secondé en tant que de besoin par au moins un technicien de fouille confirmé et un topographe pour les relevés d'ensemble.

En règle générale, l'intervention de spécialistes devra s'adapter aux structures et mobiliers mis au jour et des collaborations avec des chercheurs universitaires, CNRS, mises... seront recherchées, si nécessaire.

5.3 Durée de l'opération

La durée minimale de la fouille en tranche ferme ne pourra pas être inférieure à 10 jours ouvrés de terrain (hors éventuels terrassements préliminaires). Le volume total de jour/homme provisionné pour les travaux de

page 6 de 8

Direction régionale des affaires culturelles
Hôtel Chauxvaine de Montigny - 3941 rue Vauvenec - BP 10738 - 21005 Dijon Cedex
Téléphone : 03 80 68 30 30 - Site Internet : <http://culturecommunication.culture.fr/Drac-Bourgogne-Franche-Comte>



de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Compte tenu des nouvelles règles de propriété du mobilier archéologique, introduites par la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, le maître d'ouvrage devra fournir à l'opérateur une information actualisée sur la propriété foncière de la parcelle : nom et adresse du propriétaire au moment de la fouille, date précise de l'origine de propriété. Ces informations devront figurer dans la « fiche signalétique » du rapport d'opération.

8 CONTENU DU PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION DE L'OPÉRATEUR

Le projet scientifique de l'opérateur comprendra, conformément aux articles L. 523-9 et R. 523-43-1 du code du patrimoine, ainsi qu'à l'arrêté du 3 juillet 2017, une présentation articulée autour de deux volets principaux :

8.1 Moyens et méthodes de l'intervention (phases de préparation, de terrain et de post-fouille), indiquant :

- L'exposé du contexte scientifique et de l'intervention.
- Les méthodes et les techniques utilisées. L'opérateur devra notamment détailler les modalités de décapage, le détail de leur mise en œuvre et les engins utilisés. Il devra également exposer son protocole d'enregistrement des données stratigraphiques et des différents types de mobilier de manière détaillée. Il devra par ailleurs décrire précisément les modalités de réalisation du volet paléoenvironnemental de l'étude.
- Les moyens humains et matériels prévus.
- La présentation des compétences et expériences de l'équipe scientifique au regard de l'opération :
 - le nom et les qualifications du responsable de secteur (CV actualisé) ;
 - le nombre et les qualifications des spécialistes (mobilier, géoarchéologie, paléo-environnement) et le schéma d'organisation dans lequel ils interviendront lors des travaux de terrain et de post-fouille ;
 - le nombre de techniciens de fouille et, le cas échéant, leurs compétences particulières ;
 - le nom des laboratoires qui seront sollicités pour le traitement du mobilier et des écofacts.
- Ses mesures de prévention des risques et de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

8.2 Conditions de mise en œuvre du projet scientifique, indiquant :

- Les dates et les durées prévisionnelles de réalisation de l'opération, détaillées pour les phases de préparation, de terrain et de post-fouille. Le projet scientifique de l'opérateur devra présenter pour les phases de préparation et de terrain, outre un tableau de jour/homme, un planning d'intervention précis sous forme de tableau (calendrier), faisant apparaître la composition principale de l'équipe par semaine et par type de poste.
- Le cas échéant, les conditions de mise à disposition et de mise en sécurité du terrain par l'aménageur pour la réalisation de l'opération.
- Le prix proposé présenté par poste de dépense et détaillé pour chaque phase.

Le Conservateur régional de l'archéologie,

Marc TALON

page 8 de 8



Direction régionale des affaires culturelles
Hôtel Chauraine de Montigny - 39-41 rue Vainanc - BP 10758 - 21015 Dijon Cedex
Téléphone : 03 80 68 50 50 - Site internet : <http://culturescommunication.gouv.fr/DRAc-Bourgogne-Franche-Comte>

post-fouille, ne devra pas être inférieur à 75% du volume total de jour/homme prévu pour la phase terrain. Elle sera ajustée en fonction des informations fournies par le maître d'ouvrage sur la réalisation des travaux. La durée totale de la fouille de la tranche conditionnelle ne pourra être supérieure à la durée minimale en tranche ferme.

6 CONTENU ET DÉLAI DE REMISE DU RAPPORT DE FOUILLE

Le rapport de fouille devra être rédigé en français ainsi que l'ensemble de la documentation constituée lors de l'opération archéologique. Il devra comporter tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques et les articles R. 546-1 à R. 546-6 du Code du patrimoine, notamment une présentation synthétique, avec mise en perspective des résultats de l'opération, par rapport à l'occupation du sol dans ce secteur, et par rapport aux problématiques actuelles concernant cette période.

Le rapport final d'opération devra intégrer les données de l'opération de diagnostic et/ou de l'étude documentaire. Il s'attachera à proposer une modélisation de l'occupation (période) de ce secteur de la Ville, de la commune, du terroir etc... en s'appuyant sur les opérations précédentes (autres opérations proches de même nature, de même période citées dans le chapitre consacré aux données scientifiques) et la documentation existante (références éventuelles).

Le responsable scientifique veillera à ajouter au rapport final un bilan précis des moyens techniques et humains réellement mis en œuvre. Il sera précisé le volume et l'organisation des moyens humains et techniques mis en œuvre pour toutes les phases de l'opération. A cet effet, un tableau récapitulatif des jours/homme déployés en phases de préparation, de terrain et de post-fouille, ainsi que les dépenses effectuées par type d'analyse ou d'étude, devra permettre d'apprécier les moyens globaux mis en œuvre pour la réalisation de l'opération. Le calendrier de réalisation de l'opération et les éventuelles contraintes seront également exposés. Seront aussi indiquées, le cas échéant, les aspects de la prescription qui n'ont pu être pris en compte ou qui n'ont pas fourni de résultats, ainsi que les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet d'intervention. Enfin, il sera précisé la nature et le nombre des études et analyses complémentaires en cours, dont les résultats sont attendus, en précisant leurs échéances.

Ce rapport devra être remis au maximum **18 mois** après la fin de l'opération sur le terrain. Il sera fourni au Préfet de région (DRAC-SRA) en 6 exemplaires (deux SRA, un SDArchéois, un Musée destinataire, un Archives départementales, un maître d'ouvrage-propriétaire des terrains). Ils seront accompagnés d'une version numérique, sur CD Rom, au format PDF. En outre, selon l'article L. 523-11 du Code du patrimoine, si l'opérateur n'est pas l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), il est tenu de remettre un exemplaire supplémentaire qui sera transmis à l'établissement public.

Le Préfet de région vérifiera la conformité du rapport avec les prescriptions énoncées ici et pourra le valider après évaluation scientifique et consultation de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA).

7 CONDITIONNEMENT ET INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION ET DU MOBILIER

Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération est conservé par l'opérateur de la fouille le temps nécessaire à son étude. L'opérateur archéologique est responsable de la sécurité des objets et de leur conservation. Il lui incombe, par conséquent, de prendre toutes les mesures nécessaires à leur bonne conservation, le temps de l'étude.

Avant leur remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération, papier et/ou informatique et le mobilier archéologique seront inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et dans la note diffusée par le Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne-Franche-Comté (protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques) consultable sur le site internet

page 7 de 8

Direction régionale des affaires culturelles
Hôtel Chauraine de Montigny - 39-41 rue Vainanc - BP 10758 - 21015 Dijon Cedex
Téléphone : 03 80 68 50 50 - Site internet : <http://culturescommunication.gouv.fr/DRAc-Bourgogne-Franche-Comte>

Copie de l'extrait du projet Scientifique d'Intervention

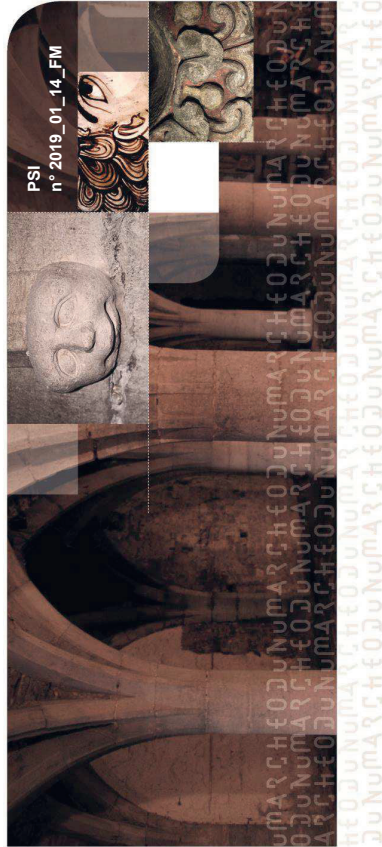
2 | Archeodunum | Projet Scientifique d'Intervention

Affaire suivie par François Meylan - Tél. 06 20 31 28 96 - f.meylan@archeodunum.fr - v2, 14/03/2019

Archeodunum | Projet Scientifique d'Intervention

Réalisation de fouilles archéologiques préventives Montbard « Château, Parc Buffon »

Projet Scientifique d'Intervention



➤ **Aménageur**
Ville de Montbard
Place Jacques Garcia
21500 Montbard



➤ **Opérateur archéologique :**
Archeodunum SAS
500, rue Juliette Récamier
69970 Chaponnay



Affaire suivie par François Meylan - Tél. 06 20 31 28 96 - f.meylan@archeodunum.fr - v2, 14/03/2019

Partie A : DONNÉES GÉNÉRALES4
Partie B : ORGANISATION DE L'OPÉRATION8
 1. Calendrier prévisionnel..... 8
 2. Préparation de l'opération 9
 2.1. Prestations et moyens 9
 2.2. Installations de chantier..... 9
 3. La fouille archéologique..... 9
 3.1. Contexte archéologique..... 9
 3.2. Rappel des objectifs de la fouille..... 10
 3.3. Méthodologie..... 11
 3.3.1. Étude documentaire 11
 3.3.2. Étude archéologique des élévations..... 12
 3.3.3. Suivi archéologique des impacts sur les sous-sols..... 15
 3.3.4. Prélèvements et analyses 17
 3.4. Moyens humains 17
 3.4.1. Équipe 17
 3.4.2. Étude documentaire 18
 3.4.3. Phase terrain..... 18
 3.5. Tranche conditionnelle 18
 3.6. Réunions de chantier et journal de chantier..... 18
 4. La post-fouille (phase de traitement des données) 19
 4.1. Consolidation et analyse des données 19
 4.2. Elaboration du rapport final d'archéologie préventive et remise des données 21
 4.3. Moyens pour analyses et stabilisation..... 22
 4.4. Moyens humains 22
 4.5. Tranche conditionnelle 23
 5. Livrables 23
Partie C – Sécurité, hygiène et protection de l'environnement.....24
 6. Signalisation et sécurité sur le chantier..... 24
 7. Prévention des risques professionnels..... 24
 8. Hygiène, gestion des nuisances et protection de l'environnement..... 25
Partie D - Communication.....26
et valorisation 26
 Pendant la phase d'acquisition..... 26
 Pendant la phase de traitement..... 26
ANNEXE 1 - CV de l'équipe scientifique 27
ANNEXE 2 - Agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive 28

Partie A : DONNÉES GÉNÉRALES

Réalisation de fouilles archéologiques préventives au Parc et au Château de Buffon à Montbard (21)

Objet de la consultation

Réalisation de fouilles archéologiques préventives dans le cadre l'opération de restauration du Château et du Parc Buffon à Montbard (21).

Marché 2018/09, BC n° 1

Maîtrise d'ouvrage

Mairie de Montbard
 Place Jacques Garcia
 21500 Montbard

Projet d'aménagement

Remise en valeur du Château et du Parc Buffon à Montbard, nécessitant notamment la restauration des maçonneries du château (courtières, murs de terrasse, tours).

Localisation du site

Château de Montbard, Parc Buffon.

Durée du marché : 24 mois comprenant :

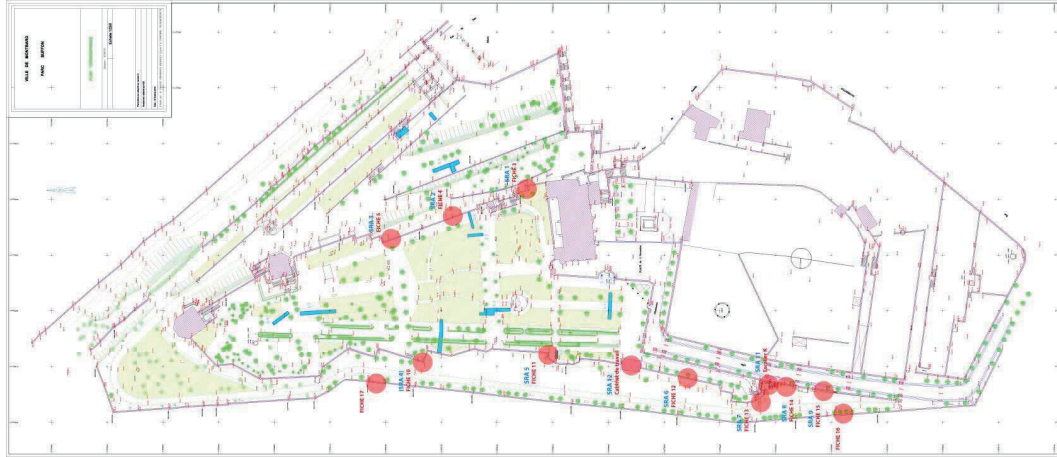
- Phase d'accompagnement archéologique des travaux de restauration : 15 jours ouvrés répartis sur la durée des travaux de restaurations estimés à 9 mois
- Phase de post-fouille (traitement des données) : 18 mois

Arrêté préfectoral portant prescription de fouille archéologique

- 2018/305 du 11 Juin 2018



Château et Parc Buillon à Montbard : plan figurant les zones d'observations archéologiques.
Les points 4 et 10 (en bleu) ne sont pas concernés (source : arrêté préfectoral).



Château et Parc Buillon à Montbard : zones d'intervention sur plan de géométrie.
Voir tableau ci-après.

Partie B : ORGANISATION DE L'OPÉRATION

1. Calendrier prévisionnel

Selon le cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral 2018/305, la durée du marché en tranche ferme « ne pourra être inférieure à 10 jours ouvrés » pour la phase de terrain (p. 6). La phase d'analyse et de rapport aura une durée maximale de 18 mois.

Les interventions archéologiques sur site seront ajustées en fonction du calendrier des restaurations. Selon la version de janvier 2019, celui-ci prévoit une progression phasée des travaux, secteur par secteur, entre avril et novembre 2019.

Le phasage comprendra les étapes suivantes :

- Préparation de l'opération et étude documentaire : 30 jours ouvrés
- Étude des élévations : 15 jours ouvrés répartis sur la durée des travaux estimée à 9 mois (calendrier des travaux, version janvier 2019)
- Réalisation du rapport final d'opération : 18 mois

L'étude archéologique des élévations devra être effectuée en co-activité et en constante intelligence avec l'entreprise mandataire pour les travaux de restauration. L'intervention suivra le modèle proposé ci-dessous pour les 10 des 12 portions de maçonnerie des courtines impactées par les restaurations :

- Couverture photographique générale (opérateur archéologique)
- Installation des échafaudages et dévégétalisation (entreprise de restauration)
- Observations préliminaires des élévations (opérateur archéologique)
- Piquage des enduits et des joints (entreprise de restauration)
- Étude des élévations (opérateur archéologique)

Compte tenu des disponibilités de notre équipe, la société ARCHEODUNUM SAS est en mesure de débiter l'opération en avril 2019, sous couvert de l'obtention de l'autorisation de fouille à cette date, et après signature du PV de démarrage de chantier.

Nous rappelons toutefois que ce calendrier prévisionnel est contingenté par les délais d'instructions du dossier par les services de l'État.

Le tableau ci-dessous donne les correspondances entre les points d'observation/suivi archéologique définis par le SRA, les fiches et plans de travaux de mise en sécurité, et le calendrier transmis par la maîtrise d'œuvre. L'ordre suit le calendrier prévisionnel.

Zone	N° point SRA	N° fiche RL&A	N° plan RL&A	Calendrier prévisionnel 2019	Remarque
Courtine ouest	11	Escalier K	03-07	Avril-juin	
Courtine ouest	12	Cabinet de travail	01-02	Juillet-août	
Courtine est	1	3	08-09	Septembre	
Courtine est	2	4	10-11	Septembre	
Courtine est	3	5	12-13	Septembre	
Courtine ouest	4	10	14	Octobre	Pas de suivi archéologique
Courtine ouest / terrasse haute	5	11	15	Octobre	Fontis consécutif à sondage 2016
Courtine ouest	6	12	16-17	Octobre	
Courtine ouest	7	13	18	Octobre	
Courtine ouest	8	14	19-20	Octobre	
Courtine ouest	9	15	21	Octobre	Sécurisation en base de mur, éventuelle reprise en sous-œuvre
Mur de terrasse ouest	10	?	?	?	Pas de suivi archéologique

(Sources : arrêté 2018/305 ; Plans RL&A de 03/2018 ; Buffon-sécurisation calendrier de chantier de 23/01/2019)

2. Préparation de l'opération

2.1. Prestations et moyens

La phase de préparation, hors délais d'exécution, couvrira **une période de 30 jours ouvrés**. Elle comprendra la réalisation des travaux suivants (**21 jours/homme** : voir DQE « Tranche ferme, préparation et bilan documentaire ») :

- Préparation administrative et scientifique (mobilisation des effectifs, rédaction du PPSPS, convention pour l'utilisation des échafaudages) (3 jh)
- Réunion préparatoire avec les autres entreprises pour la coordination des interventions en co-activité, reconnaissance du terrain (1 jh)
- Préparation logistique (2 jh)
- Étude documentaire (voir § 3.3.1) (15 jh)

2.2. Installations de chantier

L'équipe scientifique devra avoir la possibilité d'accéder et d'utiliser les installations de chantiers mises à la disposition ou mises en place par l'entreprise en charge des travaux de restauration (Entreprise de maçonnerie HMR).

3. La fouille archéologique

3.1. Contexte archéologique

L'ensemble concerné par l'opération d'archéologie préventive est constitué du Château et du Parc Buffon, au cœur de la ville de Montbard (21). Cet ensemble, qui domine la ville et le cours de la Brenne, occupe une butte d'abord investie par une puissante forteresse médiévale, ensuite transformée au XVIII^e siècle en parc botanique par le grand naturaliste Georges-Louis Leclerc de Buffon. Les travaux de Buffon ont conservé des éléments de l'ancienne forteresse (notamment les courtines et deux tours), et ont investi les pentes de la butte, sous la forme de longues terrasses.

La commune de Montbard a lancé depuis plusieurs années une série de sondages archéologiques réalisés en avril 2016 par une archéologue spécialiste des jardins, Anne Allimant-Verdillon (CRBA), ont ciblé les vestiges des aménagements attribués à Buffon. A. Allimant-Verdillon a également conduit une importante étude documentaire, focalisée sur la période buffonienne du site, dont rend compte un copieux rapport de plus de 600 pages.

Dans le cadre de cette étude globale, une série de sondages archéologiques réalisés en avril 2016 par une archéologue spécialiste des jardins, Anne Allimant-Verdillon (CRBA), ont ciblé les vestiges des aménagements attribués à Buffon. A. Allimant-Verdillon a également conduit une importante étude documentaire, focalisée sur la période buffonienne du site, dont rend compte un copieux rapport de plus de 600 pages.

Des travaux archéologiques plus anciens (1993-2002) ont contribué à la connaissance des installations antérieures à Buffon. Il s'agit des nombreuses interventions de Pierre Ickowicz, ancien conservateur du musée Buffon, et, surtout, d'Emmanuel Laborier (AFAN puis Inrap). Ces travaux ont été conduits dans le cadre de sondages, de fouilles de sauvetage, de suivis de travaux et d'études de bâti, ainsi que dans le cadre de travaux universitaires. Les résultats en sont essentiellement présentés dans des rapports de fouille, des mémoires universitaires et dans quelques articles. Ils n'ont pas

donné lieu à une synthèse générale, et nécessiteront un bilan documentaire et critique, auquel il sera indispensable d'associer Emmanuel Laborier.

L'équipe du Centre de Castellologie de Bourgogne (<http://www.cccab-chateaux-bourgogne.fr/>), avec qui des relations seront également établies, a réuni une ample documentation. Le site internet du CeCab présente une fiche détaillée du château de Montbard (<http://193.52.240.114/gotriar/Oob04D/chateaux.html? tous>, page Montbard).

Une présentation du site a été récemment mise à la disposition du grand public sous la forme d'une borne numérique et d'un site internet dédié (<http://borne.musee-parc-buffon.fr/>). Des synthèses par thématique et par période y sont produites, assorties de nombreux documents graphiques. Emmanuel Laborier et Lionel Markus, conservateur du musée Buffon, se sont chargés de la rédaction des contenus.

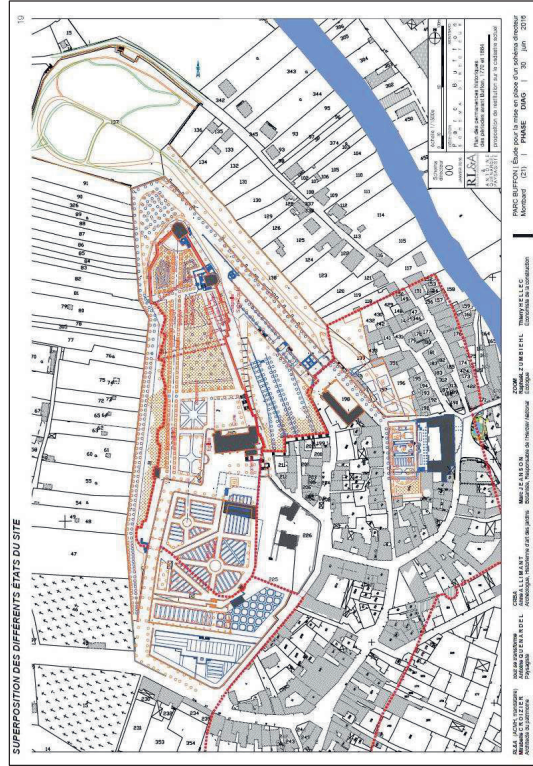


Fig. 02 : Plan général du site avec la superposition de ses différents états (source : Schéma directeur).

3.2. Rappel des objectifs de la fouille

Les travaux envisagés dans le cadre de l'arrêté n° 2018/305 consistent en le « suivi des travaux de terrassement et une analyse de bâti, portant sur dix des douze portions de maçonnerie des courtines occidentale et orientale impactées par la restauration » (CCS, p. 3).

Ces travaux, d'envergure modeste (consolidations et restaurations ponctuelles), sont une première étape dans la mise en œuvre du schéma directeur général.

Les objectifs de cette première intervention ont été fixés par le Service régional de l'archéologie de la région Bourgogne-Franche-Comté dans le cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral

n° 2018/305, portant prescription de fouilles archéologiques préventives. La prescription cible le rempart médiéval (plateforme haute du site).

Les objectifs mentionnés dans le cahier des charges sont les suivants :

- Procéder à une analyse du bâti et à un relevé des points d'élévation faisant l'objet de restauration, plus particulièrement de l'enlèvement des enduits et/ou joints existants. Les points précis de l'intervention sont localisés sur le plan accompagnant l'arrêté préfectoral (voir ci-dessus, partie A). Ces points sont détaillés graphiquement (photographies, coupes et élévations schématiques) dans le document « marché de travaux de mise en sécurité du Parc Buffon – plans » du dossier de consultation ;
- L'analyse du bâti devra s'attacher à la mise en œuvre du rempart médiéval, à son tracé et à ses liens avec la fortification urbaine et avec les transformations de l'époque moderne ;
- Sur le front oriental, il s'agira de tenter de mesurer finement l'impact des travaux de Buffon sur la courtine ;
- Sur le front occidental, les enjeux seront analogues, avec une attention particulière sur l'identification et la datation des différentes parties de la maçonnerie ;
- Le repérage des blocs à bossage, considérés comme typiques de la construction primitive, sera un enjeu prioritaire ;
- Lorsque les travaux de sécurisation impactent le sous-sol (reprise en sous-œuvre du rempart ou curage préalable à consolidation), prévoir une fouille ou à tout le moins un suivi archéologique ;
- L'ensemble des données récoltées devra être confronté à la documentation propre au site du château de Montbard (travaux mentionnés ci-dessus), ainsi qu'aux données issues de sites comparables proches.

3.3. Méthodologie

3.3.1 Étude documentaire

L'étude documentaire (historique et iconographique) est une exigence du cahier des charges préfectoral (CCS, § 3.2, p. 4). Elle sera effectuée en amont de l'opération archéologique et parallèlement à celle-ci, afin de croiser et de confronter les données. C'est une première phase qui est envisagée dans le cadre de la présente opération. Cette phase, d'ordre historiographique, consiste en un **bilan documentaire**, socle indispensable aux études en cours et à venir, à l'instar du relevé lasergrammétrique de la courtine (voir ci-dessous § 3.3.2).

Comme indiqué ci-dessus (cf. § 3.1), plusieurs interventions archéologiques ont touché le site depuis le début des années 1990, sous de multiples formes. Aucune synthèse n'existe actuellement sur l'ensemble des travaux, à commencer par un plan de récolement des sondages et des fouilles. Toute copieuse qu'elle soit, l'Étude historique et archéologique du Parc Buffon réalisée par Anne Allimant-Verdillon se focalise sur la période buffonienne (à partir du 18^e siècle : voir p. 7 de cette Étude) et ne mobilise pratiquement pas les données des fouilles antérieures.

Seule la borne numérique mise en place au Musée Buffon, également disponible sur internet, offre une approche synthétique, mais qui reste destinée au grand public. Le Musée Buffon possède les originaux des rapports des interventions archéologiques, ainsi qu'un fonds documentaire qui reste à explorer (plans anciens notamment).

On propose donc l'approche suivante :

- Bilan documentaire de l'existant (inventaire, numérisation) ;

- Bilan des interventions (cartographie, résultats, synthèses) ;
- Première recherche d'éventuelles nouvelles données textuelles et cartographiques (hors analyse) ;
- État des questions et perspectives ;
- En tant que de besoin, approfondissements en fonction des interventions de terrain.

En termes opérationnels, cette première démarche d'exploration des archives sera élaborée comme suit :

- Sous Q-GIS, création d'un Système d'Informations Géographiques propre à accueillir les informations graphiques et géographiques (plans, zones fouillées, structures, etc.) ;
- Sous FileMaker Pro, en lien direct avec le SIG, création d'une base de données propre à accueillir les documents et leurs métadonnées ;
- Numérisation, mise en fiches et prise de connaissance des rapports de fouille et d'analyse (travaux de P. Ickowitz, E. Laborier, A. Allimant-Verdillon) ;
- Numérisation et mise en fiches des sources historiques et graphiques (Anne Allimant-Verdillon (Étude, p. 9) mentionne notamment avoir constitué au cours de ses recherches un fond d'archives de 13 500 clichés numériques, dont les modalités de catalogage et d'indexation ne nous sont pas connues à ce jour).

Face aux incertitudes qui pèsent sur l'ampleur et sur la nature de la documentation, cette première approche est plutôt factuelle et ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle sera poursuivie et complétée en fonction des lacunes et des problématiques propres aux futures opérations. Les compétences outrepassant celles nécessaires à ce bilan historiographique, notamment dans le domaine des archives anciennes, seront mobilisées dans ces phases ultérieures.

3.3.2 Étude archéologique des élévations

L'opération de terrain se déroulera selon les méthodes de l'archéologie du bâti, suivant un protocole adapté aux travaux effectués et aux objectifs de l'étude. À dessein, l'équipe d'archéologues optimisera ses interventions sur le terrain, qui seront calibrées en fonction de l'importance des vestiges et des objectifs fixés par le cahier des charges.

L'intervention archéologique se conformera et s'intégrera au programme des travaux de restauration conduite par l'architecte Mirabelle CROIZIER, ainsi qu'aux règles de sécurité. Le bon déroulement de l'intervention d'archéologie du bâti repose, en partie, sur l'intelligence de la collaboration entre l'opérateur archéologique et l'entrepreneur en charge des travaux de restauration. En effet, l'équipe scientifique devra accéder librement aux échafaudages afin d'effectuer leur observation à l'issue du piquage et de la dévégétalisation des parements des courtines.

L'étude du bâti sera réalisée sur les élévations après l'installation des échafaudages. Elle interviendra avant la dépose d'éléments architecturaux et le retrait des mortiers de ciment et le gommage des joints.

L'étude archéologique suivra ainsi un protocole adapté aux objectifs scientifiques du cahier des charges émis par le SRA. Elle consistera à rechercher, identifier, décrire et mettre en contexte l'ensemble des vestiges architecturaux en documentant l'évolution du bâti. L'agencement des phases de construction (séquence stratigraphique) fournira une chronologie relative de l'ensemble des secteurs étudiés de la courtine du château de Montbard. La réalisation d'un diagramme de Harris fera la synthèse des données enregistrées au niveau des portions de maçonnerie des courtines.

On propose ci-dessous une méthodologie expliquant la façon dont les différents vestiges seront fouillés :

- Les **maçonneries** feront l'objet d'un nettoyage soigné et d'un relevé au « pierre à pierre » en utilisant les techniques appropriées à l'importance du travail. Des démontages seront effectués ponctuellement afin d'étudier le phasage des constructions. Les matériaux (appareil, mortier...) leur mise en œuvre, les négatifs, remplois, traces de taille, les césures et les liaisons seront documentés et enregistrés en vue de caractériser les structures mise au jour. Des prélèvements de mortier pourront être effectués en tant que de besoin. L'analyse des liaisons stratigraphiques permettra d'appréhender leur chronologie et leur évolution dans le temps. Une étude documentaire (pour les périodes médiévales et modernes) à partir des plans anciens et autres documents d'archives permettra d'orienter les choix de fouilles.
- Les **structures en creux** (fosses, canalisations, trous de poteaux, sablières, silos, etc.) seront fouillées manuellement par moitié dans un premier temps, afin de documenter leur profil (en coupe) et leur comblement. Pour certaines structures, une fouille par quarts opposés peut également être envisagée afin de bénéficier des deux profils. Si cela s'avère pertinent, les structures nécessitant une documentation plus précise et celles livrant du mobilier seront ensuite fouillées dans leur intégralité (seconde moitié). Dans le cas de structures en creux de grandes dimensions, l'appel à des moyens mécaniques pourra être envisagé, en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie. Certaines structures pourront faire l'objet de prélèvements pour analyses, si le comblement est susceptible de conserver des macro-restes ou des éléments liés à des activités (battitures par exemple).
- Les **structures spécifiques** ou qui présentent un fort potentiel de découverte, seront fouillées dans leur intégralité et manuellement (foyers, structures artisanales, éventuelles sépultures, etc.).
- Les **niveaux archéologiques conservés** (remblais, couches de démolition, sols, etc.) feront l'objet d'une fouille manuelle fine afin de détacher précisément les Unités Stratigraphiques et de situer au mieux le mobilier archéologique.
- Le **mobilier** mis au jour fera l'objet d'un lavage après la fouille à l'aide d'une structure de lavage adaptée. Les méthodes et protocoles de lavage seront adaptés au type de mobilier et à sa conservation (brosse à dent et/ou éponge non abrasive par exemple). Le lieu de séchage et de stockage du mobilier sera spécialement sécurisé sur le terrain (emploi d'un bâtiment modulaire/container). Ce traitement du mobilier permettra de mieux définir la stratégie d'intervention en cours de fouille et, si possible d'obtenir de premières informations concernant la chronologie du site.
- En ce qui concerne **l'enregistrement des données de terrain**, les données acquises durant la fouille seront enregistrées dans des fiches adaptées sur tablette numérique. Ces fiches permettront de renseigner chaque structure (mur, fosse, foyer, etc.) suivant des critères définis (dimensions, altitude, type de sédiment du comblement, matériaux et modes de construction, localisation, description précise, relations stratigraphiques, présence de mobilier, etc.). Les fiches sont, lors du travail de post-fouille, révisées. Elles servent à la rédaction du rapport, pour la description et l'interprétation des vestiges. Les structures feront l'objet de relevés topographiques, d'un plan et d'une coupe au 1/20e (ou au 1/10e et 1/50e suivant les dimensions de la structure). Les coupes géomorphologiques ou stratigraphiques feront également l'objet d'un relevé. L'ensemble des plans de détail sera intégré au plan général des vestiges. Les coupes serviront à la compréhension de chacune des structures : nature (fossé, fosse, silo, négatif de poutre, foyer, dépôt, etc.), type de comblement (dépotoir, stockage, comblement naturel), mode de construction. Les coupes serviront également à l'identification des phases d'occupation, depuis l'implantation jusqu'à l'abandon (couches liées à l'occupation, sols, remblais, couches de démolition, de destruction, d'abandon, etc.). Chaque structure ou ensemble (bâtiment par exemple) sera également documenté par des photographies générées et de détail (plan et coupe). Leur inventaire détaillé est fourni dans le rapport d'opération. En cas de nécessité, des

Relèvement lasergrammétrique de la courtine médiévale (prestation extérieure à la présente opération)

Un relevé lasergrammétrique est prévu sur l'ensemble de la courtine médiévale (environ 650 m). Cette approche globale répond à la nécessité de disposer d'un support tridimensionnel de haute qualité, pour accueillir tant les résultats des interventions anciennes que les observations à partir de 2019, en accord avec les exigences du cahier des charges préfectoral. La butte de Montbard, dans ses différentes composantes (terrain naturel, plate-formes et terrasses, etc.), ne peut être comprise et analysée qu'en prenant en compte la troisième dimension.

Un tel support permet de donner de la cohérence à des observations qui, sinon, resteraient disséminées et difficiles à synthétiser. Ce travail prépare en outre le repérage des éléments singuliers. L'exploitation de ce modèle dépassera également les besoins strictement archéologiques et intéressera d'autres aspects du projet de valorisation, en posant les bases d'approches telles que des maquettes numériques ou physiques (aucune maquette du site n'existe à l'heure actuelle), des restitutions à différentes époques, ou encore des visites virtuelles.

Ce travail a été entamé à la fin du mois de février 2019 par la société Patrimoine Numérique. Il sera disponible pour les travaux archéologiques.



Ci-dessus : premier test de relevé lasergrammétrique (janvier 2019) (Patrimoine Numérique)

3.3.3. Suivi archéologique des impacts sur les sous-sols

Lorsque les travaux de restauration viendront impacter le sous-sol, un suivi archéologique sera mis en place. Deux points de sécurisation peuvent être mentionnés à ce stade, qui concernent des emprises de quelques mètres carrés : point n° 9 (reprise de maçonnerie en base et en sous-œuvre du rempart ; et point n° 5 (délogement et sécurisation d'un fontis consécutif à un sondage archéologique de 2016). Si la nécessité d'un protocole de fouille archéologique se fait jour, il sera alors procédé de manière traditionnelle à la fouille manuelle, à l'analyse, au relevé et à la photographie des éléments issus de ces fouilles. Ces moyens sont l'objet de la tranche conditionnelle.

photographies d'ensemble pourront être réalisées à l'aide d'une nacelle ou d'autres moyens (ballons, drone).

- En cas de **découvertes de caves ou d'autres excavations** nécessitant de mobiliser des compétences d'intervention en milieu périlleux, Archeodunum ne dispose pas de ressources propres et fera appel à des prestataires extérieurs, tels que le GRIMP 21 ou les cellules spécialisées des sociétés Hardès ou Eveha (feuille de puits)

3.3.4. Prélèvements et analyses

Au cours de la phase de terrain, des prélèvements seront réalisés et des analyses seront engagées si ces dernières apparaissent utiles pour la compréhension des vestiges et du site. Le choix des études sera fait en collaboration avec le SRA, en fonction de la qualité des échantillons et de la pertinence des problématiques scientifiques.

Si des pièces de bois venaient à être découvertes (boulín d'échafaudage, planche de coffrage, etc.), des prélèvements non destructeurs seront réalisés pour datation par dendrochronologie.

Des prélèvements de mortiers de jointoiement seront effectués pour être caractérisés. Leur étude a pour objectif d'apporter des informations en termes de chronologie relative, et de préciser les modes de construction. Des prélèvements seront donc réalisés en lien avec l'analyse archéologique du bâti, afin de répondre aux problématiques soulevées par l'établissement du passage chronologique des élévations. Ils seront localisés sur les relevés, en plan et en élévation. Les échantillons de mortier feront l'objet d'une analyse macroscopique afin de préciser la chronologie relative de la construction.

En cas de présence et en relation avec les questionnements scientifiques (chronologie absolue), des prélèvements de charbons en vue de datations radiocarbone pourront également être réalisés.

Dans leur ensemble, ces prélèvements constitueront la base d'un référentiel utile à l'étude des 10 secteurs d'intervention disséminés sur l'ensemble du site. Ce référentiel sera aussi indispensable pour les autres opérations de bâti à venir.

3.4. Moyens humains

3.4.1. Équipe

L'équipe sera composée d'un responsable d'opération archéologue du bâti (CV en annexe) assisté d'un technicien spécialisé. Parallèlement, un archéologue médiéviste et moderniste sera mandaté pour effectuer le premier bilan documentaire (cf. § 3.3.1).

L'équipe se composera de :

- Une responsable d'opération archéologue du bâti : **Camille Collomb**
- Un archéologue ingénieur du bâti et tuteur qui interviendra en tant que de besoin : **Émilien Boutcourt**
- Un archéologue spécialisé en archéologie du bâti : **à définir**
- Un archéologue médiéviste/moderniste pour le bilan documentaire : **David Jouneau**
- Un topographe (interventions ponctuelles) : **Guilhem Turgis**
- Un géologue (interventions ponctuelles) : **Alexandre Polinski**

3.4.2. Étude documentaire

15 jours/homme seront consacrés à l'analyse de la documentation et des sources historiques (voir DOE « Tranche ferme, préparation et bilan documentaire », prix 4.4).

3.4.3. Phase terrain

Cette phase sera réalisée pendant **15 jours ouvrés** répartis sur la durée des travaux de restauration, avec une équipe de **2 personnes, à raison de 1,5 jour ouvré par intervention**.

En sus sont prévus (déplètement selon besoins) :

- **5 journée/homme** pour la topographie.
 - **5 journées/homme** pour les analyses géologiques et lithologiques.
 - **5 journées/homme** pour le pilotage scientifique général (ingénieur).
- Le total des moyens humains atteint **45 journées/homme** (voir DOE « Tranche ferme, fouille et post-fouille », § 3).

3.5. Tranche conditionnelle

Des moyens humains complémentaires sont provisionnés dans une tranche conditionnelle. Ils sont destinés à répondre à un cas de figure principal, faire face à des vestiges supérieurs à ceux attendus, en particulier aux points n° 5 (fontis suite à un sondage archéologique en 2016) et 9 (reprise en sous-œuvre de la courtine ouest). Il n'est en effet pas exclu que des caves ou d'autres excavations soient découvertes à l'occasion des travaux de sécurisation.

Les moyens prévus ici en tranche conditionnelle permettront de mobiliser l'équivalent d'une équipe de deux personnes durant dix journées, soit **20 journées/homme** (voir DOE « Tranche conditionnelle, fouille et post-fouille », § 3).

Pour le traitement de ces découvertes inattendues, l'équipe intégrera des compétences en archéologie sédimentaire. Au cas où des compétences d'intervention en milieu périlleux seraient nécessaires, et comme Archeodunum ne dispose pas en interne de spécialistes de ce domaine, des prestataires extérieurs seront sollicités (le GRIMP 21 pour le diagnostic ; ou Hadès ou Aikemine pour le diagnostic et l'éventuelle fouille).

Les moyens mécaniques et les moyens de sécurisation éventuellement mobilisés seront ceux de l'entreprise en charge des travaux de consolidation et de sécurisation.

3.6. Réunions de chantier et journal de chantier

Des réunions de chantier seront régulièrement fixées, faisant intervenir l'architecte du patrimoine, le SRA, l'entreprise mandatée pour les travaux de restauration et l'opérateur. Le responsable d'opération informera chaque semaine, par un compte-rendu écrit, le Conservateur régional de l'archéologie et le maître d'ouvrage du déroulement de l'opération et de l'avancée du chantier, en signalant systématiquement les travaux réalisés dans la semaine, les découvertes remarquables, les délais d'exécution des travaux et les éventuels problèmes pouvant impacter le calendrier de l'opération.

Le mobilier métallique sera radiographié (objets en fer), en cas de nécessité, avant étude. Il fera l'objet d'une étude détaillée permettant de déterminer les caractéristiques de l'objet et sa fonction. Un catalogue sera réalisé, inventoriant les caractéristiques de chaque objet (matériau, poids, dimensions, typologies existantes) permettant à la fois de fournir une fourchette chronologique et d'insérer les objets dans les chrono-typologies régionales.

Dans le cas de découverte de monnaies, celles-ci seront nettoyées (si nécessaire), puis étudiées par un numismate compétent. L'étude comportera un catalogue accompagné de photographies (suivant l'état de conservation) et d'un texte

Les restes de faune seront également lavés et feront l'objet d'une étude pour chaque structure : inventaire, dimensions, poids, détermination de chaque os et de l'espèce à laquelle il appartient. Suivant l'état de conservation des restes osseux animaux, leur étude pourra aboutir à une synthèse sur l'alimentation par période ; une confrontation avec les données acquises lors des fouilles situées à proximité sera réalisée afin d'insérer ces données dans un contexte élargi.

Si des restes humains ont été découverts dans les tombes, ils feront l'objet d'un nettoyage et d'une étude en laboratoire. Cette étude aura pour objet la détermination de chacun des ossements dans une fiche de conservation. Pour chaque tombe, l'étude devra, suivant la présence d'ossements et leur conservation, déterminer le nombre d'individus, leur sexe et leur âge, voire les paléopathologies observables. L'étude reprendra par ailleurs ces éléments et les confrontera aux données de terrain (disposition des corps/des ossements) pour réaliser une analyse d'ensemble de la zone funéraire.

➤ Réalisation des analyses par les laboratoires

Les analyses seront réalisées en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie. Elles pourront concerner des datations par le radiocarbone pour certaines structures mal datées ou non datées, des analyses paléo-environnementales destinées à restituer le paysage (sols, végétation) ou d'autres types. Ces analyses doivent éclairer les données archéologiques et les compléter.

➤ Phasage des structures et rédaction des parties descriptives

Cette phase correspond à la compréhension générale des structures, de leur organisation générale et de la chronologie de l'occupation (phasage). Elle s'appuiera sur l'examen des données archéologiques (groupes cohérents de structures, recoupements, relations stratigraphiques) et leur confrontation avec les données livrées par les études et les analyses.

➤ Elaboration du plan-masse complet de la zone étudiée et des plans synthétiques de phasage permettant la compréhension des informations consignées dans le rapport

La réalisation du plan général des vestiges et des plans par période chronologique est associée à la phase précédente (phasage des structures). Ces plans permettent de restituer l'organisation du site (parcellaire, limites, fossés d'enceinte, habitations, structures agricoles et de stockage) et l'évolution de l'occupation durant les phases successives.

➤ Mise en contexte de la fouille et mise en perspective des résultats

L'ensemble des résultats acquis durant la fouille sont confrontés aux données acquises lors du bilan documentaire et des opérations archéologiques réalisées à proximité (découvertes anciennes et fouilles récentes). La mise en parallèle de toutes ces données doit permettre d'intégrer les vestiges fouillés dans une réflexion sur l'occupation. La bibliographie régionale et thématique ayant trait aux découvertes sera également consultée. Ces données sont ensuite comparées à l'échelle régionale, afin de mettre en avant les spécificités du site et son insertion dans les connaissances des périodes représentées à une échelle plus large.

4. La post-fouille (phase de traitement des données)

Lorsque l'intervention de terrain est achevée, l'opérateur débute la phase d'exploitation des données acquises afin de respecter les prescriptions et de produire le rapport final d'archéologie d'opération. L'exploitation est réalisée par l'opérateur dans ses locaux. Dans le cadre de l'exploitation générale des données acquises, l'opérateur étudie le mobilier exhumé lors des travaux, en dresse l'inventaire et en assure temporairement la conservation et la garde. Pour cette mission, l'opérateur ne pourra disposer d'un délai supérieur à deux années comptées à partir de la date figurant sur l'attestation de libération des terrains délivrée par le préfet de région.

De façon générale, on s'attachera, dans la continuité de la phase terrain, à développer des collaborations avec l'ensemble des instituts de recherche travaillant sur les périodes et les problématiques scientifiques rencontrées sur le site.

Dès la fin de la phase terrain, une feuille de route sera établie par le responsable d'opération, qui assurera la coordination de l'ensemble des études et analyses et de la rédaction du rapport. Elle sera définie en concertation avec le Service Régional, sur la base des attendus de la prescription et des résultats de l'opération. Elle fera apparaître l'ensemble des intervenants et leur rôle (adjoints, spécialistes, topographe, etc.).

Cette feuille de route sera fournie au maître d'ouvrage. Elle comportera un planning prévisionnel des études et de l'avancée du rapport. Par ailleurs, le responsable d'opération adressera, chaque début de mois, un bilan d'avancée de la post-fouille.

Le processus habituel de mise au net et d'exploitation de la documentation, d'étude du mobilier archéologique, puis de synthèse, sera mis en œuvre en adaptant notre méthodologie à la spécificité du site. Le processus en est exposé dans les paragraphes suivants.

4.1. Consolidation et analyse des données

➤ Mise au net de l'enregistrement numérique de terrain sur informatique (fiches, listings)

Production des inventaires des structures, des couches archéologiques, de la documentation écrite et graphique, des photographies, etc.)

Les informations recueillies lors de la fouille sont inventoriées dans des bases de données et font l'objet de listings édités dans la section 3 du rapport (structures, unités stratigraphiques, mobilier par type, sondages, ensembles, etc.) Ces inventaires seront conformes aux recommandations du Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne-Franche-Comté.

➤ Mise au net des plans, des coupes et de l'ensemble des relevés.

Lavage, étude, dessin et conditionnement du mobilier conformément aux mesures de conservation préventive.

De façon générale, l'étude du mobilier comportera un inventaire détaillé, des dessins et photographies et un texte descriptif et analytique qui situe chaque objet ou type d'objet dans son contexte (structure, site et environnement immédiat), et qui livre des éléments d'ordre chronologique (datation des vestiges) et fonctionnelle (fonction de l'objet, de la structure dont il provient).

Le mobilier céramique sera étudié par des céramologues spécialistes des périodes concernées. L'étude comprendra une étude des différents types de céramique en s'appuyant sur la détermination des pâtes, des techniques de fabrication et des traitements de surface et décors. La céramique issue de chaque unité stratigraphique et chaque structure fera l'objet d'un comptage détaillé qui recense le nombre de fragments, le nombre de formes (bords, fonds, anses) par type de céramique. Les vases les plus significatifs seront, après remontage si nécessaire, dessinés.

4.2. Élaboration du rapport final d'archéologie préventive et remise des données

Le rapport comporte les trois sections spécifiées dans les arrêtés nommés ci-dessus, et est organisé comme suit :

- Volume 1 : texte
 - Documents administratifs (prescription, cahier des charges, arrêtés, mémoire technique) ;
 - présentation de l'aménagement ;
 - présentation du contexte géographique et archéologique ;
 - rappel des données du diagnostic ;
 - présentation des vestiges par période d'occupation (du plus ancien au plus récent) ;
 - études du mobilier et études spécialisées (anthropologie, faune, restes végétaux, etc.) ;
 - synthèse générale qui reprend l'ensemble des données et les confronte aux connaissances antérieures sur le site et son environnement ;
 - bibliographie.
- Volume 2 : illustrations
 - plans généraux des vestiges, plans de détail, coupes, restitutions ;
 - dessins du mobilier.
- Volume 3 : annexes
 - inventaire des structures et couches archéologiques ;
 - inventaire de la documentation graphique et écrite (fiches, dessins) ;
 - inventaire des photographies ;
 - inventaire des différents types de mobilier ;
 - résultats des analyses ;
 - articles de presse ou de publications scientifiques relatifs aux fouilles.

Le Rapport Final d'Opération sera remis en sept exemplaires et un exemplaire reproductible informatique au format Adobe Acrobat (format pdf) ainsi que les sources informatiques au Service Régional de l'Archéologie. Par ailleurs, l'opérateur fournira au maître d'ouvrage l'ensemble des plans et levés topographiques au format DXF ou DWG.

- Notice d'opération scientifique

Le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée au format numérique (tif), et destinée à une parution en ligne sur le site de la revue AdFI, Archéologie de la France, Informations.
- Conditionnement et archivage

L'ensemble du mobilier fera l'objet d'un processus de conservation, de conditionnement et d'inventaire conforme aux préconisations du Service Régional de l'Archéologie (Protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique annexé au cahier des charges). Il sera ensuite restitué, dans les délais indiqués et suivant le protocole établi.

La documentation écrite et numérique fera l'objet d'un même inventaire et conditionnement suivant les normes établies. Elle sera également remise au Service Régional de l'Archéologie en même temps que le mobilier.

4.3. Moyens pour analyses et stabilisation

Les choix des études à réaliser seront déterminés en accord avec le SRA, en fonction de la qualité des échantillons et de la pertinence des problématiques scientifiques. Les moyens engagés répondront en priorité aux analyses de mortier, à des datations archéométriques et à des datations dendrochronologiques.

Un montant de **3750 € HT** est provisionné en vue de ces analyses (voir DQE « Tranche ferme, fouille et post-fouille », prix 3.5).

La fouille est susceptible de livrer des objets fragiles nécessitant consolidation ou stabilisation.

Un montant de **1000 € HT** est provisionné en vue de ces travaux (voir DQE « Tranche ferme, fouille et post-fouille », prix 4.9).

4.4. Moyens humains

La poste-fouille sera en tranche ferme sera réalisée sur une durée maximale de **18 mois**, avec une équipe calibrée en fonction des besoins. Le volume dédié à cette phase sera équivalent à **39 jours/homme** (voir DQE « Tranche ferme, fouille et post-fouille », § 4).

L'équipe scientifique sera analogue à celle de la phase terrain (voir ci-dessus § 3.4).

En fonction des nécessités, elle pourra être complétée par les compétences de :

- Une spécialiste de la céramique médiévale et moderne : **Magali Gary**
- Une spécialiste de l'instrumentum : **Agata Poirot**

Le cas échéant, l'étude des enduits sera assurée par la responsable d'opération.

Dans le détail, la répartition de l'enveloppe budgétaire pourrait être faite de la manière suivante (quantités indicatives sujettes à modification) :

Etape	Poste	Nb de jours
Coordination/rédaction	Responsable d'opération	12
Post-fouille technique	Consolidation des données	8
	DAO	5
Études spécialisées	Étude des mortiers et des enduits	3
	Étude des matériaux (géologie, lithologie)	3
	Autres études	4
Archivage / conditionnement	Technicien gestionnaire de collections	2
TOTAL		39

Répartition prévisionnelle des jours de post-fouille (tranche ferme)

A ces moyens s'ajoutent (voir DQE « Tranche ferme, fouille et post-fouille », prix 4.11 et 4.6) :

Partie C – Sécurité, hygiène et protection de l’environnement

6. Signalisation et sécurité sur le chantier

Durant la fouille, l'entreprise sera chargée de la sécurité de son équipe et de l'application de la réglementation en matière d'hygiène. Elle prendra toutes les dispositions pour assurer la sécurité des employés et des riverains (signalisation, EPI, postures de travail). En cours de travaux, l'entreprise assurera la surveillance et l'entretien des dispositifs de sécurité mis en place. Préalablement au chantier, un PPSPS sera réalisé et fera l'objet d'une validation par le coordinateur SPS.

L'entreprise signalera au centre de secours le plus proche la tenue du chantier et conviendra d'un lieu de rencontre. Les coordonnées du centre de secours le plus proche et de tous les services pouvant se révéler nécessaires (urgences, centre antipoison, gendarmerie, etc.) seront affichées dans les locaux de la base de vie et accessibles à tous les employés. Les procédures à suivre en cas d'accident seront affichées suivant les mêmes modalités. Un registre des accidents et de prévention sera accessible pour tous les salariés.

Préalablement au chantier, un PPSPS sera réalisé et fera l'objet d'une validation par le coordinateur SPS.

L'entreprise signalera au centre de secours le plus proche la tenue du chantier et conviendra d'un lieu de rencontre. Les coordonnées du centre de secours le plus proche et de tous les services pouvant se révéler nécessaires (urgences, centre antipoison, gendarmerie, etc.) seront affichées dans les locaux de la base de vie et accessibles à tous les employés. Les procédures à suivre en cas d'accident seront affichées suivant les mêmes modalités. Un registre des accidents et de prévention sera accessible pour tous les salariés.

Conformément à l'article R4224-15 du Code du Travail, au moins un employé disposant de la formation de Sauveteur Secouriste au Travail (SST) sera présent lors de l'opération.

7. Prévention des risques professionnels

Le Décret du 8 janvier 1965 est connu et appliqué.

Toute personne non autorisée est interdite sur le chantier.

Le personnel est équipé en équipements de protection individuels/EPI (chaussures de sécurité, vêtements de travail, casque et gilet rétro-réfléchissant).

Lors du décapage et de la fouille mécanisée, seuls les archéologues habilités à diriger la pelle mécanique peuvent être présents dans le rayon du bras de cette dernière, et uniquement s'ils sont munis de leurs EPI. Ils doivent adopter une position visible par le conducteur d'engin et établir des codes visuels simples avec le conducteur d'engin pour l'exécution des travaux.

- Un forfait pour le traitement photogrammétrique : **1500 € HT**
- Un forfait pour l'édition du rapport : **500 € HT**

4.5. Tranche conditionnelle

Des moyens humains sont provisionnés en phase post-fouille pour l'analyse d'éventuelles données complémentaires recueillies en cas d'activation de la tranche conditionnelle en phase terrain. Cette provision de moyens s'élève à **15 journées/homme**, répartis comme suit (Voir DQE « Tranche conditionnelle, fouille et post-fouille », § 4) :

Etape	Poste	Nb de jours
Coordination/rédaction Post-fouille technique	Responsable d'opération	5
	Consolidation des données DAO	3
Études spécialisées	Étude des mortiers et des enduits	
	Étude des matériaux (géologie, lithologie) Autres études (céramique, instrumentum, etc. selon besoins)	7
Archivage / conditionnement	Technicien gestionnaire de collections	
TOTAL		10

Répartition prévisionnelle des jours de post-fouille (tranche conditionnelle)

5. Livrables

Les comptes rendus d'intervention sur le terrain seront argumentés et illustrés et permettront ainsi d'alimenter les réflexions de l'architecte autour des choix de la restauration.

A la fin de la post-fouille, le rapport final d'opération sera remis au service régional de l'archéologie en 6 exemplaires dans un délai de 18 mois. L'opérateur transmettra la preuve de dépôt de ce document au Maître d'ouvrage.

La fouille des structures profondes ne dépassera pas 1,30 m de profondeur pour une largeur égale ou inférieure aux deux tiers de la profondeur ou, dans le cas contraire, il sera nécessaire d'effectuer des pilleurs ou de blinder les parois afin d'optimiser les conditions de sécurité. Les fouilles profondes (sondages) seront signalées par un cordon de filet orange fixé sur des piquets.

8. Hygiène, gestion des nuisances et protection de l'environnement

En matière de protection de l'environnement, l'entreprise sera responsable de toute pollution liée à l'occupation du site et à la réalisation des travaux inclus dans le marché. Elle veillera notamment aux risques de pollution liés à son activité et à celle de ses sous-traitants. L'entretien des engins de chantier, notamment, ne sera réalisé que sur la plate-forme prévue à cet effet.

Les déchets produits par le chantier archéologique seront exclusivement les déblais de fouilles (terre et démolition fine) stockés sur les terrains mis à disposition par l'aménageur.

L'entreprise prendra toute disposition pour éviter tout dépôt de déchets sur le chantier. Les déchets ménagers ou liés aux travaux de fouilles (planches, bâches, filets de protection, ruban de signalisation, etc.) seront récupérés et emmenés pour être traités (déchets ménagers ou recyclage en déchetterie).

Les nuisances sonores induites par l'usage d'engins de terrassement lors du décapage et de la fouille seront effectives du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 19h. Les locaux destinés aux personnels et les installations annexes de chantiers seront maintenus par l'entreprise en parfait état de propreté.

Partie D - Communication et valorisation

De façon générale, la communication et la valorisation de la fouille seront élaborées le cas échéant, après une validation par la maîtrise d'ouvrage en lien étroit avec le Service régional de l'Archéologie et l'opérateur. Plusieurs actions pourront être envisagées pour permettre au public d'être informé des découvertes, que ce soit pendant la phase d'acquisition des données ou pendant la phase de traitement des données.

Pendant la phase d'acquisition

- Organisation et mise en œuvre de deux journées d'accueil des scolaires et du public à l'occasion des Journées Nationales de l'Archéologie (JNA, juin 2019) ;
- Organisation et mise en œuvre de deux journées d'accueil des scolaires et du public à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (JEP, septembre 2019) ;
- Réalisation d'une plaquette à la destination des habitants des bâtiments résumant les vestiges mis au jour et l'intérêt du site pour la recherche archéologique.

Pendant la phase de traitement

- Organisation d'une conférence pour permettre au public de découvrir l'ensemble des observations réalisées ;
- Intégrer la mémoire du site archéologique dans le projet d'aménagement, sous forme de panneaux permanents et/ou de marquages au sol de l'emplacement de vestiges remarquables (hors devis).

Les moyens envisagés pour ces actions sont détaillés dans la partie « Valorisation » du devis quantitatif estimatif (voir DQE « Valorisation »).

2



Textes et figures

› *Textes*



1 - INTRODUCTION

La mairie de Montbard a engagé en 2019 un important programme de restauration du Parc Buffon, imposant jardin situé sur un promontoire rocheux dominant la ville. Ce site arbore les stigmates de son occupation en continu depuis le Moyen Âge, du moins d'après les données connues, à travers un mur d'enceinte et de hautes tours qui en ponctuent encore aujourd'hui les angles. Au XVIII^e siècle, George Henri Leclerc de Buffon transforme ce château médiéval en y installant son domaine et ses nombreux jardins botaniques. Par la suite, désormais devenu « Parc Buffon », le site est acquis par la municipalité qui l'aménage en jardin public à partir de 1888.

L'ambitieux projet de réhabilitation amorcé en 2019 par la municipalité vise, d'une part, l'entretien et la sécurisation des vestiges afin d'assurer leur pérennisation dans le temps et, d'autre part, leur accessibilité au public. S'agissant d'un patrimoine architectural important et reconnu depuis le XIX^e siècle, date du classement de la tour de l'Aubespain au titre des Monuments Historiques, le Service Régional de l'Archéologie¹ a prescrit une étude archéologique et documentaire en accompagnement de ces travaux.

Le premier chantier de restauration et, de fait, notre première intervention archéologique, a concerné le mur d'enceinte OUEST. Le projet initial prévoyait également la restauration de trois zones situées sur le tronçon EST de l'enceinte mais, pour des raisons budgétaires, ce projet a été décalé dans le temps. Ainsi, parmi les neuf zones bien délimitées de l'enceinte qui présentaient des fragilités importantes et qui ont fait l'objet d'une consolidation, sept ont été impactées par le suivi archéologique (**fig. 1**). Avant de présenter les résultats de l'étude documentaire puis de l'étude archéologique, nous proposons un aperçu de l'architecture du site et des attentes scientifiques de l'opération.

1.1. L'objet de l'étude : le mur d'enceinte qui entoure le Parc Buffon

La description architecturale qui suit est une présentation des vestiges conservés en élévation, en particulier de leurs volumes, afin de servir le propos de l'étude archéologique. Elle permet de localiser précisément les zones définies par le SRA qui ont été l'objet de nos investigations.

1.1.1. Description architecturale

Ainsi, le Parc Buffon est installé sur un promontoire rocheux dominant la ville de Montbard, entouré par de hauts murs. L'ensemble de la terrasse haute forme un triangle très allongé, dont la pointe la plus aigüe se situe au NORD (**fig. 2**). Cette pointe est marquée par la tour de l'Aubespain, qui présente un plan quadrangulaire de 10,80 par 12,90 m de côté. Son mur NORD-OUEST présente des pans coupés. De part et d'autre de cette tour, le mur d'enceinte se déploie d'une part vers le SUD-EST, et d'autre part

1. Direction Régionale des Affaires Culturelles, région Bourgogne - Franche-Comté.

vers le SUD-OUEST. Ces deux tronçons sont ainsi caractérisés de mur d'enceinte EST et de mur d'enceinte OUEST. Le mur EST se développe sur 178,40 m linéaires entre la tour de l'Aubespain et l'église Saint-Urse au SUD, tandis que le mur OUEST s'étend sur 357,30 m linéaires entre cette même tour et l'extrémité SUD du mur, au niveau de l'allée Clémenceau. Une promenade, elle-même retenue par des murs de terrasse, permet de faire le tour de cet ensemble architectural. Dans notre étude, nous la désignerons sous l'appellation de « terrasse inférieure » par opposition à la terrasse haute.

Le mur d'enceinte EST se caractérise par une deuxième tour conservée en élévation, séparée de la tour de l'Aubespain par une courtine rectiligne de 37,50 m de long. Il s'agit de la tour Saint-Louis, qui présente un plan quadrangulaire de 10,60 par 9,40 m de côté, à pans coupés sur son mur NORD-EST. Au SUD, le mur d'enceinte se poursuit suivant un tracé rectiligne sur presque 30 m de long, avant de former un retrait par l'intermédiaire de trois ressauts verticaux, sur environ 7 m de long. Le tracé se poursuit vers le SUD-EST de manière rectiligne sur 44,80 m, avant de former un nouveau ressaut vertical en avant, de 1,50 m. Les 18,50 m suivants sont marqués par la présence d'un escalier à trois volées doubles. Les 13,90 m qui séparent cet escalier de l'église Saint-Urse sont marqués à mi-distance par un ressaut en avancée d'un peu moins de 2 m.

Le tracé du mur d'enceinte OUEST est marqué par de nombreuses brisures, qui sont les angles saillant ou rentrants formés par les murs. Entre la tour de l'Aubespain et le cabinet d'étude de Buffon, on compte vingt-deux pans de mur, pour un total d'environ 219,90 m linéaire. Le cabinet d'étude est un petit bâtiment de plan quadrangulaire de 5,15 par 8,70 m de côté, situé à cheval sur le mur d'enceinte. Au sud, ce dernier suit un tracé rectiligne sur 36,20 m, avant de former des brisures et ressauts verticaux sur 29,70 m linéaires jusqu'à la poterne. Le dernier pan de mur présente un tracé rectiligne vers le sud, sur 56,50 m.

En élévation, cet ensemble architectural épouse le substrat rocheux sur lequel il est posé. La roche ne constitue pas un plateau, mais présente des irrégularités de niveaux et des pendages qui ont conduit les constructeurs à s'adapter. Ainsi, si l'on considère le côté OUEST du mur d'enceinte, on remarque qu'au NORD il apparaît comme posé sur la terrasse inférieure (246,55 m NGF) tandis que, plus au SUD, le rocher se détache de celle-ci en s'élevant jusqu'à 254,39 m NGF. Les maçonneries sont posées sur le rocher et en épousent la surface (**ill. 1**).

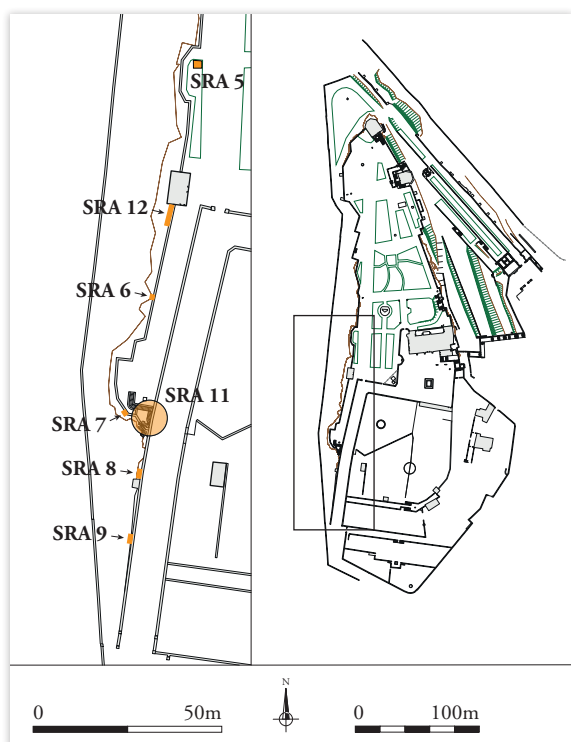


ill. 1 : *Mur ouest de l'enceinte du parc : les maçonneries épousent le pendage de la roche naturelle.*

Notre étude archéologique a concerné sept zones du mur d'enceinte OUEST. Elles ont été numérotées par le SRA dans le cadre de la prescription, c'est donc par ces numéros que nous les désignerons tout au long de ce rapport. Voici la localisation de chacune de ces zones qui, sauf mention contraire, ont été étudiées sur leur parement OUEST (**fig. 1 et 3 ; ill. 2**) :

- » **SRA 5** : cette zone correspond à un sondage effectué sur la terrasse haute, à 18,50 m au NORD du cabinet d'étude de Buffon et près du mur d'enceinte. À cet endroit, ce dernier présente une avancée vers l'OUEST au moyen de ressauts verticaux et est fragilisé par la présence d'une brèche dans le rocher ;
- » **SRA 6** : cette zone se situe entre la poterne et le cabinet d'étude et concerne des maçonneries situées en partie basse de la courtine, immédiatement au-dessus du rocher ;
- » **SRA 7** : cette zone se trouve au NORD-OUEST de la poterne et concerne les maçonneries situées immédiatement au-dessus du rocher ;
- » **SRA 8** : cette zone se situe au SUD de la poterne, entre cette dernière et le contrefort accolé au mur, immédiatement sur le rocher ;
- » **SRA 9** : cette zone se situe en pied de mur, au SUD de la poterne et du contrefort accolé au mur ;
- » **SRA 11** : cette zone correspond aux maçonneries de la poterne, qui ont été étudiées dans leur ensemble et notamment depuis l'intérieur de cet espace de circulation ;
- » **SRA 12** : cette zone se trouve contre le cabinet d'étude de Buffon, au SUD de celui-ci.

Pour chacune de ces zones, nous avons tenté de répondre à des problématiques scientifiques bien définies.



ill. 2 : Localisation des zones concernées par l'étude archéologique, SRA 5 à 9, SRA 11, SRA 12 – éch. de l'encart : 1/2000.

1.1.2. Objectifs scientifiques de l'opération

Le premier volet de ce rapport correspond à l'**étude documentaire**, qui permet de présenter un bilan historique de l'ensemble du site d'après les sources et l'historiographie existantes. Cette étude constitue une base pour tous nos prochains travaux et s'accompagne d'un Système d'Information Géographique (SIG), qui sera continuellement alimenté par nos découvertes.

En ce qui concerne le **mur d'enceinte occidental**, objet de notre étude, l'intervention a consisté pour chaque zone à identifier les différentes maçonneries et à les caractériser, afin d'en établir la chronologie relative. De ces observations découlent leur attribution à l'une des trois principales phases d'occupation du site : médiévale, moderne (XVIII^e s.) ou contemporaine (XIX^e s.). L'objectif réside également dans l'interprétation de la fonction du bâti étudié, par le biais de son évolution architecturale dans le temps.

Pour le **mur d'enceinte oriental**, les problématiques de recherche évoquées ci-dessus s'étendent à la localisation de l'accroche de l'enceinte urbaine. Dans la mesure où cette opération a été décalée dans le temps, ces aspects feront l'objet d'une prochaine intervention de terrain, qui s'accompagnera d'un rapport d'étude dont la forme sera identique à celui-ci.

1.2. Méthodologie d'intervention

1.2.1. Réalisation de l'étude documentaire

L'étude documentaire réalisée dans le cadre de ce rapport est avant tout un état des lieux de la documentation existante. Il s'agit d'un travail de récolement de la documentation historiographique, de nature historique aussi bien qu'archéologique, ainsi que des sources connues. À partir de cette compilation, l'objectif est de dresser un bilan historique du château de Montbard, en tendant à l'exhaustivité en ce qui concerne les données archéologiques des murs d'enceinte.

Pour ce faire, un SIG² a été réalisé de manière à localiser l'ensemble des recherches archéologiques effectuées sur le site, tant en sous-sol (sondages, tranchées) qu'en élévation. Ce plan précis et géoréférencé est un outil indispensable à notre connaissance de l'historiographie et constitue, en outre, un socle essentiel pour les recherches historiques et archéologiques qui touchent le château de Montbard³. De plus, les références des sources historiques et historiographiques ont été sauvegardées dans une base de données bibliographique collaborative consacrée au site de Montbard, à l'aide de l'outil Zotero. De même que le SIG, cette ressource sera alimentée et exploitée dans le cadre des études futures.

1.2.2. Acquisition des données de terrain

Afin de répondre aux problématiques posées, une méthodologie rigoureuse d'acquisition des données a été mise en place. Avant d'en présenter les détails, il convient de préciser que le planning des interventions archéologiques a été élaboré en fonction de celui des travaux de restauration au fur et à mesure de leur avancée, afin d'organiser l'accès des archéologues aux échafaudages. Cela s'est fait en concertation avec la maîtrise d'œuvre et avec les artisans de l'entreprise en charge du chantier (HMR). Afin de pouvoir effectuer des comparaisons entre les maçonneries des différentes zones étudiées, nous

2. Logiciel utilisé : QGIS.

3. Voir 2.1.2. *Les recherches archéologiques.*

avons groupé les interventions. De fait, les zones SRA 8 et 9 ont été étudiées conjointement, suivie des zones SRA 6, 7 et 11, puis des zones SRA 5 et 12 (**fig. 1**).

L'étude archéologique s'est déroulée selon les méthodes de l'archéologie du bâti. L'ensemble des données a été enregistré sur tablette numérique, sous la forme de tableaux d'inventaires⁴ ou de carnets de fouille informatisés⁵. En outre, dans le but de rassembler une documentation homogène malgré le caractère ponctuel des vestiges étudiés, une fiche de renseignement a été créée pour chaque zone. Ces fiches contiennent : la localisation du sondage et ses dimensions ; la description des pathologies des vestiges ; la description des maçonneries ; le contexte archéologique général du sondage dans le mur d'enceinte.

Des numéros d'Unité Murale (UM) ont été attribués aux murs de l'enceinte et du cabinet d'étude (**fig. 2, Annexe 1.1**). Les Unités de Construction (UC), sous-ensembles qui subdivisent ces murs, ont été numérotées à partir de l'UM correspondante⁶ (**Annexe 1.2**). Leur identification et les relations stratigraphiques entre chacune ont permis d'établir la chronologie relative des ensembles bâtis auxquels ces UC se rattachent. Aussi, chacune a fait l'objet d'une description afin de caractériser les différentes phases d'évolution du mur d'enceinte (**Annexe 1.5**). Les Unités Stratigraphiques (US) issues du sondage (SRA 5, sondage 100⁷) ont été numérotées également, afin d'être intégrées à la stratigraphie générale du site (**Annexes 1.3 et 1.4**). Afin de les contextualiser, elles ont été numérotées à partir du sondage correspondant⁸.

Toujours au sujet de ce sondage, il nous faut préciser les conditions particulières dans lesquelles la surveillance a été menée. En 2016, l'un des sondages réalisés par Anne Allimant-Verdillon se trouvait à cet emplacement mais, lors du creusement, les terres se sont effondrées créant un fontis et conduisant l'équipe d'archéologues à stopper les investigations⁹. Les travaux de 2019 avaient pour objectif la consolidation de cette zone, devenue dangereuse. Le terrassement, réalisé en notre présence par l'entreprise HMR, titulaire du Lot n° 1, a mis au jour une fine plaque métallique qui obturait le trou depuis 2016. Une partie du dégagement des terres a pu se faire en sécurité et nous a permis de produire la documentation de fouille. En revanche, il s'est avéré que pour consolider de manière efficace cette zone en créant une nouvelle maçonnerie, les maçons avaient besoin de descendre plus bas que la cote de fond initialement prévue afin d'atteindre la roche. De fait, les archéologues ont assisté à ce creusement depuis la berme afin de compléter l'enregistrement et de recueillir le mobilier éventuel.

Préalablement à notre intervention, des relevés lasergrammétriques et photogrammétriques ont été réalisés par Olivier Veissière (Patrimoine Numérique) sur l'ensemble du mur d'enceinte (**Annexe 6.1**). Ces relevés ont été effectués avant la pose des échafaudages et donc avant que la végétation n'ait été ôtée des parements. À partir de ces fonds, des relevés d'élévation à l'échelle (1/20 ou 1/50) ont été produits afin de rendre compte de la maçonnerie parfois masquée par le lierre, ainsi que de l'agencement des UC sur les parements et des liaisons entre elles (**Annexe 2.1**). Des relevés de coupes et un plan à l'échelle 1/20 ont également été produits lors de la fouille du sondage 100. Aussi, un lever topographique a été produit afin de localiser précisément ces derniers dans un système géoréférencé, rattaché au système national

4. Applications de bureautique utilisées : Page, Number.

5. Application utilisée : Keynote.

6. Le numéro d'UC est formé du numéro d'UM.*n*. Ainsi, l'UM 1 est constituée des UC 1.1, 1.2 *etc.*...

7. Cette numérotation a été créée lors de la phase terrain, dans l'optique où un autre sondage devait être réalisé du côté EST du mur d'enceinte lors de notre campagne d'étude. La désignation des US à partir du numéro de sondage, incrémenté en continu (n° 100, 101...) aurait ainsi permis de distinguer aisément les couches issues de l'un ou de l'autre des sondages. Ce second sondage n'a pas été réalisé, toutefois pour ce rapport nous conservons la numérotation adoptée sur le terrain.

8. C'est-à-dire de 100.1 à 100.*n*.

9. Allimant-Verdillon 2016, p. 9 : « Le sondage 2, situé dans un renforcement du mur d'enceinte n'a pas été exploité. Lors de son creusement, la pelle mécanique est tombée directement sur du vide, engendré par l'affouillement de cavités situées en dessus du mur. ».

en plan¹⁰ et en élévation¹¹. La documentation de terrain a en outre été augmentée de photographies numériques, numérotées et inventoriées (**Annexe 2.2**).

Des prélèvements de mortier ont été réalisés en fonction des Unités de Construction (UC) identifiées. Chacun a été numéroté, localisé et inventorié dans un tableau (**Annexe 3.1**). Le mobilier archéologique a été conditionné par type et par US.

Pour finir, il nous faut préciser que l'intervention du géologue avait été planifiée en même temps que l'étude des murs EST de l'enceinte, de manière à aborder l'ensemble des zones concernées (SRA 3 à 9, SRA 11 et 12). Le report de la restauration des murs orientaux a, de fait, entraîné le report de l'étude géologique, qui aura lieu lors d'une prochaine intervention des archéologues et du spécialiste sur le terrain. Les données relatives à la nature des roches seront donc présentées dans un prochain rapport et pourront faire l'objet d'un *addendum* à celui-ci.

1.2.3. Traitement en post-fouille

La réalisation d'inventaires numériques sur tablette dès la phase terrain permet d'aborder la post-fouille avec une documentation exploitable en l'état et présentable dans le rapport après consolidation. Après le terrain, un travail de consolidation des données et de relecture a été réalisé. Les inventaires correspondants sont présentés en annexe de ce rapport (**Annexes 1 à 4**). Les minutes de terrain et le plan topographiques ont été vectorisés et traités afin d'être présentés à une échelle adéquate¹².

Le mobilier céramique mis au jour dans le sondage 100 a fait l'objet d'un inventaire descriptif par un céramologue, Amaury Gilles (**Annexe 4.2**).

Les échantillons de mortiers ont fait l'objet d'une analyse macroscopique en laboratoire réalisée sous lumière blanche. Du fait de son caractère nécessairement subjectif, celle-ci a été effectuée en une seule session et par une même personne, afin que les observations soient les plus constantes possible. Ces dernières ont été réalisées sur prélèvements secs et sur cassures fraîches, à l'œil nu et à la loupe binoculaire (grossissement x 7,5 à x 53). Les informations prises en compte permettent dans un premier temps de caractériser les matériaux utilisés dans la mise en œuvre des unités construites et, dans un second temps, de comparer les échantillons afin d'établir de rapprochements. Ainsi, des types de mortier sont définis et rassemblent un ou plusieurs échantillons (**Annexe 3.1**).

10. Système de projection : Lambert CC zone 47.

11. Niveau Général Français (NGF).

12. Logiciel utilisé : Adobe Illustrator CC.



2 - ÉTUDE DOCUMENTAIRE GÉNÉRALE - CÉCILE RIVALS

Abréviations

ACMH : architecte en chef des monuments historiques

AD21 : archives départementales de la Côte d'Or

AMM : archives municipales de Montbard

AN : archives nationales

BnF : bibliothèque nationale de France

CeCaB : centre de castellologie de Bourgogne

2.1. Bilan historiographique

L'histoire du château de Montbard et du parc Buffon a fait l'objet de multiples études depuis le XVIII^e siècle. Il s'agira ici de dresser un aperçu des recherches historiques et archéologiques effectuées sur ce site, avec pour ces dernières un travail plus exhaustif.

2.1.1. Les recherches historiques

» *Montbard et la castellologie*

Jean Mesqui dans le cadre de ses recherches sur l'architecture militaire et l'art de l'ingénieur au Moyen Âge s'est intéressé aux fortifications castrales de Montbard qu'il replace dans des synthèses régionales et nationales¹³. Dans un article publié en 1987, il fournit par ailleurs un recensement de toutes les fortifications et ouvrages de génie civil qui emploient le bossage sur l'ensemble de territoire français, accompagné d'une analyse critique historique et architecturale¹⁴. Il s'appuie notamment sur l'exemple du château de Montbard pour illustrer l'usage du bossage épars en Bourgogne.

Par ailleurs, le Centre de Castellologie de Bourgogne (CeCaB) a entrepris le recensement de l'habitat médiéval fortifié en Bourgogne depuis une vingtaine d'années. Sa mission passe aussi par la diffusion des connaissances via des publications et des colloques et la sauvegarde du patrimoine archéologique par le biais d'études et d'actions de protection. Un inventaire, rassemblant 2600 châteaux bourguignons, est accessible en ligne¹⁵. Le laboratoire ARTeHIS UMR 5594 regroupe plusieurs castellologues qui s'attachent à l'étude des châteaux bourguignons¹⁶. Dans le cadre de leurs recherches, un logiciel de gestion de données a permis d'optimiser la collecte d'information et la recherche. Accessible aux

13. Mesqui 2001 ; Mesqui 1991.

14. Mesqui 1987.

15. <http://193.52.240.114/gorria/QooQ4D/chateaux.html?tous>

16. Mouillebouche 2007.

chercheurs comme au grand public, il propose une grande variété d'outils qui évoluent en fonction du renouvellement de la documentation de base et des questionnements. Les données sont intégrées dans un système d'information géographique.

De son côté, Hervé Mouillebouche a orienté ses recherches notamment sur les peuplements castraux de la Bourgogne du nord, soit le département de la Côte-d'Or¹⁷. Pour la soixantaine de sites identifiés, dont Montbard, l'auteur évoque la chronologie d'installation, la typologie des bourgs, leur équipement urbain et leur organisation en réseau.

» *Les travaux universitaires*

Des recherches universitaires ont porté sur l'agglomération et le château de Montbard. Emmanuel Laborier a consacré ses travaux à ce site castral. Outre la réalisation de nombreuses opérations archéologiques (*cf infra*), il a produit un mémoire de DEA et un mémoire de DESS. Son mémoire de DEA réalisé en 1996 a porté sur le duché de Bourgogne entre 1345 et 1477¹⁸. Les comptes de châtelainie ont constitué le point de départ de cette étude. Son mémoire de DESS, finalisé en 1998, concernait l'approvisionnement en pierre du château de Montbard¹⁹. Il a identifié les différents matériaux utilisés et a retrouvé la trace de plusieurs carrières dans les comptes de châtelainie. Par le biais de prospections, il a ensuite tenté de les identifier à proximité de Montbard, puisque des gisements situés à moins de 20 km correspondent aux faciès observés sur le château. Malgré tout, les carrières exploitées pour la construction du château n'ont pas été identifiées avec certitude, mais il est tout de même possible d'en déduire une exploitation locale. Dans la continuité de ce travail, il a mené une recherche avec Didier Lamotte sur les châteaux de Montbard et de Brancion et les carrières d'Asnières-les-Dijon, en collaboration avec des géologues²⁰. Emmanuel Laborier a enfin consacré sa thèse au château de Montbard, à partir de la fin des années 1990²¹.

Par la suite, en 1996, Cédric Recouvrot a réalisé un mémoire de maîtrise d'histoire sur le paysage urbain de Montbard au XIV^e siècle²². Il s'est intéressé aux composantes du paysage urbain, d'abord en plan, puis en élévation. Ainsi, le château est abordé principalement à partir des mentions de bâtiments relevées dans les comptes de châtelainies.

Enfin, en 2011, Estelle Jeangrand a soutenu une thèse de doctorat dans laquelle elle s'interroge sur le devenir des châteaux urbains en Bourgogne durant la période moderne, plus spécifiquement durant les événements des guerres de Religion, de la Ligue et de la Fronde²³. Cette problématique des relations villes-châteaux en période de conflits armés la conduit à appréhender le mouvement de dislocation du réseau castral bourguignon en analysant notamment les temporalités et les causes des disparitions de forteresses. Dans le cadre de cette recherche, elle s'est donc penchée sur le cas de Montbard. Elle relate ainsi la résistance des Montbardois lors du siège de 1590 où les ressources défensives du château furent décisives²⁴. Elle illustre également l'abandon progressif du château de Montbard par la monarchie dans les premières décennies du XVIII^e siècle²⁵.

17. Mouillebouche 1993.

18. Laborier 1996a.

19. Laborier 1998b.

20. Laborier, Lamotte 2005.

21. Cette thèse, engagée par Emmanuel Laborier sous la direction de Fabienne Joubert à l'université de Bourgogne et intitulée *Contribution à l'étude des forteresses médiévales en Bourgogne, le château ducal de Montbard*, n'a pas été terminée.

22. Recouvrot 1996.

23. Jeangrand 2011.

24. Jeangrand 2011, p. 159-160.

25. Jeangrand 2011, p. 265-266.

» *Le parc Buffon*

Le parc et les jardins de Buffon ont suscité de nombreuses études qui ne seront pas détaillées ici, à l'exception de l'étude historique et archéologique menée par Anne Allimant-Verdillon en 2016²⁶. Celle-ci s'est concentrée sur la période du XVIII^e siècle à nos jours. Dans le cadre de cette étude, l'auteure a mené 13 sondages archéologiques répartis sur les différentes terrasses (*cf infra*). Elle a par ailleurs fait appel à de très nombreuses sources écrites issues de différents fonds : les archives départementales de la Côte d'Or où elle a conduit le dépouillement de la grande majorité des fonds notariaux de 1707 à 1788, les archives municipales pour la période courant du XVIII^e siècle à nos jours, les archives du musée Buffon, les archives nationales, la bibliothèque nationale, les archives du muséum et la bibliothèque de l'Institut. Son étude se présente sous la forme de planches chronologiques et thématiques qui concernent les différentes espèces de plantes présentes dans les jardins, les aménagements hydrauliques du parc, ou encore les personnalités de Buffon et Daubenton.

2.1.2. Les recherches archéologiques

Plusieurs opérations archéologiques se sont déroulées sur le château de Montbard depuis 1990 et jusqu'en 2016 (**fig. 4**). Nous essaierons ici d'être exhaustifs.

La première opération archéologique qui a porté sur le château de Montbard s'est déroulée en 1990 sous la direction de Pierre Ickowicz et Frédéric Didier²⁷ et a concerné les terrasses orientales (**fig. 4.1**). L'objectif était de connaître et vérifier la présence de vestiges des aménagements de Buffon disparus sous les transformations du parc. Cette recherche découlait de l'impossibilité de faire correspondre la réalité visible et la description précise fournie par l'inventaire révolutionnaire de 1795²⁸, notamment sur le flanc oriental. Les fouilles visaient à rétablir la compréhension du site en s'appuyant sur le terrain et les textes. Deux zones ont été explorées : les terrasses à l'est et le parking situé sur une terrasse à l'ouest de l'hôtel Buffon. La seconde zone visait la mise au jour d'une fabrique ornementale baptisée « dôme » dans les sources écrites.

La salle souterraine de la tour de l'Aubespain, accessible par une trappe ménagée dans la chappe de ciment était presque entièrement comblée des déblais des travaux de réaménagement de la salle du musée autour de 1973 (**fig. 4.2**). En novembre 1992, les premiers dégagements du remplissage ont démarré et se sont poursuivis jusqu'en 1994. À cette occasion, Pierre Ickowicz a pu étudier le comblement et l'architecture de la salle²⁹. Le niveau de remblai le plus ancien correspond aux travaux de Buffon au cours du XVIII^e siècle. Des matériaux issus de la démolition du château y ont été mis au jour, tels qu'un chapiteau roman, une margelle de puits, ou des carreaux de pavage vernissés des XIV^e-XV^e siècles. L'étude de l'architecture a révélé une construction qui s'est adaptée à la présence du rocher qui est par endroit retaillé et dont les failles sont comblées de maçonnerie.

Le massif en saillie situé au sud de la tour Saint-Louis a été étudié à plusieurs reprises. En 1993, c'est la salle souterraine septentrionale qui a fait l'objet d'une fouille stratigraphique dans le cadre du stage de DESS d'archéoscience d'Henri Deck³⁰. La salle souterraine centrale a ensuite été fouillée en 1994 par Pierre Ickowicz³¹. L'objectif était de comprendre les éléments d'architecture et leur chronologie,

26. Allimant-Verdillon 2016.

27. Ickowicz et Didier 1990.

28. AD21, Q 1040/3, *Procès-verbal de reconnaissance des bâtiments, jardin et enclos de Leclerc - Buffon*, les 21, 22, 23 et 24 ventôse, et 3, 4, 6 et 10 germinal An III (soit du 11 au 14 mars et du 23 au 30 mars 1795).

29. Ickowicz 1994.

30. Cette opération ne semble pas avoir fait l'objet d'un rapport. Elle est mentionnée dans un rapport de Pierre Ickowicz (Ickowicz 1994, p. 6).

31. Ickowicz 1994.

de restituer le niveau d'origine de cet espace sous les remblais Buffon, et d'apporter des éléments de datation de cette partie de la forteresse. Quatre phases ont été identifiées : la première correspond à un massif maçonné au nord, la deuxième à la construction du mur ouest percé de deux meurtrières avec un couloir voûté en demi-berceau, la troisième à la construction du grand massif maçonné englobant les deux salles à la fin du XIII^e siècle, la quatrième enfin au remblaiement réalisé par Buffon.

En 1995, une étude a été menée sous la direction de Patrice Beck avec la collaboration de Pierre Ickowicz et Emmanuel Laborier³² (**fig. 4.3**). Elle a consisté en un dépouillement des comptes de châtelainie, une étude du bâti et une fouille. L'étude du bâti a suivi les travaux de restauration de la tour Saint-Louis, mais les résultats de cette étude n'ont pas fait l'objet d'un rapport. Les objectifs de la fouille programmée étaient de préciser l'état de conservation des vestiges sur la terrasse supérieure et de vérifier l'existence d'un fossé séparant la cour de la partie résidentielle. Un sondage a donc été implanté à proximité de la salle ogivale orientale observée en 1994, mais la présence de réseaux enterrés et la fragilité de la voûte ont obligé à décaler le sondage vers l'ouest. La stratigraphie mise au jour se compose d'un remblai de terre arable surmontant des niveaux de démolition reposant directement sur les maçonneries subsistantes et le terrain naturel. Le mur occidental du massif en saillie a été dégagé, ainsi qu'un escalier, des portes et un couloir. Au sud du sondage, un fossé a été dégagé. Il mesure un peu plus de 10 m de large, a été fouillé sur 3 m de profondeur sans atteindre le fond et est limité au sud par un mur de contrescarpe. Ce fossé était franchi par un système de pont dormant et de pont-levis dont trois éléments de piles arasées ont été mis au jour.

En 1995, des travaux réalisés par la ville ont conduit à l'ouverture de tranchées sans surveillance archéologique sur la terrasse haute contre la courtine orientale (**fig. 4.4**). Pierre Ickowicz et Emmanuel Laborier sont alors intervenus en urgence pour documenter la canonnière mise au jour. Celle-ci a ensuite été étudiée en 2002³³. La forme de la canonnière la rattache à la fin du XV^e siècle, ce qui est cohérent avec la mention de la construction de ce type de structures dans les comptes de châtelainie des années 1474-1475.

En 1996, un sondage a été réalisé contre la courtine occidentale du château (**fig. 4.5**). L'objectif était de tester une zone de la muraille percée par deux fenêtres murées, de reconnaître le potentiel du bâti et de préciser la stratigraphie du comblement³⁴. Cette campagne a été complétée en 2002 par un relevé pierre à pierre des élévations, et une couverture photographique du sondage non rebouché. La fouille n'a pas révélé de niveau de sol médiéval mais a mis au jour dans les niveaux de démolition de nombreux éléments lapidaires (portes, fenêtres, cheminées, blocs de grand appareil, bossage) et de terre cuite architecturale (carreaux de sols décorés, tuiles plates à crochet). L'étude du bâti a révélé la présence d'une salle partiellement observée, percée de fenêtres dans la courtine ouest, datable autour de 1300, assimilable au corps de logis.

De mars à juin 1996, la poursuite d'installation de câbles entre la tour Saint-Louis et la tour de l'Aubespain ainsi que le dégagement du parement occidental de la base de la tour de l'Aubespain pour l'installation d'une protection étanche ont conduit à la réalisation d'une fouille de sauvetage urgent sous la direction d'Emmanuel Laborier³⁵ (**fig. 4.6**). Cette étude a notamment révélé l'existence d'un grand bâtiment rectangulaire d'axe est/ouest sur le côté sud de la tour Saint-Louis et la présence d'une poterne médiévale au pied de la tour de l'Aubespain. Elle a également montré que le parapet du parc Buffon a été installé directement sur le mur du château. Enfin, elle a révélé la présence d'un épais niveau de remblai (sondé sur 5 m de profondeur sans que le fond ne soit atteint) interprété comme le comblement d'un espace non bâti contre la tour de l'Aubespain, correspondant à la basse-cour, appelée « preaul » dans les textes.

32. Beck 1995.

33. Laborier 2002.

34. Laborier 1996c.

35. Laborier 1996b.

En 1997, la reprise de l'étanchéité des salles voûtées souterraines au sud de la tour Saint-Louis a conduit à la réalisation de terrassements importants au-dessus des voûtes. Un sondage manuel transversal a été mené par Emmanuel Laborier (**fig. 4.7**), devant servir de repérage avant la réalisation d'une fouille programmée. Seul le rapport concernant ce sondage est connu³⁶, la fouille programmée qui a bien eu lieu en juillet 1997 n'a pas fait l'objet d'un rapport à notre connaissance (**fig. 4.8**). Aucun sol médiéval n'a été mis au jour dans ce sondage, mais un grand nombre de tessons de céramique datant de la seconde moitié du XIII^e siècle a été découvert. Ce sondage a par ailleurs montré que la voûte est surmontée d'un système d'étanchéité constitué de dalles calcaires recouvertes de terre argileuse. Ces observations confirment que cet espace était dès l'origine un espace ouvert de type jardin ou cour.

En 1998, Philippe Gerbet a mené des relevés pierre-à-pierre à l'intérieur de la grande salle souterraine. Cette opération ne semble pas avoir fait l'objet d'un rapport.

La même année, une surveillance archéologique a été réalisée par Emmanuel Laborier à l'occasion de la réalisation d'une tranchée de câblage pour l'éclairage du parc au centre de la terrasse supérieure³⁷ (**fig. 4.9**). Malgré l'étroitesse de la fenêtre d'opération, elle a permis la mise au jour du fossé observé en 1995 et la présence possible de caves situées sous la cour centrale.

Durant l'hiver 1999 la restauration des salles souterraines et d'une portion de la courtine orientale a conduit à la dévégétalisation des murailles et la mise en place d'échafaudages ce qui a permis des observations archéologiques des maçonneries extérieures des salles souterraines³⁸. Les traces des arcades que l'on voit sur les gravures du XVII^e siècle ont ainsi été repérées.

En 2001, une étude du bâti menée par Emmanuel Laborier a porté sur une portion de la courtine orientale au sud de la tour Saint-Louis, en préalable à des travaux de restauration³⁹ (**fig. 4.10**). Cette étude a révélé la présence d'un bâtiment ouvert par des archères datables des années 1230, englobé au XIV^e siècle dans la grande salle souterraine et la tour Saint-Louis.

La même année, Emmanuel Laborier a réalisé une surveillance archéologique à l'occasion de la restauration du mur de soutènement séparant la quatrième et la cinquième terrasse sur le flanc EST⁴⁰ (**fig. 4.11**). Sur 60 m de long, le mur a été entièrement démonté, ce qui a permis la mise au jour de 35 éléments lapidaires réemployés, dont certains proviennent vraisemblablement de la chapelle Saint-Louis (éléments de remplage et chapiteau engagé à crochets). Ces travaux ont entraîné d'importants terrassements qui ont révélé un niveau de remblai de 3 m d'épaisseur mis en place après le mur de terrassement et contenant des éléments issus de la démolition du château (tuiles à crochet, éléments lapidaire et carreaux de pavement glaçurés notamment).

En 2002, il a été procédé au rebouchage des sondages ouverts en 1995 à l'est et en 1996 à l'ouest par mesure conservatoire⁴¹ (**fig. 4.4 et 4.5**). Il était prévu de consolider ces espaces et de les mettre en valeur afin de les rendre accessibles au public. Ce projet n'ayant finalement pas vu le jour, il a été décidé de les reboucher après une étude complémentaire afin de préserver les vestiges. Cette opération a consisté en une couverture photographique de la canonnière mise au jour à l'est et en un relevé pierre-à-pierre partiel accompagné de photographies de détail dans le secteur ouest.

L'étude conduite par Anne Allimant-Verdillon en 2016 comprenait un volet archéologique, sous la forme de 13 sondages répartis sur l'ensemble du parc⁴² (**fig. 4.12**). L'objectif était de documenter les techniques mises en œuvre par Buffon pour créer son jardin (apports de terre, drainages, fosses de plantations, cheminements, type de matériaux utilisés pour combler le site, lien avec les structures

36. Laborier 1997.

37. Laborier 1998a.

38. Laborier 1999.

39. Laborier 2001a.

40. Laborier 2001b.

41. Laborier 2002.

42. Allimant-Verdillon 2016.

démolies, aménagements hydrauliques). Ces sondages ont montré que Buffon a utilisé de l'argile pour recouvrir certaines structures ou sols en place, faisant fonction de couches d'étanchéité et ont révélé une gestion ordonnée des remblais (remblais grossiers en profondeur, niveaux les plus fins dans la partie supérieure)⁴³. Concernant les vestiges antérieurs aux transformations du parc Buffon, il a notamment été mis au jour un mur marquant la séparation entre la cour du donjon au sud et la cour plus basse située au nord qui fonctionne avec la tour de l'Aubespain⁴⁴.

2.2. État des sources

Les sources qui permettent d'étudier le château de Montbard et le parc Buffon sont extrêmement nombreuses. Là non plus, il n'est pas possible d'être exhaustif dans le cadre de cette étude. Nous présentons les principales sources connues.

2.2.1. Les sources planimétriques (XVIII^e-XIX^e siècles)

Les sources planimétriques sont relativement peu nombreuses concernant le château de Montbard, mais sont néanmoins riches d'informations concernant les aménagements du jardin de Buffon.

» *L'atlas des routes de la province de Bourgogne*

Parmi les premiers documents représentant la plateforme du château, figurent plusieurs planches de l'atlas général des routes de la province de Bourgogne⁴⁵, réalisées entre 1759 et 1780 (**fig. 5**). Avec différents niveaux de précision, elles montrent l'emplacement des bâtiments conservés en élévation. Il s'agit des tours de l'Aubespain et Saint-Louis, du cabinet d'étude de Buffon et de l'église Saint-Urse avec le presbytère accolé au nord. La présence de celui-ci est d'ailleurs un indice permettant d'affiner la datation de ces planches. En effet, le bâtiment du presbytère a été détruit en 1774-1775. Les différents murs de terrasses sont également figurés. Certaines planches les figurent tous, tandis que d'autres ne signalent que les remparts du château et l'enceinte extérieure. Les parterres du jardin de Buffon sont représentés avec plus ou moins de détail. Ces parterres ne sont pas similaires d'une planche à l'autre, sans que l'on sache s'il s'agit de libertés prises dans le relevé ou de la traduction de l'évolution du jardin. Pour connaître avec d'avantage de précision l'organisation du jardin, il faut se référer au plan d'arpentage du comté de Buffon.

» *Les plans d'arpentage du comté de Buffon*

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les propriétés dépendant du comté de Buffon ont été arpentées et ont fait l'objet de plans détaillés rassemblés dans le *Recueil de plans d'arpentage du comté de Buffon, levés sur les ordres du comte de Buffon entre 1756 et 1785 par les arpenteurs Carré et Laubin*. Ainsi, une des planches représente en détail les propriétés de Buffon dans le centre de Montbard, à savoir le parc et son hôtel particulier⁴⁶ (**fig. 6**). Ce plan légendé figure en détail les aménagements des différentes terrasses. On connaît ainsi avec précision l'emplacement des allées, des bassins, ou encore des escaliers reliant les terrasses entre elles.

43. Allimant-Verdillon 2016, p. 164.

44. Allimant-Verdillon 2016, p. 68.

45. AD21, C 3883-1, feuille 15c ; C 3883-3, feuille 155c ; C 3882-2, vue 11c ; C 3883-1, feuille 14c.

46. BnF, GE DD 431, vue 62.

» *Le plan géométral*

Une copie d'un plan géométral réalisé à la fin du XVIII^e siècle est conservé dans le fonds Leroy⁴⁷. Reproduit par Anne Allimant-Verdillon⁴⁸, il représente les contours des différentes parties composant le parc (**fig. 7**). Il comprend des annotations qui laissent entendre que ce plan a été réalisé dans le cadre d'un litige entre Buffon et la municipalité. Il est par exemple précisé que la municipalité demande l'allée qui longe les remparts (signalée par les lettres E et D). Il est également indiqué un nouvel alignement pour la rue du Grenier à sel (signalé par la lettre A).

» *Le cadastre napoléonien*

Le plan cadastral napoléonien de la commune de Montbard a été réalisé en 1831⁴⁹ (**fig. 8**). Concernant le secteur du château, il n'apporte que peu d'informations. En effet, seuls les tours de l'Aubespain et Saint-Louis, le cabinet d'étude de Buffon, ainsi que l'église Saint-Urse sont figurés. Les murs de clôture des différentes terrasses n'apparaissent pas. L'ensemble du promontoire et des terrasses correspondait à une seule parcelle cadastrale. Dans la partie sud, le bassin du potager est représenté. L'allée qui sépare le promontoire en deux est qualifiée de promenade.

» *Le plan Parrot*

Il existe enfin un plan du château et de ses dépendances, réalisé en 1884 par l'architecte Parrot et conservé au musée Buffon (**fig. 9**). Il permet de connaître l'état du parc à la fin du XIX^e siècle. Ainsi, on voit que la partie sud du potager du temps de Buffon a été vendue. L'implantation des parterres et des arbres a évolué par rapport à l'état présenté sur le plan d'arpentage de la seconde moitié du XVIII^e siècle (**fig. 6**). La place de l'église et le jardin de la cure ont également fait l'objet de transformations entre ces deux états.

2.2.2. Les sources iconographiques

» *Les gravures du XVII^e siècle*

La plus ancienne représentation connue du château a été réalisée en 1609 par Joachim Duviert. Il s'agit d'un dessin réalisé à la plume, portant le titre « La ville de Montbard – 1609 »⁵⁰ (**fig. 10**). Il appartient à un ensemble de dessins de villes réalisé par l'auteur au cours de ses voyages. Les dessins sont donc réalisés d'après nature, ce qui leur confère une certaine crédibilité. Ce dessin a été publié dans le volume 4 de l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne, avec des documents inédits et des pièces justificatives*⁵¹. La légende des lettres inscrites sur le dessin n'est pas publiée et l'original n'est pas accessible en ligne. On y voit la ville de Montbard, vue depuis le nord-est. Une rivière sépare deux faubourgs, l'un dans la plaine, l'autre sur les pentes de la colline que surplombe le château. La ville est entourée de remparts rythmés de tours rondes et carrées, une seule porte est visible. Le château apparaît totalement à droite, à l'écart de la ville. La tour de l'Aubespain se reconnaît à l'extrémité du

47. Le fonds Leroy correspond à un ensemble de documents recueillis par l'association des Amis des Forges de Buffon. Ce fonds retrouvé par Lionel Markus, conservateur du musée Buffon, en mai 2016, est déposé aux archives départementales de la Côte d'Or.

48. Allimant-Verdillon 2016, p. 534.

49. AD21, 3 P PLAN 424/20.

50. BnF, V X 26 fol. 68, reproduction déposée au musée Buffon.

51. Ernest Petit, 1835-1905, p. 454.

promontoire, tandis que les bâtiments qui composent le château se trouvent au centre de la plateforme. Un peu plus bas, on voit l'enceinte de la ville qui se raccroche à l'enceinte castrale. On identifie l'église Saint-Urse au milieu d'autres bâtiments. La courtine n'apparaît pas continue, les bâtiments semblent en effet composer la fortification.

Deux gravures réalisées par Israël Silvestre en 1650 représentent la ville de Montbard. Elles appartiennent à une suite de douze pièces intitulée « Divers paysages sur le naturel de la Duché de Bourgogne, faits par Israël Silvestre. 1650. Avec privilège du Roy ». La « Veüe de la ville de Montbar en Bourgogne » représente une vue depuis le sud-ouest (**fig. 11**). On y voit la partie méridionale de la ville et du château. La courtine occidentale du château apparaît crénelée et munie de deux tours quadrangulaires qui pourraient appartenir à la porte du Couhart. Selon cette vue, des bâtiments sont accolés au nord de l'église Saint-Urse. La seconde gravure, intitulée « Chasteau de Montbar en Bourgogne », montre quant à elle la partie nord du château, vue de l'est⁵². La gravure étant inversée, il faut la retourner pour comprendre ce qu'elle représente (**fig. 12**). On y voit ainsi la tour de l'Aubespain ainsi que la tour Saint-Louis, contre laquelle s'appuie un mur pignon percé d'un oculus et d'une baie à remplage, appartenant probablement à la chapelle Saint-Louis. Les arcades des salles basses apparaissent contre une tour quadrangulaire. La courtine est occultée par la végétation. À l'arrière plusieurs bâtiments sont représentés, correspondant probablement au corps de logis.

Les gravures d'Israël Silvestre ont été réutilisées dans divers ouvrages imprimés au cours du XVII^e siècle. En 1656, Caspar Mérian utilise la gravure d'Israël Silvestre dans le volume 4 de la *Topographiae Galliae* de Martin Zeiller⁵³ (**fig. 13**). Michiel Cnobbaert en 1666 réédite cette vue dans l'ouvrage intitulé *Fransche Mercurius...*⁵⁴ (**fig. 14**). On connaît également une gravure de Jacob Van Meurs réalisée en 1660 qui reprend la « Veüe de la ville de Montbar »⁵⁵ (**fig. 15**). Une dernière gravure s'inspire de celle d'Israël Silvestre, en y apportant des modifications. Il s'agit de la « Vue du château de Montbard lorsque Buffon en devint propriétaire », dont la date et l'origine sont inconnues⁵⁶ (**fig. 16**). La mention de Buffon dans le titre permet toutefois de la dater au plus tôt du XVIII^e siècle. La différence principale entre ce document et ceux de Silvestre, Mérian et Cnobbaert repose sur la représentation du couronnement de la tour de l'Aubespain. Dans cette version les gargouilles de la terrasse supérieure correspondent à celle visibles aujourd'hui.

Un dessin représentant « Montbard en 1642 d'après une peinture du temps » a été publié dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montbard d'après le manuscrit inédit de Jean Nadault* par Henri Nadault de Buffon (**fig. 17**). Sur cette représentation vue du sud, se trouve au premier plan la ville de Montbard, tandis que le château apparaît à l'arrière-plan. De nombreux bâtiments prennent place à l'arrière des courtines. La tour de l'Aubespain et l'église Saint-Urse sont aisément identifiables. Cette représentation contient quelques approximations et extrapolations, comme par exemple les arcs joignant les contreforts des salles souterraines ici représentés comme une porte desservie par un chemin reliant le bourg au château. Un second dessin illustre l'ouvrage publié par Henri Nadault de Buffon. Il s'agit du « Vray pourtraict du chasteau de Montbar en Bourgogne au 15^e siècle » (**fig. 18**). Il correspond à une restitution imaginée au XIX^e siècle, bien après la démolition du château. Il s'agit de la seule représentation du château dans son ensemble, mais elle ne respecte pas la topographie, ni le tracé connu de la muraille, ni l'emplacement des bâtiments encore conservés. On note la même erreur que sur la gravure précédente avec la représentation d'une porte au pied de la chapelle Saint-Louis

52. Bibliothèque municipale de Lyon, F17SIL004229.

53. Zeiller (M.), *Topographiae Galliae: sive descriptiones et delineationis famosissimorum locorum in potentissimo regno Galliae pars IIII : Burgundiae et provinciarum Bresse, Nivernois et Dombes, principaliora et notiora oppida ac loca continens*.

54. *Fransche Mercurius of bondige beschrijving van geheelVrankrijk, en desselfs landschappen, steden, kastelen, en gedenkwaardigste plaatzen*. La gravure est conservée à la BnF (Ge FF 447).

55. BnF, Ge FF 7941.

56. Musée Buffon.

entre les contreforts des salles souterraines. Enfin, la cour basse n'est pas figurée, de même que le fossé intérieur surmonté d'un pont-levis identifié en fouille⁵⁷. Cette représentation ne repose donc pas sur des éléments historiques et ne peut être considérée comme une source crédible.

» *Les représentations du château dans l'Histoire Naturelle de Buffon*

Le château de Montbard apparaît par ailleurs sur quelques planches de l'*Histoire Naturelle* de Buffon. Un des illustrateurs de cet ouvrage, Jacques de Sève a en effet réalisé un certain nombre de dessins avec pour arrière-plan le château de Montbard. Anne Allimant-Verdillon en a relevé quatre⁵⁸. Sur la planche de la buse, la tour de l'Aubespain est représentée avec précision, vue depuis le SUD⁵⁹ (**fig. 19**). On y voit également deux tours rondes partiellement ruinées qui peuvent correspondre à des tours sur la courtine occidentale. Sur la planche du choucas, on voit également la tour de l'Aubespain, et une des tours rondes⁶⁰. Une porte délabrée y figure également, mais il est difficile de la localiser. Avec moins de précision, la planche de l'autour permet de deviner la tour de l'Aubespain et peut-être la tour Saint-Louis, vues depuis l'EST⁶¹. Enfin, la planche de l'écureuil barbaresque laisse voir l'extrémité nord du château, avec la tour de l'Aubespain et la courtine construite sur le rocher⁶². Quelques planches présentent des animaux à l'intérieur de ruines⁶³ (**fig. 20**). Sans certitude, il pourrait s'agir de parties du château, notamment la chapelle Saint-Louis.

» *Les représentations du château aux XVIII^e et XIX^e siècles*

Un dessin réalisé en 1782 par l'architecte Louis Siguy montre l'extrémité nord du château, vue depuis le NORD⁶⁴ (**fig. 21**). Il s'agit d'un point de vue intéressant, rarement utilisé. Il permet de voir les pans coupés de la tour de l'Aubespain, ainsi que la portion septentrionale de la courtine qui englobe le rocher. On voit également la tour Saint-Louis et le clocher de l'église Saint-Urse. Ce point de vue est également utilisé pour la gravure réalisée par Louis Brion de la Tour, publiée dans le *Voyage dans les 102 départements de la France* en 1792-1802 (**fig. 22**).

Un dessin de 1817, publié dans le *Nouveau voyage pittoresque de la France*, montre la tour de l'Aubespain et la tour Saint-Louis vues depuis l'est (**fig. 23**). Le mur de terrasse extérieur est visible, ainsi que les nombreux arbres qui composent le parc. Une gravure réalisée en 1819 représente également l'extrémité nord du château, vue depuis le NORD-EST (**fig. 24**). On y voit les deux tours, le clocher de l'église Saint-Urse et les murs de terrasses extérieurs. Une vue identique est représentée sur un tableau de Louis-Xavier Dordaky réalisé en 1841, conservé au musée Buffon (**fig. 25**). Un dessin réalisé au cours du XIX^e siècle par Louis-Désiré Thiénon montre une vue proche de celle proposée par le tableau de Louis-Xavier Dordaky, mais dont la perspective des bâtiments semble plus proche de la réalité⁶⁵ (**fig. 26**).

57. Beck 1995.

58. Allimant-Verdillon 2016, p. 379-380.

59. « La buse », in *Histoire Naturelle des Oiseaux*, tome I, Paris, Imprimerie Royale, 1770, planche VIII.

60. « Le choucas », in *Histoire Naturelle des Oiseaux*, tome III, Paris, Imprimerie Royale, 1775, planche V.

61. « L'autour », in *Histoire Naturelle des Oiseaux*, tome I, Paris, Imprimerie Royale, 1770, planche XII.

62. « L'écureuil barbaresque », in *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du roi*, tome X, Paris, Imprimerie Royale, 1763, planche XXVII.

63. « Le scops ou petit duc », in *Histoire Naturelle des Oiseaux*, tome I, Paris, Imprimerie Royale, 1770, planche XXIV ; « Chauvesouris étrangères », in *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du roi*, tome X, Paris, Imprimerie Royale, 1763, planche XIX ; « Le petit fer-à-cheval » et « L'oreillard », in *Histoire Naturelle générale et particulière avec la description du cabinet du roi*, tome VIII, Paris, Imprimerie Royale, 1760, planche XVII.

64. Siguy (L.), *Vue de Montbard, en Bourgogne. Dédiée à monsieur le comte de Buffon. Intendant du jardin du Roi. De l'Académie française et de celle des sciences, etc. A Paris, chez l'auteur, rue Montmartre, vis-à-vis la rue de la Jussienne. Par son très humble et très obéissant serviteur, Louis Siguy, architecte*, 1782, musée Buffon.

65. « Vue du cabinet de Buffon et de la tour de Montbard, département de la côte d'or », BnF, Ve 26.

La tour de l'Aubespain est la partie du château qui a fait l'objet du plus grand nombre de représentations détaillées. Vers 1840, un dessin de Victor Petit représente son élévation NORD⁶⁶ (**fig. 27**). Eugène Viollet-le-Duc s'est appuyé sur cette tour pour illustrer les articles « armoire », « mâchicoulis » et « tour » de son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*⁶⁷ (**fig. 28**). Il propose une coupe nord-sud de la tour, ainsi que le plan de tous les étages. Concernant le couronnement de la tour, il fournit un plan du mur à pans coupés et plusieurs coupes, ainsi qu'une élévation.

Un dessin réalisé en 1856 représente une partie de la ville de Montbard et le château en arrière-plan⁶⁸ (**fig. 29**). Sur cette vue, les arbres du parc sont particulièrement hauts et seul le haut des bâtiments se devine dans la végétation. Un dessin de 1861, représente l'extrémité NORD du château, vue depuis le NORD⁶⁹ (**fig. 30**). Une gravure, réalisée entre 1880 et 1890, figure l'église Saint-Urse et la tour de l'Aubespain, vus depuis le SUD-EST⁷⁰ (**fig. 31**). Enfin, une autre vue non datée représente l'agglomération de Montbard et le parc vus depuis le SUD⁷¹ (**fig. 32**). On distingue la tour de l'Aubespain, l'église Saint-Urse, ainsi qu'un bâtiment sur la gauche qui pourrait correspondre au cabinet d'étude de Buffon.

Dans son édition du 29 septembre 1888, *Le Monde Illustré*, propose plusieurs vues du parc Buffon pour illustrer les fêtes du centenaire de Buffon (**fig. 33**). On y trouve une vue générale depuis l'EST qui donne à voir la ville et la dense végétation du parc d'où émerge le clocher de l'église Saint-Urse, le toit de la tour Saint-Louis et la tour de l'Aubespain. Sont également représentés la place de l'église où s'élève la statue de Buffon, l'entrée du parc, la tour Saint-Louis vue du SUD, le cabinet d'étude de Buffon sur la courtine occidentale et la tour de l'Aubespain vue du NORD.

Un carnet de dessins, mentionné par Anne Allimant-Verdillon⁷², découvert dans les années 1960 chez un particulier et dont la trace a été perdue, contient quelques vues de Montbard⁷³. Sa datation est incertaine : la page de garde porte la mention 1785, mais le dessin de l'église d'Herblay montre un état antérieur à 1761, le timbre sur la couverture renvoie à une société active à partir de 1776, dont la dénomination n'est utilisée que de 1819 à 1826. Ce carnet contient trois vues de Montbard identifiées, dont deux aisément reconnaissables et une nommée (**fig. 34**). Le premier dessin représente la tour de l'Aubespain vue du NORD. On voit qu'elle repose sur le rocher qui forme une cavité sur la droite. Au premier plan des personnages portent une civière. Cette scène pourrait illustrer un transport de matériaux, lié à un des chantiers de travaux du XVIII^e siècle ou du XIX^e siècle. Derrière la tour sont figurés des pins, déjà haut. Cet indice a été relevé par Anne Allimant-Verdillon et permettrait de dater le dessin de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle. Le deuxième dessin représente la tour Saint-Louis, comme l'indique une mention manuscrite sur le dessin. La tour vue du NORD est entourée d'arbres hauts. La troisième vue représente au premier plan un bâtiment sur un promontoire rocheux. À l'arrière-plan on distingue le promontoire du château avec la tour de l'Aubespain, la tour Saint-Louis, l'église Saint-Urse, ainsi qu'une partie de la courtine. Là encore des arbres hauts sont figurés.

66. « Tour de Buffon à Montbard », gravure originale, dessinée et lithographiée par Victor Petit, publiée dans *Architecture Pittoresque ou Monuments des XV^{me}. Et XVI^{me}. Siècles: Châteaux de France des XV et XVI Siècles*, planche 90, « Tour de Buffon à Montbard (Côte d'Or) », 1860.

67. Viollet-le-Duc E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 1854-1868.

68. « Montbard, octobre 1856 », collection particulière Bertrand de Virieu, reproduit dans Allimant-Verdillon 2016, p. 451.

69. « Tour de Buffon, à Montbard, dessin de De Bar, d'après Leguay Quiche », musée Buffon.

70. « Vue de la maison prise du chemin de fer », A. Guasco-Jobart, musée Buffon.

71. « Vue générale de Montbard », Bizard Lith d'après le dessin de Morel (musée Buffon).

72. Allimant-Verdillon, 2016, p. 13-14.

73. Ce cahier a été photographié par Gilbert Forget et présenté sur son site internet : <http://rechtempserdu.canalblog.com/archives/2014/01/02/28833724.html>.

» *Les cartes postales du début du XX^e siècle*

Le parc Buffon et les vestiges du château sont présents sur de nombreuses cartes postales du début du XX^e siècle. Un recensement exhaustif n'a pas pu être entrepris dans le cadre de cette étude. Anne Allimant-Verdillon avait déjà collecté quelques-unes de ces cartes postales. Les courtines du château apparaissent sur plusieurs cartes postales montrant leur état au début du XX^e siècle (**fig. 35 et 36**). Les tours Saint-Louis et de l'Aubespain ont également été photographiées sous différents angles (**fig. 36 et 37**).

2.2.3. Les sources écrites

Les sources écrites qui documentent le château de Montbard puis le parc Buffon sont extrêmement nombreuses et variées, conservées dans plusieurs fonds. L'objectif de cette étude n'est pas de mener un examen approfondi de l'ensemble de ces sources, mais de dresser un bilan documentaire.

Les principales sources écrites qui renseignent sur la morphologie du château à la fin du Moyen Âge et au début de la période moderne sont les **comptes de châtellenie**. Au sein de l'organisation du duché de Bourgogne, Montbard apparaît comme chef-lieu de châtellenie, subdivision territoriale à vocation militaire et administrative. Dans ce territoire, le duc possède différentes propriétés et des droits. Il nomme un châtelain qui rend ses comptes annuellement à la chambre des comptes de Dijon. Ces comptes relatent l'ensemble des recettes et des dépenses de la châtellenie, dont les travaux et réparations des bâtiments ducaux. Ils mentionnent en outre le nom des artisans, la liste des matériaux avec parfois leur provenance et leur coût. Les comptes de la châtellenie de Montbard couvrent, avec quelques lacunes, la période de 1340 à 1475, puis les années 1520-1524, 1531-1532 et 1617-1620. Ce fonds représente un total de 45 registres conservés dans la série B des archives départementales de la Côte d'Or. Le contenu de ces comptes est analysé dans l'*Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, archives civiles, série B* publié en 1864⁷⁴. Ce fonds documentaire est particulièrement riche en ce qui concerne les différents travaux effectués dans le château. Il a été largement exploité par les chercheurs qui se sont penchés sur l'histoire de Montbard⁷⁵. Les extraits concernant les bâtiments du château sont reproduits en annexe (**Annexe 5.1**).

Le château de Montbard et le parc Buffon ont fait l'objet de plusieurs descriptions, dont certaines sont très détaillées. Jean Nadault a décrit le château vers le milieu du XVIII^e siècle, alors qu'il a été témoin des profondes transformations opérées par Buffon. Ses écrits n'ont été publiés qu'à la fin du XIX^e siècle⁷⁶, mais il s'agit de la seule description contemporaine des destructions du château. L'inventaire après décès réalisé à la mort de Buffon, en 1788 contient une description des biens de Buffon, dont le château transformé en parc⁷⁷. La période de la Révolution a conduit à une description des lieux en 1794⁷⁸ et un inventaire en 1795⁷⁹. Anne Allimant-Verdillon a synthétisé ces descriptions⁸⁰. Elle a reporté les numéros de l'inventaire de 1795 sur le plan de 1769-1771, puis a recensé, pour chaque article, les différentes descriptions contenues dans les sources mentionnées ci-dessus.

74. Garnier et Rossignol 1864.

75. Beck 1995, Laborier 1996a.

76. Nadault de Buffon 1881.

77. AN, minutier central, ét. XCIV, 493, Inventaire après décès de Georges Louis Leclerc de Buffon, 14 mai 1788.

78. AD21, L 2277, 26 vendémiaire An III (17 octobre 1794) et 8 frimaire An III (28 novembre 1794).

79. AD21, Q 1040/3, *Procès-verbal de reconnaissance des bâtiments, jardin et enclos de Leclerc – Buffon*, les 21, 22, 23 et 24 ventôse, et 3, 4, 6 et 10 germinal An III (11 au 14 mars et 23 au 30 mars 1795).

80. Allimant-Verdillon 2016, p. 400 et 414.

Les documents relatifs à l'administration financière du duché de Bourgogne contiennent notamment les documents relatifs à la régie et à l'administration du Domaine⁸¹. C'est dans ce fonds que se trouvent de nombreux documents touchant aux transferts de propriété des parcelles du château au cours du XVIII^e siècle.

Les délibérations municipales des XIX^e et XX^e siècles contiennent de nombreuses mentions de travaux sur les murs d'enceinte et les bâtiments du château⁸². Elles ont été dépouillées par Anne Allimant-Verdillon⁸³. Nous reproduisons les extraits qui concernent ces travaux en annexe (**Annexe 5.6**).

2.3. Bilan historique

2.3.1. Le château de Montbard

» *Avant le château*

Les fouilles archéologiques réalisées dans le château de Montbard n'ont pas révélé la présence d'une occupation antérieure au Moyen Âge sur l'éperon rocheux. La seule trace d'une occupation antique repose sur la mention de la découverte de monnaies romaines, notamment d'Auguste, dans l'enceinte du château lors de travaux d'aménagement des terrasses par Buffon⁸⁴. Une découverte similaire renseigne cette fois sur la période du haut Moyen Âge. Une bourse de maçon qui renfermait des monnaies de Louis le Débonnaire (814-840), aurait été retrouvée lors de la démolition d'un mur du temps de Buffon⁸⁵.

» *Le château au Moyen Âge et au début de la période moderne*

Vers 1050, la région de Montbard était une possession des comtes de Tonnerre, qui s'opposaient au duc de Bourgogne. Le site du château de Montbard se trouvait à la frontière de ces deux puissances. La fondation du château est peut-être liée à ce contexte⁸⁶.

Le premier seigneur de Montbard identifié dans les textes est un dénommé Bernard, cité en 1065⁸⁷. Les premières mentions du château remontent quant à elles aux premières années du XII^e siècle⁸⁸.

En 1189 André II, seigneur de Montbard, mourut sans descendance⁸⁹. Le domaine devait alors passer entre les mains de son frère Bernard, mais le duc de Bourgogne Hugues III s'en porta acquéreur. Les ducs de Bourgogne poursuivirent leur installation par une politique d'acquisition de propriétés proches de leur résidence. Des documents d'archives de la seconde moitié du XIII^e siècle montrent que sur la butte rocheuse du château, la chapelle dépendant du prieuré de Courtangy et la demeure seigneuriale du duc, voisinaient avec d'autres habitats, granges et espaces cultivés⁹⁰. Une importante

81. AD21, série C.

82. AMM, 1 D 10 à 1 D 17.

83. Allimant-Verdillon 2016, p. 579-592.

84. Nadault 1881, p. 63.

85. Courtépée 1780, tome 3, p. 505.

86. Beck 1995, p. 7.

87. « *Bernardus, miles, et dominus castris Barris-Montis, in capitulo Sancti-Petri-Vivi* » Duru 1580-1863, tome 2, p. 507.

88. Dans un texte daté entre 1104 et 1113, il est question du « *castrum barris montis* » (Laurent 1907, p. 233-234). En 1129 un acte passé dans le « *castrum Montis Barri* » concerne « *Bernardus dominus Montis Barri, filius domni Rainardi* » (Laurent 1907-1911, partie I, n°263).

89. Recouvrot 1996, p. 36.

90. En 1265, 1296 et 1303 (AD21, B 1261, cotes 3, 4 et 9). En 1298, acquet par le duc Robert d'une maison au donjon du château de Montbard (AD21, B 1261, cote 5).

campagne de travaux transforma le château dans les premières décennies du XIV^e siècle. Les comptes de châtelainie gardent la trace de ces travaux, ainsi que d'autres interventions plus ponctuelles jusqu'à la fin du XV^e siècle (**Annexe 5.1**).

Dans les années 1420, l'estimation de la châtelainie de Montbard donnée en dot à Marguerite de Guyenne nous apprend que le château était « en suffisant etat » ou encore « en estat convenable » et qu'il s'agissait d'une « très belle et notable forteresse »⁹¹. Pourtant, Marguerite de Guyenne contesta cette estimation car selon elle le château n'était pas rentable⁹². Elle mit en avant les travaux qui y avaient été réalisés et étaient encore nécessaires. On sait ainsi que des travaux étaient projetés dans les bâtiments de résidence, notamment sur les toitures⁹³. Les courtines devaient aussi faire l'objet de réparations⁹⁴.

Au XV^e siècle, le duc de Bourgogne s'opposa au roi de France Louis XI, ce qui entraîna la modernisation du système de défense. Cette lutte s'acheva en 1477 avec la mort du duc Charles le Téméraire qui eut pour conséquence le rattachement du duché et donc de Montbard au royaume de France. En 1478, le roi de France donna le château de Montbard et ses dépendances à Philippe de Hocberg pour le dédommager de ses seigneuries confisquées par Marie de Bourgogne. En 1504, Jeanne de Hocberg épousa Louis d'Orléans, duc de Longueville. En 1554, Montbard passa dans la maison des Nemours. À la fin du XVI^e siècle, le seigneur et les habitants de Montbard se déclarèrent en faveur de la Ligue, mouvement catholique qui luttait contre le protestantisme durant la seconde moitié du XVI^e siècle. En février 1590, la ville de Montbard fut assiégée⁹⁵. Le faible nombre de soldats présents sur place pour défendre le château ne laissait pas présager une victoire des montbardois. Pourtant, le château résista et seuls les faubourgs furent pris. Cette résistance fit de Montbard un des symboles de la Ligue en Bourgogne. Ce conflit fut l'occasion d'une remise en état des fortifications.

» *Le devenir du château aux XVII^e et XVIII^e siècles*

En 1602, le roi Henri IV décida la démolition de nombreux édifices bourguignons, dont le château de Montbard, mais celui-ci échappa à la démolition⁹⁶.

À partir de la fin du XVII^e siècle, on observe une volonté de la part du roi de rentabiliser le château, inhabité depuis longtemps⁹⁷. Ainsi, en 1687, le représentant du roi concéda au curé de la ville, le sieur Lorin, une partie des bâtiments de l'ancien château, contre l'engagement d'entretenir l'édifice⁹⁸ (**Annexe 5.2**). À cette occasion, on apprend que les bâtiments étaient déjà en partie en ruine, grâce à la première description connue du château : « Le château de Montbard entouré de murailles consistant en une basse cour dans laquelle il y a un petit corps de logis, une grande escurie voûtée, un grenier dessus, une grange, une autre cour appelée le Donjon avec deux corps de logis dont l'un est ruiné, et l'autre consiste en une cuisine voûtée, une chambre sans cheminée un escalier et une galerie presque ruinée, trois chambres hautes et deux cabinets au second estage, une petite tour en quarrée servant de volliere, une chambre et une cave attenante, à la pointe dud. Donjon est une tour appelée l'Haubepin

91. AD21, B 00298.

92. « ledist chastel ne peust faire aucun profit en revenu », Pocquet du Haut-Jussé 1935, p. 25.

93. « (...) elle y a fait faire des réparations pour plus de 300 livres. Et encore y sont présentement à faire tres necessairement pour plus d'autres trois cents livres de reparations tant en la chambre de madite dame comme en plusieurs autres lieux où il pleut partout » (Pocquet du Haut-Jussé 1935, p. 25).

94. « Et aussi faut refaire un grand pan de mur qui est entre les deux portes dudit chastel devers les champs » (Pocquet du Haut-Jussé 1935, p. 25).

95. Jeangrand 2011, p. 159-160.

96. AD21, C 3075, fol. 46, transcrit dans Jeangrand 2011, annexe 3.

97. Jeangrand 2011, p. 259.

98. « les bâtiments étant dans la basse cour du château de Montbard, une tour et deux jardins dans le donjon dudit château moyennant une rente annuelle de trente deux livres », accensement relaté dans un acte notarié du 3 juillet 1688 (AD21, C 2576).

contenant trois chambres l'une sur l'autre, en entrant dans led. Donjon il y a un pont levis et ensuite deux petits jardins avec une petite escurie. »⁹⁹

Par ailleurs, les bâtiments du donjon sont décrits en 1715 comme « entièrement en ruine et mazures inhabitables », entourés de déblais, d'épines et de buissons¹⁰⁰ (**Annexe 5.3**).

En 1702, la paroisse fut transférée de l'église de Courtangy à celle de Saint-Urse située dans le château¹⁰¹. À cette occasion un cimetière fut aménagé à côté de l'église, agrandi en 1710 par l'achat d'une parcelle au bas des escaliers de l'église¹⁰².

En 1718, Benjamin-François Leclerc devint détenteur des petits domaines de la châtellenie de Montbard¹⁰³. Il devint alors seigneur engagiste de Montbard, excepté la justice et le château, pour la somme de 13 000 livres. Après son remariage en 1732, son fils aîné Georges-Louis Leclerc comte de Buffon demanda à bénéficier d'une partie de son héritage¹⁰⁴. Cette date marque un tournant dans l'histoire du château de Montbard.

2.3.2. Le parc Buffon

» *Georges-Louis Leclerc comte de Buffon*

Georges-Louis Leclerc comte de Buffon, né à Montbard le 7 septembre 1707, fit ses études au collège des Godrans à Dijon, avec une prédilection pour les sciences, notamment les mathématiques. Il entra à l'Académie Royale des Sciences en 1733. Il s'installa à Montbard, où il fit construire un hôtel particulier à l'emplacement de sa maison natale. Il fut nommé intendant du Jardin du Roi en 1739, ce qui correspond à l'une des plus hautes situations scientifiques de la France de Louis XV. À partir de 1739, il s'attela à la rédaction de son *Histoire Naturelle, générale et particulière*, dont les trois premiers volumes parurent en 1749. Il réalisa par ailleurs de grands travaux au jardin des plantes à Paris à partir de 1771, ce qui constitua l'une des deux grandes réalisations à son actif, avec le parc de Montbard.

Dans les années 1730 il décida de faire démolir une partie des fortifications médiévales du château de Montbard pour aménager un grand parc organisé en terrasses. Il y installa une ménagerie, un laboratoire et son cabinet de travail. À partir de 1732, il mena des recherches sur les propriétés physiques du bois, concernant la résistance, la solidité, le dessèchement, les effets du froid et des gelées. Ses jardins lui servirent donc de laboratoire pour ses expériences.

» *Les transformations du château par Buffon*

Le procès-verbal dressé à l'occasion de la reconnaissance des possessions du sieur Lorin en 1715 fournit une description très détaillée du château¹⁰⁵ (**Annexe 5.3**). Il permet de voir qu'une partie des bâtiments et des équipements du château médiéval étaient encore en place au début du XVIII^e siècle, bien que souvent en ruine. C'est le cas notamment du corps de logis et de la chapelle Saint-Louis.

On ne sait pas exactement à partir de quand Buffon a commencé à transformer l'ancien château en parc, probablement dès 1732. En effet, un arrêt du conseil d'État du 7 août 1742 indique que Buffon

99. AD21, C 2576.

100. AD21, C 2576 : procès-verbal de reconnaissance des possessions de Lorin et des portes d'accès à l'enceinte du château.

101. Jeangrand 2011, p. 47 ; Mouillebouche 1993, p. 224.

102. Bonsans 1997 ; Ray 1999, p. 34-35.

103. AD21, C 2574 ; Jeangrand 2011, p. 65-66.

104. Laborier 2002, p. 4.

105. AD21, C 2576.

a « fait dans cet endroit des réparations très considérables »¹⁰⁶ (**Annexe 5.4**). Par ailleurs, en 1740 Jean Nadault indique que Buffon a « démoli [le château] depuis quelques années ; mais il en a conservé les murs, qui sont encore très entiers ». En parallèle de la destruction du château, Buffon a nivelé la terrasse supérieure en remplissant les espaces les plus bas à l'aide des déblais issus de la démolition des bâtiments et des courtines qu'il a rabaisées¹⁰⁷. Selon Nadault, Buffon aurait conservé en l'état l'église Saint-Urse et la tour de l'Aubespin et modifié la tour Saint-Louis en la rabaisant d'un niveau. Sur ce dernier point, il se trompe puisque selon Hervé Mouillebouche le dallage du chemin de ronde est encore visible dans les combles¹⁰⁸. Buffon aurait donc simplement supprimé le crénelage de la tour.

En 1733-1734, une voie de circulation en chicane fut aménagée dans la basse-cour pour desservir le parvis de l'église Saint-Urse¹⁰⁹ (**fig. 38**). Cette voie, entourée de murs de clôture, créait une séparation entre les propriétés de Lorin au nord et celles de Buffon au sud. Un puits était enchâssé dans le mur de clôture, accessible des deux côtés. Le premier jardin de Buffon fut donc installé au sud de cette voie.

En août 1742, Buffon réclama au roi les terrains exploités par le curé Lorin, à savoir les glacis, mais aussi l'ensemble des bâtiments du château¹¹⁰ (**Annexe 5.4**). Il est question d'un « grand fossé rempli de décombres » à proximité de la tour de l'Aubespin et d'une « terrasse ruinée » au pied du mur de clôture du château.

Entre 1750 et 1765, Buffon fut à l'origine de la création d'un nouveau jardin au sud du château. Pendant cette période, il mena une longue campagne d'acquisition et d'échange de parcelles bâties et non bâties situées à l'emplacement de l'ancien bourg castral ruiné¹¹¹ et autour de la plateforme du château¹¹². Pour l'aménagement de cet espace, il faut envisager la possibilité que Buffon ait commencé l'installation du jardin avant d'avoir acquis toutes les propriétés de part et d'autre des rues Gratte-chèvre et Bordereau¹¹³. Ce jardin constituerait alors une sorte de négatif de l'ancien bourg qui aurait respecté l'emplacement des rues et des murs de terrasses existants.

En 1754, une chapelle fut construite contre l'église Saint-Urse au sud, à l'initiative de Buffon¹¹⁴. Les travaux furent achevés en 1759. Elle fut installée « entre les deux piliers qui soutiennent les basses ailes dudit chœur ». La fenêtre présente entre ces deux piliers fut agrandie pour la transformer en porte reliant la chapelle à l'église.

Entre 1771 et 1776, des transformations furent opérées au niveau du presbytère et des murs de clôture. En 1771, un nouveau presbytère fut construit au nord de l'église Saint-Urse. L'année suivante, le mur oriental du jardin de la cure s'effondre, peut-être fragilisé par la nouvelle construction, et entraîne l'affaissement du nouveau presbytère¹¹⁵. Un rapport de force s'établit alors entre Buffon, le curé de Montbard et la municipalité, à l'issue duquel Buffon obtient la propriété de l'ensemble des terrains du presbytère. En contrepartie, il s'engage à construire un nouveau presbytère dans le village et à réserver un passage le long de l'église Saint-Urse au nord pour y établir des toilettes pour les paroissiens. À l'emplacement du presbytère et du jardin de la cure, Buffon a fait démolir les murs de terrasse, décaper le terrain, ouvrir une porte sur l'escalier public qui mène à l'église, installer une rampe et construire un escalier à double rampe¹¹⁶ (**Annexe 5.5**).

106. AD21, C 2576.

107. Nadault 1881, p. 54.

108. Inventaire en ligne du CeCaB : <http://193.52.240.114/gorria/QooQ4D/chateaux.html?tous>

109. Allimant-Verdillon 2016, p. 95.

110. AD21, C 2576.

111. Dans un acte du 29 novembre 1749, le secteur de la place de la halle est décrit ainsi : « il n'y reste aucun vestige ny matériaux des anciens batimens, y ayant seulement un tha de decombres » (AD21, 4 E 119 133).

112. Allimant-Verdillon 2016, p. 222-223.

113. Allimant-Verdillon 2016, p. 223.

114. AD21, 8 H 501 ; Nadault 1881.

115. Allimant-Verdillon 2016, p. 474.

116. AD21, C 1326.

» *Le devenir du parc aux XIX^e et XX^e siècles*

Le décès de Georges-Louis Leclerc comte de Buffon en 1788 marqua un tournant dans l'histoire du parc Buffon. Son fils Georges-Louis-Marie Leclerc, dit Buffonet, décida de vendre son domaine de Montbard au début de l'année 1793, mais n'eut pas le temps de mettre son projet à exécution. Le 6 avril 1793, il fut placé sur la liste des émigrés du département de la Côte-d'Or. Le jour suivant les scellés furent apposés sur ses possessions montbardoises, considérées comme des biens nationaux. Arrêté à son domicile parisien le 19 février 1794, il fut exécuté le 10 juillet 1794. Sa veuve réussit à le faire réhabiliter et obtint de la part du comité de Législation, le 11 août 1795, que le séquestre apposé sur ses biens, meubles et immeubles, soit levé et que ses héritiers ou ayant-cause soient réintégrés dans la possession de ces biens.

À partir de 1840 la comtesse de Buffon hypothéqua une partie de l'hôtel et des jardins. En 1850, elle vendit les trois terrasses inférieures et une partie de la quatrième terrasse, ainsi que les potagers. À sa mort en 1852, les enfants mineurs de son petit neveu (Alexandre-Henri et Renée-Louis Nadault de Buffon) héritèrent de ses biens, hypothèques et créances. Ne pouvant supporter les conséquences financières de cet héritage, ils se séparèrent de l'ancienne demeure familiale. La propriété fut vendue à Mathieu Desgrands, négociant de Messine (Sicile) en 1853. Le 1^{er} avril 1885, le préfet de la Côte-d'Or donna officiellement à la ville de Montbard l'autorisation d'acheter le château et le parc Buffon, pour la somme de 150 000 francs.

À partir de 1888 et pendant près de 50 ans, de nombreux travaux de restauration des murs de soutènement, des murs d'enceinte et des bâtiments furent réalisés (**Annexe 5.6**).

En 1944, les troupes allemandes en retraite s'installèrent à Montbard et se retranchèrent dans le parc Buffon. Les murs de clôture firent l'objet de détériorations à cette occasion¹¹⁷ (**Annexe 5.6**).

La tour de l'Aubespain fut inscrite en 1862 sur la liste des premiers Monuments Historiques¹¹⁸. En 1947, ce sont l'orangerie, la tour Saint-Louis et le cabinet de travail de Buffon qui furent classés Monuments Historiques.

Les dernières décennies ont vu la réalisation de plusieurs chantiers de restauration ponctuels¹¹⁹. Sous la direction de l'ACMH Frédéric Didier, la terrasse sommitale de la tour de l'Aubespain a été restaurée en 1993, le cabinet de Buffon et la tour Saint-Louis en 1995. Sous la direction de l'ACMH Éric Pallot, des murs de soutènements des terrasses inférieures ont été restaurés en 1996, 2002 et 2003. Il a également conduit la restauration des accès sud-ouest et de la salle souterraine en 1997. La ville de Montbard enfin a mené la restauration d'un mur de soutènement à l'emplacement de l'ancien jardin de la cure.

2.3.3. La morphologie du château d'après les sources

Les sources écrites, planimétriques et iconographiques et les découvertes archéologiques permettent de connaître une partie des aménagements du château avant les destructions opérées par Buffon.

Les **remparts** étaient ponctués de tours, de portes et de poternes dont seule une partie est conservée. La localisation des portes est incertaine. Deux portes au moins existaient à l'ouest « du côté de la campagne »¹²⁰, une autre à l'est du côté de la ville, à proximité de l'église Saint-Urse¹²¹. Les portes

117. AMM, délibérations du conseil municipal du 8 août 1945, 1 D 14 ; AMM, 1 M 37 bis.

118. AD21, T XXX 2b/2.

119. Croizier *et al.* 2016, p. 105.

120. Nadault 1881, p. 55.

121. « porte neuve entre les deux posternes de la ville » (AD21, B 5320, fol. 52) ; « basse porte devers la ville » (AD21, B 5314, fol. 19), « la porte du côté de la ville joignant l'église paroissiale » (AD21, C 2576).

du côté OUEST étaient « flanquées de deux grosses tours carrées en pierre de taille »¹²². La porte du côté EST était moins fortifiée. Au moins trois poternes existaient également¹²³. Deux tours sont encore visibles aujourd'hui, la tour de l'Aubespain au NORD et la tour Saint-Louis à l'EST (**fig. 38**). Une autre tour existait à l'emplacement du cabinet de travail de Buffon¹²⁴. Si l'on en croit les représentations du château réalisées au XVII^e siècle, une autre tour encadrait les salles basses souterraines au sud de la tour Saint-Louis (**fig. 13**). Ces vues font apparaître une courtine crénelée (**fig. 15**). On sait par ailleurs que les courtines étaient surmontées de chemins de ronde, appelés « les allées du mur »¹²⁵. Sur le flanc oriental, une canonnière a été mise au jour en 1995¹²⁶. La typologie de cette ouverture de tir pour arme à feu la date du dernier quart du XV^e siècle. Ce qui est corroboré par la mention de la construction de canonnières dans les comptes de châtellenie de l'année 1474-1475¹²⁷ (**Annexe 5.1**).

Le point de contact entre le rempart de la ville et la courtine orientale du château peut être localisé contre le jardin de la cure (**fig. 38**). C'est une mention datant de 1754, dans le cadre d'un conflit entre Buffon et des particuliers qui ont planté des vignes au pied château, qui nous l'apprend. Ces vignes sont localisées « sur les glacis du chateau de cette ville appartenant aud seigneur depuis les murs de cloture de ladite ville attenantes le jardin de la cure jusque dessous la grande tour dudit chateau. »¹²⁸.

Le **corps de logis** aujourd'hui disparu, se trouvait sur le côté OUEST du site, précédé d'une cour (**fig. 38**). D'après la description de 1715 (**Annexe 5.3**), il était composé au rez-de-chaussée d'une cuisine dont le dallage en pierre de taille était très abimé, d'une chambre ayant servi d'office et d'un cabinet. Au premier étage prenaient place une grande salle, deux chambres et un cabinet, dont les sols en carreaux de terre cuite étaient en mauvais état et qui étaient éclairés de croisées. Au deuxième étage, se trouvaient trois chambres et un cabinet. Cet étage était enfin surmonté d'un grenier, dont les planchers étaient percés, de même que la toiture de tuiles. Il semblerait que ce corps de logis corresponde au bâtiment partiellement mis au jour en 1996¹²⁹. Sa façade occidentale formait la courtine à cet endroit. Elle était éclairée de fenêtres, dont il reste actuellement quatre exemplaires murés. Ces fenêtres quadrangulaires à embrasures voûtées en plein cintre et à double coussiège se retrouvent sur les niveaux inférieurs de la tour Saint-Louis et de la tour de l'Aubespain, ce qui illustre la grande homogénéité de la campagne de travaux du début du XIV^e siècle.

La **chapelle Saint-Louis** était située à proximité immédiate de la tour du même nom (**fig. 38**). Grâce aux comptes de châtellenie, on sait qu'elle était décorée de peintures¹³⁰, que le sol était carrelé et que la toiture était en tuiles (**Annexe 5.1**). La chapelle était déjà en ruine en 1715. Dans le procès-verbal de reconnaissances des possessions de Lorin, il est question d'une « cave vague estoit autre fois la chapelle Saint Louis où son image est encore resté dans la fenestre du mur qui subsiste du costé du levant »¹³¹ (**Annexe 5.3**). Ce mur est celui que l'on voit sur les représentations du château réalisées au XVII^e siècle (**fig. 12, 13, 14 et 16**). Il se présente sous la forme d'un mur pignon ouvert d'une fenêtre à remplage surmontée d'un oculus. Ce mur n'apparaît plus sur les représentations à partir de la fin du XVIII^e siècle (**fig. 21 à 26**).

122. Nadault 1881, p. 55.

123. « les trois posternes devers la ville » (AD21, B 5304, fol. 33v).

124. « depuis longtemps il travaillait dans le pavillon qu'il s'était construit du côté de la vallée sur une ancienne tour, à l'autre extrémité de la terrasse. » (BUFFON à MADAME NECKER - 16 juillet 1782 - Montbard. LETTRE CCCCLXXXVI, note de l'édition originale, p. 62).

125. AD21, B 5320, fol. 51.

126. Laborier 2002.

127. AD21, B 5341.

128. Bibliothèque de l'Institut Ms 5619.

129. Laborier 1996c.

130. En 1467-1468 des maçons interviennent « en ladite chapelle où il y avoit un grant pand de mur plain d'images d'or et d'azur tout gasté de pluye » (AD21, B 5338).

131. AD21, C 2576.

Les **salles souterraines** correspondent à deux espaces voûtés, semi-enterrés contre la courtine orientale (**fig. 38**). Les portes visibles actuellement ont été ouvertes par Buffon au XVIII^e siècle. À l'origine l'accès se faisait par des trappes dans la voûte et par un escalier ouvrant sur l'extérieur. À l'intérieur, l'espace était divisé en deux par un plancher. Au-dessus de ces salles se trouvait dès l'origine un jardin ou une cour, comme l'indiquent le système d'étanchéité complexe mis au jour en 1995¹³² et 1997¹³³ et la description de 1715¹³⁴ (**Annexe 5.3**).

L'extrémité septentrionale du château, était limitée au sud par un mur de séparation qui délimitait une cour, située environ 8 m en contrebas de la cour du corps de logis (**fig. 38**). L'accès se faisait depuis l'extérieur par l'intermédiaire de deux poternes. La **tour de l'Aubespain**, terminait la fortification au nord. Le rez-de-chaussée était accessible depuis la cour, tandis que le premier étage était accessible par des portes ouvrant sur le chemin de ronde. La communication entre les étages supérieurs se faisait par l'intermédiaire d'escaliers aménagés dans l'épaisseur des murs. Cette tour à six pans était composée de quatre niveaux et terminée par une terrasse (**fig. 28**). Chaque salle était éclairée par des fenêtres à coussièges.

Les opérations archéologiques de 1995 et 1998 ont mis en évidence un **fossé** barrant le site d'est en ouest¹³⁵. Ce fossé, profond d'au moins 3 m, et large d'environ 10 m, est taillé dans le rocher. Trois piles de maçonneries ont été dégagées à l'est, interprétées comme les piles d'un pont-levis. Les comptes de châtellenie mentionnent le « pont-levis du donjon de Montbar ». Cet ouvrage, en bois et fer, était régulièrement réparé (**Annexe 5.1**). La description des travaux réalisés en 1408 permet de savoir qu'il était composé d'un « pont » permettant le passage des charriots et d'une « planche » pour les piétons.

132. Beck 1995.

133. Laborier 1997a.

134. AD21, C 2576.

135. Beck 1995, Laborier 1998a.

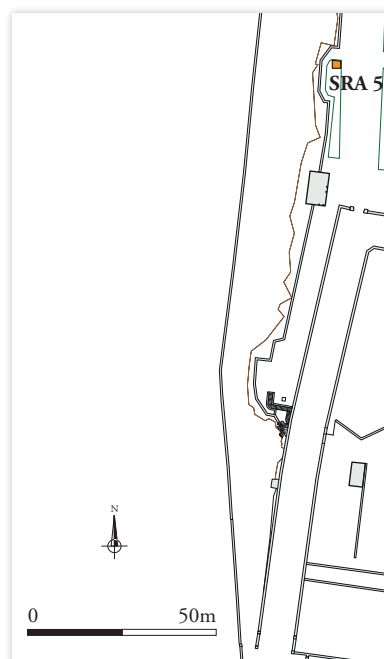


3 - RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

3.1. Description des sondages

3.1.1. Sondage SRA 5 – Sondage 100

Le sondage 100 se situe sur la terrasse haute, au nord du cabinet d'étude dans une zone où le mur d'enceinte forme des brisures vers l'OUEST (fig. 39). À cet endroit, on remarque au sol de grandes dalles en pierre alignées les unes à côté des autres. Celles-ci enjambent une faille du rocher, que l'on observe en contrebas depuis la terrasse inférieure (ill. 4 et 5). Le sondage réalisé à côté de ces dalles mesure 3,25 par 2 m de côté, et 2,30 m de profondeur.



ill. 3 : Localisation du sondage SRA 5 – éch. : 1/2000.



ill. 4 : Faille dans la roche vue depuis la terrasse inférieure, sous le sondage 100.

ill. 5 : Détail des arches maçonnées qui enjambent la faille, vues depuis en dessous.

» *Les vestiges*

Dans ce sondage, douze unités stratigraphiques ont été identifiées (US 100.1 à 100.12), parmi lesquelles une maçonnerie d'axe EST-OUEST a été mise au jour (fig. 40, 41 et 42). Cette dernière était visible depuis la terrasse inférieure à travers la faille du rocher et correspond à un arc clavé surmonté d'un parement, qui enjambe cette brèche.

Les US 100.1 et 100.4 ont livré des tessons de céramique daté de l'Époque moderne ou de l'Époque contemporaine (Annexe 4.2).

Les US 100.4 et 100.12 ont livré chacune deux fragments de carreaux de sol en terre cuite. Dans l'US 100.4, l'un des fragments présente les traces d'un décor glaçuré à motif de lignes brisées jaune et rouge (ill. 6). Il s'agissait d'un carreau quadrangulaire de 2,5 cm d'épaisseur et de 11,5 cm de côté. Il est cassé dans sa largeur, on ne connaît donc pas ses dimensions totales mais le côté manquant était supérieur à 6,5 cm de côté. Dans l'US 100.12, l'un des fragments mesure 1,8 cm d'épaisseur et il est recouvert d'une glaçure brun-jaune, appliquée sur un engobe blanc. Le second fragment de 3,5 cm présente lui aussi la trace d'une glaçure brun-jaune sur un côté, qui correspond à une coulure lors de la fabrication. La face supérieure du carreau présente des vestiges de cette glaçure, mais celle-ci est noire et très mal conservée car le carreau a fortement chauffé sur le dessus. Le fait que les traces de feu soient localisées sur sa face visible suggère qu'il a chauffé en place, peut-être en raison d'un incendie ?

Des carreaux de sol avaient déjà été mis au jour par nos prédécesseurs sur le site, notamment E. Laborier en 1996 lors des sondages réalisés le long de l'enceinte au NORD-OUEST, au niveau du corps de logis¹³⁶. Il s'agit d'éléments que l'on peut sans peine rattacher aux constructions présentes à l'intérieur de la forteresse, avant leur destruction au XVIII^e siècle.



ill. 6 : *Fragment de carreau de sol provenant de l'US 100.4.*

136. Laborier 2002.

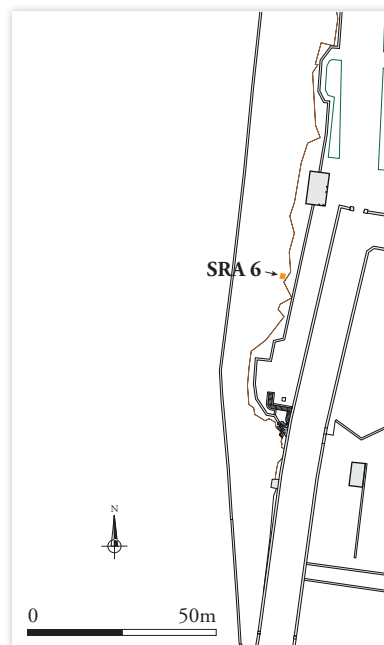
3.1.2. Sondage SRA 6

Le sondage 6 se trouve sur le parement OUEST de l'UM 1, dans une zone où ce dernier remplit le rôle de mur de terrasse. Plus précisément, le sondage se situe entre la poterne et le cabinet d'étude. Il concerne des maçonneries situées en partie basse du mur d'enceinte, immédiatement au-dessus du rocher (**fig. 43**). La zone a été étudiée sur une surface de 1,40 m de haut par 2,10 m de long¹³⁷.

» *Les pathologies*

Au niveau du point SRA 6, le rocher forme une faille verticale ouverte sur 1 m de large. Cette faille correspond à un éboulement, c'est-à-dire que la roche s'est détachée formant un amas de débris en contrebas. Cette érosion du rocher a accéléré la détérioration des maçonneries situées au-dessus, comme le montrent les moellons des deux premières assises qui se sont déchaussés, créant une lacune dans le parement et fragilisant grandement l'élévation.

Parmi les blocs retrouvés au pied de la faille, dans les débris de l'éboulement, on n'a retrouvé aucun claveau ni linteau qui permettrait de restituer la disposition d'origine du mur au-dessus de cette faille. On peut supposer que la maçonnerie venait s'asseoir sur un socle naturel, effondré en raison des infiltrations d'eau qui ont lavé et fragilisé la roche. Depuis la terrasse inférieure, un peu plus au SUD sur ce même mur UM 1, on a observé une configuration comparable à cette hypothèse (**ill. 8**).



ill. 7 : Localisation du sondage SRA 6 – éch. : 1/2000.



ill. 8 : Détail des maçonneries du mur UM 1, qui reposent sur une dalle intermédiaire permettant d'enjamber une faille.

» *Les maçonneries*

Deux unités de constructions ont été observées dans ce sondage. Deux assises inférieures correspondent à la fondation (**UC 1.1**), qui est surmontée par l'élévation du mur (**UC 1.2**) (**fig. 44 et 45**).

137. Entre 250,91 et 252 m NGF.

3.1.3. Sondage SRA 7

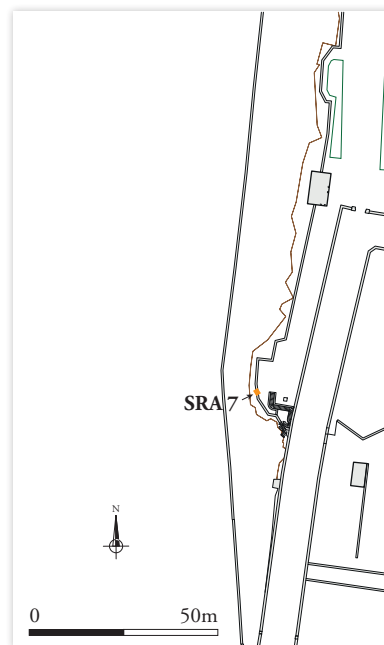
Le sondage 7 se trouve au NORD-OUEST de la poterne, sur le parement OUEST de l'UM 1 dans une zone où celui-ci fait office de mur de terrasse. La zone concernée se situe immédiatement au-dessus de la roche et s'étend sur 1,75 m de haut par 1,95 m de long. En hauteur, elle se développe entre 250 et 252 m NGF, ce qui correspond à environ 5 m de haut par rapport au sol de la terrasse inférieure (fig. 46).

» *Les pathologies*

Dans cette zone du mur, les moellons mis en œuvre immédiatement au-dessus du rocher naturel se sont déchaussés. On peut attribuer ces désordres à la présence de terres à l'arrière de ce mur de terrasse, dans lesquelles se sont développées des racines qui peuvent avoir un effet de poussée par l'arrière. En outre, on peut rajouter à ces éléments les infiltrations d'eau dans les maçonneries, favorisées par les terres de la terrasse situées à l'arrière. On remarque aussi que la roche en-dessous s'est déplacée, créant une faille à l'arrière des maçonneries et fragilisant celles-ci.

» *Les maçonneries*

Deux unités de construction ont été observées dans ce sondage, qui sont équivalentes à celles observées dans le sondage SRA 6. Deux assises inférieures correspondent à la fondation (UC 1.1), qui est surmontée par l'élévation du mur (UC 1.2) (fig. 47 et 48).



ill. 9 : Localisation du sondage SRA 7 – éch. : 1/2000.

3.1.4. Sondage SRA 8

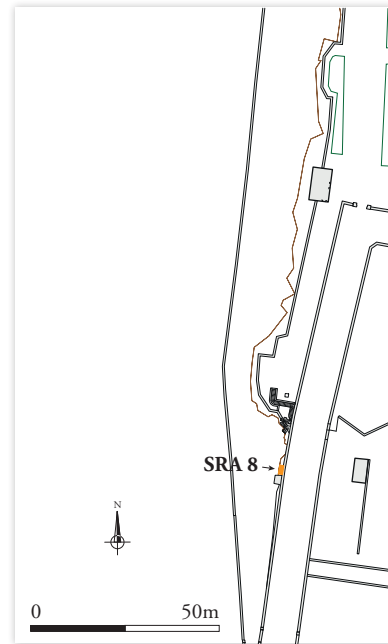
Le sondage 8 se situe sur l'UM 5 au sud de la poterne, entre cette dernière et le contrefort appuyé perpendiculairement au mur. La zone étudiée se situe immédiatement sur le rocher, dans un secteur où l'UM 5 fait office de mur de terrasse pour les terres situées sous l'allée Clémenceau. La zone étudiée se trouve à plus de 2,50 m du sol de la terrasse inférieure (entre 246,50 et 250 m NGF). Il concerne une zone de 2,53 m de haut par 2,65 m de long (fig. 49).

» *Les pathologies*

Dans cette zone, le principal désordre observé est un décollement entre la roche et le parement, ainsi que l'aspect creux des joints qui ont été lessivés. On peut attribuer ces pathologies aux infiltrations d'eau, renforcées par le contact direct des maçonneries avec les terres situées à l'arrière.

» *Les maçonneries*

Dans ce sondage, nous avons distingué trois unités de constructions. La maçonnerie principale est celle de l'élévation du mur (UC 5.1), qui se caractérise par une reprise au ciment (UC 5.3). Le large contrefort qui vient épauler le mur correspond à l'UC 5.2 (fig. 50 et 51).



ill. 10 : Localisation du sondage SRA 8 – éch. : 1/2000.

3.1.5. Sondage SRA 9

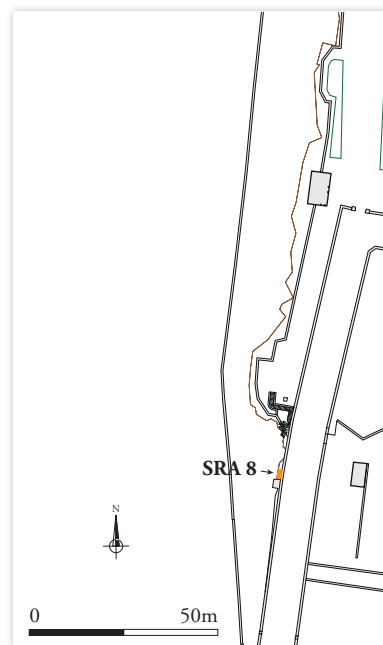
Le sondage 9 se situe sur le parement OUEST de l'UM 5 en pied de mur, au SUD du contrefort. À cet endroit, les maçonneries forment un mur de terrasse pour les terres situées sous l'allée Clémenceau. La zone concernée par l'étude s'étend sur 131,5 m de haut par 3,37 m de long¹³⁸ (fig. 52).

» *Les pathologies*

On observe dans cette zone un décollement entre les remblais de l'allée Clémenceau et la maçonnerie, qui forme un renflement vers l'OUEST. À cet endroit les joints sont creux. Ces désordres peuvent être attribués aux infiltrations d'eau, ainsi qu'aux racines des arbres situés de l'autre côté du mur, le long de l'allée, et qui ont accentué les poussées des maçonneries du mur.

» *Les maçonneries*

Dans ce sondage, une seule maçonnerie a été observée (UC 5.1) (fig. 53 et 54). Elle correspond à la construction en élévation du mur UM 5 et doit être mise en relation avec les UC observées dans les sondages 8 et 11.



ill. 11 : Localisation du sondage SRA 9 – éch. : 1/2000.

138. Entre 244,94 et 346,60 m NGF.

3.1.6. Sondage SRA 11

Le sondage 11 correspond aux maçonneries de la poterne, ensemble maçonné qui permet actuellement de circuler entre la terrasse haute et la terrasse inférieure au moyen d'un escalier sinueux (fig. 55). En partie basse, sur 5,24 m de haut¹³⁹, les parois de l'escalier sont creusées dans le rocher, qui est agrémenté de bacs à fleurs cimentés et de cailloutis en parement.

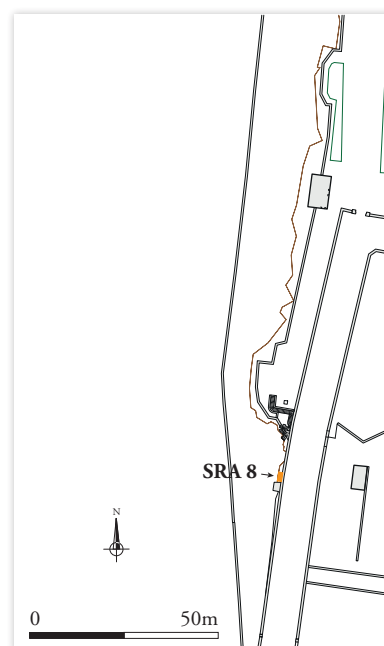
Notre étude a concerné les parements intérieurs de cette structure, ainsi que les parements extérieurs du côté SUD-OUEST. Cet ensemble correspond à quatre unités murales, dont trois ont été échafaudées et étudiées dans leur ensemble (UM 10, 11 et 12), auxquelles il faut ajouter la portion de l'UM 5 située dans ce secteur¹⁴⁰.

» *Les pathologies*

Dans la zone de la poterne, les maçonneries se caractérisent par des joints creux dont certains sont rejointoyés au ciment, de manière grossière. Certaines marches de l'escalier présentent des fractures et des déchaussements.

» *Les maçonneries*

Pour chacun des murs, plusieurs unités de construction ont été identifiées dans cette zone. La plupart correspondent à la construction de la poterne et leurs relations stratigraphiques permettent de mettre en évidence le phasage du chantier de construction (UC 5.6 et 5.8 ; UC 10.1, 10.2 et 10.4 ; UC 12.1). Sept maçonneries correspondent à des reprises de la construction (UC 5.5, 5.7, 5.9 ; UC 10.3, 10.5 ; UC 11.1 ; UC 12.2) (fig. 56 à 61).



ill. 12 : Localisation du sondage SRA 11 – éch. : 1/2000.

139. Entre 246,35 et 251,59 m NGF.

140. L'ensemble de la zone étudiée se développe entre 246,35 et 257,15 m NGF.

3.1.7. Sondage SRA 12

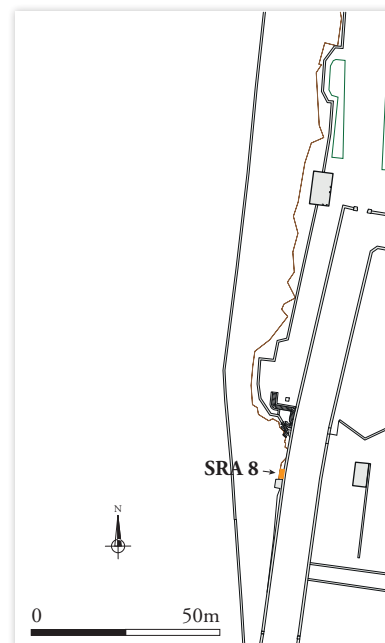
Le sondage 12 se trouve sur le parement OUEST de l'UM 1, au SUD du cabinet d'étude de Buffon, contre l'UM 8 (fig. 62). Il s'agit à cet endroit du mur de soutènement de la terrasse haute. Les maçonneries sont mises en œuvre sur le sommet du rocher et, par endroits, la paroi de celui-ci est chemisée. Elles ont été observées quasiment sur toute la hauteur du mur, sur une surface d'environ 5 m de haut par 4,70 m de long¹⁴¹. L'UM 8 a également pu faire l'objet d'observations en lien avec les maçonneries de l'UM 12, toutefois celles-ci sont limitées par le fait que les façades du cabinet d'étude ont déjà été restaurées en 1973¹⁴². Ainsi, ses maçonneries n'ont pas pu être observées en profondeur.

» *Les pathologies*

Cette portion de maçonnerie se caractérise par un ventre prononcé vers l'ouest. On peut attribuer cette pathologie au ruissellement des eaux qui, en s'infiltrant entre le rocher et le parement du mur, a entraîné leur désolidarisation. En outre, un arbre se trouve sur la terrasse haute à l'aplomb de cette zone, dont les racines ont sans doute elles aussi poussé la maçonnerie.

» *Les maçonneries*

Dans ce sondage, cinq unités de construction ont été mises en évidence. Deux correspondent à la fondation et à l'élévation d'origine du mur (UC 1.3 et 1.5) et trois correspondent à des reprises postérieures de ces maçonneries (UC 1.4, 1.6 et 1.7) (fig. 63 et 64).



ill. 13 : Localisation du sondage SRA 12 – éch. : 1/2000.

141. Entre 251,30 et 246,43 m NGF.

142. Allimant-Verdillon 2016, p. 596. Notons par ailleurs que le rapport de A. Allimant-Verdillon fait état des restaurations anciennes : p. 587, années 1918 et 1919 ; p. 589, en 1928. On sait que les restaurations sont terminées en 1948 (*idem*, p. 592). D'autres travaux de restaurations sont entrepris en 1972 (*idem*, p. 596).

3.2. Chronologie et essai d'interprétation

La confrontation des données archéologiques issues des 7 zones étudiées permet de proposer un phasage relatif des maçonneries qui, par comparaison avec l'ensemble du site et les sources dont nous disposons, peut être augmenté de datations absolues. Le développement qui suit présente ces résultats.

3.2.1. Les vestiges d'une construction médiévale située contre l'enceinte (SRA 5)

L'élément le plus ancien qui a été mis au jour dans le sondage SRA 5 s'apparente à une maçonnerie d'axe EST-OUEST, située sur le côté NORD du sondage (**US 100.2**) (**fig. 40**). Avant de décrire ces vestiges, il est intéressant de souligner que les couches de remblais qui les recouvrent ont livré des fragments de carreaux de sol glaçurés, qui proviennent sans doute de la destruction des anciens bâtiments de la forteresse¹⁴³.

Le parement SUD de cette maçonnerie a pu être observé, il se caractérise par un petit appareil de moellons taillés et soigneusement assisés qui repose sur un arc clavé (**ill. 14**). Ce dernier a pour fonction d'enjamber une faille naturelle du rocher afin de soutenir la maçonnerie située au-dessus (**fig. 41**). Cet ensemble maçonné présente un double parement, dont le côté NORD a conservé une assise supplémentaire. Les moellons sont liés par un mortier de chaux beige, riche en liant, dont l'agrégat sablo-gravillonneux comporte de rares cailloux.



ill. 14 : Parement sud de l'arche, mis en œuvre à l'aide d'un petit appareil de moellons taillés.

143. US 100.4 et 100.12, voir 3.1.1 Sondage SRA 5 – Sondage 100.

Cette maçonnerie est visible depuis la terrasse inférieure, point depuis lequel on remarque qu'elle appartient à un ensemble de trois arcs parallèles, dont elle constitue l'élément le plus au SUD (**ill. 15**). L'arc central de cet ensemble, le plus étroit, supporte l'extrémité NORD des dalles en pierre qui affleurent au niveau du sol de la terrasse haute (**US 100.3**), tandis que leur extrémité SUD repose sur la dernière arase conservée de notre maçonnerie US 100.2 (**fig. 40**). Ainsi, entre ces trois maçonneries sont ménagées des ouvertures qui donnent au-dessus de la faille du rocher naturel. On peut les interpréter comme des anciennes latrines ou dépotoirs, qui auraient fonctionné avec un bâtiment aujourd'hui disparu.



ill. 15 : Les trois arcs en pierre qui enjambent la faille, vus depuis la terrasse inférieure.

Nos observations montrent que les vestiges de l'enceinte ont conservé l'empreinte de ce dernier. En effet, on remarque que le tracé de la fortification présente à cet endroit une avancée vers l'OUEST, dont le plan apparaît sous la forme de trois pans reliés au tracé linéaire NORD/SUD par l'intermédiaire de deux murs parallèles d'axe EST/OUEST. Ce plan est parfaitement identique à celui des tours médiévales conservées au NORD et à l'EST, la tour de l'Aubespin et la tour Saint-Louis, dont les façades extérieures sont à pans coupés (**fig. 1**).

Bien que les élévations de ces murs soient recouvertes par la végétation¹⁴⁴, on remarque qu'elles se caractérisent par un moyen appareil de pierres de taille, dont certaines portent un bossage rustique¹⁴⁵. Ce type de taille caractérise les maçonneries du château qui sont attribuées à la période médiévale, plus précisément des années 1300-1340 (voir 2. *Étude documentaire générale*) (**fig. 65**).

Grâce à ces observations, on est donc tentés de rapprocher ces vestiges maçonnés du château du XIV^e siècle, plus particulièrement d'une tour dont seule la façade extérieure au château, à pans coupés, serait encore lisible aujourd'hui. Rappelons que le mur d'enceinte OUEST est aujourd'hui dépourvu de tour ou de porte, néanmoins les sources écrites et iconographiques permettent d'étayer notre hypothèse. En effet, Jean Nadault mentionne pour ce tronçon OUEST au moins deux portes, qui étaient « flanquées de deux grosses tours carrées en pierre de taille »¹⁴⁶. Une gravure d'Israël Silvestre réalisée en 1650 est la seule vue du château depuis le SUD-OUEST dont nous disposons (**ill. 16**). Elle est d'une

144. Rappelons que cette partie de l'enceinte ne fait pas partie de la campagne de restauration et que donc elle n'a pas été échafaudée ni étudiée de près. Les remarques qui suivent ne peuvent donc être considérées comme le résultat d'une étude archéologique, car celle-ci reste encore à mener sur ce secteur bâti.

145. Le bossage rustique est simplement ébauché sur les faces en parement et non pas dressé. Il s'oppose par exemple au bossage à chanfrein (Pérouse de Montclos 2007).

146. Nadault 1881, p. 55. Rappelons que, bien que ses écrits n'aient été publiés qu'à la fin du XIX^e siècle, J. Nadault a vécu au XVIII^e siècle et fut un témoin vivant des transformations opérées sur le site (voir aussi l'étude documentaire du présent rapport : 2.3.3 *La morphologie du château d'après les sources*).

grande richesse pour notre travail car, à cette époque, les constructions médiévales n'ont pas encore souffert des transformations ordonnées par G.-L. Leclerc de Buffon au siècle suivant. À gauche de la gravure et en avant de l'église (à l'OUEST, donc), le mur d'enceinte crénelé est pourvu de deux constructions massives qui semblent être des tours et qui se détachent en avant du tracé. Ces tours présentent un crénelage au même niveau que celui de l'enceinte. Celle de gauche semble surélevée par une construction plus légère et celle de droite est couverte d'un toit à deux versants tandis que, à droite de cette dernière, l'enceinte forme une brisure en avancée. Bien qu'aucune porte ne soit représentée, la complexification du tracé de l'enceinte et la présence des tours suggère qu'à cet endroit, à l'OUEST ou au SUD-OUEST de l'église, se trouvait l'une des portes décrites par J. Nadault. On ne peut établir de correspondance certaine entre les tours représentées par I. Sylvestre et les vestiges de latrines ou de dépotoir mis au jour. Néanmoins, on observe que sur la gravure, le tracé de l'enceinte crénelée se déploie largement vers le SUD (à droite de l'image), ce qui fait échos à la continuité du tracé du mur tel qu'il apparaît encore aujourd'hui au SUD des vestiges de la zone SRA 5.



ill. 16 : Gravure intitulée « Vue de la ville de Montbar en Bourgogne » réalisée par I. Sylvestre vers 1650.

Bien que cette gravure de I. Sylvestre représente un château largement étendu vers le SUD au moyen de hauts murs crénelés, force est de constater que les vestiges présentent un tout autre aspect en élévation. En effet, les maçonneries que nous avons étudiées dans les zones situées plus au SUD présentent des caractéristiques de mise en œuvre différentes de celles attribuées à l'Époque médiévale. Des indices montrent qu'elles peuvent être attribuées à une phase postérieure et, plus précisément, aux grandes transformations du site ordonnées par le comte de Buffon.

3.2.2. Le chantier de G.-L. Leclerc de Buffon (XVIII^e siècle)

Les maçonneries que nous avons observées au SUD des vestiges médiévaux dans six zones différentes (SRA 6, 7, 8, 9, 11 et 12) présentent des caractéristiques communes de mise en œuvre. Pour commencer avec la question des fondations, on remarque que le rocher forme des litages qui présentent parfois des fissures verticales, donnant l'impression d'un parement appareillé (**ill. 17**). Ces caractéristiques ont été utilisées par les bâtisseurs, qui ont prélevé ces moellons naturels et les ont repositionnés sur le lit supérieur de la roche, scellés par du mortier de chaux (**UC 1.1, 1.5, 5.4 et 5.8**). Nos observations ont montré que ces fondations ont été bâties sur deux assises et qu'elles présentent un empâtement, pour mieux recevoir l'élévation et lui conférer davantage de stabilité (**fig. 66a**). En outre, il arrive que ce travail de préparation du rocher soit complété par d'autres assises en débord, prolongeant la fondation jusqu'à cinq assises (**fig. 66b**).



ill. 17 : Le rocher naturel au SUD de la poterne présente des litages qui facilitent l'extraction des blocs pour la préparation des fondations.

Ensuite, les élévations (**UC 1.2, 1.3, 5.1, 5.6, 10.1, 10.2, 10.4 et 12.1**) présentent des assises régulières de moellons équarris dont les dimensions sont de 6 à 15 cm de haut et de 15 à 60 cm de long. On constate aussi la mise en œuvre de très petits modules, ou chandelles, qui servent à réguler les assises. Parmi ces moellons, on observe ponctuellement des blocs taillés que l'on peut interpréter comme des éléments en remploi. C'est le cas à plusieurs endroits sur le parement OUEST du mur qui longe l'allée Clémenceau (**UM 5, fig. 67a**), ainsi que sur le parement SUD de l'arche de la poterne où un bloc a été remployé qui pouvait correspondre au linteau d'une archère, ou bien à un système d'évacuation des eaux, tel une barbacane (**fig. 67b**). On a retrouvé d'autres blocs similaires remployés dans l'UM 5, du côté du parement OUEST. Par ailleurs, on note une particularité dans le pan de mur UM 1 attenant à la poterne où, en partie basse, les moellons s'apparentent à des petites pierres de taille et non pas à des éléments équarris (**fig. 56**). Pour autant, l'étude archéologique a montré une construction en continu de ces maçonneries (**UC 1.2, fig. 48, 57, 58 et 60**). On peut expliquer cette différence par un choix structural, dans cette zone où le mur de terrasse s'interrompt pour former une ouverture dans la continuité de son tracé.

Le mortier de chaux qui caractérise cette phase de construction est de couleur beige-orange plus ou moins foncée et sa charge est gravillonneuse (**Annexe 3.1**). L'étude macroscopique des prélèvements de mortier a montré une différence entre celui provenant des fondations (type B), c'est-à-dire entre les blocs de rocher remanié, et celui provenant des élévations (type A). Cette variation concerne la charge, qui apparaît riche en graviers de toute taille et pauvre en sable pour les élévations tandis qu'au niveau

des fondations la proportion entre sable et graviers est équilibrée et que ces derniers mesurent rarement plus de 5 mm. De cette constatation, on peut déduire un changement de pratique entre la construction des fondations et des élévations des murs de terrasse au niveau de la poterne et au SUD de celle-ci. Ce changement se traduit par une évolution de l'approvisionnement en sable et du tri des grains, qui s'explique peut-être par un renouvellement des équipes de maçons entre les deux étapes de construction.

On peut également noter que le mur EST de la poterne (UM 5) est pourvu de trous de boulin en partie haute. Trois ancrages traversants sont alignés sur une même assise dans l'UC 5.6, qui témoignent de l'utilisation d'un échafaudage ancré pour la construction de ce mur. On retrouve par ailleurs des négatifs de boulin alignés sur une même assise sur toute sa longueur.

Pour finir, on a pu observer sur ces maçonneries un système de couvertines, mises en œuvre sur l'arase supérieure des murs. Il s'agit de blocs dont cinq faces ont été dressées, la face supérieure et les côtés. La face inférieure, en revanche, n'est que grossièrement équarrie de manière à présenter une meilleure accroche avec la maçonnerie du mur (**ill. 18**). Les joints de mortier ayant été creusés, les liaisons sont difficiles à établir et on ne sait pas si ces couvertines sont contemporaines de la construction ou postérieures à celle-ci.



ill. 18 : Maçonneries de la poterne en partie haute : couvertines sur le mur qui longe l'allée Clémenceau UM 5.

» *La poterne*

L'observation des liaisons entre les maçonneries de la poterne (UM 1, 5, 10, 11 et 12) permet de mettre en évidence un micro-phasage de construction de cette zone (**Annexe 1.5, fig. 57, 58, 60 et 61**). La première maçonnerie à être construite est celle du mur de terrasse situé à l'OUEST de la poterne, observée dans le sondage SRA 7 (**UC 1.1 et 1.2a**). En partie basse, elle reçoit les maçonneries du mur UM 10 (**UC 10.1**), mais en revanche l'ensemble est chaîné en partie supérieure (**UC 10.2 et 1.2b**). À l'EST de l'arche, le même principe de progression apparaît à travers l'arche (**UC 10.1**) qui reçoit les maçonneries du mur UM 5 (**UC 5.4 et 5.1a**), tandis que les parties supérieures sont, quant à elles, chaînées (**UC 10.4 et 5.1b**). Le cheminement du chantier de construction est ainsi détecté à travers ces liens de connexion entre les maçonneries. Ainsi, les maçons ont progressé du NORD au SUD pour construire la zone de la poterne. Il faut en outre souligner l'existence d'un dispositif d'attente dans le mur qui longe l'allée Clémenceau (UM 5), à l'intérieur de la poterne (**UC 5.6a et 5.6b, fig. 58**). Cette rupture témoigne du fait que la partie SUD du mur vient se poser sur la partie NORD déjà construite, ce qui corrobore les observations menées sur les connexions entre les unités murales.

Par ailleurs, l'étude archéologique du secteur de la poterne révèle que sa configuration d'origine était différente de celle qu'elle adopte actuellement. Plusieurs indices conduisent à cette affirmation, dont la démonstration peut commencer par l'analyse de l'arche en pierre sous laquelle serpente l'escalier en pierres de taille.

Cette arche de 1,75 m de large se compose d'un arc donc les claveaux, en place sur le parement SUD-OUEST, sont des pierres de taille qui présentent des traces de ciselure relevée et de pic. Ils mesurent environ 40 cm de haut, ce qui correspond à la hauteur du front de l'arc. Ce dernier soutient l'appareil de moellons équarris que nous avons décrit précédemment pour cette phase de construction (**UC 10.1, fig. 68a et b**). Par ailleurs, il est intéressant de noter que l'on retrouve ce dispositif d'arches à d'autres endroits sur le tracé du mur de terrasse UM 1, où elles permettent d'enjamber une faille ou un retrait du rocher et de soutenir l'élévation du parement (**ill. 19**). C'est cette fonction de franchissement d'un obstacle naturel qui était celle de l'arche de la poterne dans sa configuration originale. En effet, l'étude des maçonneries révèle plusieurs reprises qui témoignent de la reconstruction générale de la zone. Tout d'abord, toute la moitié NORD de l'arche a fait l'objet d'une reprise à l'aide de pierres de taille et de ciment (**UC 10.5**). On remarque également que l'escalier actuel correspond à une reconstruction et que les parties basses de l'UM 5 ainsi que le rocher ont été remaniées lors de son aménagement. Pour finir, le mur NORD de la poterne (**UM 11**) appartient lui-aussi à la reconstruction de ce secteur. Il faut donc imaginer qu'à l'origine il n'y avait pas de passage entre la terrasse haute et la terrasse inférieure, en revanche des indices montrent que l'on circulait au-dessus de l'arche dès l'origine de sa construction.



ill. 19 : Dans le mur de terrasse UM 1 au nord de la poterne, des dispositifs d'arche clavées permettent aux maçonneries d'enjamber les irrégularités de la roche naturelle.

Effectivement, un linteau en bois conservé dans l'UC 5.6 et situé dans l'axe de l'arche témoigne de l'existence d'une ancienne ouverture dans le mur qui longe l'allée Clémenceau. Celle-ci est actuellement murée par l'UC 5.5 (**fig. 58 et 69**). Le bouchage mesure 2,07 m de haut et 1,32 m de large, ce qui permet d'identifier cette ouverture comme une porte. Le piédroit NORD de cette dernière a été prélevé et son piédroit SUD était sans doute constitué par l'UM 10. Son appui se situe actuellement au niveau de l'arrase supérieure de l'arche, qui constitue un niveau de circulation intermédiaire au sein de la poterne.

On retrouve les vestiges de l'ancien accès à cette porte depuis la terrasse haute dans les maçonneries qui lui font face, en partie basse du mur UM 12 (**UC 12.1, fig. 61**). Conservées depuis le sol sur environ 1 m de haut, elles se caractérisent par l'alignement vertical de trois blocs de taille formant un piédroit. Cet aménagement peut être interprété comme le témoin de l'ancien accès à ce niveau de circulation au-dessus de l'arche et qui mène à l'ancienne porte. On peut également associer à ce dispositif

un autre alignement de blocs taillés, situés en partie haute de l'UM 10 et qui présentent une ciselure relevée et des traces de broche (**UC 10.2, fig. 70**). Ces blocs sont les témoins d'un ancien piédroit, qui fonctionnait avec le dispositif de circulation qui menait à la porte. Il pouvait s'agir d'un escalier en pierre dont la plupart des vestiges ont disparu mis à part ses extrémité haute (UC 10.2) et basse (UC 12.1), ou bien aussi d'un escalier mis en œuvre à l'aide de matériaux légers.

Il faut également souligner une anomalie dans l'UM 11, au niveau de sa liaison à angle droit avec le mur qui longe l'allée Clémenceau (UM 5). Ce mur de terrasse, qui borde l'escalier en formant le pendant de l'UM 12, appartient à la configuration actuelle de la poterne et est donc postérieure aux maçonneries d'origine (voir 3.2.3 *Les transformations en lien avec le jardin public (1885 – XX^e siècle)*). Il est constitué de moellons équarris liés par un mortier de chaux mêlé à du ciment d'après un prélèvement réalisé en partie haute (**Annexe 3.1**). En partie basse et jusqu'à 254,20 m NGF, c'est-à-dire jusqu'à 1,40 m au-dessus des fondations UC 5.8, les moellons sont chaînés à ceux de l'UC 5.6 (**fig. 71**). Ils ne pénètrent jamais très profondément, de 4 cm tout au plus, mais on peut néanmoins se demander s'il ne s'agit pas des vestiges d'un ancien mur. Par ailleurs, cette altitude correspond à peu près au niveau inférieur des blocs taillés et alignés, observés en partie haute de l'UM 10 (**UC 10.2, fig. 61**) et qui correspondrait à l'empreinte d'un ancien escalier. Le creusement des joints et la mauvaise conservation du mortier ne permet pas d'observer d'éventuels collages, qui indiqueraient une césure dans l'UM 11. Il nous faut donc nous contenter de ces hypothèses d'interprétation.

Pour finir, on remarque la présence d'un trou maçonné dans l'épaisseur du mur UM 10, dans sa partie OUEST et orienté vers le SUD-EST. Il se trouve à 255,89 m NGF, altitude qui correspond au piédroit observé dans l'UC 10.2. Dans la maçonnerie de l'UM 10 qui lui fait face (UC 10.4), à la même altitude, un autre trou est orienté vers le NORD. Il est difficile de trouver une interprétation de ces négatifs d'ancrage. Ils peuvent tout aussi bien correspondre à des traces d'échafaudage, qu'à un dispositif disparu d'escalier ou de rambarde en bois.

» *La mise en œuvre du mur qui longe l'Allée Clémenceau (UM 5)*

Dans le cadre de notre étude des sondages SRA 8 et 9, nous nous sommes intéressés à la construction de l'ensemble du mur qui longe l'allée Clémenceau (**UM 5**). En effet, l'observation du parement OUEST sur la partie SUD de la poterne permet de comprendre les modalités de mise en œuvre de cette maçonnerie.

Le mur UM 5 est de faible épaisseur, il mesure 48 cm de large à l'extrémité SUD et 63 cm du côté NORD, près de la poterne. Contrairement au système de couvertines observées pour les murs de cette dernière, l'arase supérieure de ce tronçon est couverte par un système de dalles agencées de manière à former deux versants pour permettre le ruissellement des eaux de pluie. Toutefois, on observe des collages entre le mortier de construction et celui ayant servi à la mise en œuvre de ces dalles, ces dernières relèvent donc peut-être d'une mise en œuvre postérieure à la construction.

Au niveau du sondage SRA 8, les maçonneries viennent se poser sur le rocher à plus de 2,50 m du sol de la terrasse inférieure. Le sondage SRA 9 se situe quant à lui plus au SUD, au niveau du sol de cette même terrasse car le rocher y affleure à plus basse altitude. À cet endroit, l'UM 5 joue un rôle de mur de terrasse pour retenir les terres de l'allée Clémenceau et on observe, à l'arrière du parement (**UC 5.1**), un remplissage de terre mêlé à du mortier et traversé par les racines des arbres situés le long de celle-ci (**fig. 52c**). À propos du parement OUEST, dévégétalisé et dont les maçonneries sont apparentes lors de notre intervention, on peut faire les observations suivantes. Les assises horizontales de moellons équarris sont scandées par une à quatre assises qui présentent un pendage vers le SUD (**fig. 50, 51, 53 et 54**). Cette anomalie correspond au niveau du sol de l'allée Clémenceau, qui monte en pente douce vers le parc. Ainsi, le parement situé sous ce niveau correspond à un mur de terrasse et l'élévation au-dessus

correspond à un double parement qui sépare l'allée de la terrasse inférieure. On observe aussi sous ce niveau, côté SUD, la présence de blocs de taille, probablement des blocs en remploi, disposés verticalement et en quinconce (**fig. 67a**). Ils marquent sans doute un phasage de la construction.

Ces observations qui relèvent du détail permettent de mettre en évidence le fait que le mur UM 5 a été, dans un premier temps, construit de manière à constituer un mur de terrasse, afin de créer une rampe d'accès par le SUD à la terrasse supérieure. Cette rampe est constituée de remblais de terre et bordées d'arbres, dont les racines ont par ailleurs contribué à l'affaiblissement du mur à plusieurs endroits. Des assises dont les moellons sont inclinés de manière à suivre la pente couvrent l'arase supérieure du mur de terrasse et marquent le niveau de sol de l'allée. Dans un deuxième temps, le mur est surélevé à l'aide de moellons assisés horizontalement et qui présentent un double parement.

» *Les indices de datation*

Jusqu'à présent les maçonneries de la portion OUEST de l'enceinte, entre la tour de l'Aubespain et la poterne, étaient regardées comme un tout appartenant à la fortification médiévale. Le tracé ponctué de brisures qui font penser à des tours disparues contribue à cette interprétation. Il semble toutefois que celle-ci doit être nuancée au regard de l'analyse du bâti réalisée dans le cadre de notre étude. Effectivement, les maçonneries de petits moellons équarris observées au SUD du cabinet d'étude sont très différentes des pierres de taille à bossage rustiqué que l'on observe au NORD du site sur les tours et les courtines médiévales (**fig. 65**). En outre, elles diffèrent des moellons soigneusement taillés mis au jour dans le sondage 100 (**UC 100.2, fig. 41a**). On est de fait tenté de les attribuer à une phase de construction différente de celle du château du XIV^e siècle. Des indices qui relèvent de la stratigraphie et de l'organisation générale du secteur permettent d'attribuer ces constructions au XVIII^e siècle, lorsque le comte de Buffon entreprend les travaux d'aménagement qui ont transformé la place forte médiévale en jardins botaniques.

Le premier indice se trouve dans les maçonneries du sondage SRA 12, au niveau du cabinet d'étude que G.-L. Leclerc de Buffon se fait construire à l'emplacement d'une ancienne tour¹⁴⁷. Rappelons que ce cabinet ayant fait l'objet de multiples restaurations¹⁴⁸, nos observations sont très partielles car la reprise des joints en surface rend inaccessible le mortier d'origine. On constate néanmoins que le mur du cabinet est mis en œuvre à l'aide de pierres de taille qui présentent des traces d'outils variés tels que la brette, le marteau taillant et le pic. Celles-ci diffèrent des blocs à bossage rustiqué des maçonneries du XIV^e siècle et indiquent plutôt une utilisation aléatoire d'éléments en remploi. Il semble donc que le comte de Buffon ait ici réutilisé littéralement *l'emplacement* d'une tour pour implanter son cabinet d'étude, en ayant préalablement supprimé les vestiges médiévaux. La localisation de ces deux constructions, tour puis cabinet, correspond à une saillie vers l'OUEST du rocher naturel, ayant favorisé le choix de cet emplacement.

Dans le mur de terrasse (UM 1), on remarque que la maçonnerie la plus ancienne observée (UC 1.3) ne présente aucune perturbation à proximité du mur SUD du cabinet d'étude (UM 8), au contraire les deux semblent fonctionner ensemble malgré leurs différences d'appareillage (**fig. 64**). On peut expliquer cette dernière en supposant que le comte de Buffon a ordonné la mise en œuvre de matériaux plus « nobles » pour son cabinet d'étude que pour les murs de terrasses de son jardin. Surtout, l'absence de césure d'insertion du cabinet dans le mur de terrasse et l'apparent chaînage entre les deux indique une construction contemporaine. Le mur de terrasse au SUD du cabinet pourrait donc être attribué à

147. Voir l'étude documentaire du présent rapport : 2.3.3 *La morphologie du château d'après les sources*.

148. Voir 3.1.7 *Sondage SRA 12* pour le détail des restaurations.

Buffon, bien que le tracé reprenne sans doute celui de l'enceinte préexistante en réutilisant les courbes naturelles de l'éperon rocheux.

Le deuxième indice concerne l'organisation spatiale de cette zone qui couvre le cabinet d'étude, la poterne et l'allée qui les sépare. Cette dernière est mentionnée dans l'inventaire après décès de Buffon comme « allée de Bacchus », en raison de la présence d'une statue représentant le dieu grec¹⁴⁹. Par l'analyse archéologique que l'on a fait de ce secteur et la restitution d'une porte ouvrant dans le mur qui longe l'allée Clémenceau, on peut restituer un cheminement qui permettait à Buffon de circuler entre son cabinet d'étude et son potager sans passer par la grande allée, mais en longeant le mur de terrasse OUEST jusqu'à la poterne avant de descendre quelques marches et de traverser l'allée (ill. 20). Dans le mur oriental de cette allée, une porte donne accès au potager dont l'emplacement corrobore notre hypothèse car elle est située dans l'axe de la porte au linteau en bois retrouvée dans le mur OUEST (ill. 21). On est donc tenté d'attribuer la construction de la poterne dans sa configuration initiale aux travaux du comte de Buffon, qui s'est fait aménager une promenade permettant de circuler entre la terrasse haute et son potager, en traversant l'allée Clémenceau via une porte dans le mur UM 5.



ill. 20 : Restitution du tracé de la promenade de Buffon entre son cabinet d'étude et son potager. Extrait du *Recueil de plans d'arpentage...* (BnF, GE DD 431, vue 62).



ill. 21 : Porte d'accès au potager à l'est de l'allée Clémenceau, vue depuis l'échafaudage de la poterne à l'aplomb de la porte au linteau en bois du mur UM 5.

149. Allimant-Verdillon 2016, p. 409 ; p. 544 et suivantes. Dans l'inventaire révolutionnaire de 1795, cette appellation est transformée en « allée de Bachu ».

Ces réflexions conduisent à proposer d'attribuer les maçonneries situées au SUD du cabinet d'étude de Buffon aux travaux de ce dernier. Dans les sondages étudiés, nous n'avons pas mis en évidence de maçonneries pouvant être antérieures et appartenir à la phase médiévale, nous pouvons donc supposer qu'au XVIII^e siècle ce secteur est en très mauvais état de conservation, puisqu'il a été nécessaire de supprimer toutes les structures anciennes afin d'en aménager de nouvelles. Toutefois, le plan des murs semble indiquer que les constructeurs du XVIII^e siècle reprennent l'emplacement des anciennes constructions, tirant profit du rocher naturel de la même manière que leurs prédécesseurs. Ainsi, le comte de Buffon aurait organisé l'aménagement global de cette zone pour lui donner une configuration qui a posé les bases de la forme que revêt aujourd'hui cette partie SUD du parc, modifiée de nouveau au cours des XIX^e et XX^e siècles.

3.2.3. Les transformations en lien avec le jardin public (1885 – XX^e siècle)

Les vestiges étudiés témoignent d'une troisième grande phase d'aménagement, qui couvre une large fourchette chronologique commençant à la fin du XIX^e siècle et se déployant jusqu'au début du XXI^e siècle. On sait en effet que des travaux sont ordonnés par la municipalité lorsque celle-ci est devenue propriétaire des anciens jardins du comte de Buffon, en 1885¹⁵⁰. On sait également grâce aux sources que divers travaux de restauration ont été effectués sur les maçonneries du parc à partir de cette date, notamment à la suite des dégradations en lien avec la Seconde Guerre Mondiale¹⁵¹.

Lorsque les travaux correspondent à l'adaptation du site du fait de son changement de statut en jardins publics, comme c'est le cas dans le secteur de la poterne, il est permis de supposer que ceux-ci datent de la fin du XIX^e siècle. D'ailleurs, une carte postale datant de 1925 qui figure dans le rapport d'A. Allimant-Verdillon est une photographie de l'escalier de la poterne dans sa configuration actuelle, prise depuis la terrasse inférieure¹⁵². On sait donc que les transformations de ce secteur sont antérieures à 1925. En revanche, lorsqu'il s'agit de réparations, les mentions dans les sources sont nombreuses et ne permettent pas de proposer une date plus précise que la fourchette chronologique que nous avons évoquée, qui court de 1885 à aujourd'hui.

La première transformation que nous proposons de décrire correspond à des travaux de grande ampleur qui ont concerné la reprise ou la surélévation des garde-corps de la terrasse haute, dans le prolongement vertical des murs de terrasse (**UM 1 et 2**). En effet, sur la partie NORD du site, caractérisée par des maçonneries de gros blocs de taille présentant un bossage rustique, on observe une limite horizontale en partie supérieure. Toute la partie haute est ici reprise à l'aide de petits moellons équarris et assisés (**fig. 65b**). Nous avons également constaté la présence de cette limite horizontale au niveau du sondage SRA 12 où, en partie haute, la maçonnerie du mur de terrasse, attribué aux travaux de Buffon (**UC 1.3**), forme un arrêt horizontal (**fig. 64**). Au-dessus de cette limite, sur près de 90 cm de haut, une maçonnerie de moellons équarris liés à la chaux a été construite et correspond au garde-corps actuel de la terrasse haute (**UC 1.7, ill. 22**).

150. Voir 2. *Étude documentaire générale*.

151. Allimant-Verdillon 2016, p. 592.

152. Allimant-Verdillon 2016, p.588.



ill. 22 : Sondage SRA 12 en partie haute : limite horizontale entre les maçonneries de construction et celles de la reprise du garde-corps.

Nous avons également mis en évidence le fait que cette maçonnerie UC 1.7 correspond à une réfection du mur de terrasse sur une importante surface, au sud du sondage SRA 12 et sur toute la hauteur du parement (**fig. 72a**). Elle se caractérise par la mise en œuvre d'assises de moellons équarris, liés par un mortier de chaux dont la proportion de liant est faible et qui semble contenir du ciment¹⁵³. Un ressaut de 2 à 6 cm sépare cette maçonnerie de celle d'origine (UC 1.3), ressaut que l'on retrouve plus au sud dans une zone non échafaudée et non concernée par les travaux, et qui marque l'arrêt de l'UC 1.7 (**fig. 72b**). On peut attribuer cette reprise à un effondrement du mur de terrasse, peut-être à mettre en lien avec les points de faiblesse observés lors de nos investigations tels que les infiltrations d'eau pluviales, les ruissellements qui creusent les joints, ou encore les racines des arbres provoquant des poussées contre les maçonneries. Par ailleurs, dans son *Étude historique et archéologique*, A. Allimant-Verdillon mentionne les archives municipales de Montbard pour l'année 1888¹⁵⁴ dans lesquelles il est attesté que deux brèches se sont produites dans le mur du parc, constatées depuis la terrasse inférieure. Cette attestation corrobore ainsi notre hypothèse d'une fragilité globale de la structure maçonnée¹⁵⁵. Les archives de 1945 font aussi état des dégâts occasionnés par l'occupation du parc par les troupes allemandes, qui ont provoqué des démolitions dans les murs qui entourent la terrasse supérieure¹⁵⁶.

Pour finir sur les maçonneries-témoins des consolidations anciennes, le sondage SRA 12 se caractérise également par une reprise des assises en partie basse (UC 1.4), où des moellons équarris liés par du ciment ont été plaqués contre la maçonnerie d'origine (**fig. 73**). Ce même ciment a été utilisé pour combler la fissure qui sépare les UC 1.3 et 1.7 (**fig. 72a**).

153. **Annexe 3.1**, type D.

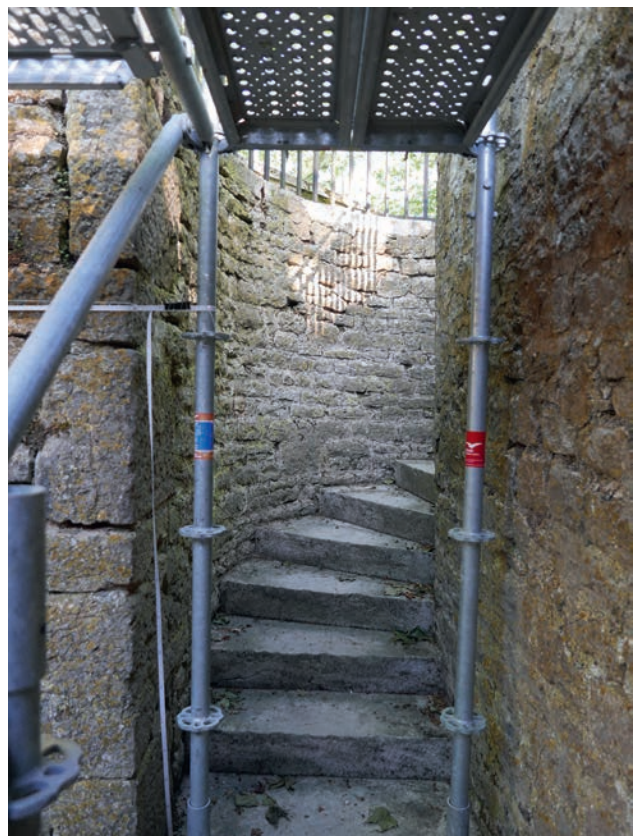
154. Allimant-Verdillon 2016, p. 579 : A.M.M. Délibérations du Conseil Municipal 1 D 10, juin 1888. Ces deux brèches se sont produites « au mur de clôture du parc, allée des platanes ». L'allée des platanes désigne ce que nous appelons la terrasse inférieure, on en déduit ainsi que cette mention concerne soit le mur OUEST de l'enceinte, soit le mur situé en contrebas qui longe la terrasse inférieure à l'OUEST.

155. Allimant-Verdillon 2016, p. 580 : A.M.M. Délibérations du Conseil Municipal 1 D 10, novembre 1891. Cette entrée fait mention de la réception de travaux « exécutés pour la reconstruction d'une portion du mur de clôture du parc Buffon, appartenant à la ville ». D'autres mentions font état du même type de travaux sur les « murs du parc Buffon », sans plus de précision de localisation : p. 581, en 1900 et 1901 ; p. 582, en 1903 ; p. 587, en 1918 ; p. 590, en 1931, p. 592, en 1945 : « le mur d'enceinte de l'esplanade supérieure du Parc a été démoli par des vandales et ensuite par les Allemands » ; p. 593, en 1950 et 1951 ; p. 594, en 1958 un « mur de soutènement du parc Buffon s'effondre », en 1960 les restaurations sont ordonnées.

156. Allimant-Verdillon 2016, p. 592 : A.M.M. 1 M 37 bis, septembre 1945 : « des brèches furent ouvertes dans les murs de soutènement, sans le moindre ménagement pour localiser au moins les dégâts. Ceux-ci comprennent la démolition de 18 m³ de maçonnerie et de 59 mètres linéaires de dalles de couronnement 30 mètres linéaires de dalles seront à reposer. »

L'étude des maçonneries de la poterne a permis de mettre en évidence une deuxième transformation majeure des constructions de l'Époque moderne, qui a principalement consisté en la modification du système de circulation dans cette zone. La voie d'origine, sorte de chemin de traverse qui permettait à Buffon de rejoindre son potager sans passer par la grande allée, est condamnée. La poterne est alors remodelée de manière à relier les deux terrasses l'une à l'autre, comme en témoignent nos observations de terrain.

Tout d'abord, on constate que l'essentiel du parement de l'UM 12 correspond à une reprise (UC 12.2) qui vient reprendre les parties hautes de la maçonnerie préexistante (UC 12.1) et l'agrandir vers le NORD (fig. 61). Il s'agit d'une maçonnerie qui allie moellons équarris et pierres de taille pour la chaîne d'angle, disposés en assises régulières. Ces matériaux lithiques sont scellés par un mortier dont le liant est un alliage de chaux et de ciment¹⁵⁷. Cette maçonnerie est contemporaine de l'escalier et remplit par ailleurs un rôle de mur de terrasse, en retenant les terres situées à l'OUEST de la poterne (ill. 23). L'escalier se compose de pierres de taille monolithes, de 16 cm de haut et de 32 cm de profondeur en moyenne. Les marches présentent une ciselure périmétrale et des traces de taillant grain d'orge. On remarque que l'UM 11 est chaînée à ces marches, elle est donc contemporaine elle aussi de l'aménagement de la partie haute de la poterne (fig. 74).



ill. 23 : Escalier de la poterne en partie haute, vu depuis l'est (à gauche du cliché l'UM 12, à droite l'UM 11).

Au niveau du mur EST (UM 5), on observe des remaniements en partie basse qui correspondent également à l'installation de l'escalier. En effet, on remarque que le rocher porte des traces de pic, indiquant qu'il a été taillé de manière à suivre la courbe de l'escalier (fig. 75). Au NORD et immédiatement sur ce rocher, une maçonnerie de petits moellons équarris recouverts par du ciment semble elle aussi correspondre à cette phase d'aménagement (UC 5.7, fig. 58).

157. *Idem.*

L'arche qui enjambe l'escalier d'EST en OUEST porte elle-aussi des traces de remaniements à l'intrados et sur son parement NORD-EST, qui a été créé de manière à permettre un passage là où, auparavant, le rocher naturel était présent. On observe en effet une césure sur toute la longueur de l'arche, qui se manifeste à l'intrados par l'utilisation de petites pierres de calage. Un parement est construit au NORD-EST, à l'aide de pierres de taille liées par du ciment (UC 10.5, fig. 76a). Des petites pierres servent à raccorder le parement aux claveaux de l'arc (fig. 76b). Ces derniers mesurent au maximum 22 cm de haut, ce qui est deux fois moins que les claveaux d'origine du côté du parement SUD-OUEST (UC 10.1)¹⁵⁸. En outre, leur arête saillante est chanfreinée, sans doute pour faciliter le passage en dessous. Ils présentent une ciselure relevée régulière de 3 cm de large et des traces de pic.

À cette phase de remaniements de la poterne, on peut ajouter le bouchage de la porte du mur EST (UM 5, fig. 69). La maçonnerie mise en œuvre correspond à des moellons équarris et à des petites pierres assisés, liés par du ciment¹⁵⁹. On remarque que le bouchage est également lisible sur le parement EST, depuis l'allée Clémenceau (fig. 77).

Enfin, des vasques de ciment ont été créées le long de l'escalier de manière à accueillir des végétaux. En outre, les parois du rocher ont été agrémentés de petits fragments de roches liés par du ciment, décor caractéristique des jardins de la deuxième moitié du XIX^e siècle (ill. 24).



ill. 24 : L'escalier de la poterne et ses aménagements décoratifs du XIX^e siècle : vasques en pierre et cailloutis en parement.

158. Voir 3.2.2 *Le chantier de G.-L. Leclerc de Buffon (XVIII^e siècle)*.

159. **Annexe 3.2.1**, type C.



4 - CONCLUSION

Ce rapport d'étude constitue le premier volet d'une série d'interventions sur le site du Parc Buffon par l'équipe d'Archeodunum, dont trois sont déjà programmées. Il s'ouvre par une étude documentaire qui recense la documentation disponible en matière de sources et de travaux de recherche, afin d'en extraire un bilan historiographique puis historique. Ce travail de récolement global de la documentation disponible est inédit, de même que les outils utilisés pour le mener à bien et en exploiter les résultats - SIG, Base de données bibliographique. Il constitue également le point d'appui des recherches à venir et sera complété en fonction des vestiges étudiés et des problématiques soulevées.

À propos du secteur SUD-OUEST de l'enceinte, étudié dans le cadre de cette intervention, les 7 zones ciblées ont permis de caractériser les maçonneries et de proposer une hypothèse quant au phasage chronologique (**fig. 78**). Seules les maçonneries correspondant à un ancien système de latrines ou de dépotoir semblent pouvoir être rattachées à la période médiévale. Les autres secteurs étudiés présentent des caractéristiques communes et l'on est tenté de les attribuer aux travaux de G.-L. Leclerc de Buffon, lorsque ce dernier s'approprie la forteresse médiévale pour y installer ses jardins. L'ensemble bâti situé au SUD de son cabinet d'étude serait alors le témoignage des importantes modifications qu'il a apporté aux anciennes constructions, car on n'y retrouve aucune trace de l'enceinte originelle. Cette dernière pouvait être en très mauvais état de conservation au XVIII^e siècle lorsque Buffon intervient, toujours est-il qu'il ne nous reste aucun vestige des hauts murs crénelés ni des tours représentés par I. Sylvestre en 1650. Pour autant, le mur de terrasse qui soutient encore aujourd'hui la partie haute des jardins semble réutiliser le plan de l'enceinte médiévale, ce qui s'explique aisément par le fait que les deux constructions linéaires sont contraintes par la forme du rocher naturel sur lequel elles s'installent.

En outre, l'observation de la poterne a permis de mettre en évidence un détail anecdotique dans les pratiques personnelles du comte de Buffon à l'intérieur de son domaine. Celui-ci s'est effectivement fait aménager une promenade, lui permettant de rejoindre le potager depuis son cabinet d'étude sans passer par la grande allée NORD-SUD qui mène au promontoire.

Enfin, après l'acquisition du site par la municipalité de Montbard en 1885, des travaux d'entretien et de transformation ont lieu afin d'adapter le jardin à la visite du public. Les sources écrites témoignent par ailleurs du fait que les reprises de maçonnerie que nous avons observées peuvent être attribuées à l'occupation du site par les allemands ainsi qu'à des actes de vandalismes, perpétrés avant 1945.

Aujourd'hui, les travaux de restauration des vestiges médiévaux et modernes se poursuivent, accompagnés d'études archéologiques dont les résultats précisent et affinent nos connaissances sur l'ensemble du site. Notamment, l'intervention concernant le tronçon oriental de l'enceinte, qui a été repoussée dans le temps, pourra au besoin s'appuyer sur les données issues de ce rapport d'étude sur les maçonneries occidentales du parc.



5 - BIBLIOGRAPHIE

5.1. Sources éditées

Beck 1992

BECK P., « Comptes du Château de Montbard », in *Sources d'histoire médiévale : IX^e-milieu du XIV^e siècle*, Paris, 1992.

Courtepée 1780

COURTÉPÉE C., *Description historique et topographique du duché de Bourgogne*, Dijon, 1780.

Duru 1850

DURU L.-M., *Bibliothèque historique de l'Yonne, ou Collection de légendes, chroniques et documents divers pour servir à l'histoire des différentes contrées qui forment aujourd'hui ce département*, Auxerre, 1850.

Garnier et Rossignol 1864

GARNIER ET ROSSIGNOL, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, archives civiles, série B, Chambre des comptes de Bourgogne*, Paris, 1864.

Laurent 1907

LAURENT J., *Cartulaires de l'abbaye de Molesmes, ancien diocèse de Langres, 916-1250 : recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne*, Paris, 1907.

Nadault de Buffon 1855

NADAULT DE BUFFON H., « Montbard et Buffon », *Revue archéologique*, XII^e année, 1855.

Nadault de Buffon 1881

NADAULT DE BUFFON H., *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montbard d'après le manuscrit inédit de J. Nadault*, Paris, 1881.

Petit 1885

PETIT E., *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, Dijon, 1885.

Pocquet du Haut-Jussé 1935

POCQUET DU HAUT-JUSSÉ B.-A., *Deux féodaux : Bourgogne et Bretagne 1363-1491*, Paris, 1935.

5.2. Bibliographie

Allimant-Verdillon 2016

ALLIMANT-VERDILLON A., *Étude historique et archéologique, schéma directeur du Parc Buffon*, Centre de Ressources de Botanique Appliquée, 2016.

Beck 1995

BECK P., *Montbard (21), Parc Buffon. Le Château*, Rapport de fouille programmée, Dijon, 1995.

Bessac 1986

BESSAC J.-C., *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1986.

Bonsans 1997

BONSANS G., *Montbard*, album souvenir, Paris, 1997.

Croizier et al. 2016

CROIZIER M. *et al.*, *Parc Buffon, étude pour la mise en place d'un schéma directeur*, diagnostic, programmation, esquisse, juin 2016.

Ickowicz et Didier 1990

ICKOWICZ P. et DIDIER F., *Montbard (21), Parc Buffon. Rapport des sondages archéologiques effectués de septembre à octobre 1990*, Montbard, 1990.

Ickowicz 1994

ICKOWICZ P., *Montbard (21), Fouilles de la Salle Ogivale Est (S.O.E.) et de la tour de l'Aubespain*, Montbard, 1994.

Jeangrand 2011

JEANGRAND E., *Les usages des châteaux forts urbains en Bourgogne à l'époque moderne*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 2011.

Laborier 1996a

LABORIER E., *Châteaux de pierre, architecture militaire et construction en Bourgogne au XIV-XV^e s. « Les châteaux des ducs de Bourgogne dans les cinq bailliages du duché »*, D.E.A., Université de Bourgogne, 1996.

Laborier 1996b

LABORIER E., *Montbard (21), Parc Buffon. Le Château. Mise en place des câbles pour la tour de l'Aubespain*, 1996.

Laborier 1996c

LABORIER E., *Montbard (21), Parc Buffon. Le Château. Terrasse supérieure, sondage au bord de la courtine ouest*, 1996.

Laborier 1997a

LABORIER E., *Montbard (21), Parc Buffon. Le Château. Sondage au sud de la tour Saint-Louis*, Dijon, 1997.

Laborier 1997b

LABORIER E., « Montbard (Côte-d'Or), Parc Buffon, le château », *Archéologie médiévale*, n°27, 1997, p. 236.

Laborier 1998a

LABORIER E., Montbard (21), Parc Buffon. Le Château. Terrasse haute, tranchée au sud de la tour Saint-Louis, Dijon, 1998.

Laborier 1998b

LABORIER E., La pierre dans le château médiéval de Montbard (Côte-d'Or). Étude de matériaux de construction, D.E.S.S. Archéo-Sciences, Université de Bourgogne, 1998.

Laborier 1999

LABORIER E., Montbard (21), Parc Buffon. Le Château. Courtine est au niveau des salles souterraines, 1999.

Laborier 2001a

LABORIER E., Montbard (21). Le Parc Buffon. Le Château - Rempart Est, Moulins-lès-Metz, 2001.

Laborier 2001b

LABORIER E., Montbard (21). Le Parc Buffon. DFS de surveillance archéologique - quatrième terrasse est, Moulins-lès-Metz, 2001.

Laborier 2002

LABORIER E., Montbard (21). Le Parc Buffon. Le château - Terrasse Haute, Dijon, 2002.

Laborier, Lamotte 2005

LABORIER E. et LAMOTTE D., « Pierres et châteaux, un aspect de la construction en Bourgogne au Moyen Âge (Montbard, Asnières et Brancion) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre / BUCEMA*, n°9, 2005.

Mesqui 1987

MESQUI J., « Parements à bossage dans la fortification et le génie civil en France au Moyen Âge », in *Château Gaillard, études de castellologie médiévale, Actes du colloque international tenu à Wageningen (Pays-Bas), 31 août - 6 septembre 1986*, Caen, 1987, vol. XIII, p. 97-126.

Mesqui 1991

MESQUI J., *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, tome 1, Paris, 1991.

Mesqui 2001

MESQUI J., « Architectures du pouvoir sous Philippe le Bel. Châteaux et enceintes urbaines », *1300... L'art au temps de Philippe le Bel*, XVI^e rencontres de l'École du Louvre, Paris, 2001, p. 163-184.

Mouillebouche 2007

MOUILLEBOUCHE H., « L'inventaire des châteaux bourguignons : bilan et perspectives », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre / BUCEMA*, n°11, 2007.

Mouillebouche 1993

MOUILLEBOUCHE H., « Les peuplements castraux en Côte-d'Or », *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, n°37, 1993, p. 217-240.

Pérouse de Montclos 1972

PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Architecture : méthode et vocabulaire*, 6e éd, Paris : Impr. nationale, Éd. du patrimoine, 1972, coll. « Principes d'analyse scientifique ».

Ray 1999

RAY M., « Petite histoire du cimetière de Montbard », *Nos ancêtres et nous, revue des sociétés généalogiques de Bourgogne*, n°81, 1999, p. 34-35.

Recouvrot 1996

RECOUVROT C., *Le paysage urbain de Montbard au XIV^e siècle*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Bourgogne, 1996.

5.3. Webographie

<http://borne.musee-parc-buffon.fr/> : balade virtuelle du musée Buffon.

<http://193.52.240.114/gorria/QooQ4D/chateaux.html?tous> : inventaire en ligne de CeCaB.

<http://rechtempserdu.canalblog.com/archives/2014/01/02/28833724.html> : blog d'un particulier qui a photographié un carnet de croquis du 18^e siècle qui présente des vues de Montbard.

2



Textes et figures

› *Figures*



LISTE DE FIGURES

Figure 1 : Plan du Parc Buffon, localisation des zones concernées par l'étude archéologique - éch. : 1/2000. Réalisation : Cabinet Monnerais, Géomètre expert, 16 octobre 2015. DAO : C. Collomb.

Figure 2 : Plan du Parc Buffon, localisation des bâtiments en élévation et des Unités Murales (UM) - éch. : 1/2000 (zoom : éch. 1/500). Réalisation : Cabinet Monnerais, Géomètre expert, 16 octobre 2015. DAO : C. Collomb.

Figure 3 : Photographies des sept zones concernées par l'étude archéologiques, localisées sur un extrait du plan – éch. : 1/2000.

Figure 4 : Localisation des différentes opérations archéologiques menées de 1990 à 2016. Extrait du SIG - éch. : 1/4000. Réalisation : Cabinet Monnerais, Géomètre expert, 16 octobre 2015. DAO : C. Rivals.

Figure 5 : Extraits de l'Atlas général des routes de la province de Bourgogne, représentant le château de Montbard entre 1759 et 1780.

Figure 6 : Extrait du *Recueil de plans d'arpentage du comté de Buffon, levés sur les ordres du comte de Buffon entre 1756 et 1785 par les arpenteurs Carré et Laubin* (BnF, GE DD 431, vue 62).

Figure 7 : Copie du plan géométral réalisé à la fin du XVIII^e siècle (Allimant-Verdillon 2016, p. 534).

Figure 8 : Cadastre napoléonien, réalisé en 1831 (AD21, 3 P PLAN 424/20, feuille H).

Figure 9 : Plan du château et de ses dépendances, réalisé en 1884 par l'architecte Parrot (musée Buffon).

Figure 10 : Gravure intitulée « La ville de Montbard – 1609 » réalisée par J. Duviert (BnF, V X 26 fol. 68, reproduction conservée au musée Buffon).

Figure 11 : Gravure intitulée « Veüe de la ville de Montbar en Bourgongne » réalisée par I. Silvestre vers 1650.

Figure 12 : Gravure intitulée « Chasteau de Montbar en Bourgongne » réalisée par I. Silvestre vers 1650, présentée inversée (Bibliothèque municipale de Lyon, F17SIL004229).

Figure 13 : Gravure réalisée en 1656 par C. Mérian, publiée dans le volume 4 de la *Topographiae Galliae...*, présentée inversée.

Figure 14 : Gravure réalisée en 1666 par M. Cnobbaert, présentée inversée (BnF, Ge FF 447).

Figure 15 : Gravure réalisée en 1660 par J. Van Meurs (BnF, Ge FF 7941).

Figure 16 : Gravure intitulée « Vue du château de Montbard lorsque Buffon en devint propriétaire » (musée Buffon).

Figure 17 : Dessin intitulé « Montbard en 1642 d'après une peinture du temps » publié dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montbard...*

Figure 18 : Dessin intitulé « Le vray pourtraict du chasteau de Montbar en Bourgongne au 15^e siècle » publié dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montbard...*

Figure 19 : Planches dessinées par J. de Sève dans l'*Histoire naturelle...* de Buffon, figurant le château de Montbard en arrière-plan.

Figure 20 : Planches dessinées par J. de Sève dans l'*Histoire naturelle...* de Buffon, figurant des ruines pouvant correspondre à l'intérieur du château de Montbard.

Figure 21 : Dessin de L. Siguy, « Vue de Montbard en Bourgogne » réalisé en 1782 (musée Buffon).

Figure 22 : Gravure de L. Brion de la Tour publiée dans De Vallée (J.), *Voyage dans les 102 départements de la France*, Paris, 1792-1802.

Figure 23 : Gravure intitulée « Vue de la Tour de Montbard dans les Jardins de Buffon » réalisée par P.-L. Delaval et J.-J. Baugean, publiée dans *Nouveau voyage pittoresque de la France orné de gravures exécutées sur des dessins faits d'après nature et représentant des vues des principales villes de France, ports de mer, monuments anciens et modernes, sites remarquables, etc.*, Paris, Ostervald l'aîné, 1817.

Figure 24 : Gravure intitulée « Vue de la Tour de Montbard et du Cabinet de Buffon », réalisée par C. Bourgeois et F. Delpech en 1819.

Figure 25 : Tableau peint en 1841 par Louis-Xavier Dordaky (musée Buffon).

Figure 26 : Dessin de Louis-Désirée Thiénon, intitulé « Vue du cabinet de Buffon et de la tour de Montbard » (BnF, Ve 26).

Figure 27 : Gravure de Victor Petit réalisée vers 1840, intitulée « Tour de Buffon à Montbard ».

Figure 28 : Planches illustrant le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* de E. Viollet-le-Duc (article tour et mâchicoulis). La tour de l'Aubespain : 1. Plan du deuxième étage, 2. Plan du premier étage, 3. Plan du rez-de-chaussée, 4. Plan de la plate-forme, 5. Coupe nord-sud de la tour, 6. Plan et coupes du mâchicoulis, 7. Élévation du mâchicoulis.

Figure 29 : Dessin réalisé en 1856 (collection particulière, Bertrand de Virieu).

Figure 30 : Dessin réalisé en 1861, intitulé « Tour de Buffon, à Montbard, dessin de De Bar, d'après Leguay Quiche » (musée Buffon).

Figure 31 : Gravure intitulée « Vue de la maison prise du chemin de fer », réalisée entre 1880 et 1890 par A. Guasco-Jobart (musée Buffon).

Figure 32 : Gravure intitulée « Vue générale de Montbard » réalisée par Bizard Lith d'après le dessin de Morel (musée Buffon).

Figure 33 : Page de l'édition du 29 septembre 1888 du journal *Le Monde Illustré*, illustrant les fêtes du centenaire de Buffon.

Figure 34 : Dessins tirés d'un carnet contenant quelques vues de Montbard mentionné par Anne Allimant-Verdillon (Allimant-Verdillon 2016, p. 13-14).

Figure 35 : Cartes postales du début du XX^e siècle. 1. Vue de la tour Saint-Louis depuis le sud-est, (Allimant-Verdillon 2016, p. 588) ; 2. Vue de la courtine orientale depuis le sud (Allimant-Verdillon 2016, p.588) ; 3. Vue du bastion de Bacchus depuis le sud-ouest (Allimant-Verdillon 2016, p. 588) ; 4. Vue de la tour de Saint-Louis depuis le sud-ouest (Allimant-Verdillon 2016, p. 588).

Figure 36 : Cartes postales du début du XX^e siècle. 1. Vue de la tour Saint-Louis depuis le sud, carte expédiée en 1913 (Allimant-Verdillon 2016, p. 586) ; 2. Vue de la partie nord du château depuis le nord, carte expédiée en 1928 (Allimant-Verdillon 2016, p.589) ; 3. Vue de la tour de l'Aubespain depuis l'est, carte expédiée en 1903 (Allimant-Verdillon 2016, p. 583) ; 4. Vue de la tour de l'Aubespain depuis le sud, carte expédiée en 1907 (Allimant-Verdillon 2016, p. 584).

Figure 37 : Cartes postales du début du XX^e siècle. 1. Vue de la base de la tour Saint-Louis depuis le nord (Allimant-Verdillon 2016, p. 588) ; 2. Vue de la partie nord du château depuis l'ouest, carte expédiée en 1905 (Allimant-Verdillon 2016, p.584) ; 3. Vue de l'église Saint-Urse depuis l'ouest (Allimant-Verdillon 2016, p. 581).

Figure 38 : Restitution de la morphologie du château avant les destructions du XVIII^e siècle, à partir des sources écrites, planimétriques, iconographiques et archéologiques.

Figure 39 : **a.** Localisation du sondage SRA 5, sondage 100 – éch. : 1/2000 ; **b.** Vestiges en cours de fouille, vus depuis l'ouest (US 100.3) ; **c.** Vestiges de l'arc maçonné, vus depuis le sud (US 100.2).

Figure 40 : **a.** Vue des vestiges en plan ; **b.** Relevé en plan des vestiges du sondage 100 – éch. : 1/50.
Relevé : A. Borel.

Figure 41 : **a.** Vestiges de l'arc maçonné, vus depuis le sud (US 100.2) ; **b.** Relevé en coupe des vestiges maçonnés – éch. : 1/50. *Relevé : A. Borel.*

Figure 42 : **a.** Coupe sud du sondage 100, vue depuis le nord ; **b.** Relevé de la coupe sud – éch. : 1/50.
Relevé : A. Borel.

Figure 43 : **a.** Localisation du sondage SRA 6 – éch. : 1/2000 ; **b.** Vue d'ensemble de la maçonnerie concernée par l'étude depuis le sud-ouest.

Figure 44 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 6 – éch. : 1/50.
Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.

Figure 45 : Relevé d'élévation des vestiges au niveau du sondage SRA 6 – éch. : 1/50. *Relevé : Q. Rochet.*

Figure 46 : **a.** Localisation du sondage SRA 7 – éch. : 1/2000 ; **b.** Emplacement du sondage SRA 7 à l'ouest de la poterne ; **c.** Vue d'ensemble de la maçonnerie concernée par l'étude depuis le sud-ouest.

Figure 47 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 7 – éch. : 1/50.
Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.

Figure 48 : Relevé d'élévation des vestiges au niveau du sondage SRA 7 – éch. : 1/50. *Relevé : Q. Rochet.*

Figure 49 : **a.** Localisation du sondage SRA 8 – éch. : 1/2000 ; **b.** Emplacement du sondage SRA 8 au sud de la poterne ; **c.** Vue d'ensemble de la maçonnerie de la maçonnerie concernée par l'étude depuis le sud-ouest.

Figure 50 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 8 – éch. : 1/50.
Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.

Figure 51 : Relevé d'élévation des vestiges au niveau du sondage SRA 8 – éch. : 1/50. *Relevé : C. Collomb.*

Figure 52 : **a.** Localisation du sondage SRA 9 – éch. : 1/2000 ; **b.** Vue d'ensemble de la maçonnerie concernée par l'étude depuis l'ouest ; **c.** Vue d'ensemble après dépose du parement.

Figure 53 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 9 – éch. : 1/50.
Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.

Figure 54 : Relevé d'élévation des vestiges au niveau du sondage SRA 9 – éch. : 1/50. *Relevé : C. Collomb.*

Figure 55 : **a.** Localisation du sondage SRA 11 – éch. : 1/2000 ; **b.** Vue d'ensemble de la poterne depuis le sud-ouest ; **c.** Détail de l'intérieur de la poterne, UM 5 concernée par l'étude.

Figure 56 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 7bis – éch. : 1/50.
Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.

Figure 57 : Relevé d'élévation des vestiges au niveau du sondage SRA 7bis – éch. : 1/50. *Relevé : Q. Rochet.*

Figure 58 : Relevé d'élévation des vestiges au niveau du sondage SRA 11, UM 5 – éch. : 1/50.
Relevé : Q. Rochet.

Figure 59 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 11, UM 10 – éch. : 1/50.
Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.

Figure 60 : Relevé d'élévation des vestiges au niveau du sondage SRA 11, UM 10 – éch. : 1/50.
Relevé : Q. Rochet.

Figure 61 : Relevé d'élévation des vestiges au niveau du sondage SRA 11, UM 12 – éch. : 1/50.

Relevé : Q. Rochet.

Figure 62 : **a.** Localisation du sondage SRA 12 – éch. : 1/2000 ; **b.** maçonnerie concernée par l'étude depuis l'ouest ; **c.** Maçonneries du cabinet d'étude en partie basse (UM 8), vues depuis le sud.

Figure 63 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 12 – éch. : 1/50.

Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.

Figure 64 : Relevé d'élévation des vestiges au niveau du sondage SRA 12 – éch. : 1/50. *Relevé : A. Borel.*

Figure 65 : **a.** Tour Saint-Louis vue depuis le sud-est, appareil à bossage rustique ; **b.** Maçonneries de l'enceinte au niveau de la porte noire, appareil à bossage rustique.

Figure 66 : **a.** Semelle de fondation de l'UM 1, pan de mur accolé à la poterne ; **b.** Semelle de fondation « en escalier » de l'UM 1, près du cabinet d'étude (sondage SRA 12).

Figure 67 : **a.** Mur qui longe l'allée Clémenceau (UM 5), parement ouest, pierres de taille en remploi dans la maçonnerie UC 5.1 ; **b.** Élément en remploi dans l'arche de la poterne (UC 10.1).

Figure 68 : **a.** Vue d'ensemble de l'arche de la poterne, depuis le sud-ouest (UC 10.1) ;

b. Détail d'un claveau de l'arche, qui présente des traces de pic et une ciselure relevée.

Figure 69 : Poterne, mur qui longe l'allée Clémenceau (UM 5), linteau en bois d'une porte murée dans le parement ouest.

Figure 70 : Poterne, vestiges d'un piédroit dans le mur UM 10, en partie haute.

Figure 71 : Poterne, liaison entre les murs UM 5 et 11 qui apparaissent chaînés en partie basse.

Figure 72 : **a.** Parement ouest de l'UM 1 au niveau du sondage SRA 12, UC 1.3 (à gauche) et UC 1.7 (à droite) ; **b.** Limite sud de l'UC 1.7, au sud du sondage SRA 12.

Figure 73 : Parement ouest de l'UM 1 au niveau du sondage SRA 12, détail du collage de l'UC 1.4 contre l'UC 1.5.

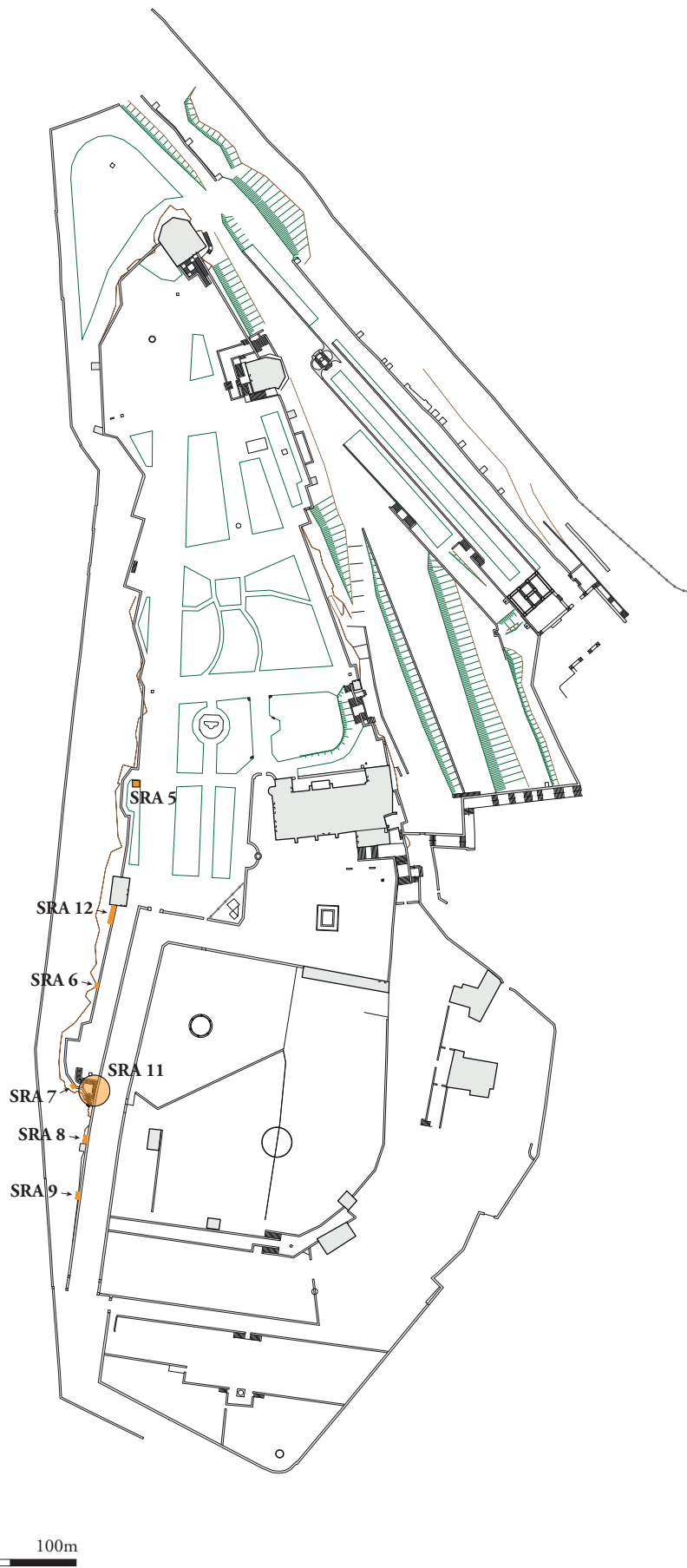
Figure 74 : Poterne, marches de l'escalier chaînées à l'UM 11 vues depuis le sud.

Figure 75 : Poterne, rocher façonné au pic de manière à installer l'escalier sinueux.

Figure 76 : **a.** Poterne, maçonneries de l'arche vues depuis le nord (UC 10.5) ; **b.** Détail des claveaux taillés et chanfreinés de l'UC 10.5.

Figure 77 : Parement oriental du mur qui longe l'allée Clémenceau (UM 5), bouchage de la porte lisible dans les maçonneries.

Figure 78 : Proposition de phasage en plan des vestiges des trois époques observées sur la portion sud de la courtine ouest – éch. de l'encart : 1/1000.



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
 OA n° 043513 - (2019)

Figure 1 : Plan du Parc Buffon, localisation des zones concernées par l'étude archéologique – éch. : 1/2000.
Réalisation : Cabinet Monnerais, Géomètre expert, 16 octobre 2015. DAO : C. Collomb.



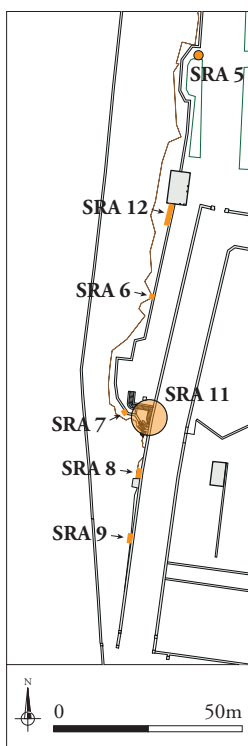
Figure 2 : Plan du Parc Buffon, localisation des bâtiments en élévation et des Unités Murales (UM) – éch. : 1/2000 (zoom : éch. 1/500). Réalisation : Cabinet Monnerais, Géomètre expert, 16 octobre 2015. DAO : C. Collomb.

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)



SRA 5



SRA 12



SRA 7



SRA 11



SRA 8



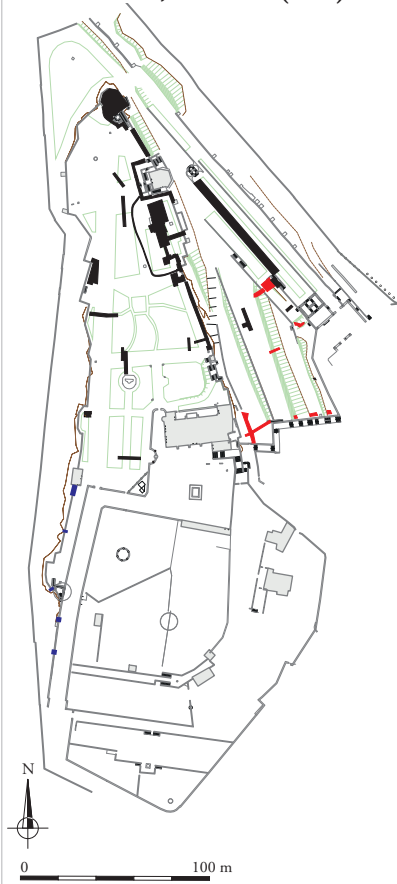
SRA 6



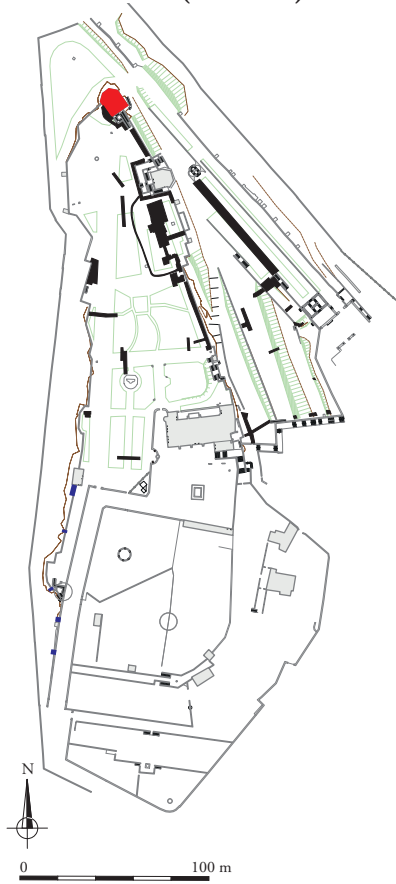
SRA 9

Figure 3 : Photographies des sept zones concernées par l'étude archéologiques, localisées sur un extrait du plan – éch. : 1/2000.

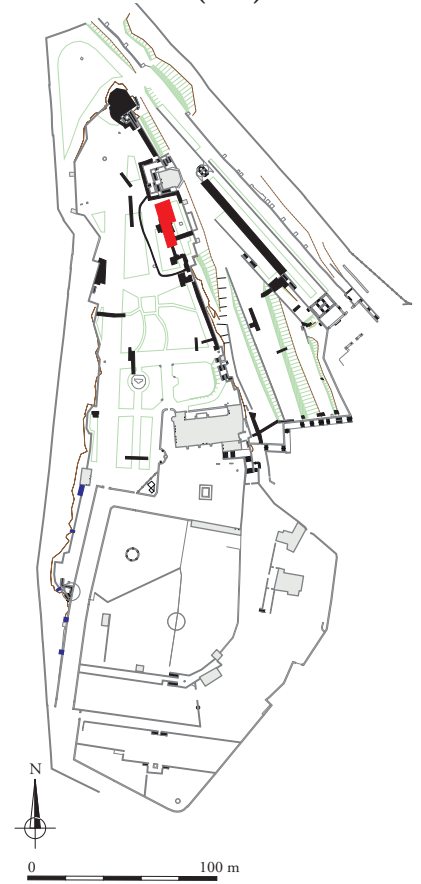
1. Ickowicz P., Didier F. (1990)



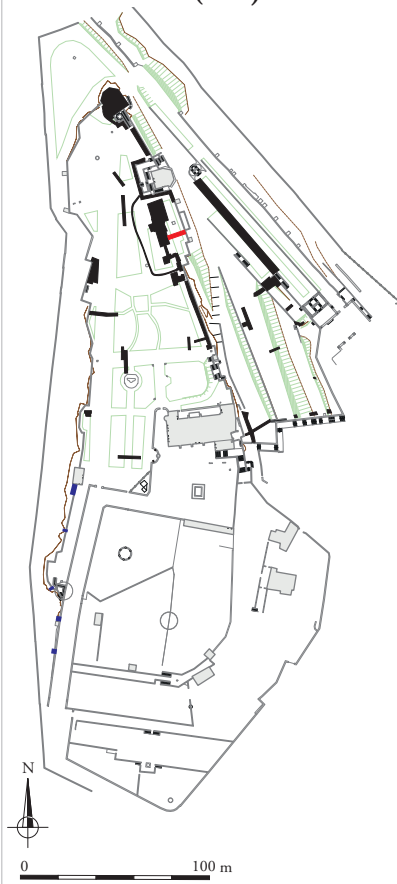
2. Ickowicz P. (1993-1994)



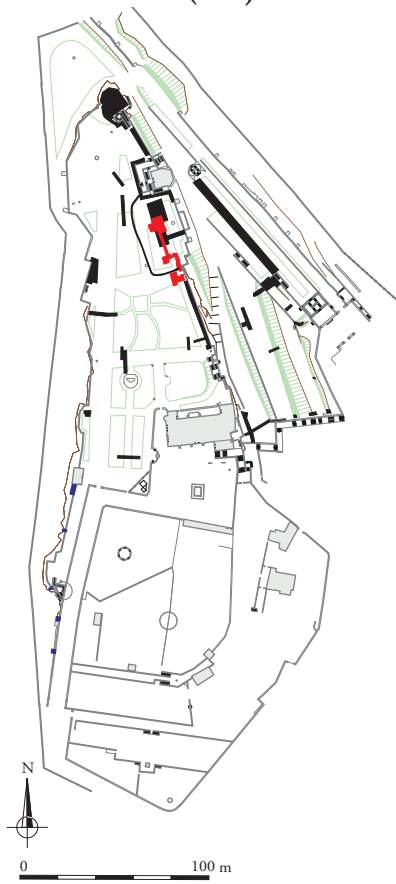
3. Beck P. (1995)



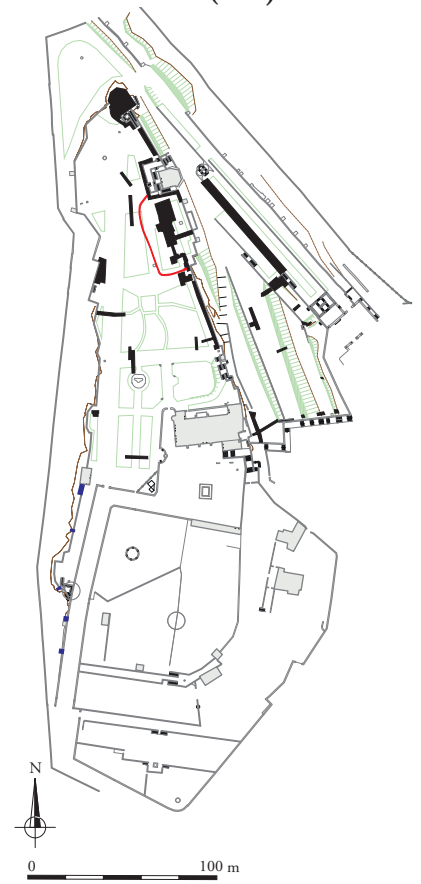
7. Laborier (1997)



8. Laborier (1997)



9. Laborier (1998)



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

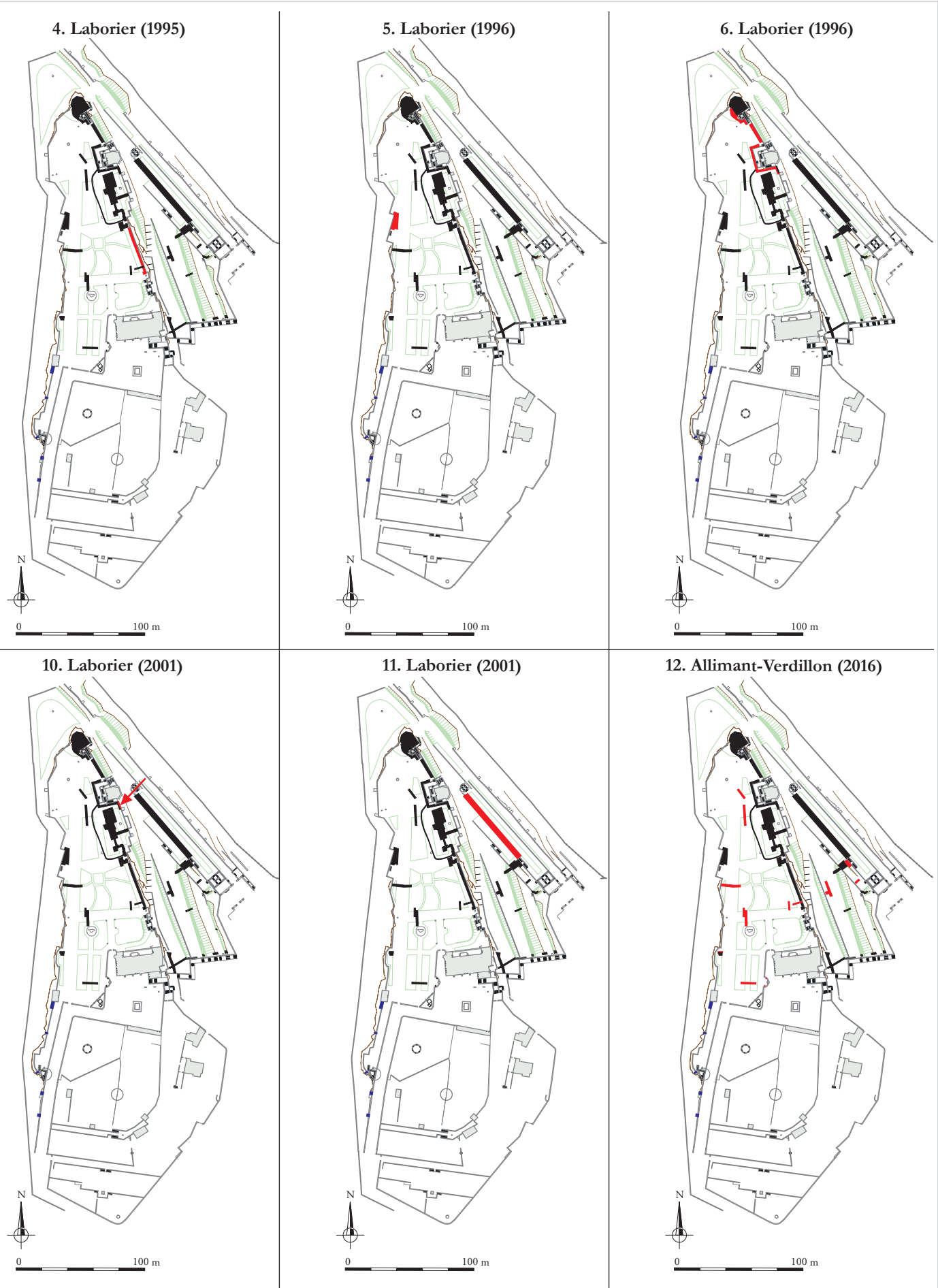
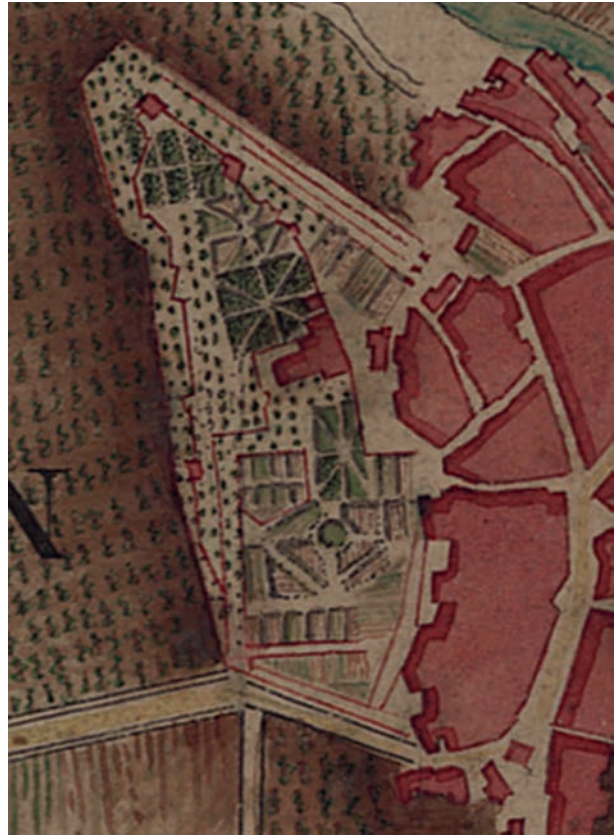


Figure 4 : Localisation des différentes opérations archéologiques menées de 1990 à 2016. Extrait du SIG - éch. : 1/4000.
Réalisation : Cabinet Monnerais, Géomètre expert, 16 octobre 2015. DAO : C. Rivals.



Atlas général des routes de la province de Bourgogne, chemin finérot, 1759-1780 (AD21, C3883-3, feuille 155c)



Atlas général des routes de la province de Bourgogne, route n°12, 1759-1780 (AD21, C3882-2, vue 11c)



Atlas général des routes de la province de Bourgogne, route n°16, 1759-1780 (AD21, C3883-1, feuille 14c)

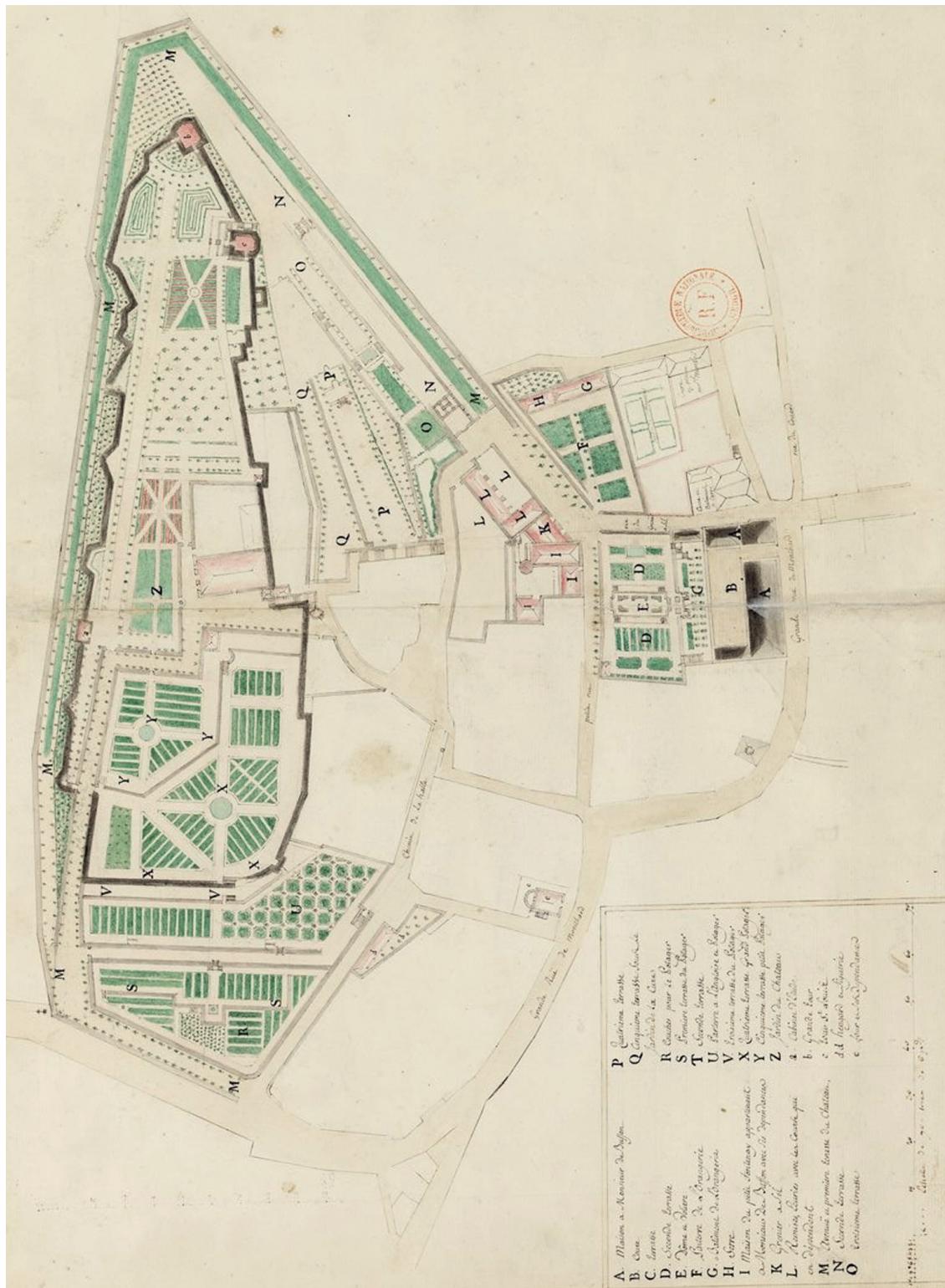


Atlas général des routes de la province de Bourgogne, route n°16, 1759-1780 (AD21, C3883-1, feuille 15c)

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

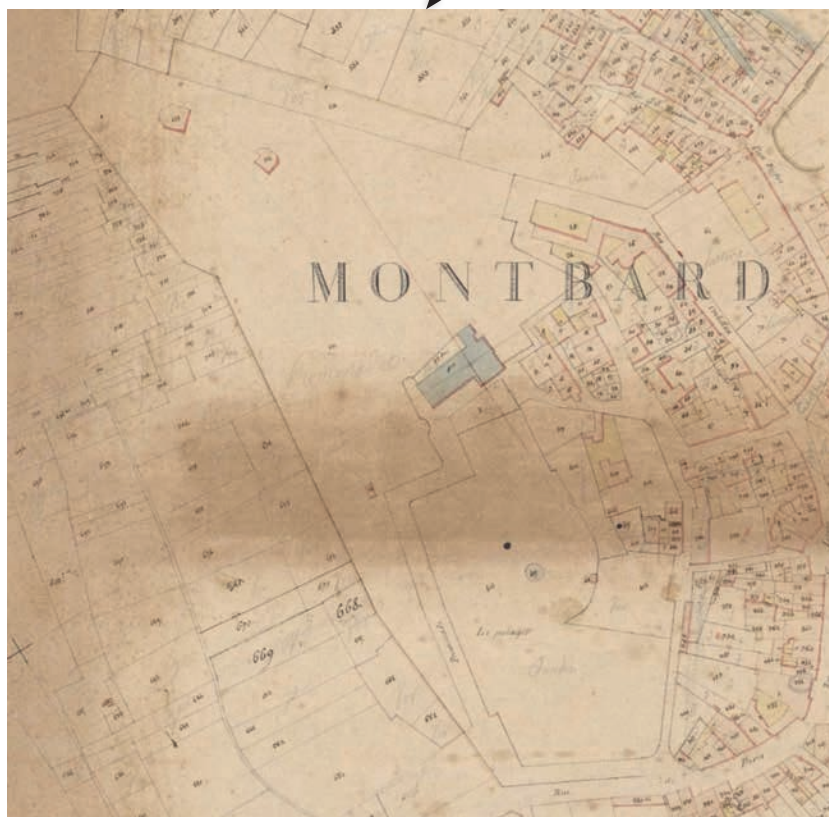
Figure 5 : Extraits de l'Atlas général des routes de la province de Bourgogne, représentant le château de Montbard entre 1759 et 1780.



- A Maison de Monsieur de Buffon.
 B Cour.
 C Jardin.
 D Second Jardin.
 E Jardin de Monsieur de Buffon.
 F Jardin de Monsieur de Buffon.
 G Jardin de Monsieur de Buffon.
 H Jardin de Monsieur de Buffon.
 I Jardin de Monsieur de Buffon.
 K Jardin de Monsieur de Buffon.
 L Jardin de Monsieur de Buffon.
 M Jardin de Monsieur de Buffon.
 N Jardin de Monsieur de Buffon.
 O Jardin de Monsieur de Buffon.
- P Parterre terrassé.
 Q Terrasse.
 R Jardin pour le Roi.
 S Jardin de Monsieur de Buffon.
 T Jardin de Monsieur de Buffon.
 U Jardin de Monsieur de Buffon.
 V Jardin de Monsieur de Buffon.
 X Jardin de Monsieur de Buffon.
 Y Jardin de Monsieur de Buffon.
 Z Jardin de Monsieur de Buffon.
- a Grande Cour.
 b Cour d'Or.
 c Cour de la Chapelle.
 d Cour de la Chapelle.
 e Cour de la Chapelle.

Figure 6 : Extrait du Recueil de plans d'arpentage du comté de Buffon, levés sur les ordres du comte de Buffon entre 1756 et 1785 par les arpenteurs Carré et Laubin (BnF, GE DD 431, vue 62).

Arch0Jum
 Montbard (21) - Chateau - Parc Buffon
 OA n° 043513 - (2019)



ARCHÉODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

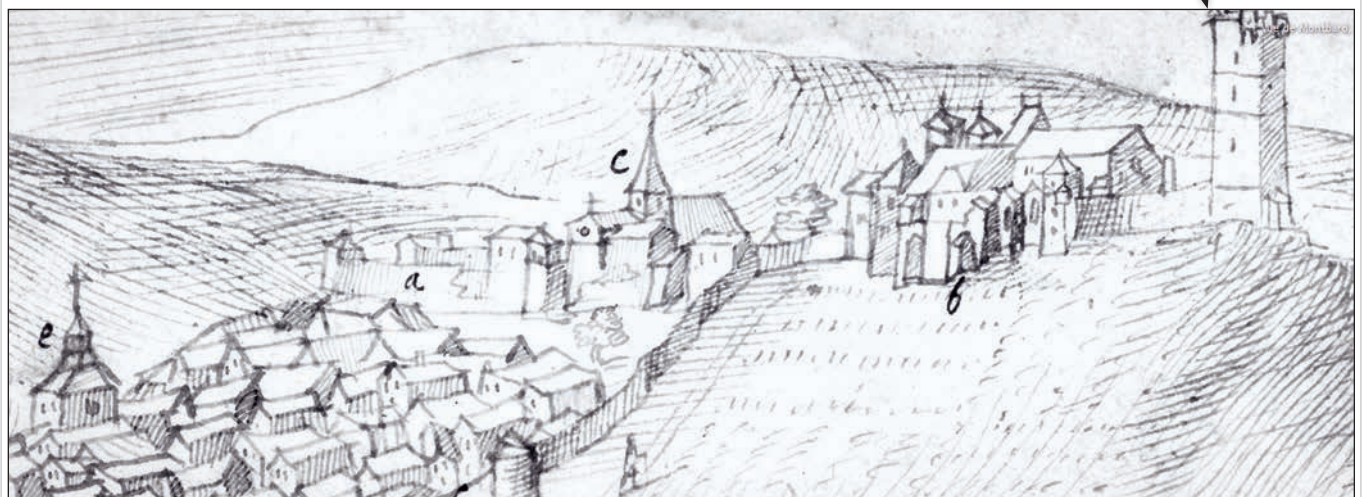
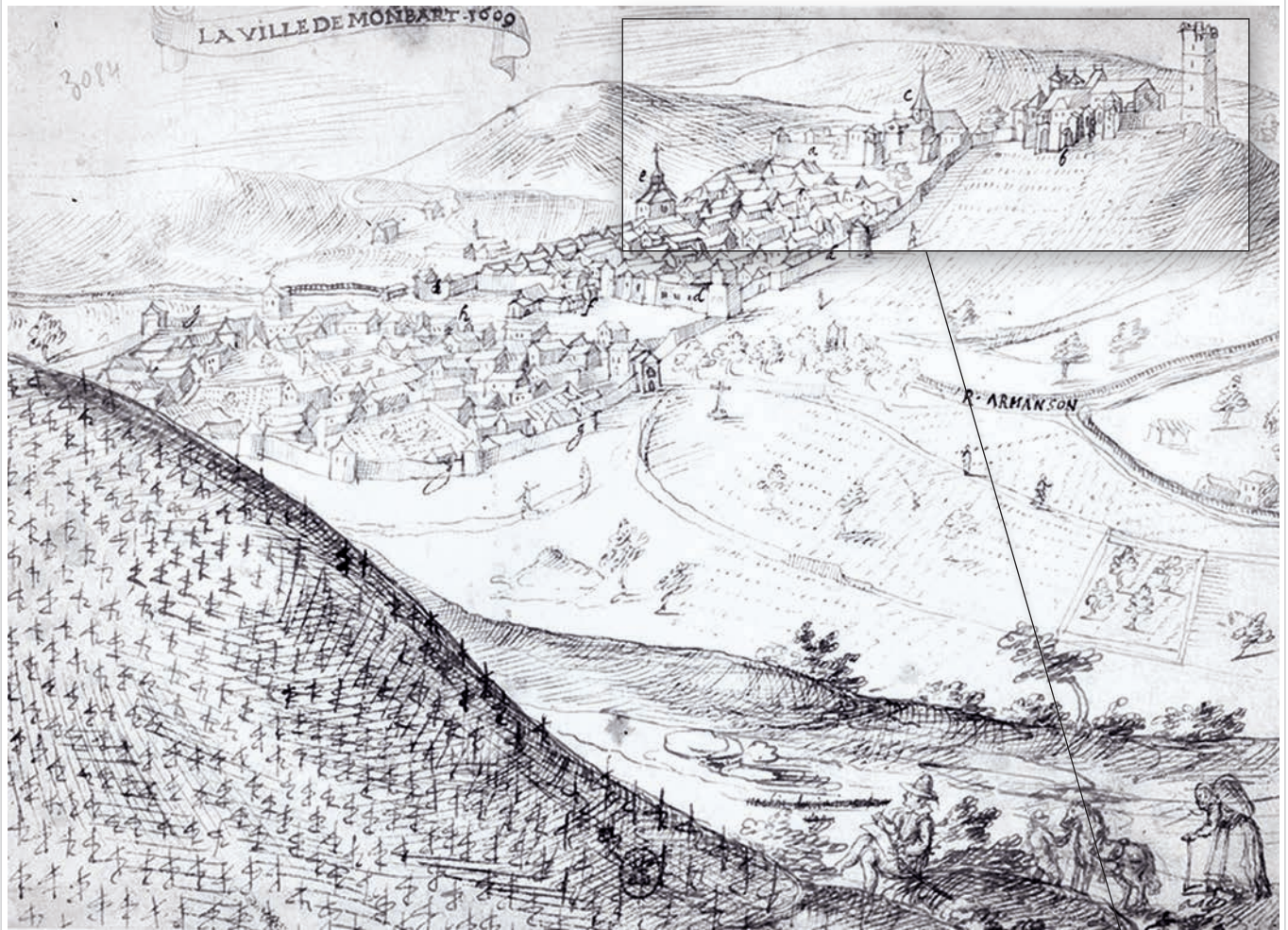
Figure 8 : Cadastre napoléonien, réalisé en 1831 (AD21, 3 P PLAN 424/20, feuille H).



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
 OA n° 043513 - (2019)

Figure 9 : Plan du château et de ses dépendances, réalisé en 1884 par l'architecte Parrot (musée Buffon).



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 10 : Gravure intitulée « La ville de Montbard – 1609 » réalisée par J. Duviert (BnF, V X 26 fol. 68, reproduction conservée au musée Buffon).



Figure 11

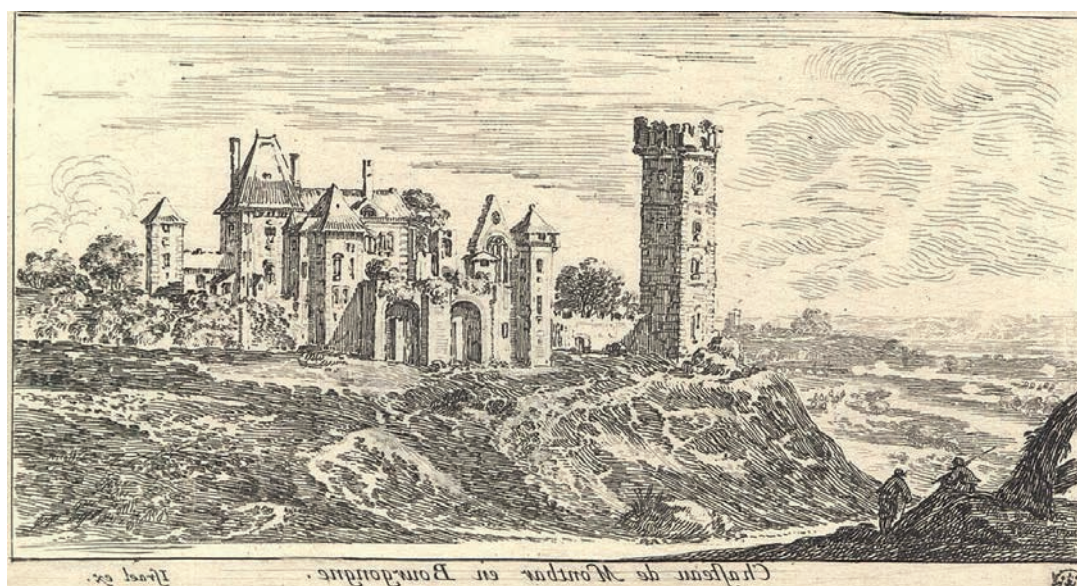


Figure 12

ARCHÉODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 11 : Gravure intitulée « Veuë de la ville de Montbar en Bourgogne » réalisée par I. Silvestre vers 1650.

Figure 12 : Gravure intitulée « Chateau de Montbar en Bourgogne » réalisée par I. Silvestre vers 1650, présentée inversée (Bibliothèque municipale de Lyon, F17SIL004229).



Figure 13



Figure 14

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 13 : Gravure réalisée en 1656 par C. Mérian, publiée dans le volume 4 de la *Topographiae Galliae...*, présentée inversée.

Figure 14 : Gravure réalisée en 1666 par M. Cnobbaert, présentée inversée (BnF, Ge FF 447).



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 15 : Gravure réalisée en 1660 par J. Van Meurs (BnF, Ge FF 7941).



Figure 16



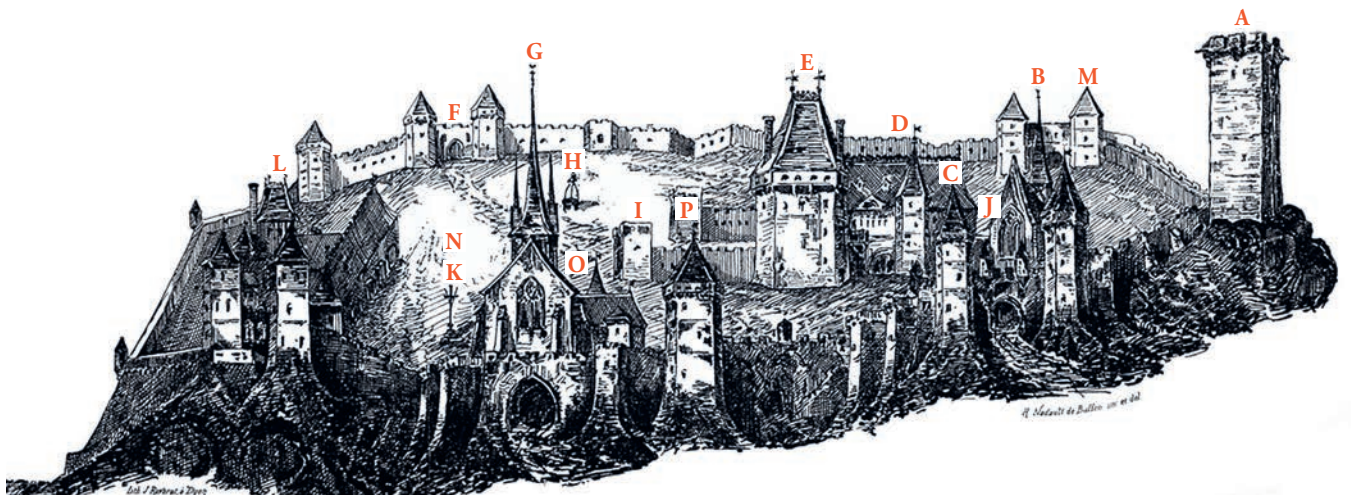
Figure 17

ARCHÉODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 16 : Gravure intitulée « Vue du château de Montbard lorsque Buffon en devint propriétaire » (musée Buffon).

Figure 17 : Dessin intitulé « Montbard en 1642 d'après une peinture du temps » publié dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montbard...*



Légende :

- | | |
|--|--|
| <p>A. Tour de l'Aubespin
 B. Chapelle du chasteau sous l'invocation de Saint Louis
 C. Tour Saint-Louis
 D. Jardin du chasteau
 E. Donjon proprement dit
 F. Porte du Couhart
 G. Eglise paroissiale sous l'invocation de Saint-Urse
 H. Puits commun au chasteau & a la ville</p> | <p>I. Cour du donjon
 J. Principale entrée du chasteau du costé de la ville
 K. Ancien calvaire appelé dans une charte : La croix de Villers
 L. Ecuries, basse-cour & communs du chasteau
 M. Seconde porte du costé de la campagne
 N. Le belle du chasteau ou place d'Armes
 O. Ancienne maison du curé
 P. Tour des oubliettes</p> |
|--|--|



« La buse », in *Histoire Naturelle des Oiseaux*, tome I, Paris, Imprimerie Royale, 1770, planche VIII.



« Le choucas », in *Histoire Naturelle des Oiseaux*, tome III, Paris, Imprimerie Royale, 1770, planche V.



« L'autour », in *Histoire Naturelle des Oiseaux*, tome I, Paris, Imprimerie Royale, 1770, planche XXIV.

« L'écureuil barbaresque », in *Histoire Naturelle générale et particulière...*, tome X, Paris, Imprimerie Royale, 1763, planche XXVII.





« Le scops ou petit duc », in *Histoire Naturelle des Oiseaux*, tome I, Paris, Imprimerie Royale, 1770, planche XXIV.



« Chauvesouris étrangères », in *Histoire générale et particulière...*, tome X, Paris, Imprimerie Royale, 1763, planche XIX.



« Le petit fer à cheval » et « L'oreillar », in *Histoire générale et particulière...*, tome VIII, Paris, Imprimerie Royale, 1760, planche XVII.

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 20 : Planches dessinées par J. de Sève dans l'*Histoire naturelle...* de Buffon, figurant des ruines pouvant correspondre à l'intérieur du château de Montbard.

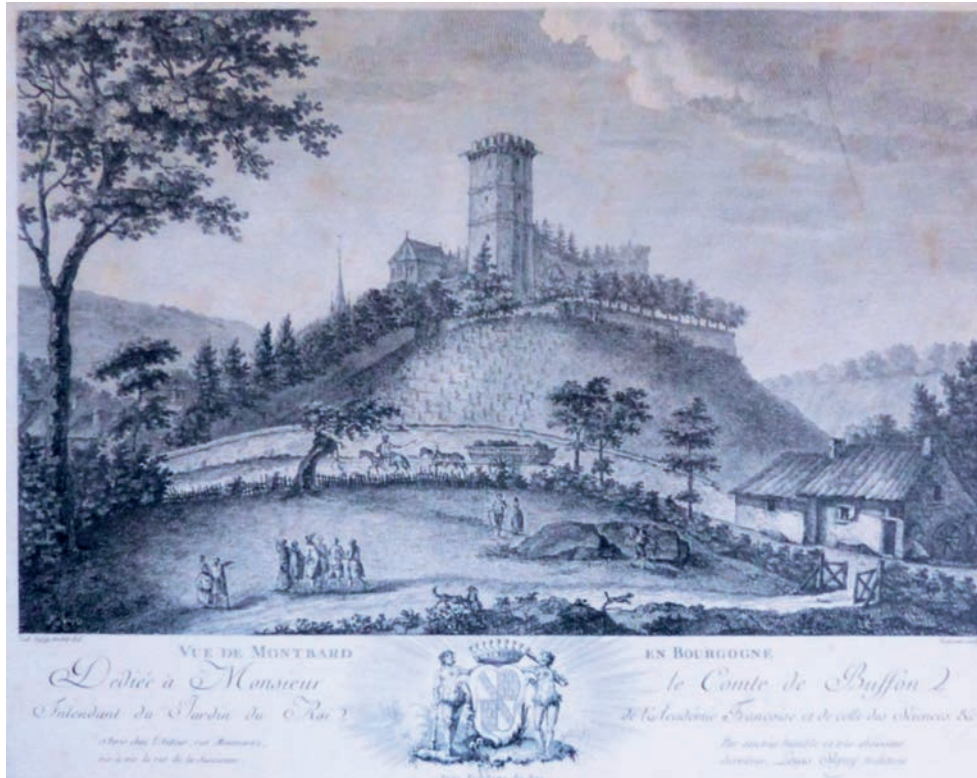


Figure 21



Figure 22

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 21 : Dessin de L. Siguy, « Vue de Montbard en Bourgogne » réalisé en 1782 (musée Buffon).

Figure 22 : Gravure de L. Brion de la Tour publiée dans De Vallée (J.), *Voyage dans les 102 départements de la France*, Paris, 1792-1802.



Figure 23

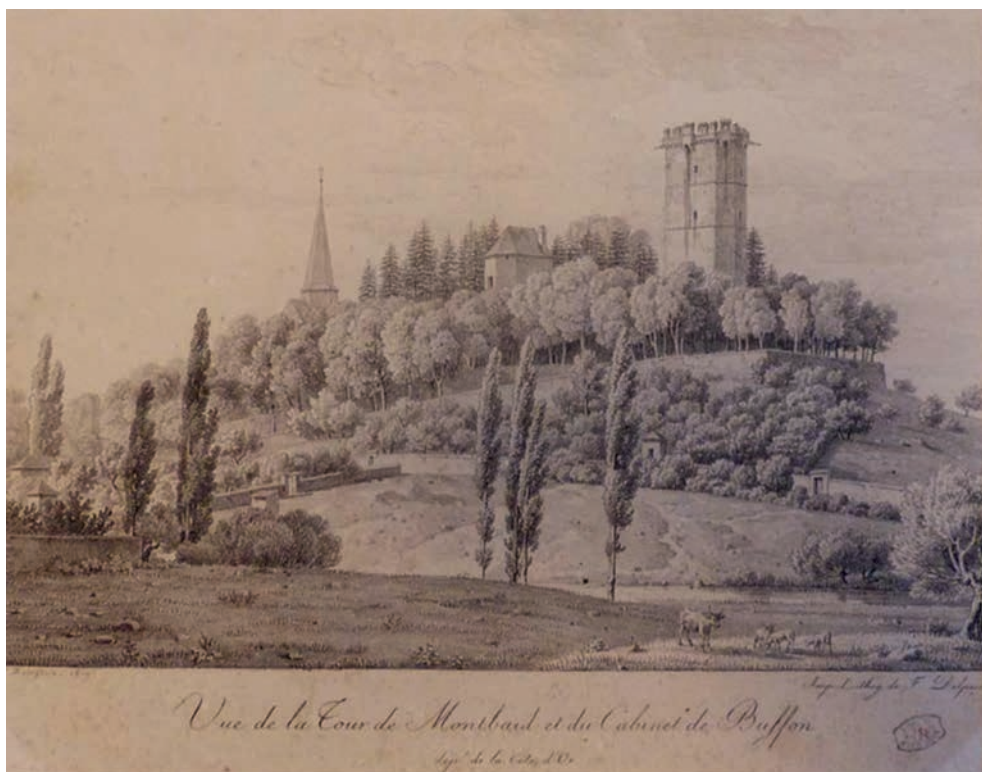


Figure 24

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 23 : Gravure intitulée « Vue de la Tour de Montbard dans les Jardins de Buffon » réalisée par P.-L. Delaval et J.-J. Baugean, publiée dans *Nouveau voyage pittoresque de la France orné de gravures exécutées sur des dessins faits d'après nature et représentant des vues des principales villes de France, ports de mer, monuments anciens et modernes, sites remarquables, etc.*, Paris, Ostervald l'aîné, 1817.

Figure 24 : Gravure intitulée « Vue de la Tour de Montbard et du Cabinet de Buffon », réalisée par C. Bourgeois et F. Delpech en 1819.



Figure 25



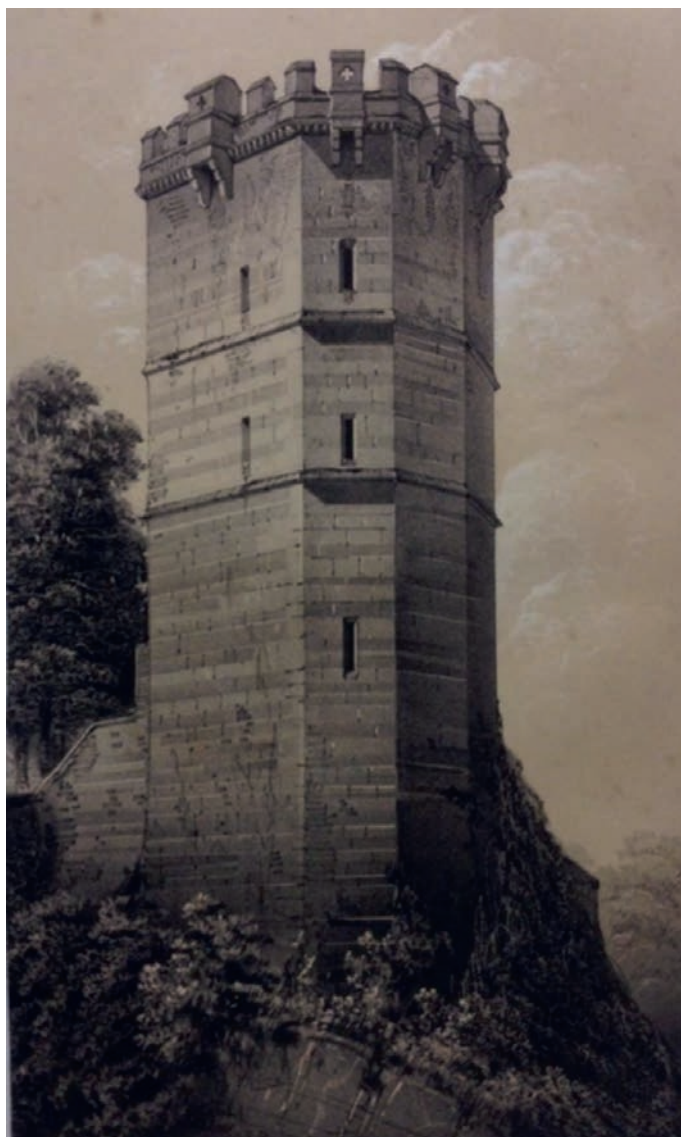
Figure 26

ARCHÉODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 25 : Tableau peint en 1841 par Louis-Xavier Dordaky (musée Buffon).

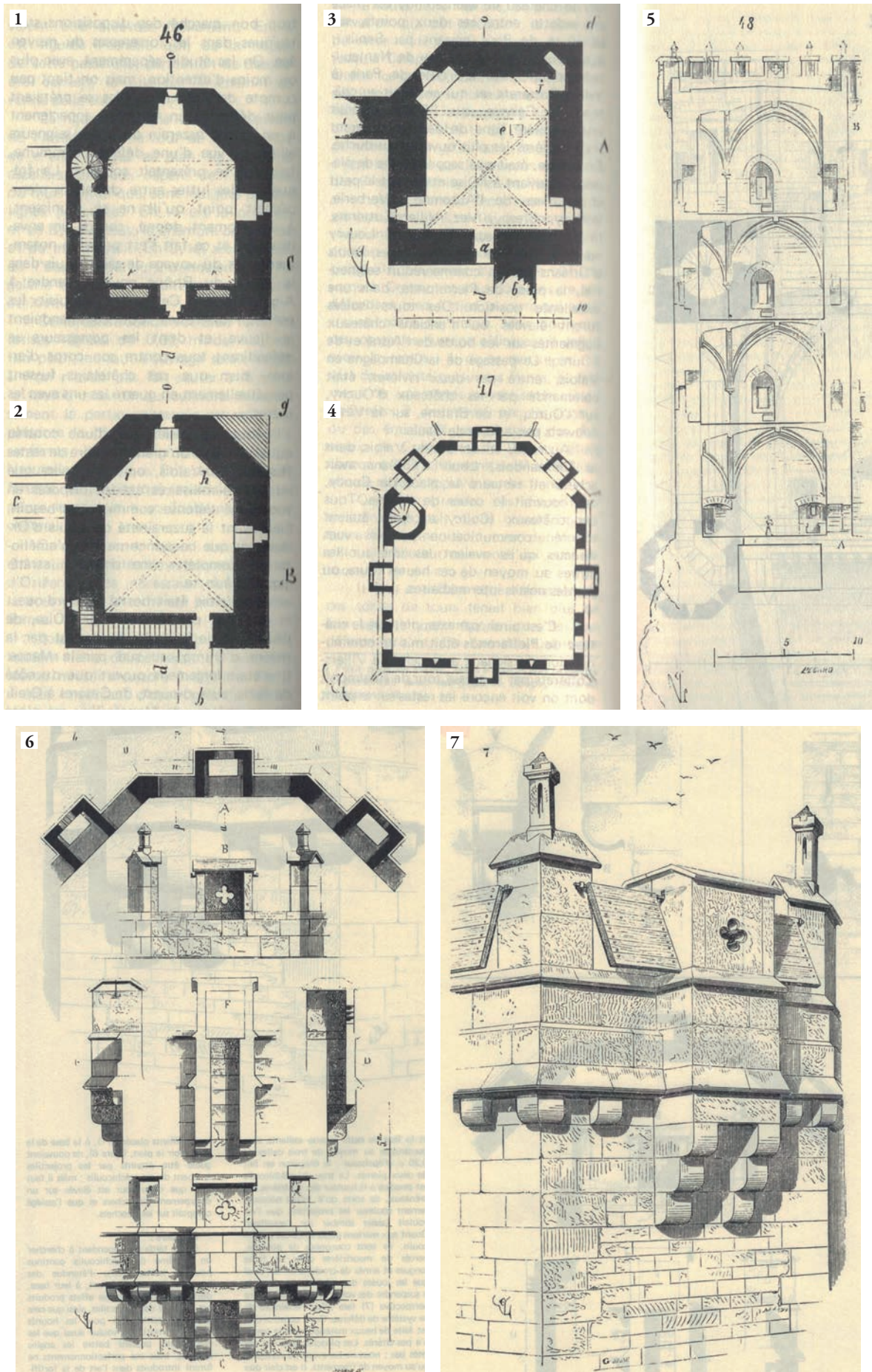
Figure 26 : Dessin de Louis-Désirée Thiénon, intitulé « Vue du cabinet de Buffon et de la tour de Montbard » (BnF, Ve 26).



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 27 : Gravure de Victor Petit réalisée vers 1840, intitulée « Tour de Buffon à Montbard ».



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
 OA n° 043513 - (2019)

Figure 28 : Planches illustrant le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* de E. Viollet-le-Duc (article tour et mâchicoulis). La tour de l'Aubespain : 1. Plan du deuxième étage, 2. Plan du premier étage, 3. Plan du rez-de-chaussée, 4. Plan de la plate-forme, 5. Coupe nord-sud de la tour, 6. Plan et coupes de mâchicoulis, 7. Élévation du mâchicoulis.



Figure 29



Tour de Buffon, à Montbard. — Dessin de de Bar, d'après Leguay Quiche.

Figure 30

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 29 : Dessin réalisé en 1856 (collection particulière, Bertrand de Virieu).

Figure 30 : Dessin réalisé en 1861, intitulé « Tour de Buffon, à Montbard, dessin de De Bar, d'après Leguay Quiche » (musée Buffon).

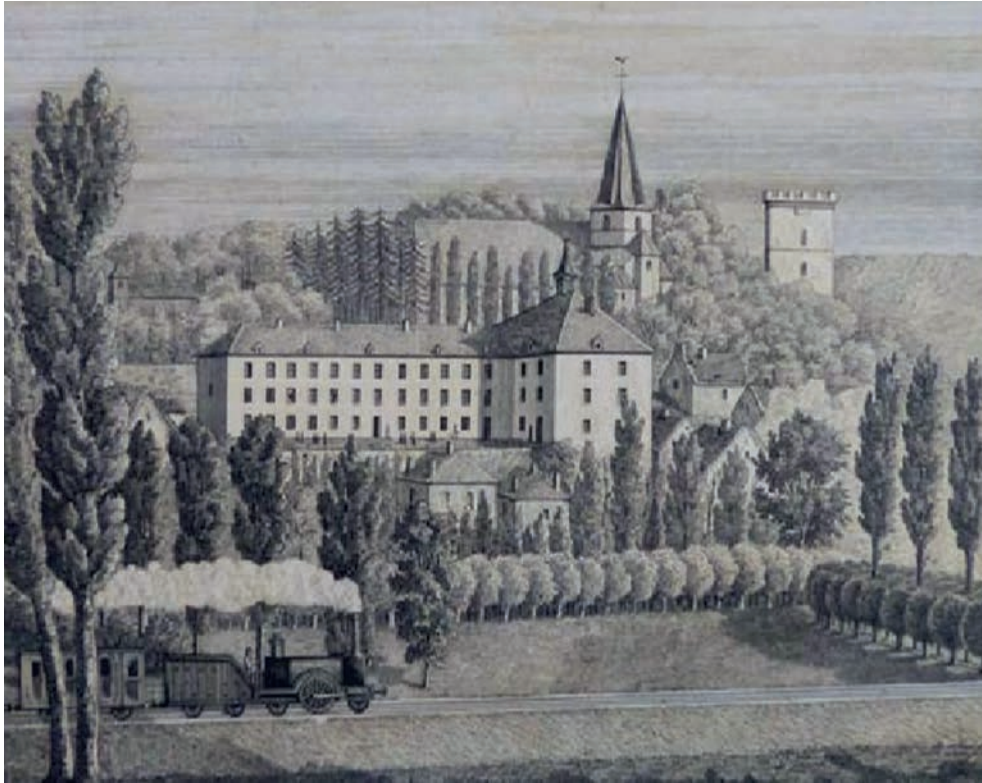


Figure 31



Figure 32

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 31 : Gravure intitulée « Vue de la maison prise du chemin de fer », réalisée entre 1880 et 1890 par A. Guasco-Jobart (musée Buffon).

Figure 32 : Gravure intitulée « Vue générale de Montbard » réalisée par Bizard Lith d'après le dessin de Morel (musée Buffon).



1. Vue de Montbard. — 2. Les discours devant le statue. — 3. Entrée du château construit par Buffon. — 4. Une rue de Montbard.
5. La tour Saint-Louis dans le parc. — 6. Intérieur du cabinet de travail de Buffon. — 7. Tour Buffon dans le parc.

MONTBARD. — LES FÊTES DU CENTENAIRE DE BUFFON. — (Dessin de M. GERARDIN, d'après les croquis de M. ERNEST COURTOIS.)



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 34 : Dessins tirés d'un carnet contenant quelques vues de Montbard mentionné par Anne Allimant-Verdillon (Allimant-Verdillon 2016, p. 13-14).




ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 35 : Cartes postales du début du XX^e siècle. 1. Vue de la tour Saint-Louis depuis le sud-est, (Allimant-Verdillon 2016, p. 588) ; 2. Vue de la courtine orientale depuis le sud (Allimant-Verdillon 2016, p.588) ; 3. Vue du bastion de Bacchus depuis le sud-ouest (Allimant-Verdillon 2016, p. 588) ; 4. Vue de la tour de Saint-Louis depuis le sud-ouest (Allimant-Verdillon 2016, p. 588).

1



Édit. Arvet 
 5. MONTBARD (Côte-d'Or) - Le Parc
 Au pied de la Vieille Tour

2



33. - MONTBARD (Côte-d'Or) - Le Courail en Mars
 H.-G. Dalot, phot.
Contour Charrues

3



223. MONTBARD (Côte-d'Or). - Un coin du Parc de Buffon.

ARCHÉODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 37 : Cartes postales du début du XX^e siècle. 1. Vue de la base de la tour Saint-Louis depuis le nord (Allimant-Verdillon 2016, p. 588) ; 2. Vue de la partie nord du château depuis l'ouest, carte expédiée en 1905 (Allimant-Verdillon 2016, p.584) ; 3. Vue de l'église Saint-Urse depuis l'ouest (Allimant-Verdillon 2016, p. 581).

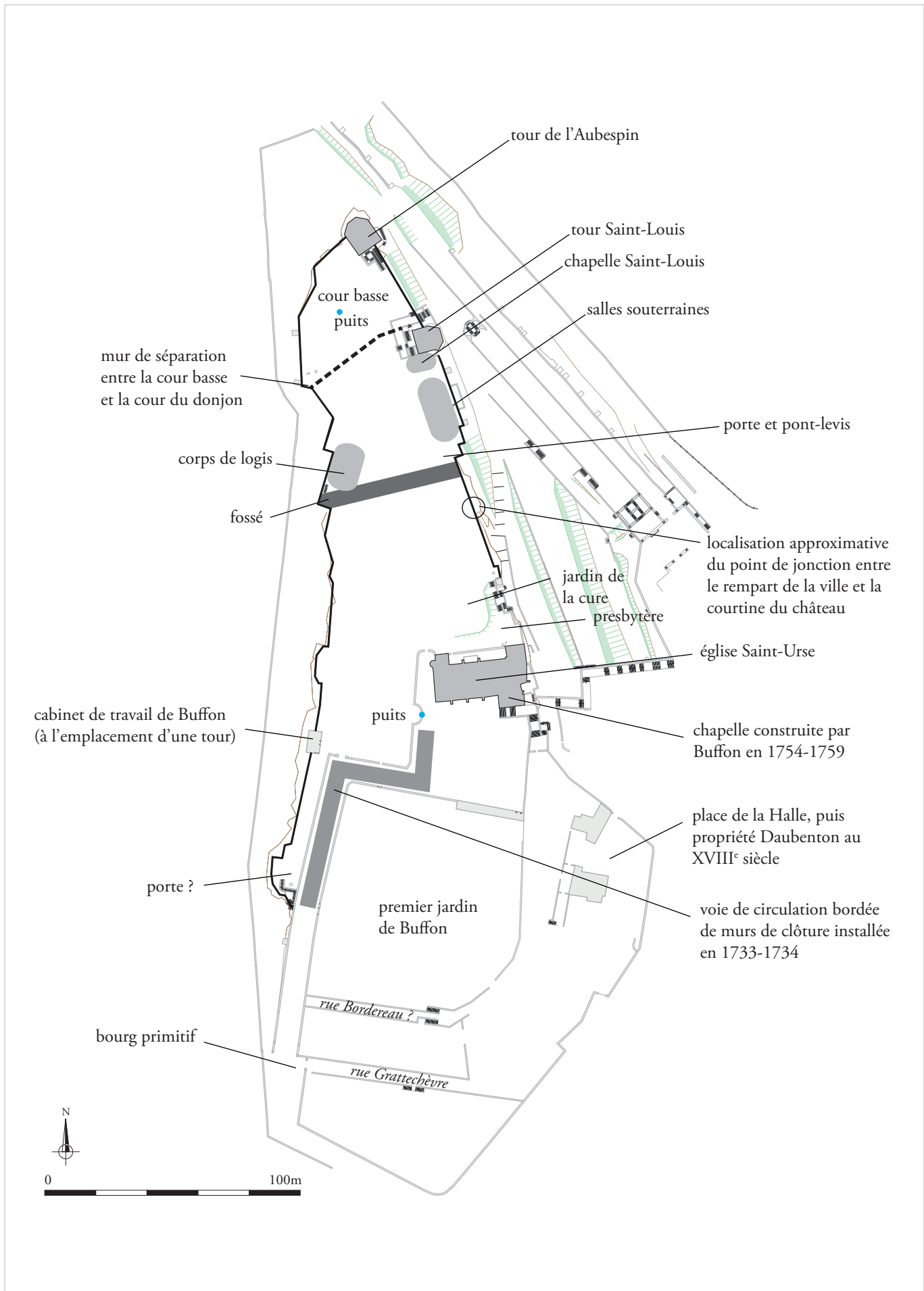
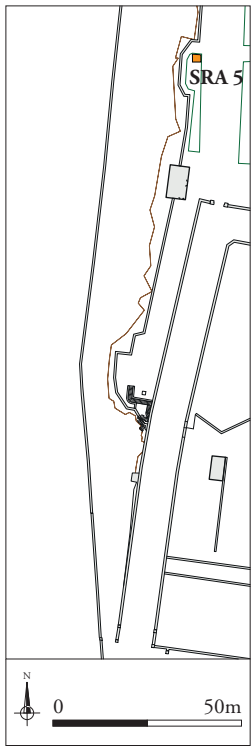


Figure 38 : Restitution de la morphologie du château avant les destructions du XVIII^e siècle à partir des sources écrites, planimétriques, iconographiques et archéologiques.



a.



b.



c.

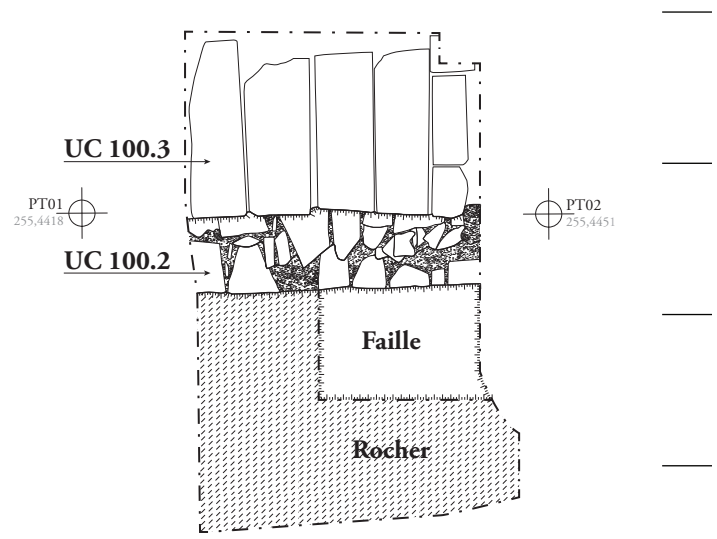
ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

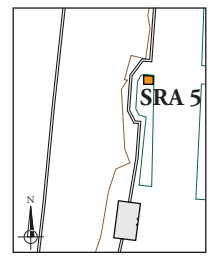
Figure 39 : a. Localisation du sondage SRA 5, sondage 100 – éch. : 1/2000 ; b. Vestiges en cours de fouille, vus depuis l'ouest (US 100.3) ; c. Vestiges de l'arc maçonné, vus depuis le sud (US 100.2).



a.



b.



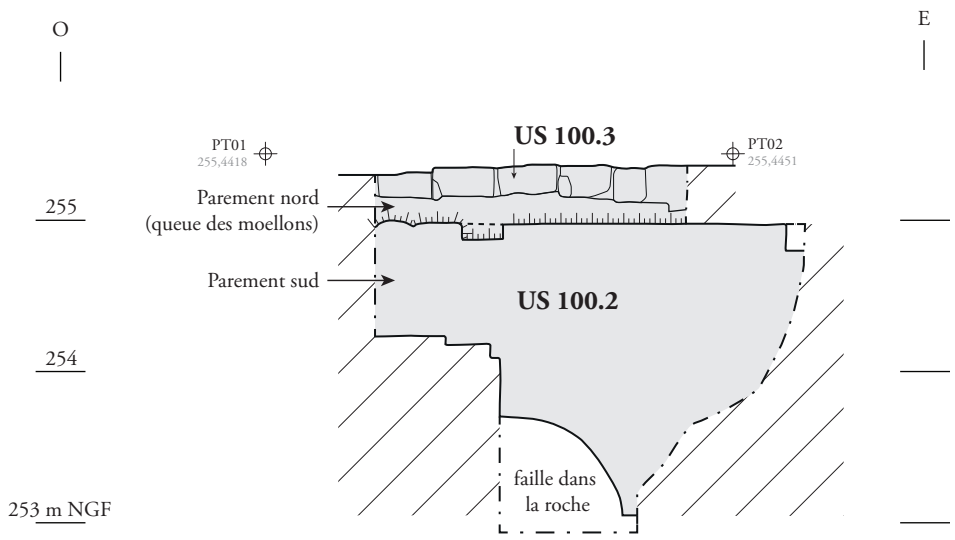
ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

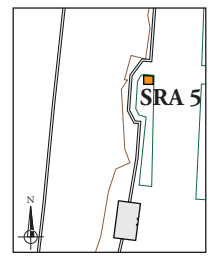
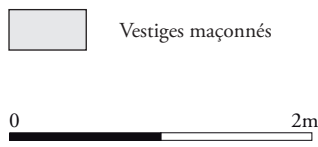
Figure 40 : a. Vue des vestiges en plan ; **b.** Relevé en plan des vestiges du sondage 100 – éch. : 1/50. *Relevé : A. Borel.*



a.



b.

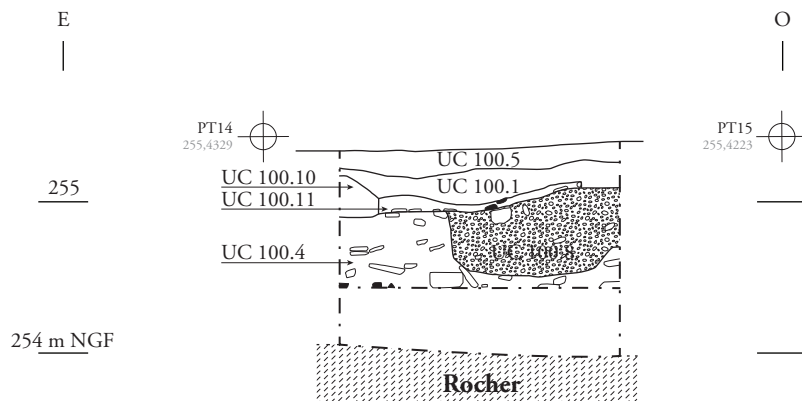


ARCHÉODUNUM
 Montbard (21) - Château - Parc Buffon
 OA n° 043513 - (2019)

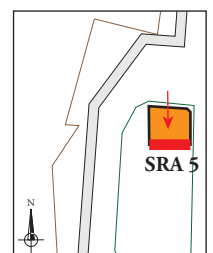
Figure 41 : a. Vestiges de l'arc maçonné, vus depuis le sud (US 100.2) ;
 b : Relevé en coupe des vestiges maçonnés – éch. : 1/50. Relevé : A. Borel.



a.



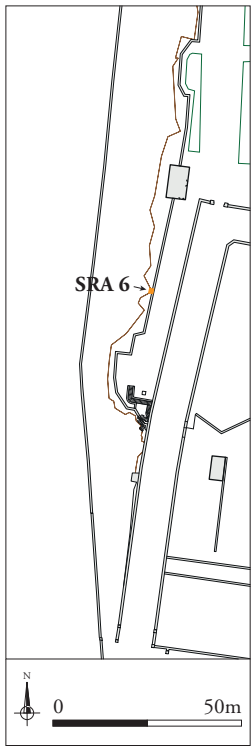
b.



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 42 : a. Coupe sud du sondage 100, vue depuis le nord ;
b. Relevé de la coupe sud – éch. : 1/50. Relevé : A. Borel.



a.



b.

N-E



S-O



255

254

253

252

251

250

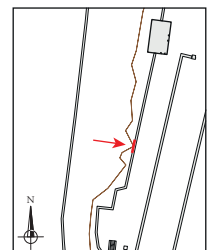
249

248

247

246

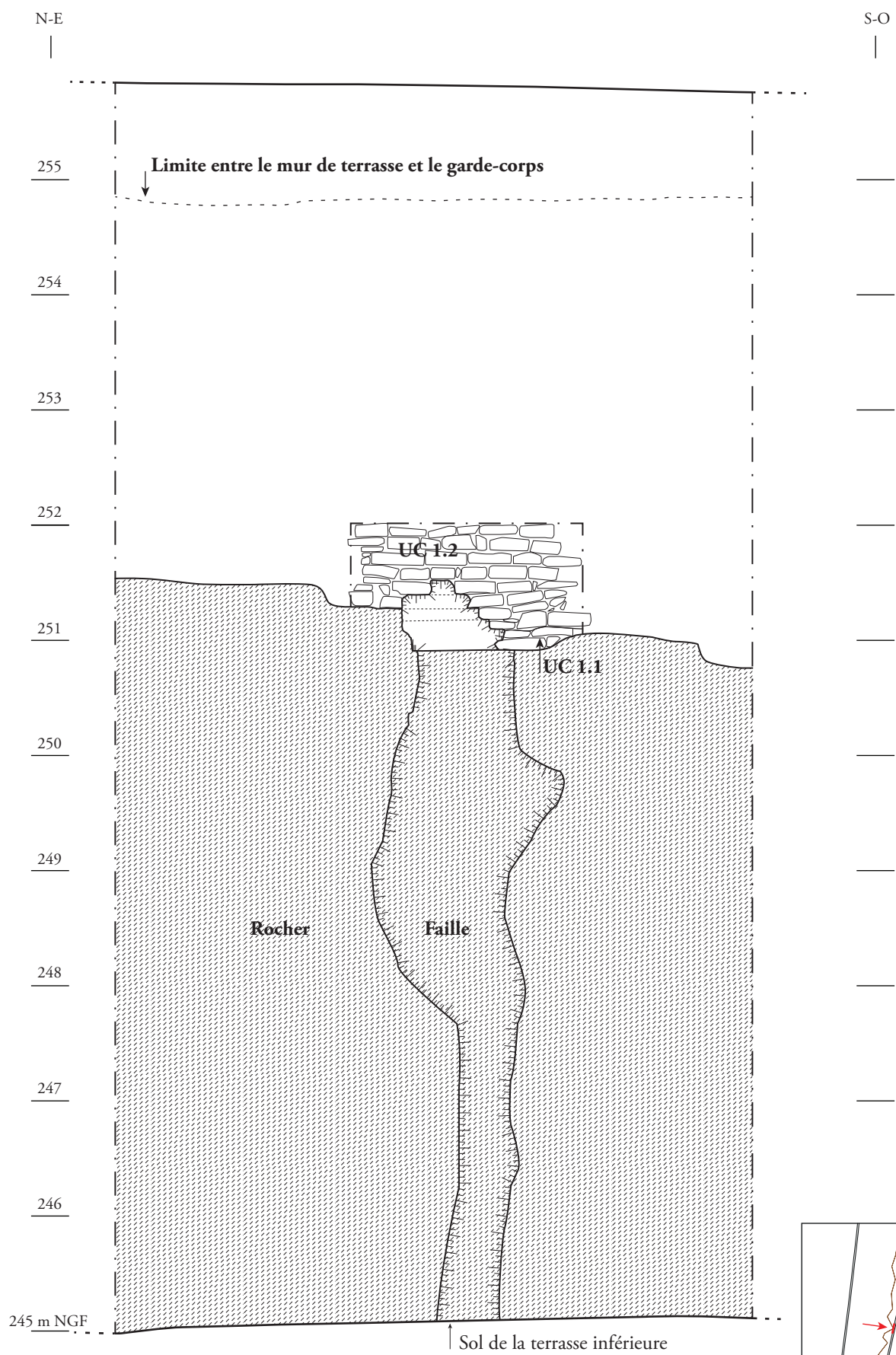
245 m NGF



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 44 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 6 – éch. : 1/50.
Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.



0 2m

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 45 : Relevé d'élévation des vestiges au niveau du sondage SRA 6 – éch. : 1/50. Relevé : Q. Rochet.

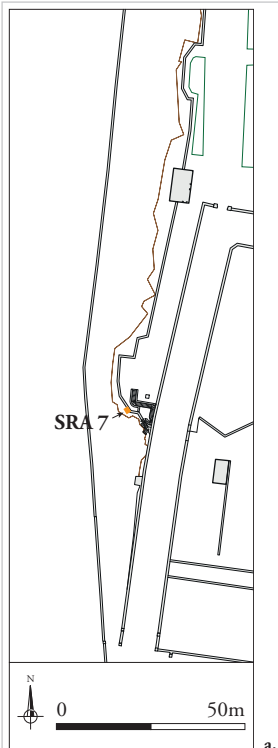


Figure 46 : a. Localisation du sondage SRA 7 – éch. : 1/2000 ; b. Emplacement du sondage SRA 7 à l'ouest de la poterne ; c. Vue d'ensemble de la maçonnerie concernée par l'étude depuis le sud-ouest.

N-O

S-E

255

254

253

252

251

250

249

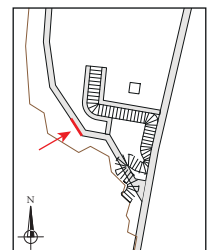
248

247

246

245 m NGF

0 2m



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 47 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 7 – éch. : 1/50.
Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.

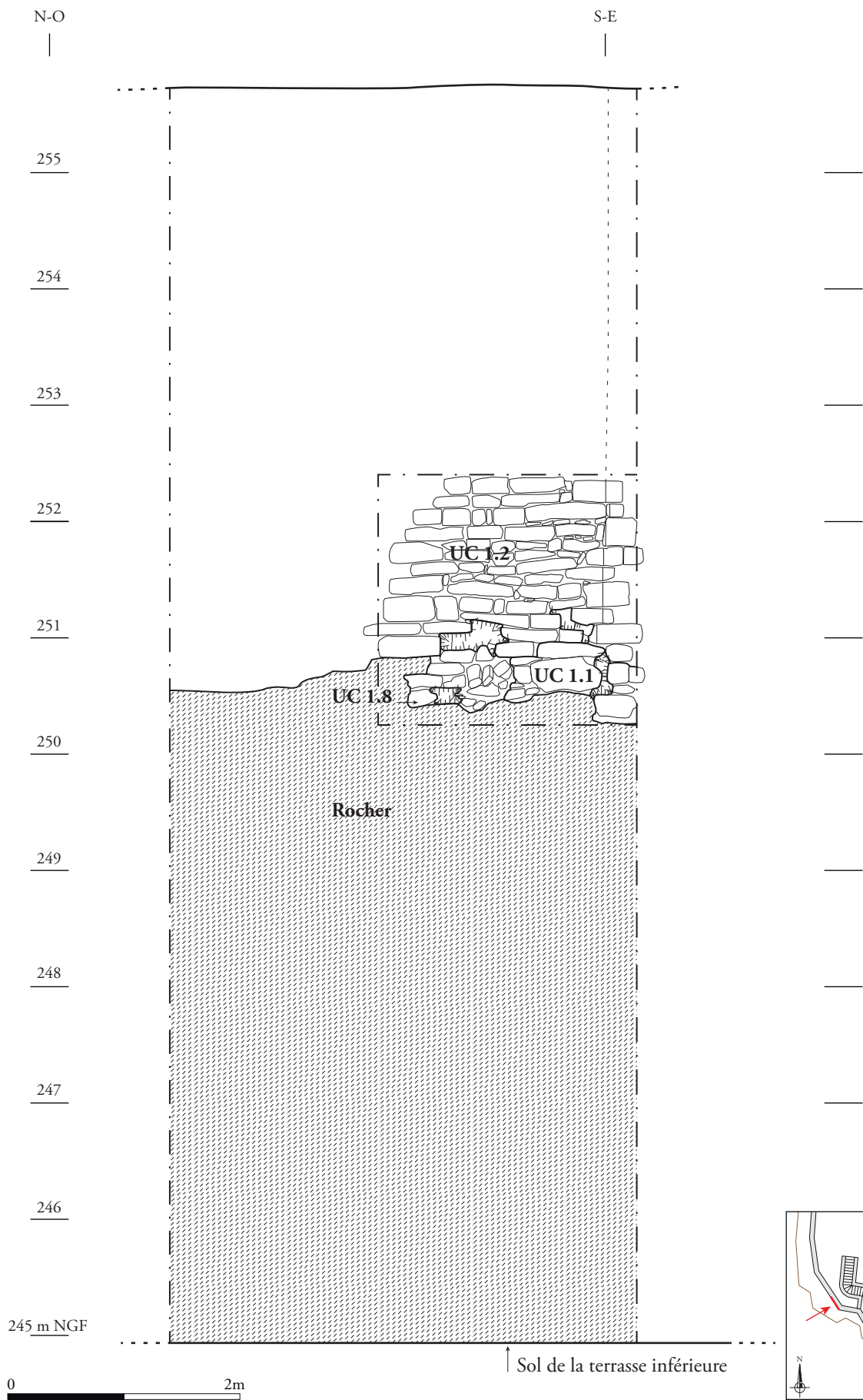
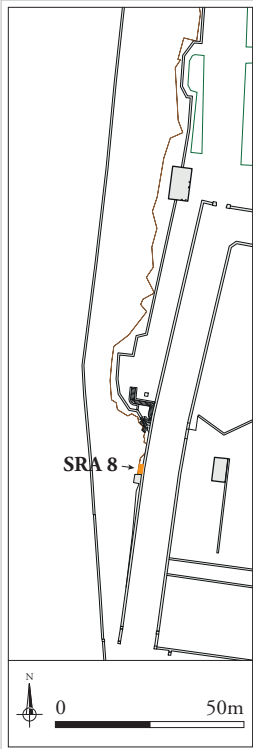


Figure 48 : Relevé d'élevation des vestiges au niveau du sondage SRA 7 – éch. : 1/50. Relevé : Q. Rochet.



a.



b.

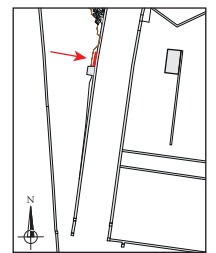
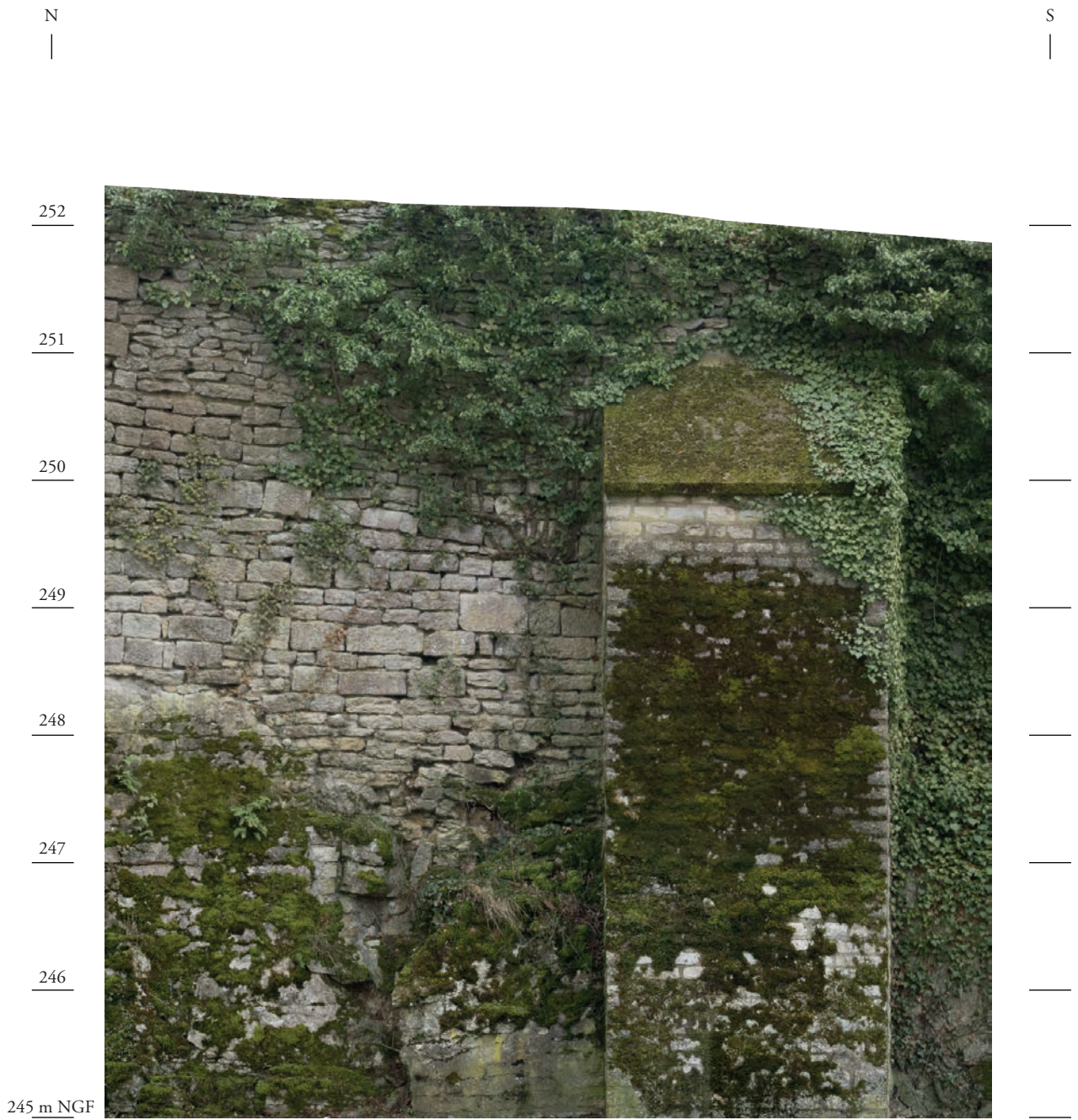


c.

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 49 : a. Localisation du sondage SRA 8 – éch. : 1/2000 ; b. Emplacement du sondage SRA 8 au sud de la poterne ; c. Vue d'ensemble de la maçonnerie concernée par l'étude depuis le sud-ouest.

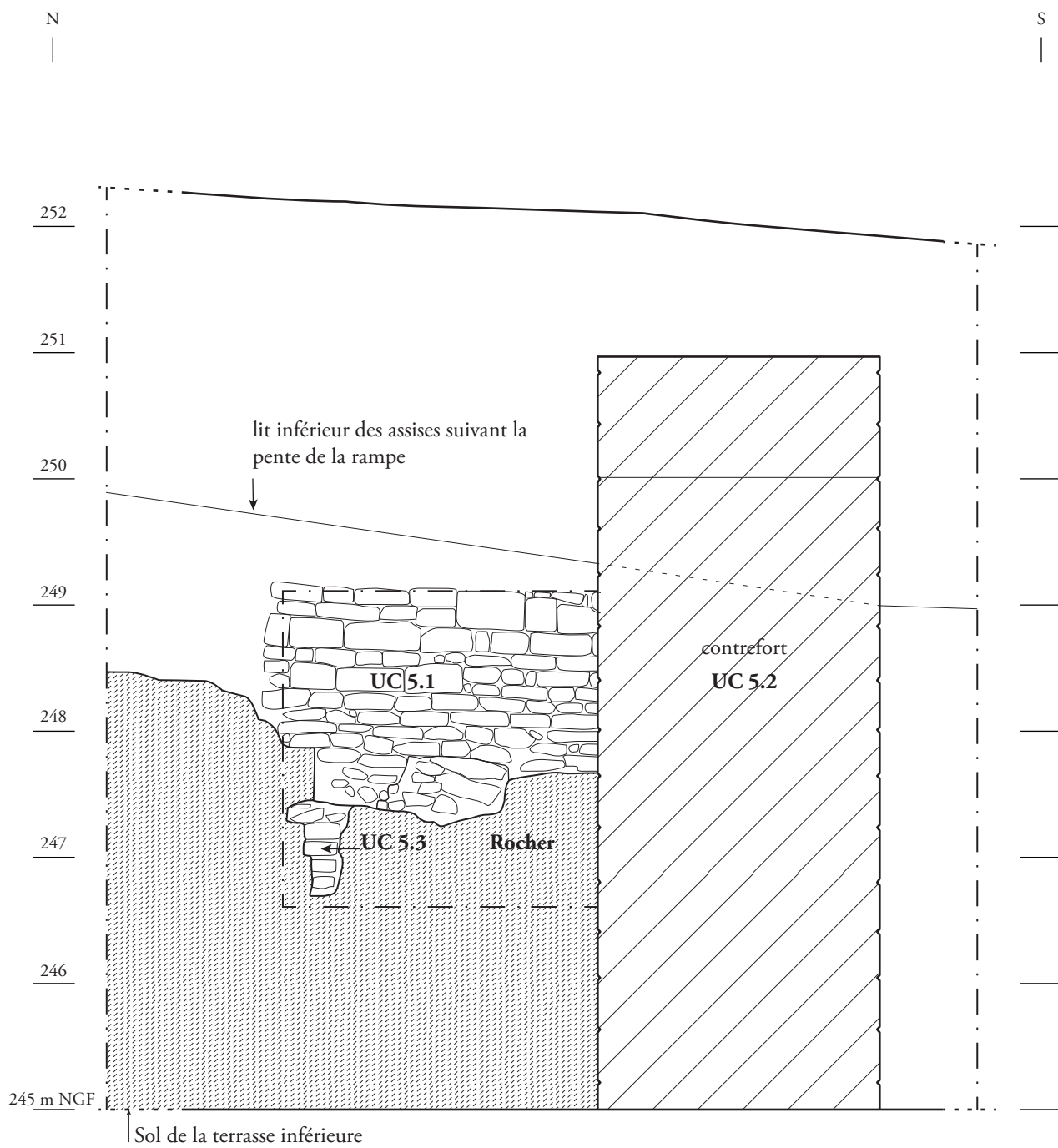


0 2m

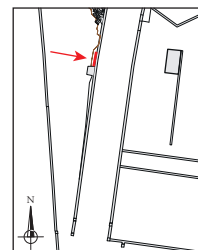
ARCHEODUNUM

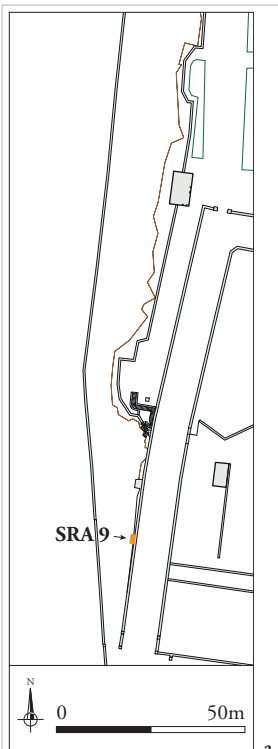
Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 50 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 8 – éch. : 1/50.
Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.



0 2m





a.



b.



c.

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 52 : a. Localisation du sondage SRA 9 – éch. : 1/2000 ; b. Vue d'ensemble de la maçonnerie concernée par l'étude depuis l'ouest ; c. Vue d'ensemble après dépose du parement.



ARCHÉO NUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
 OA n° 043513 - (2019)

Figure 53 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 9 – éch. : 1/50. Réalisation : Olivier Veisière, Patrimoine Numérique©.

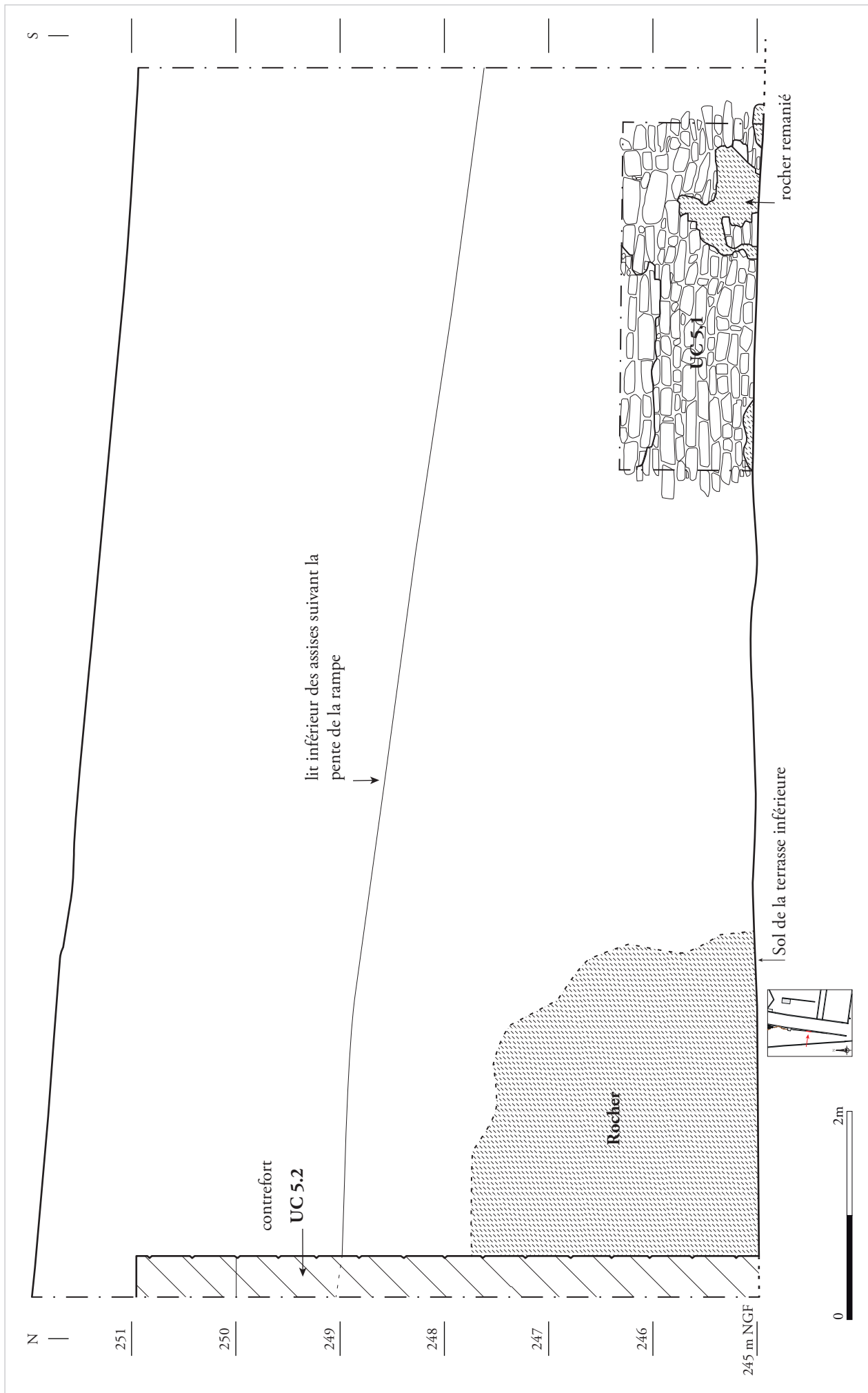
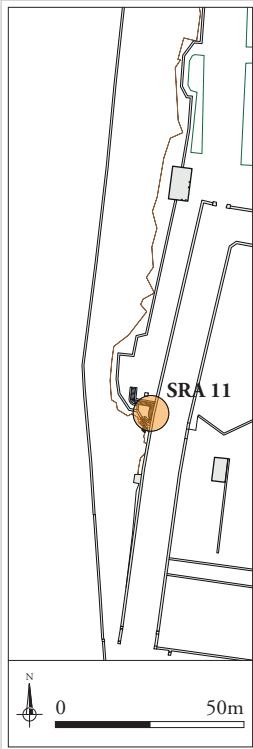


Figure 54 : Relevé d'élevation des vestiges au niveau du sondage SRA 9 – éch. : 1/50. Relevé : C. Collomb.

ARCHÉOLOGUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
 OA n° 043513 - (2019)



a.



b.



c.

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 55 : a. Localisation du sondage SRA 11 – éch. : 1/2000 ; b. Vue d'ensemble de la poterne depuis le sud-ouest ; c. Détail de l'intérieur de la poterne, UM 5 concernée par l'étude.

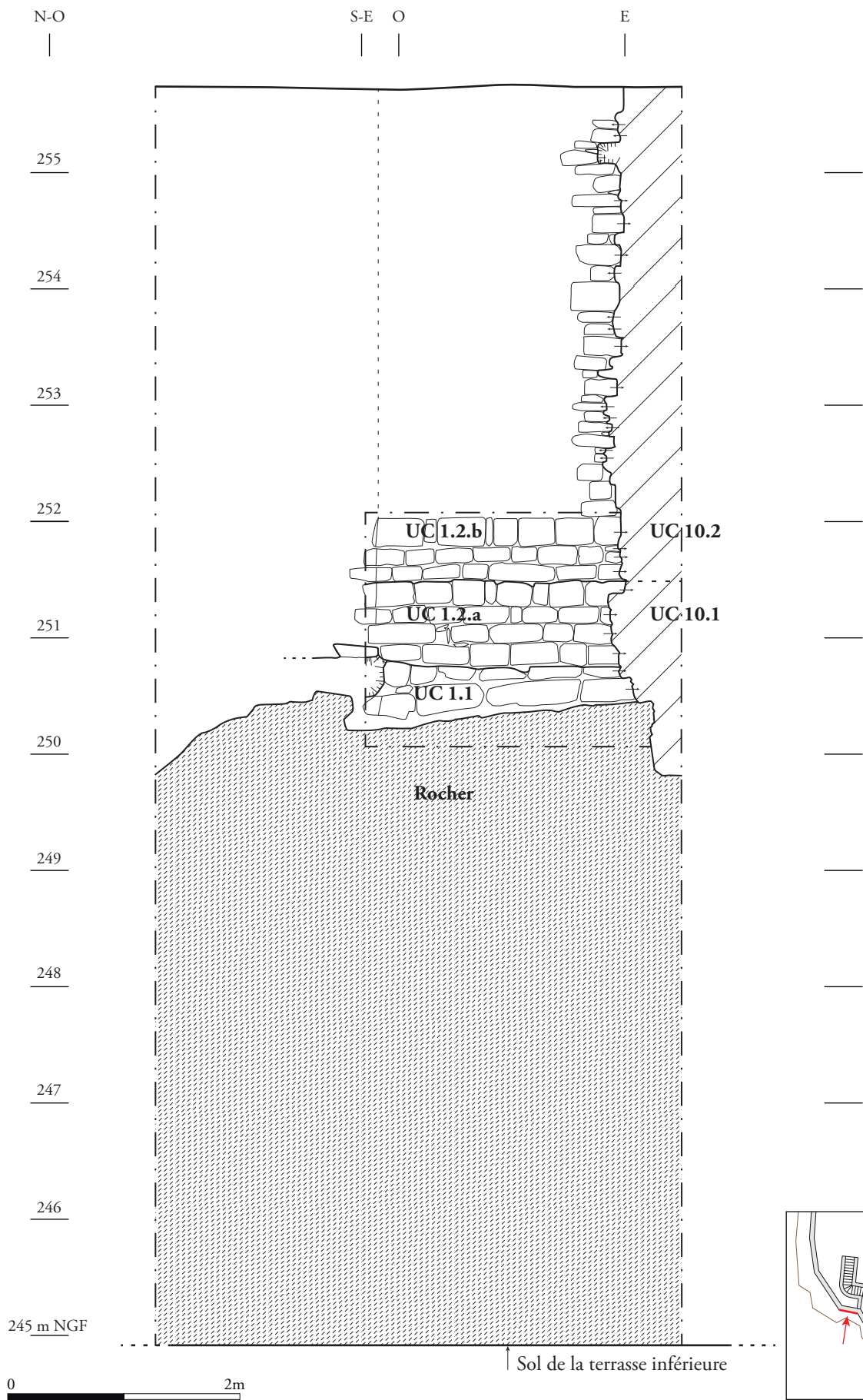


Figure 57 : Relevé d'élevation des vestiges au niveau du sondage SRA 7bis – éch. : 1/50. Relevé : Q. Rochet.

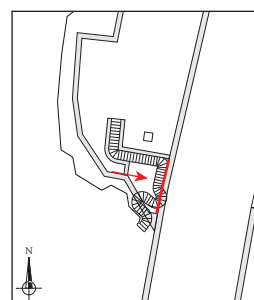
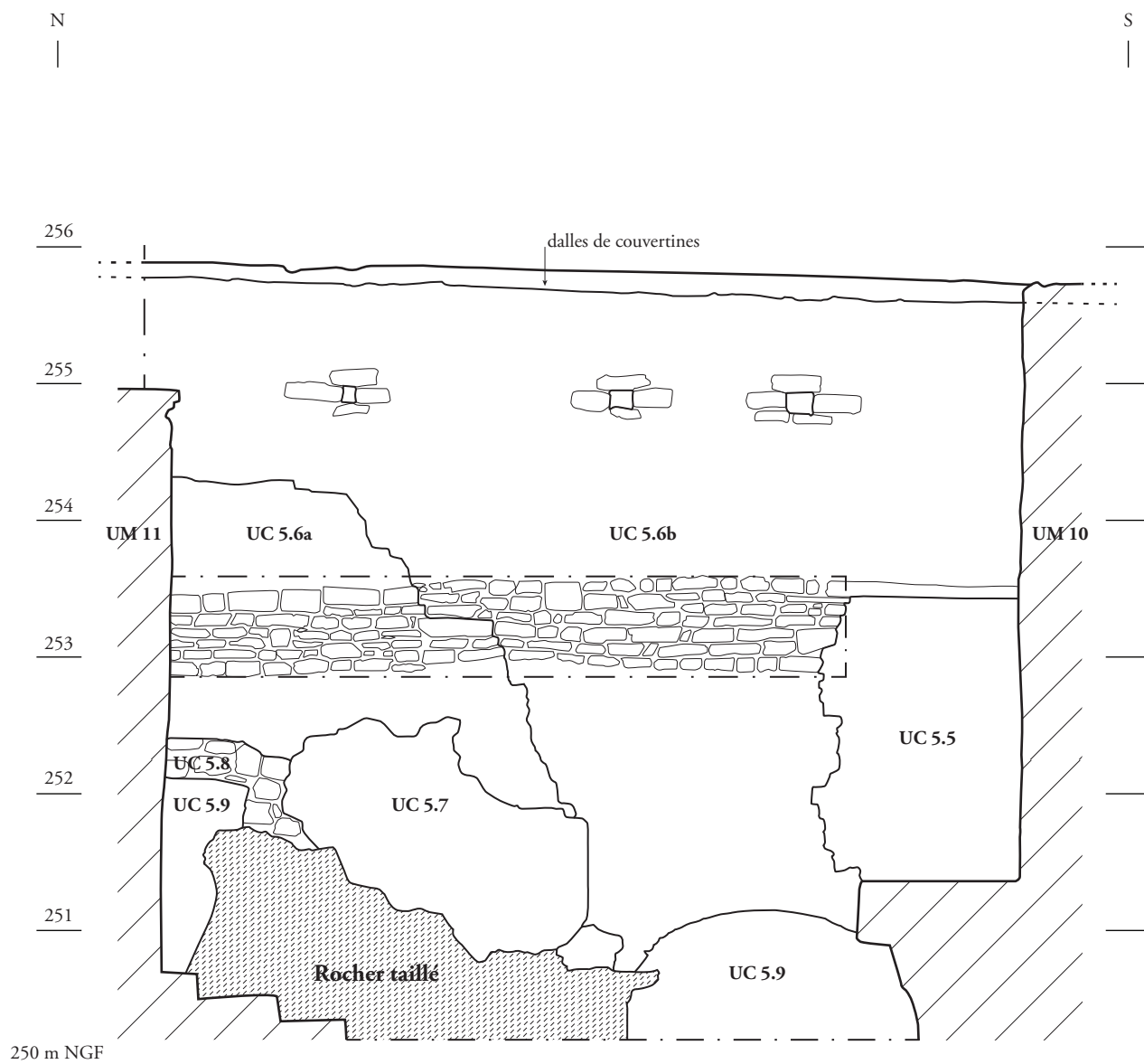


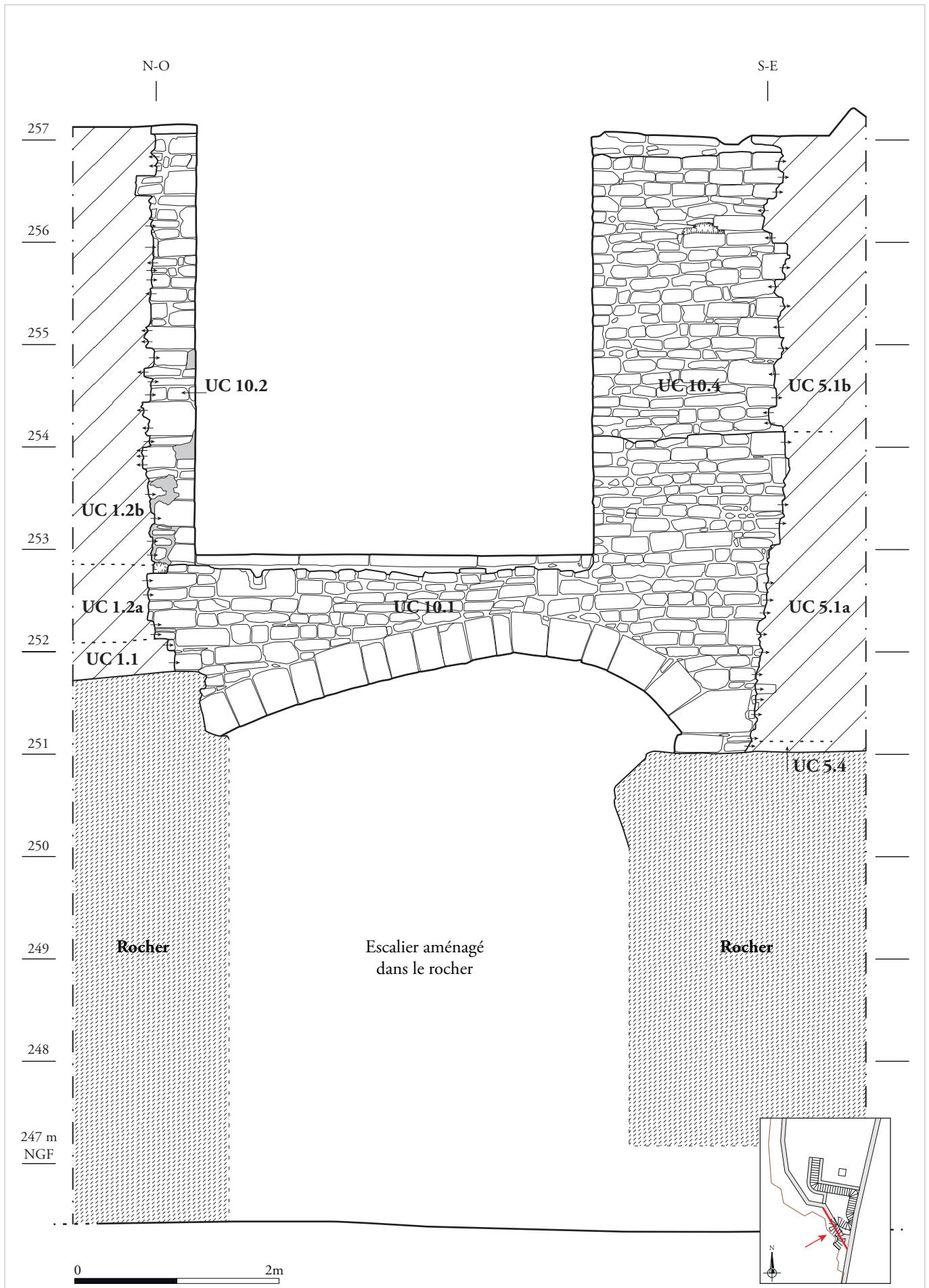
Figure 58 : Relevé d'élévation des vestiges au niveau du sondage SRA 11, UM 5 – éch. : 1/50.
 élevé : Q. Rochet.



ARCHEODUNUM

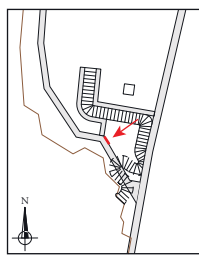
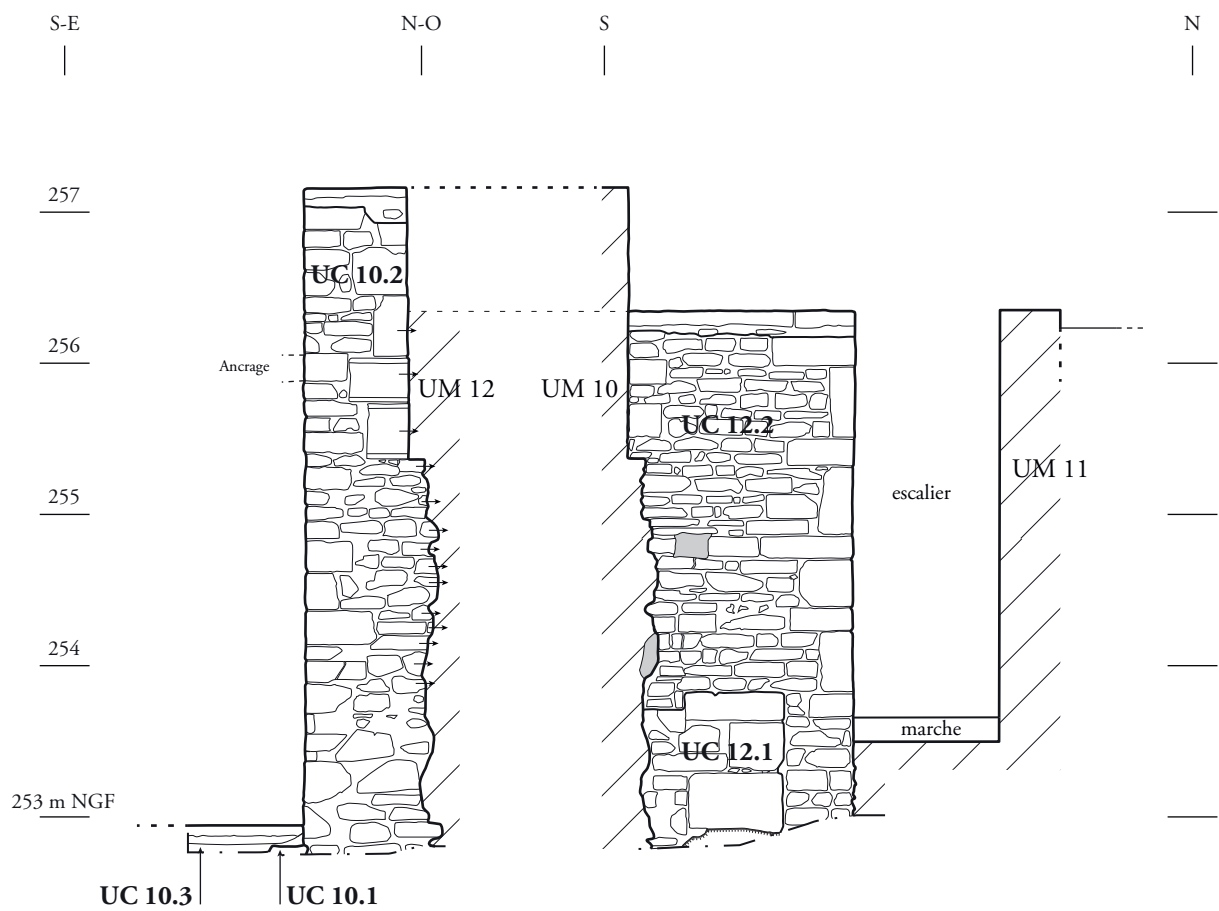
Montbard (21) - Château - Parc Buffon
 OA n° 043513 - (2019)

Figure 59 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 11, UM 10 – éch. : 1/50.
Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.



ARCHEODUNUM
 Montbard (21) - Château - Parc Buffon
 OA n° 043513 - (2019)

Figure 60 : Relevé d'élevation des vestiges au niveau du sondage SRA 11, UM 10 – éch. : 1/50.
 Relevé : Q. Rochet.



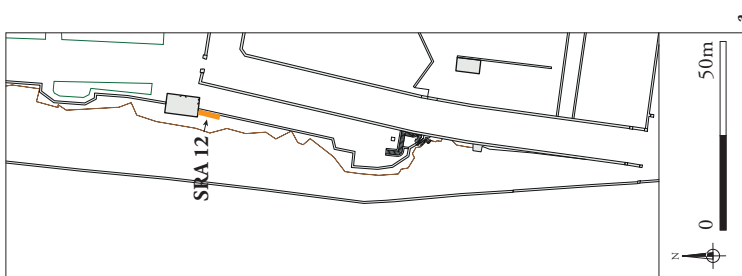
 Ciment

0 ————— 2m

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 61 : Relevé d'élevation des vestiges au niveau du sondage SRA 11, UM 12 – éch. : 1/50.
Relevé : Q. Rochet.



ArchéOJuNum

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
 OA n° 043513 - (2019)

Figure 62 : a. Localisation du sondage SRA 12 – éch. : 1/2000 ; b. maçonnerie concernée par l'étude depuis l'ouest ; c. Maçonneries du cabinet d'étude en partie basse (UM 8), vues depuis le sud.

N-E
|

S-O
|

256

255

254

253

252

251

250

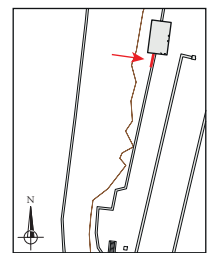
249

248

247 m NGF



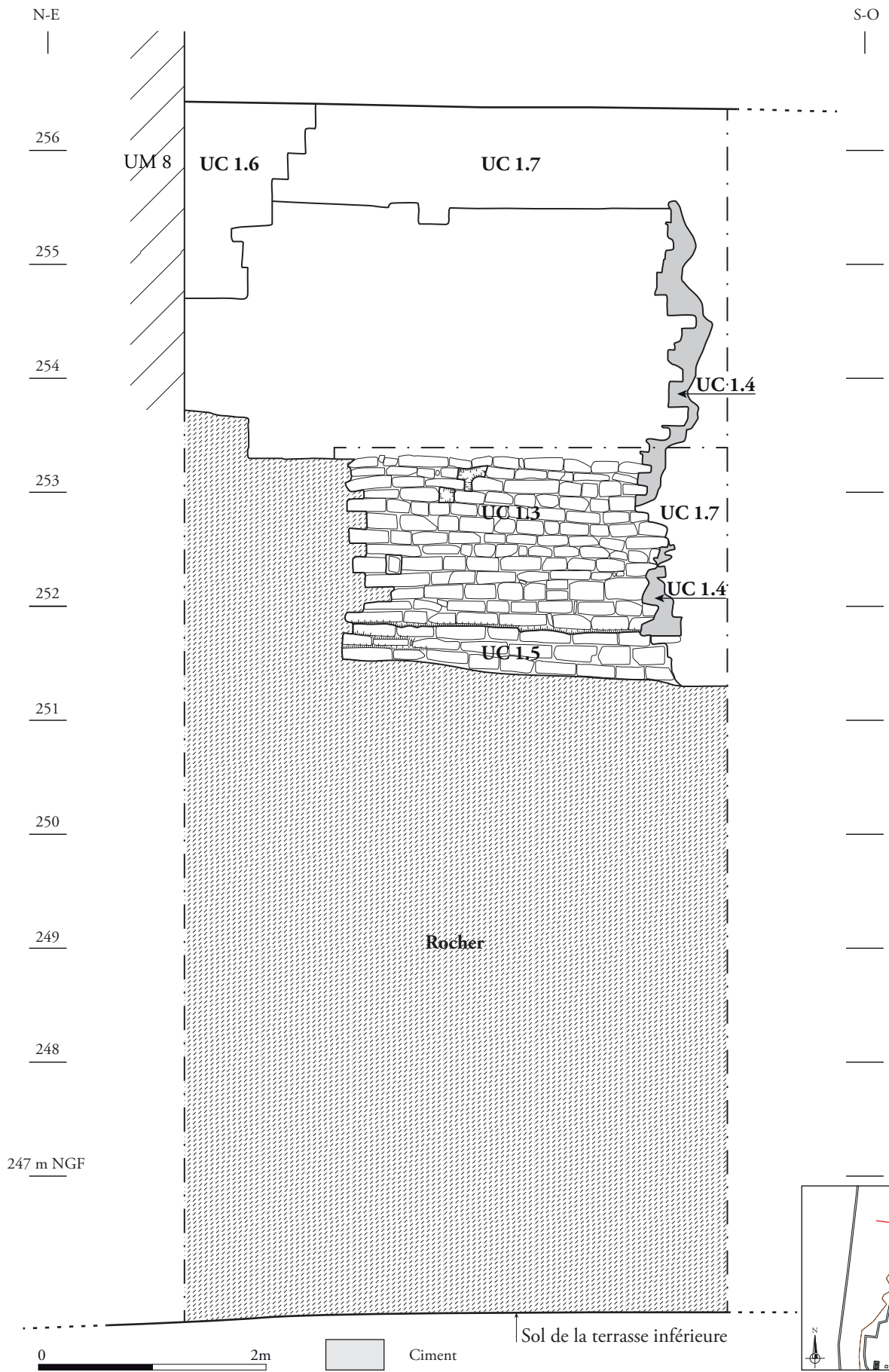
0 2m



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 63 : Extrait du relevé lasergrammétrique, localisation du sondage SRA 12 – éch. : 1/50.
Réalisation : Olivier Veissière, Patrimoine Numérique©.





a.



b.

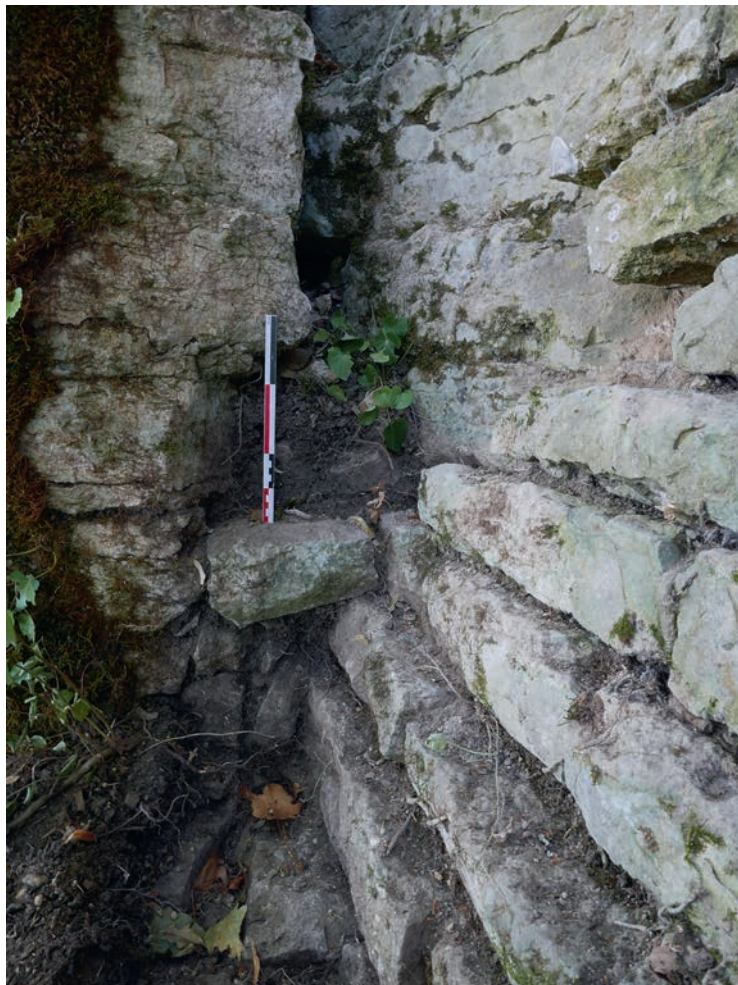
ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 65 : a. Tour Saint-Louis vue depuis le sud-est, appareil à bossage rustique ;
b. Maçonneries de l'enceinte au niveau de la porte noire, appareil à bossage rustique.



a.



b.

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 66 : a. Semelle de fondation de l'UM 1, pan de mur accolé à la poterne ;
b. Semelle de fondation « en escalier » de l'UM 1, près du cabinet d'étude (sondage SRA 12).



a.



b.

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 67 : a. Mur qui longe l'allée Clémenceau (UM 5), parement ouest, pierres de taille en remploi dans la maçonnerie UC 5.1 ; b. Élément en remploi dans l'arche de la poterne (UC 10.1).



a.



b.

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 68 : a. Vue d'ensemble de l'arche de la poterne, depuis le sud-ouest (UC 10.1) ;
b. Détail d'un claveau de l'arche, qui présente des traces de pic et une ciselure relevée.



Figure 69



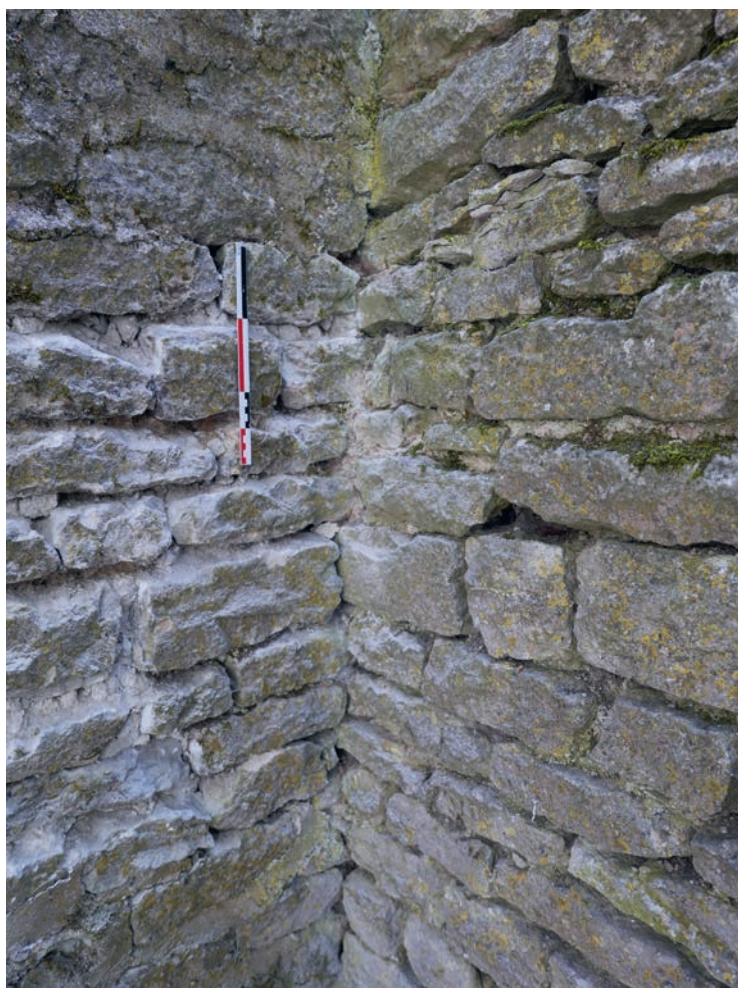
Figure 70

ARCHÉODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 69 : Poterne, mur qui longe l'allée Clémenceau (UM 5), linteau en bois d'une porte murée dans le parement ouest.

Figure 70 : Poterne, vestiges d'un piédroit dans le mur UM 10, en partie haute.





a.



b.

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 72 : a. Parement ouest de l'UM 1 au niveau du sondage SRA 12, UC 1.3 (à gauche) et UC 1.7 (à droite) ; b. Limite sud de l'UC 1.7, au sud du sondage SRA 12.



Figure 73



Figure 74

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 73 : Parement ouest de l'UM 1 au niveau du sondage SRA 12, détail du collage de l'UC 1.4 contre l'UC 1.5.

Figure 74 : Poterne, marches de l'escalier chaînées à l'UM 11 vues depuis le sud.



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 75 : Poterne, rocher façonné au pic de manière à installer l'escalier sinueux.



a.



b.

ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

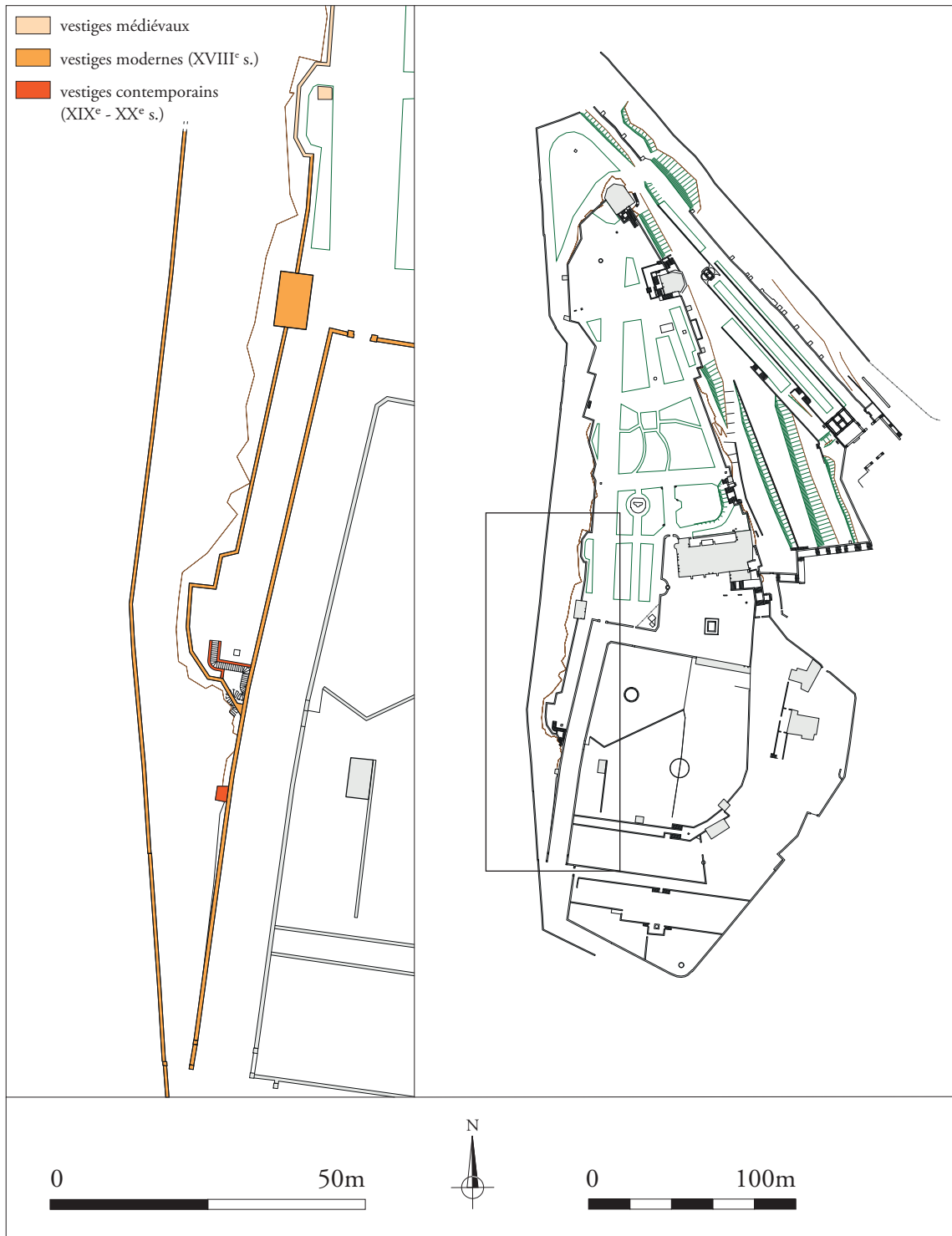
Figure 76 : a. Poterne, maçonneries de l'arche vues depuis le nord (UC 10.5) ;
b. Détail des claveaux taillés et chanfreinés de l'UC 10.5.



ARCHEODUNUM

Montbard (21) - Château - Parc Buffon
OA n° 043513 - (2019)

Figure 77 : Parement oriental du mur qui longe l'allée Clémenceau (UM 5),
bouchage de la porte lisible dans les maçonneries.



3



Annexes et inventaires

Annexes 1 : Les vestiges

1.1 Inventaire des Unités Murales

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

UM	Localisation	Description des zones d'étude
UM 1	Mur d'enceinte, portion ouest entre la poterne et le Cabinet d'étude	Cette portion de mur a été étudiée sur trois zones (SRA 6, 7 et 12). Il s'agit d'un mur de terrasse. Le point SRA 6 concerne des maçonneries situées en partie basse de la courtine, immédiatement au-dessus du rocher. La zone a été étudiée sur une surface de 1,40 m de haut par 2,10 m de long. Le point SRA 7 se trouve au nord-ouest de la poterne, dans une zone située immédiatement au-dessus du rocher. Dans ce secteur le tracé du mur d'enceinte forme des brisures de manière à suivre le relief du rocher. La zone a été étudiée sur 1,89 m de haut et 4,24 m de long. Le point SRA 12 se trouve contre le mur sud du Cabinet de Buffon (UM 8). La zone a été étudiée sur 5,10 m de haut et sur 4,78 m de long.
UM 2	Mur d'enceinte, portion ouest entre le Cabinet d'étude et la tour de l'Aubespin	non étudiée à ce jour
UM 3	Mur d'enceinte, courtine entre la tour de l'Aubespin et la tour Saint Louis	non étudiée à ce jour
UM 4	Mur d'enceinte, portion est entre la tour Saint Louis et l'église Sainte-Urse	non étudiée à ce jour
UM 5	Mur d'axe nord/sud le long de l'allée Clémenceau	Ce mur a été étudié sur trois zones : la poterne (SRA 11), ainsi que les deux sondages SRA 8 et SRA 9. En partie basse, il s'agit d'un mur de terrasse qui est surmonté d'un parement en élévation qui longe la rue Clémenceau. Le point SRA 8 se trouve à plus de 2,50 m du sol de la terrasse inférieure. Il concerne une zone de 2,53 m de haut et de 2,65 m de long. Le point SRA 9 se trouve au niveau du sol de la terrasse inférieure. La zone étudiée est de 131,5 m de haut, et de 3,37 m de long.
UM 6	Cabinet de Buffon, mur nord	non étudiée à ce jour
UM 7	Cabinet de Buffon, mur est	non étudiée à ce jour
UM 8	Cabinet de Buffon, mur sud	non étudiée à ce jour
UM 9	Cabinet de Buffon, mur ouest	non étudiée à ce jour
UM 10	Poterne dans le mur d'enceinte ouest, portion de mur d'axe nord-ouest/sud-est formant une arche entre les UM 1 et 5	Cette arche de 5,29 m de long prend appui sur le rocher au nord-ouest et au sud-est. Elle ouvre le rocher et permet une circulation de bas en haut, entre les terrasses inférieure et supérieure.
UM 11	Poterne ouest, mur de terrasse perpendiculaire à l'UM 5, qui longe l'escalier sur son côté nord	Cette maçonnerie en « L » est un mur de terrasse. Il longe l'escalier qui descend jusqu'à la terrasse inférieure sur son côté nord. La portion d'axe nord-sud mesure 5,19 m de long et celle d'axe est-ouest mesure 2,44 m.
UM 12	Poterne ouest, portion de mur qui vient contre UM 10, et qui longe l'escalier en partie haute	Cette maçonnerie correspond à un mur de terrasse sur 3,50 m de haut. Elle présente un parement oriental sur 1,50 m de long qui forme un retour vers l'ouest de manière à longer l'escalier, en dessinant une courbe.

1.2 Inventaire des Unités de Construction

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)
 Château et Parc Buffon - 2019
 Étude archéologique du bâti
 Archeodunum - Collomb Camille
 Code Patriarche : 043513

Parcelle	Localisation	UC	Type	Fait	Relations stratigraphiques				Altitude (NGF)	
					Sur	Sous	Equivalence	Egalité	inf.	sup.
AL 212 et 215	SRA 6 et 7	UC 1.1	Fondation	UM 1		1.2	1.5			
AL 212 et 215	SRA 6 et 7	UC 1.2 (1.2a et 1.2b)	Élévation	UM 1	1.1		1.3			
AL 212 et 215	SRA 12	UC 1.3	Élévation	UM 1	1.5	1.7	1.2			
AL 212 et 215	SRA 12	UC 1.4	Reprise de l'élévation	UM 1	1.3, 1.5, 1.7					
AL 212 et 215	SRA 12	UC 1.5	Fondation	UM 1		1.3, 1.4	1.1			
AL 212 et 215	SRA 12	UC 1.6	Aménagement maçonné	UM 1	1.3, 1.7 8.1					
AL 212 et 215	SRA 12	UC 1.7	Reprise de l'élévation	UM 1	1.3, 1.5	1.4, 1.6				
AL 212 et 215	SRA 7	UC 1.8	Perturbation	UM 1	1.1, 1.2					
AL 212	SRA 8, 9 et 11	UC 5.1 (5.1a et 5.1b)	Élévation	UM 5	5.4	5.2, 5.3				
AL 212	SRA 8	UC 5.2	Contrefort	UM 5	5.1					
AL 212	SRA 8	UC 5.3	Reprise	UM 5	5.1					
AL 212	SRA 11	UC 5.4	Fondation	UM 5	10.1	5.1				

Description	Datation
<p>Cette UC correspond à des fragments de rocher délités, mis en œuvre à l'aide de mortier de chaux. Ces blocs sont équarris et assisés sur deux niveaux. Ils sont jointoyés à l'aide d'un mortier de chaux beige et gravillonneux.</p> <p>Cette maçonnerie correspond à la préparation du rocher préalablement à la mise en œuvre de l'élévation.</p>	XVIII ^e siècle (Travaux de Buffon)
<p>Cette maçonnerie correspond à l'élévation du mur d'enceinte.</p> <p>Elle se caractérise par des assises régulières, composées principalement de moellons équarris, entre lesquels s'intercalent des petites pierres qui régulent les niveaux. Ces moellons mesurent 6 à 14 cm de haut, et 18 à 60 cm de long. On trouve aussi quelques blocs de taille, d'environ 17 par 54 cm et qui présentent des traces de pic.</p> <p>Le mortier de chaux est ici très dur, en raison des infiltrations d'eau qui créent de la calcite. Il s'agit d'un mortier beige et gravillonneux.</p> <p>Afin de préciser le phasage de construction dans la zone de la poterne (SRA 11), on peut diviser cette UC en deux phases : 1.2a construite en premier et 1.2b construite en second.</p>	XVIII ^e siècle (Travaux de Buffon)
<p>Cette UC correspond à la maçonnerie principale observée dans cette zone. Il s'agit d'assises de moellons de calcaire équarris. Les assises mesurent 9 à 15 cm de haut et les moellons mesurent 21 à 47 cm de long.</p> <p>Le mortier de chaux beige-orange est très friable. Les joints ont été lessivés, ils sont creux et ex-trêmement friables.</p> <p>Cette maçonnerie s'assoit sur des assises de fondation en débord (UC 1.5). Elle vient se plaquer contre le rocher, mais présente un ventre vers l'ouest là où les infiltrations d'eau les ont désolidarisés l'un de l'autre.</p> <p>Au sud, elle est séparée de l'UC 1.7 suivant une limite verticale en harpe, et qui forme un ressaut vers l'ouest de 4 à 12 cm.</p>	XVIII ^e siècle (Travaux de Buffon)
<p>Cette maçonnerie se situe en partie basse, au sud du sondage 12. Il s'agit d'assises de moellons de calcaire équarris, plaqués contre une maçonnerie pré-existante et liées au ciment. On retrouve ce ciment sur toute la hauteur de l'élévation, utilisé comme bouchage d'une fissure.</p>	XIX ^e - XX ^e siècle (Travaux de la municipalité)
<p>Cette UC correspond aux cinq premières assises posées sur le rocher. Elles sont mises en œuvre à l'aide de moellons de calcaire et chacune présente un ressaut de 4 à 5 cm de large.</p>	XVIII ^e siècle (Travaux de Buffon)
<p>Cette maçonnerie correspond à une saignée verticale dans le mur d'enceinte, qui a permis l'insertion d'une gouttière. Les moellons mis en œuvre sont sans doute des remplois, il s'agit d'éléments en calcaire qui ont été équarris. Ils sont liés par un ciment beige vacuolaire et gravillonneux.</p> <p>La gouttière est un bloc de pierre de 30 cm de large par 20 cm de haut, en saillie sur près de 40 cm.</p>	XIX ^e - XX ^e siècle (Travaux de la municipalité)
<p>Cette maçonnerie est visible sur la partie sud du sondage, et sur toute la hauteur du mur d'enceinte. Elle se compose d'assises de moellons de calcaire équarris. Les assises mesurent 12 à 15 cm de haut et les moellons mesurent 15 à 37 cm de long environ.</p> <p>Le mortier de chaux est beige-orange, friable et sa charge se compose de sable et graviers au faciès anguleux. En partie haute, là où la maçonnerie correspond au parapet, les joints ont été lessivés.</p> <p>Cette maçonnerie est séparée de l'UC 1.3 par une césure verticale marquée par un ressaut du parement. La limite sud de cette UC apparaît dans la maçonnerie au moyen d'une césure verticale similaire.</p>	XIX ^e - XX ^e siècle (Travaux de la municipalité)
<p>Cette maçonnerie correspond à des moellons déchaussés de la maçonnerie. Il s'agit de moellons équarris contre lesquels des lambeaux de mortiers sont conservés bien qu'ils ne soient plus en place.</p>	XIX ^e - XX ^e siècle (Travaux de la municipalité)
<p>Cette maçonnerie correspond à l'élévation du mur sur toute sa longueur.</p> <p>Elle se caractérise par des assises assez régulières, avec quelques rattrapages, entre 8/10 cm et 15/23 cm. Ces assises présentent un pan incliné vers le sud. Les moellons sont équarris au pic, dont certains présentent une forme irrégulière. Ces moellons ne sont pas toujours profondément ancrés dans le mur : certains rentrent de 42 cm, d'autres de 17 cm. Ils sont taillés en dépouille.</p> <p>On trouve aussi quelques pierres de taille qui portent des traces de broche. Elles sont ponctuelles et sont toujours situées sous le niveau de la rue Clémenceau qui borde le mur à l'est. Également, elles sont souvent disposées sur une même assise ou bien suivant un alignement vertical.</p> <p>En profondeur on trouve un mortier de chaux beige, dont l'agrégat est constitué de graviers au faciès anguleux ou émoussé.</p> <p>Afin de préciser le phasage de construction dans la zone de la poterne (SRA 11), on peut diviser cette UC en deux phases : 5.1a construite en premier et 5.1b construite en second.</p>	XVIII ^e siècle (Travaux de Buffon)
<p>Cette UC correspond à la mise en œuvre d'un contrefort contre le parement ouest, qui vient renforcer le mur.</p> <p>L'appareil se compose de pierres équarrées et assisées, liées par un ciment beurré en surface.</p>	XIX ^e - XX ^e siècle (Travaux de la municipalité)
<p>Cette maçonnerie verticale prise dans une faille du rocher se compose de 5 moellons équarris empilés et liés par du ciment.</p>	XIX ^e - XX ^e siècle (Travaux de la municipalité)
<p>Cette UC correspond à la semelle de fondation posée sur le rocher, qui sert à préparer celui-ci à recevoir le mur. Elle se développe sur deux assises au maximum. Il s'agit de blocs de rocher détachés, équarris et liés par du mortier de chaux.</p>	XVIII ^e siècle (Travaux de Buffon)

Parcelle	Localisation	UC	Type	Fait	Relations stratigraphiques				Altitude (NGF)	
					Sur	Sous	Equivalence	Egalité	inf.	sup.
AL 212 et 215	SRA 11	UC 5.5	Bouchage	UM 5	5.6		5.7			
AL 212 et 215	SRA 11	UC 5.6 (5.6a et 5.6b)	Élévation	UM 5	5.8	5.5, 5.7, 5.9	5.1			
AL 212 et 215	SRA 11	UC 5.7	Reprise	UM 5	5.6, 5.8		5.5			
AL 212 et 215	SRA 11	UC 5.8	Fondation	UM 5		5.6, 5.7, 5.9				
AL 212 et 215	SRA 11	UC 5.9	Reprise	UM 5	5.8					
AL 217	SRA 12	UC 8.1	Élévation extérieure	UM 8		1.6				
AL 212 et 215	SRA 11	UC 10.1	Élévation	UM 10		10.2, 10.3, 10.4, 10.5				
AL 212 et 215	SRA 11	UC 10.2	Élévation	UM 10	10.1, 1.2a	10.3	1.2b			
AL 212 et 215	SRA 11	UC 10.3	Reprise de l'élévation	UM 10	10.1, 10.2					
AL 212 et 215	SRA 11	UC 10.4	Élévation	UM 10	10.1, 5.1a		5.1b			

Description	Datation
<p>Cette UC correspond au bouchage d'une ouverture dont subsiste le linteau en bois. Elle se caractérise par des assises de moellons équarris et de petites pierres. Parmi ces éléments, certains sont de nature géologique différente du calcaire à entroque qui caractérise le rocher local.</p> <p>Le mortier couvrant est gris, assez dur et semble correspondre à du ciment. Il est bien conservé en surface contrairement au mortier de chaux de l'élévation d'origine.</p>	<p>XIX^e - XX^e siècle (Travaux de la municipalité)</p>
<p>Cette UC correspond à l'élévation du mur UM 5. Elle vient s'assoir sur une semelle de fondation (UC 5.8) en respectant un retrait de 11 cm.</p> <p>Elle se constitue de moellons équarris assisés. Dans les joints des petites cales de pierre viennent rattraper les assises. En partie haute, ce mur est couvert par des dalles de pierre dont la face inférieure n'est pas taillée de manière à mieux s'ancrer sur le mur. Des assises de petites pierres viennent réguler les niveaux, et l'ensemble des joints est ensuite garni de mortier de manière à consolider la maçonnerie.</p> <p>Le mortier de chaux est beige-orange et son agrégat est constitué de graviers au faciès anguleux ou émoussé.</p> <p>Côté sud, un linteau en bois est conservé qui passe derrière la maçonnerie en éperon UC 10.4. Il mesure 10 cm de haut par 162 cm au minimum. Cet élément correspond à une porte aujourd'hui murée, dont le piédroit sud est constitué par l'UC 10.4 et le piédroit nord a été prélevé.</p> <p>Dans cette maçonnerie, on observe une césure verticale en escalier qui se caractérise par des décalages d'assises de part et d'autre, ainsi que par des joints particulièrement creux. Cette césure marque un phasage de la construction : la partie nord (UC 5.6a) est construite sur toute sa hauteur, avant que ne soit construite la partie sud (UC 5.6b).</p> <p>En partie haute, trois trous de boulin traversants sont conservés sur une même assise.</p>	<p>XVIII^e siècle (Travaux de Buffon)</p>
<p>Cette maçonnerie est présente en partie basse de l'UM 5, au-dessus du rocher. Elle se compose de moellons équarris et de petites pierres assisés.</p> <p>Le mortier couvrant gris s'apparente à du ciment. Il est bien conservé en surface contrairement au mortier de chaux de l'élévation d'origine.</p>	<p>XIX^e - XX^e siècle (Travaux de la municipalité)</p>
<p>Cette UC correspond à une semelle de fondation conservée à l'extrémité nord du sondage. Elle se constitue de blocs de rocher équarris et assisés sur trois assises. Du mortier vient lier ces éléments, il présente les mêmes caractéristiques que le mortier utilisé en élévation.</p>	<p>XVIII^e siècle (Travaux de Buffon)</p>
<p>Cette UC correspond à un placage décoratif au ciment qui vient doubler l'élévation.</p>	<p>XIX^e - XX^e siècle (Travaux de la municipalité)</p>
<p>Cette maçonnerie correspond au parement sud du mur sud du cabinet d'étude de Buffon, en partie basse. On l'observe sur 2,64 m de haut puis elle est enduite en partie haute. Le cabinet a été restauré, on n'a donc aucune visibilité sur les joints.</p> <p>Les blocs de taille mis en œuvre sont des éléments en calcaire qui présentent des traces de taille à la bretture, au marteau taillant et au pic. Certains présentent une ciselure périmétrale et des traces de boucharde. Certains de ces blocs peuvent être des éléments remployés.</p>	<p>XVIII^e siècle (Travaux de Buffon)</p>
<p>Cette UC se développe au maximum sur 3 m de haut. Elle correspond à la maçonnerie d'une arche qui se développe au-dessus d'une faille du rocher.</p> <p>L'appareil en parement est constitué de moellons équarris assisés, disposés en assises régulières. L'arc est mis en œuvre à l'aide de claveaux en pierre de taille, qui présentent des traces de ciselure périmétrale et de pic. On note aussi la présence d'un bloc en remploi : ancien linteau d'une archère ou élément en lien avec une évacuation d'eau dans le mur ?</p> <p>Les pierres sont maçonnées à l'aide d'un mortier de chaux beige-orange dont la charge est composée de graviers au faciès anguleux.</p>	<p>XVIII^e siècle (Travaux de Buffon)</p>
<p>Cette UC est présente sur 4,20 m de haut, sous la forme d'une maçonnerie verticale de 50 cm de large et de 63 cm d'épaisseur, posée sur l'extrémité nord-ouest de l'arche.</p> <p>Cette maçonnerie se compose en majorité de moellons équarris et comprend également quelques pierres de taille (32 x 60 cm pour les plus grandes). Ces éléments sont assisés.</p> <p>Le mortier de chaux est beige-orange et sa charge est composé de graviers au faciès anguleux.</p> <p>En partie haute, dans le parement oriental et centré sur les 60 cm de large, on observe un trou de 18 cm de haut et 24 cm de large. Il se situe au même niveau que celui qui lui fait face dans l'UC 10.4.</p> <p>Sur le parement nord-est, interne à la poterne, on trouve 5 blocs taillés qui portent de traces de ciselure et de marteau taillant et sont alignés verticalement. Ils forment une chaîne d'angle qui repose sur une pierre en saillie. Il semble s'agir ici d'un témoin d'un niveau de sol antérieur au système de circulation actuel.</p> <p>On remarque des reprises ponctuelles au ciment à la surface de cette maçonnerie.</p>	<p>XVIII^e siècle (Travaux de Buffon)</p>
<p>Cette UC correspond à l'aménagement de l'assise supérieure de l'arche, reprise au ciment à l'aide de dalles de couvertine.</p>	<p>XIX^e - XX^e siècle (Travaux de la municipalité)</p>
<p>Cette UC est présente sur 3,80 m de haut, sous la forme d'une maçonnerie verticale de 180 cm de large, posée sur l'extrémité sud-est de l'arche. En plan, cette maçonnerie forme un triangle dont l'une des faces est accolée à l'UM 5 et l'autre est dans l'alignement de l'arche.</p> <p>Cette maçonnerie se compose en majorité de moellons équarris et comprend également quelques pierres de taille qui portent des traces de pic. Ces éléments sont assisés.</p> <p>Le mortier de chaux est beige-orange et sa charge est composé de graviers au faciès anguleux.</p> <p>L'extrémité nord-ouest présente des décalages d'assises, en raison du rattrapage avec les assises situées à l'arrière.</p> <p>En partie haute un trou de 10 x 20 x 17 cm se trouve à une altitude identique à celui de l'UC 10.2. L'ouverture présente une échancrure vers le nord.</p>	<p>XVIII^e siècle (Travaux de Buffon)</p>

Parcelle	Localisation	UC	Type	Fait	Relations stratigraphiques				Altitude (NGF)	
					Sur	Sous	Equivalence	Egalité	inf.	sup.
AL 212 et 215	SRA 11	UC 10.5	Reprise de l'élévation	UM 10	10.1					
AL 212 et 215	SRA 11	UC 11.1	Élévation	UM 11	5.6, 5.8		12.2			
AL 212 et 215	SRA 11	UC 12.1	Élévation	UM 12		12.2	10.2			
AL 212 et 215	SRA 11	UC 12.2	Reprise de l'élévation	UM 12	12.1, 10.2					

Description	Datation
<p>Cette UC correspond au parement nord-est de l'arche. L'arête nord-est est maçonnée à l'aide de pierres de taille de dimension réduite, de 22 à 18 cm par 14 à 20 cm. Ces blocs présentent des traces de pic et de ciselure de 3 cm de large. Les joints très fins entre ces pierres sont cimentés, et tirés à la pointe de la truelle.</p> <p>À l'intrados de l'arc, des petites pierres séparent ces éléments de la maçonnerie UC 10.1.</p>	<p>XIX^e - XX^e siècle (Travaux de la municipalité)</p>
<p>Cette UC se compose de moellons équarris extraits du rocher local. On trouve également quelques blocs taillés en emploi. Les assises horizontales et régulières mesurent 9 à 15 cm de haut. Les moellons mesurent 15 à 45 cm de long. Des petites pierres de réglage sont utilisées.</p> <p>La couverture de ce mur se compose de dalles de couverture en pierre, dont la surface inférieure n'est pas taillée, de manière à être prise dans la maçonnerie. Cela assure une meilleure stabilité de la couverture. Certaines dalles présentent des traces de boucharde.</p> <p>Le mortier visible en profondeur semble être un mélange de chaux et de ciment. Il s'agit d'un mélange beige, dur dont la charge se compose de graviers anguleux. En surface, tout ce parement est cimenté à l'aide d'un ciment blanc-gris riche en petits graviers. Sur sa longueur est-ouest, les marches viennent buter contre l'UC 11.1, tandis que dans la zone où le parement forme une courbe vers le nord les moellons en partie basse sont taillés pour épouser la forme des marches.</p>	<p>XIX^e - XX^e siècle (Travaux de la municipalité)</p>
<p>Cette maçonnerie se caractérise par 3 blocs de taille alignés verticalement sur leur arête nord, auxquels correspondent des assises de moellons équarris. Ils présentent des traces de pic.</p> <p>Les joints sont lessivés, le mortier d'origine n'est pas conservé. On trouve à la surface de cette maçonnerie le ciment gravillonneux qui a été appliqué sur toute la hauteur du parement. À l'arrière, les joints sont creux.</p> <p>Cette maçonnerie en lien avec l'UM 10 semble correspondre au premier aménagement de la poterne. Les blocs taillés sont sans doute à mettre en lien avec l'escalier disparu.</p>	<p>XVIII^e siècle (Travaux de Buffon)</p>
<p>Cette maçonnerie remplit la fonction de mur de terrasse. Elle se compose d'une chaîne d'angle au nord, sur 2,65 m de haut, puis forme un retour vers l'ouest pour longer l'escalier. Elle mesure 40 cm d'épaisseur.</p> <p>Des pierres de taille sont utilisées pour cette chaîne d'angle, qui présentent des traces de pic. Le reste du parement se compose d'assises de moellons équarris, de 7 à 11 cm de haut. Les moellons mesurent 14 à 44 cm de long. Des petites pierres viennent s'intercaler pour réguler les assises. Ce mur est couvert en partie haute par des couvertines en pierre de taille, dont certaines présentent des traces de boucharde.</p> <p>Le mortier visible en profondeur semble être un mélange de chaux et de ciment. Il s'agit d'un mélange beige-gris, dur, dont la charge se compose de graviers au faciès anguleux ou émpoussé. En surface, tout ce parement est cimenté à l'aide d'un ciment blanc-gris riche en petits graviers.</p> <p>Un bouchage au ciment dans la maçonnerie correspond peut-être à un trou de boulin.</p>	<p>XIX^e - XX^e siècle (Travaux de la municipalité)</p>

1.3 Inventaire des Unités Stratigraphiques

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarce : 043513

Le sondage 100 se situe sur la terrasse supérieure, sur la moitié ouest près de l'UM 2, au-dessus de la brèche.

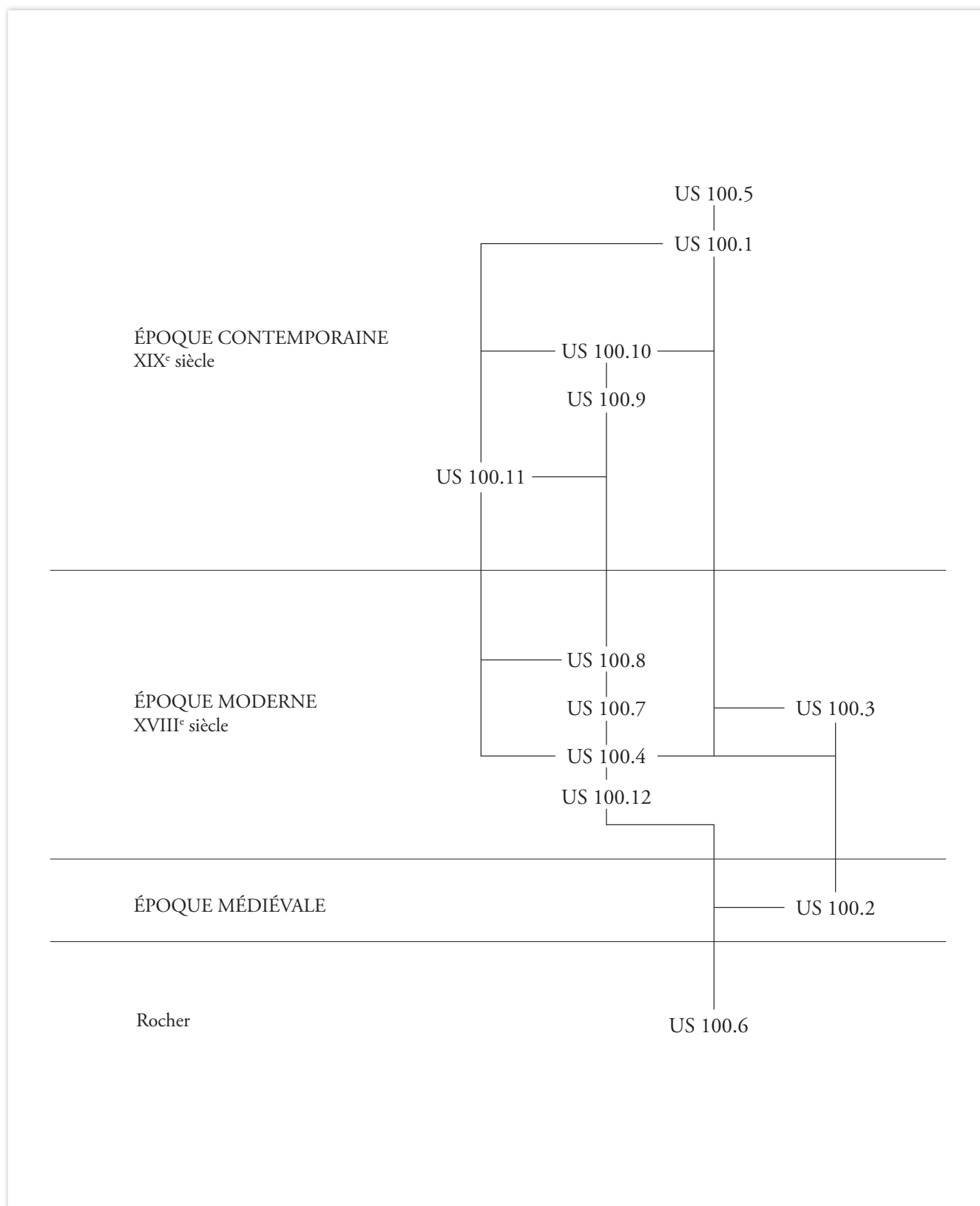
Il a été réalisé à l'aplomb du fontis, contre l'alignement de dalles et l'arc le plus au sud. Il mesure 3,22 x 2,84 m de côté.

Parcelle	Localisation	US	Type	Fait	Relations stratigraphiques				Altitude (NGF)	
					Sur	Sous	Equivalence	Egalité	inf.	sup.
AL 215	Sondage 100	100.1	Remblai		100.2, 100.3, 100.4, 100.8, 100.10, 100.11	100.5			254,97	255,20
AL 215	Sondage 100	100.2	Maçonnerie		100.6	100.1 100.3 100.4			253,06	255,31
AL 215	Sondage 100	100.3	Maçonnerie		100.2	100.1			255,11	254,11
AL 215	Sondage 100	100.4	Remblai		100.2, 100.12				<254,42	254,92
AL 215	Sondage 100	100.5	Terre végétale		100.1				255,14	255,34
AL 215	Sondage 100	100.6	Rocher			100.2, 100.12				253,06
AL 215	Sondage 100	100.7	Creusement		100.4	100.8			254,5	255,02
AL 215	Sondage 100	100.8	Comblement		100.7	100.1, 100.11			254,5	255,06
AL 215	Sondage 100	100.9	Creusement		100.4, 100.11	100.10			254,89	255,02
AL 215	Sondage 100	100.10	Comblement		100.9, 100.11	100.1			254,89	255,20
AL 215	Sondage 100	100.11	Remblai		100.4, 100.8	100.1, 100.9, 100.10			254,92	255,12
AL 215	Sondage 100	100.12	Remblai		100.6	100.4				

Description	Datation
Couche de remblai brune de 10 cm d'épaisseur environ, constituée de sable et de gravier. On trouve de rares petites pierres (inférieures à 10 cm). Cette couche a livré quelques tessons de céramique vernissée, un clou en métal, des fragments de terre cuite et des fragments d'ardoise	XIX ^e - XX ^e siècle (Travaux de la municipalité)
Maçonnerie d'axe est-ouest qui enjambe le fontis. Elle atteint une hauteur maximale de 191 cm à l'est et une hauteur minimale de 124 cm à l'ouest. Elle se compose de 7 assises de moellons taillés, qui reposent sur un arc de soutènement clavé. La plupart des moellons sont taillés en dépouille, leur face en parement est soigneusement dressée. Les assises mesurent 11 à 16 cm de haut. Les moellons mesurent en longueur une vingtaine de centimètres et peuvent atteindre 47 cm. Ce mur est construit à l'aide d'un appareil double. La plus haute assise conservée correspond au parement nord, dont seules les queues des moellons sont visible car au-dessus reposent les dalles de l'US 100.3. Les claveaux de l'arc présentent des traces de bretture. Les claveaux situés le plus à l'ouest semblent taillés dans le rocher directement. Ces pierres sont liées par du mortier de chaux beige, riche en liant. La charge se compose essentiellement de sable et petits graviers (P11 et P12).	Epoque médiévale
Cette US correspond aux dalles alignées selon un axe est-ouest. Elles reposent sur le mur US 100.2. Cet alignement est composé de 4 dalles de 100 cm de long par 40 cm de large. Elles mesurent 21 cm d'épaisseur ; celle située la plus à l'ouest mesure 114 cm par 36 cm de large pour 17 cm d'épaisseur. Tout à fait à l'est, on trouve trois blocs alignés : ceux des extrémités sont situés à la même altitude que les grandes dalles et mesurent 35 par 25 cm ; la dalle au centre est surélevée et mesure 25 par 56 cm de large pour 21 cm de haut. Les blocs présentent des ciselures périmétrales, et des traces de pic. Ils ne sont pas liés par du mortier, mais les joints sont aujourd'hui cimentés.	XVIII ^e siècle (Travaux de Buffon)
Couche de remblai brun foncé, meuble, composée de sables, de graviers et de petites dalles en pierre. Ces dernières sont inférieures à 20 cm de long et sont disposées à plat sur le rocher. Cette US comporte des tessons de céramique et de rares fragments de faune. On trouve aussi des nodules de mortier. La partie inférieure de l'US a été décaissée à la pelle mécanique. Elle a livré en petites quantités de la faune, de la céramique moderne, de la TCA, un clou, de l'ardoise. On trouve des fragments de tuiles plates, avec un ergot qui permettait l'accroche. De rares moellons ont été trouvés dans cette couche, qui gardent des traces de mortier (provenant de l'US 100.2). L'un d'entre eux, de plan trapézoïdal, présente les dimensions suivantes : 14 x 28/34 x 47 cm.	XVIII ^e siècle (Travaux de Buffon)
Terre végétale, recouverte de graviers dans les allées.	XIX ^e - XX ^e siècle (Travaux de la municipalité)
Rocher, observé après décaissement à la pelle mécanique.	
Creusement d'une fosse observée dans la coupe sud du sondage. Elle présente un profil en U.	XVIII ^e siècle ? (Travaux de Buffon)
Comblement d'une fosse. Le sédiment est brun foncé, composé de sable et de graviers ainsi que de quelques pierres calcaires. Il contient de rares éléments de faune et des nodules de TCA.	XVIII ^e siècle ? (Travaux de Buffon)
Creusement en limite sud-est du sondage, observé dans la coupe sud (G 10). Il est conservé sur une très faible hauteur, et présente une paroi verticale et un fond plat.	XIX ^e - XX ^e siècle ? (Travaux de la municipalité)
Comblement du creusement US 100.9, en limite sud-est du sondage. Il se compose de sable meuble brun foncé.	XIX ^e - XX ^e siècle ? (Travaux de la municipalité)
Cette US brun clair est sableuse et comporte de petits graviers ainsi que des pierres. On remarque aussi des fragments de TCA alignées à plat.	XIX ^e - XX ^e siècle ? (Travaux de la municipalité)
Cette couche a été descendue à la pelle mécanique. Elle se compose de sable brun et de dalles de pierres qui s'apparentent à de la roche délitée. Elle a livré deux fragments de terre cuite qui présentent des traces de verni. En outre, l'un a fortement brûlé.	XVIII ^e siècle ? (Travaux de Buffon)

1.4 Diagramme stratigraphique du sondage 100

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)
Château et Parc Buffon - 2019
Étude archéologique du bâti
Archeodunum - Collomb Camille
Code Patriarche : 043513



1.5 Diagramme stratigraphique des UC

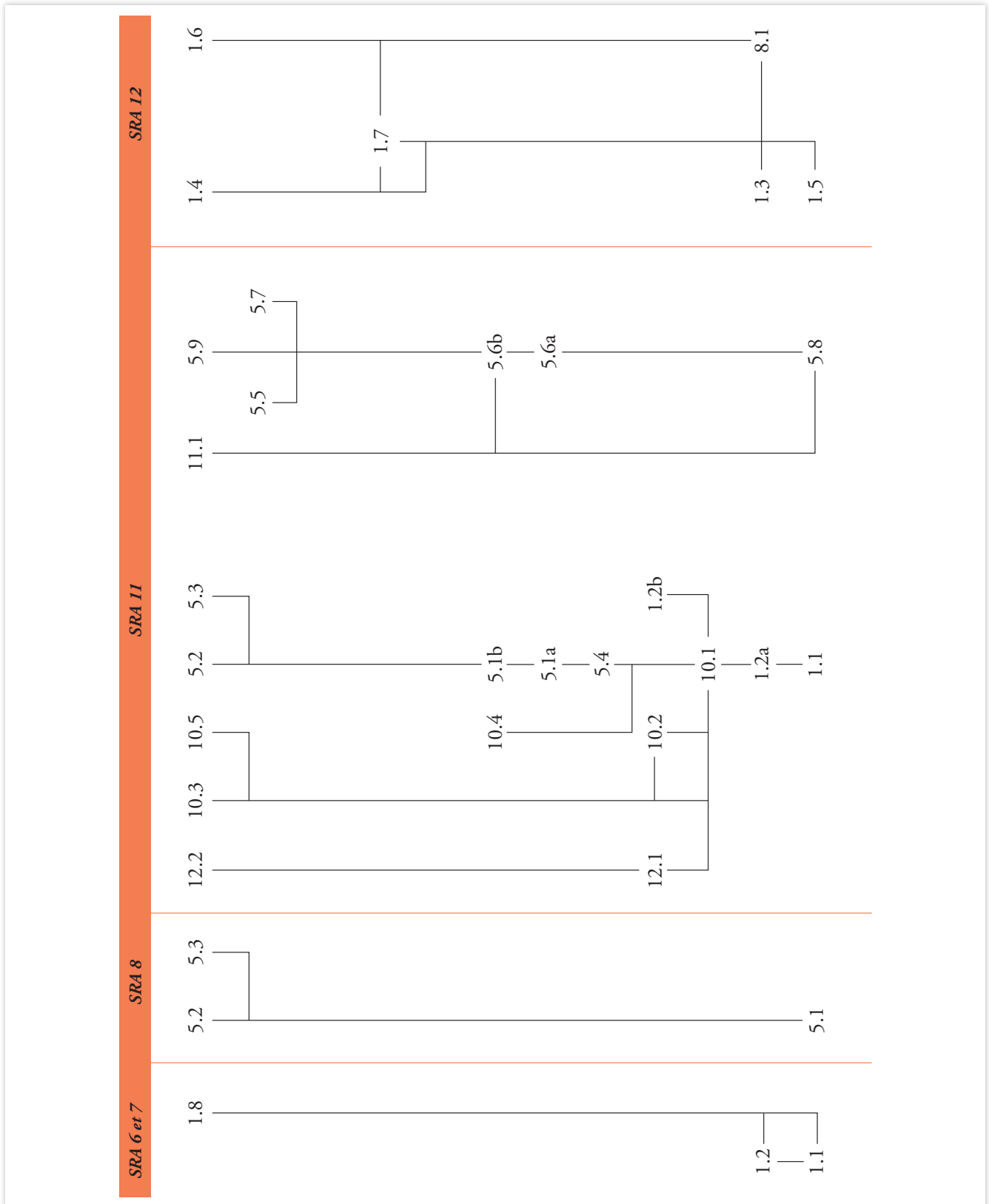
Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513



Annexes 2 : La documentation de terrain

2.1 Inventaire de la documentation graphique

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

N° Inventaire	Description	Support	Format du document	Nombre de page	Auteur	Date de réalisation	Référence numérique	N° de contenant
G-043513-0001	UM5, sondages SRA8 et 9, relevé partiel d'élévation d'après lasergrammétrie - éch. 1/50	Calque végétal	A3	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0002	UM1, sondage SRA7, relevé pierre à pierre d'après lasergrammétrie - éch. 1/20	Film polyester	A4	1	Quentin Rochet	11/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0003	UM1, relevé partiel d'élévation sur la portion de mur accolée à la poterne d'après lasergrammétrie - éch. 1/20	Film polyester	A4	1	Quentin Rochet	11/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0004	UM1, sondage SRA6, relevé pierre à pierre - éch. 1/20	Film polyester millimétré	A3	1	Quentin Rochet	11/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0005	Poterne (SRA11), arc au-dessus de l'escalier, moitié sud, relevé pierre à pierre d'après lasergrammétrie - éch. 1/20	Film polyester	A4	2	Quentin Rochet	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0006	Poterne (SRA11), arc au-dessus de l'escalier, moitié nord, relevé pierre à pierre d'après lasergrammétrie - éch. 1/20	Film polyester	A4	2	Quentin Rochet	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0007	Poterne (SRA11), UM5, relevé partiel d'élévation d'après ortho-images - éch. 1/20	Film polyester	A4	2	Quentin Rochet	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0008	Poterne (SRA11), UM10 parement nord-est et UM12 parement est, relevé relevé pierre à pierre ; UM11 relevé partiel d'élévation - éch. 1/20	Film polyester millimétré	A3	1	Quentin Rochet	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0009	Sondage 100 (SRA5), relevé en plan et de la coupe nord - éch. 1/20	Film polyester	A3	1	Alice Borel	10/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0010	Sondage 100 (SRA5), relevé de la coupe sud - éch. 1/20	Film polyester	A3	1	Alice Borel	10/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0011	UM1 (SRA12), relevé partiel d'élévation sur la portion de mur près du cabinet de Buffon - éch. 1/20	Film polyester	A3	1	Alice Borel	11/07/2019	DVD N-043513-0001	20315

2.2 Inventaire des photographies numériques

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

Photo	Localisation	Description	Vue depuis	Format	Date	Auteur
PN-043513-0001	UM1, sondage SRA6	Vue d'ensemble de la maçonnerie	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0002	UM1, sondage SRA6	Vue d'ensemble de la maçonnerie	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0003	UM1, sondage SRA6	Détail des bancs du rocher sous la maçonnerie de la courtine	Sud-ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0004	UM1, sondage SRA6	Détail des bancs du rocher sous la maçonnerie de la courtine	Sud-ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0005	UM1, sondage SRA6	Détail des bancs du rocher sous la maçonnerie de la courtine	Sud-ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0006	UM1, sondage SRA6	Vue d'ensemble de la maçonnerie	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0007	UM1, sondage SRA6	Vue d'ensemble de la maçonnerie qui vient se poser sur le rocher	Nord-ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0008	UM5, sondage SRA9	Vue d'ensemble du sondage	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0009	UM5, sondage SRA9	Détail du rocher qui affleure au niveau du sol	Ouest, plongée	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0010	UM5, sondage SRA9	Détail du ressaut au-dessus du ventre formé par la maçonnerie	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0011	UM5, sondage SRA9	Détail du ressaut au-dessus du ventre formé par la maçonnerie	Sud-ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0012	UM5, sondage SRA9	Détail du ressaut au-dessus du ventre formé par la maçonnerie	Nord-ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0013	UM5, sondage SRA9	Détail du creux à l'arrière de la maçonnerie	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0014	UM5, sondage SRA9	Détail du ressaut et du creux à l'arrière de la maçonnerie	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0015	UM5, sondage SRA9	Détail du ventre formé par la maçonnerie	Sud	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0016	UM5, sondage SRA9	Blocs de rocher non taillés et intégrés à la maçonnerie	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0017	UM5, sondage SRA9	Vue d'ensemble du sondage	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0018	UM5, sondage SRA9	Vue d'ensemble du sondage	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0019	UM5, sondage SRA9	Vue d'ensemble du sondage	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0020	UM5, sondage SRA9	Détail en profondeur après démontage des moellons instables : présence d'un grosse racine et de terre sous la maçonnerie appareillée	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0021	UM5, sondage SRA9	Détail en profondeur après démontage des moellons instables : présence d'un grosse racine et de terre sous la maçonnerie appareillée	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0022	UM5, sondage SRA8	Vue d'ensemble du sondage	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0023	UM5, sondage SRA8	Vue d'ensemble du sondage	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0024	UM5, sondage SRA8	Maçonnerie au-dessus du sondage : assises inclinées correspondant à la rampe (non dévégétalisées)	Ouest, contre-plongée	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0025	UM5, sondage SRA8	Maçonnerie posée sur le rocher qui s'est ouvert	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0026	UM1, sondage SRA8	UC5.3 : reprise au ciment	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0027	UM5, sondage SRA8	UC5.1 : détail de la maçonnerie, assises de moellons équarris ou taillés au pic	Ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0028	UM5, sondage SRA8	Détail du contrefort (UC5.2) venant d'accoler à la maçonnerie d'origine UC5.1	Nord-ouest	.jpg	05/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0029	UM1, sondage SRA7	Vue d'ensemble du sondage	Sud-ouest	.jpg	06/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0030	UM1, sondage SRA7	Vue d'ensemble du sondage	Sud-ouest	.jpg	06/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0031	UM1, sondage SRA7	Détail de la maçonnerie posée sur le rocher	Sud-ouest	.jpg	06/06/2019	Camille Collomb

Photo	Localisation	Description	Vue depuis	Format	Date	Auteur
PN-043513-0032	UM1, sondage SRA7	Détail de la maçonnerie posée sur le rocher et de la zone effondrée	Sud-ouest	.jpg	06/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0033	UM1, sondage SRA7	Détail du chaînage au niveau du retour d'angle : maçonnerie de moellons taillés assisés	Sud-ouest	.jpg	06/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0034	UM1, portion de maçonnerie située entre le sondage SRA7 et la poterne	Maçonnerie de moellons taillés assisés, chaînée avec les assises du sondage SRA7	Ouest	.jpg	06/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0035	UM5, contre la poterne	Litages du rocher, sur lequel vient s'appuyer la maçonnerie UC5.1	Ouest	.jpg	06/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0036	UM5, sondage SRA9	Détail en profondeur après démontage des moellons instables : présence de grosses racines et de terre sous la maçonnerie appareillée	Ouest	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0037	UM5, sondage SRA9	Détail en coupe de la maçonnerie UC5.1 qui vient s'appuyer contre le terrain naturel, perturbé par de grosses racines	Nord	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0038	UM5, sondage SRA9	Détail en coupe de la maçonnerie UC5.1 qui vient s'appuyer contre le terrain naturel, perturbé par de grosses racines	Nord	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0039	UM5, sondage SRA9	Maçonnerie UC5.1 qui vient s'appuyer contre le terrain naturel, perturbé par de grosses racines	Sud-ouest	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0040	UM5, sondage SRA9	Détail en profondeur, la maçonnerie UC5.1 vient s'asseoir sur le terrain naturel, au-dessus du niveau du renflement du parement	Ouest	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0041	UM1, sondage SRA6	Vue d'ensemble de la maçonnerie	Ouest	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0042	UM1, sondage SRA6	Vue d'ensemble de la maçonnerie (UC1.2), qui vient se poser sur une semelle de fondation (UC1.1) composée de blocs de rocher délités puis maçonnés	Ouest	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0043	UM1, sondage SRA6	Vue d'ensemble de la maçonnerie (UC1.2) qui vient se poser sur le rocher	Sud-ouest	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0044	UM1, sondage SRA6	Détail en coupe de la maçonnerie (UC1.2), qui vient se poser sur le rocher au niveau d'une fente naturelle	Nord-ouest	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0045	UM1, sondage SRA6	Détail de la maçonnerie (UC1.2), qui vient se poser sur le rocher au niveau d'une fente naturelle	Ouest, contre-plongée	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0046	UM1, sondage SRA6	Détail en coupe de la maçonnerie (UC1.2), qui vient se poser sur le rocher au niveau d'une fente naturelle	Sud-ouest	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0047	UM1, sondage SRA6	Détail de l'éboulis au-dessous de la zone de sondage	Ouest	.jpg	10/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0048	UM1, au nord-ouest de la poterne	Dalle naturelle fracturée, sur laquelle vient s'asseoir la maçonnerie UC1.2	Ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0049	UM1, au nord-ouest de la poterne	Détail d'une dalle naturelle fracturée, sur laquelle vient s'asseoir la maçonnerie UC1.2	Ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0050	UM1, au nord de la poterne	Arc de soutènement en brique (réfection)	Nord-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0051	UM1	Arc de soutènement (UC1.2)	Ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0052	Poterne	Vue d'ensemble depuis la terrasse inférieure	Sud-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0053	UM5, au sud de la poterne	Vue d'ensemble de la maçonnerie dont les assises suivent l'inclinaison de la rue Clémenceau	Ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0054	UM1, portion accolée à la poterne	Détail de la maçonnerie en partie basse et de la semelle de fondation (UC1.1)	Sud	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0055	UM1, portion accolée à la poterne	Détail de la maçonnerie en partie basse et de la semelle de fondation (UC1.1)	Sud	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0056	UM1 et UM10	Détail de la maçonnerie UC10.1 qui vient s'appuyer contre les UC1.1 et 1.2	Sud	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0057	UM10, parement sud-ouest	Détail de la maçonnerie UC10.1	Sud-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0058	UM10, parement sud-ouest	Détail de l'arc (UC10.1)	Sud-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0059	UM10, parement sud-ouest	UC10.1, détail d'un élément en remploi : appui d'une archère ?	Sud-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0060	UM10, parement sud-ouest	Vue d'ensemble de l'arc (UC10.1)	Ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb

Photo	Localisation	Description	Vue depuis	Format	Date	Auteur
PN-043513-0061	UM10, parement sud-ouest	Vue d'ensemble de la maçonnerie au-dessus de l'arc (UC10.1)	Sud-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0062	UM10, parement sud-ouest	Détail d'un claveau de l'arc (UC10.1) : traces de pic et de ciselure	Contre-plongée	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0063	UM10, parement sud-ouest	Vue d'ensemble de l'intrados de l'arc l'UC10.1 se pose sur le rocher	Sud, contre-plongée	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0064	Poterne, montée d'escalier	Vue d'ensemble du rocher et des aménagements XIXe-XXe	Sud	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0065	UM10, parement sud-ouest	Vue d'ensemble de l'intrados de l'arc, l'UC10.1 se pose sur le rocher	Ouest, contre-plongée	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0066	UM10, parement sud-ouest	Vue d'ensemble de la maçonnerie UC10.1 côté sud	Sud-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0067	UM5, au sud de la poterne	Détail de la semelle de fondation UC5.4 et de l'élévation UC5.1 contre l'UC10.1	Ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0068	UM5, au sud de la poterne	Détail du ressaut vertical dans l'UC5.1, associé à la volute ornementale	Ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0069	UM1 et UM10	Détail du chaînage entre les UC1.2 et 10.2	Sud-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0070	UM10	Détail de la maçonnerie UC10.4	Sud-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0071	UM5, contre UM10	La maçonnerie UC5.1 vient contre l'UC10.4	Sud-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0072	UM5, au sud de la poterne	Détail de la volute ornementale (UC5.1)	Ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0073	UM10	Détail de la maçonnerie UC10.4 : angle repris au ciment, légers décalages d'assises dûs au plan en triangle de cette maçonnerie	Sud-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0074	UM1 et UM10	Détail du chaînage entre les UC10.2 et 1.2	Sud-ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0075	UM10	Trou d'ancrage dans l'UC10.2	Sud-est	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0076	UM10	Trou d'ancrage dans l'UC10.2	Sud-est	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0077	Poterne	UM5, vue d'ensemble	Ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0078	Poterne	UM5, vue d'ensemble	Ouest	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0079	Poterne	Escalier en partie haute, vue d'ensemble	Est	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0080	Poterne	Escalier en partie haute, vue d'ensemble	Nord	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0081	Poterne	Accès à l'escalier depuis le cabinet d'étude	Sud	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0082	Poterne	Escalier en partie basse, vue d'ensemble	Nord	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0083	Poterne	Arche au-dessus de l'escalier en partie basse	Nord	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0084	Poterne, UM10	Intrados de l'arche, UC10.1 et reprise UC10.5	Contre-plongée	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0085	Poterne, UM10	Arche, UC10.5, claveaux taillés et chanfreinés	Nord	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0086	Poterne, UM10	Arche, UC10.5, claveaux taillés et chanfreinés	Ouest, contre-plongée	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0087	Poterne, UM10	Intrados de l'arche, UC10.1 et reprise UC10.5	Ouest, contre-plongée	.jpg	12/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0088	Poterne, UM10	Arche, UC10.5, détail des claveaux chanfreinés, traces de pic et de ciselure	Ouest, contre-plongée	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0089	Poterne, UM5	Vue d'ensemble de la maçonnerie UC5.6 : césure «en escalier» de montage	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0090	Poterne, UM5	Détail de la porte bouchée, linteau en bois	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0091	Poterne, UM5	Détail de la porte bouchée, linteau en bois	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0092	Poterne, UM5	Détail du bouchage de la porte en partie basse (UC5.5)	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0093	Poterne, UM5	Détail de la maçonnerie UC5.6 en partie haute, dalles de couvertines	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0094	Poterne, UM5 et 10	Chaînage des UC 5.6 et 10.4 en partie haute, trou d'ancrage	Nord	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0095	Poterne, UM10	Trou d'ancrage dans l'UC10.4	Nord	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb

Photo	Localisation	Description	Vue depuis	Format	Date	Auteur
PN-043513-0096	Poterne, UM5	Détail de la maçonnerie UC5.6 en partie haute, dalles de couvertines	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0097	Poterne, UM5	Détail d'un trou de boulin dans la maçonnerie UC5.6 en partie haute	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0098	Poterne, UM5	Détail de l'arc de décharge en partie basse (UC5.6)	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0099	Poterne, UM5	Détail de la reprise UC5.7, contemporaine du piquage du rocher sur lequel s'assoie cette maçonnerie	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0100	Poterne, UM5	Détail de l'arc de décharge en partie basse (UC5.6) et reprise (UC5.7)	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0101	Poterne, escalier	Vue d'ensemble de l'angle entre les UM5 et 11	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0102	Poterne, UM5	Détail de la semelle de fondation UC5.8, et des aménagements d'agrément XIXe - XXe UC5.9	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0103	Poterne, UM5 et 11	Détail de l'UC11.1 qui vient contre l'UC5.6 en partie haute	Sud-ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0104	Poterne, UM5 et 11	Détail de l'UC11.1 qui semble en partie chaînée à l'UC5.6 en partie basse : emplacement d'un mur de terrasse antérieur ?	Sud-ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0105	Poterne, UM5 et 11	Détail de l'UC11.1 qui semble en partie chaînée à l'UC5.6 en partie basse : emplacement d'un mur de terrasse antérieur ?	Sud-ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0106	Poterne, UM11	Vue d'ensemble de la maçonnerie, joints en partie piqués	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0107	Poterne, UM11	Détail de la maçonnerie en partie basse : le parement de l'UC11.1 vient s'aligner sur le rocher piqué	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0108	Poterne, UM11	Détail de la maçonnerie en partie basse : le parement de l'UC11.1 vient s'aligner sur le rocher piqué	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0109	Poterne, escalier et UM11	Détail des marches monolithes qui viennent contre l'UC11.1	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0110	Poterne, escalier et UM11	Détail des moellons de l'UC11.1 taillés pour épouser la courbe de l'escalier	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0111	Poterne, UM10	Vue d'ensemble de la maçonnerie UC12.1	Sud-est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0112	Poterne, UM10	Vue d'ensemble des maçonneries UC12.1, 10.2 et de la semelle de fondation UC10.1	Nord-est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0113	Poterne, UM10	Détail du piédroit en partie haute (UC10.2)	Nord-est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0114	Poterne, UM10 et 12	Vue d'ensemble en partie haute	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0115	Poterne, UM11	Vue d'ensemble en partie haute, couvertines en pierres taillées	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0116	Poterne, UM5	Vue d'ensemble en partie haute, couvertines en pierres taillées	Nord, plongée	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0117	Poterne, UM10 et 12	Vue d'ensemble des maçonneries UC10.2 et 12.2	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0118	Poterne, UM12	Vue d'ensemble de la maçonnerie UC12.2	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0119	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Vue d'ensemble au nord	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0120	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Vue d'ensemble au nord	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0121	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Vue d'ensemble au nord	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0122	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Détail d'un élément en remploi : appui d'une archère ?	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0123	Rue Clémenceau	Vue d'ensemble	Nord	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0124	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Vue d'ensemble au niveau de la poterne	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0125	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Détail au niveau de la poterne : bouchage correspondant à l'UC5.5, porte condamnée dans la maçonnerie d'origine	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0126	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Détail au niveau de la poterne : bouchage correspondant à l'UC5.5, porte condamnée dans la maçonnerie d'origine	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb

Photo	Localisation	Description	Vue depuis	Format	Date	Auteur
PN-043513-0127	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Vue d'ensemble au niveau de la poterne	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0128	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Détail du mortier de construction	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0129	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Vue d'ensemble d'une phase de chantier, matérialisée par une césure «en escalier»	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0130	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Détail d'une phase de chantier, matérialisée par une césure dans l'appareil	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0131	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau	Détail en partie basse de la maçonnerie dont les blocs sont façonnés de manière à s'adapter au rocher	Est	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0132	Mur ouest du jardin sud-est	Grand portail d'entrée	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0133	Mur ouest du jardin sud-est	Grand portail d'entrée, vu depuis l'aplomb de la porte murée dans l'UM5	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0134	UM5, parement ouest	Vue d'ensemble de la partie sud, assises inclinées suivant le degré d'inclinaison de la rue Clémenceau	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0135	UM5, parement ouest	Partie sud, détail en partie basse d'une zone de renflement, qui a déjà fait l'objet d'une reprise antérieure au ciment	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0136	UM5, parement ouest	Détail de l'appareil de la partie sud, phasage de chantier	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0137	Mur de terrasse inférieur ouest	Détail de la maçonnerie posée sur le rocher	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0138	Mur de terrasse inférieur ouest	Secteur éboulé, en cours de restauration, vue en coupe de la maçonnerie	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0139	Mur de terrasse inférieur ouest	Secteur éboulé, en cours de restauration, vue en coupe de la maçonnerie	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0140	Mur de terrasse inférieur ouest	Secteur éboulé, en cours de restauration, vue en plan de la maçonnerie	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0141	UM2, parement extérieur	Vue d'ensemble au niveau de l'Escalier Noir	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0142	UM2, parement extérieur	Vue d'ensemble de la partie nord	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0143	UM2, parement extérieur	Vue d'ensemble au niveau de l'Escalier Noir	Ouest	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0144	UM2, parement extérieur	Vue d'ensemble de la partie sud	Sud	.jpg	13/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0145	UM1, parement ouest	Vue d'ensemble	Nord-ouest	.jpg	06/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0146	UM1, parement ouest	Vue d'ensemble de la partie nord	Ouest	.jpg	06/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0147	UM1, parement ouest	Vue d'ensemble de la partie sud	Nord-ouest	.jpg	06/06/2019	Camille Collomb
PN-043513-0148	UM2, secteur de la brèche	Vue d'ensemble depuis le pied du rocher	Nord-ouest, contre-plongée	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0149	UM2, secteur de la brèche	Vue d'ensemble des trois arcs depuis l'intérieur	Contre-plongée	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0150	UM2, secteur de la brèche	Vue depuis l'intérieur, espace couvert de dalles entre les deux arches les plus au sud	Contre-plongée	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0151	UM2, secteur de la brèche	Vue depuis l'intérieur, arc le plus au sud, trou suite à l'effondrement fine tôle en métal recouvrant le trou créé en 2016 par le décapage archéologique	Contre-plongée	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0152	UM2, secteur de la brèche	Vue depuis l'intérieur, espace couvert de dalles entre les deux arches les plus au sud et tôle en métal qui repose sur l'arc sud	Contre-plongée	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0153	Secteur de la brèche, sondage 100	Vue d'ensemble avant réalisation du sondage	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0154	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3)	Nord	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0155	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3)	Nord	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb

Photo	Localisation	Description	Vue depuis	Format	Date	Auteur
PN-043513-0156	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	Ouest	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0157	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	Ouest	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0158	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	Ouest	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0159	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0160	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0161	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	Sud-ouest	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0162	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0163	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2, partie ouest	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0164	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2, partie est	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0165	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3), détail des traces de ciselure périmétrale et de pic sur la tranche	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0166	Secteur de la brèche, sondage 100	Dalles de couverture (US100.3), détail des traces de ciselure périmétrale et de boucharde sur la tranche	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0167	Secteur de la brèche, sondage 100	Parement sud de la maçonnerie 100.2, arase supérieure constituée des queues des moellons du parement nord	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0168	Secteur de la brèche, sondage 100	Parement sud de la maçonnerie 100.2, arase supérieure constituée des queues des moellons du parement nord	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0169	Secteur de la brèche, sondage 100	Parement sud de la maçonnerie 100.2, partie est ; remblais US100.4	Sud-ouest	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0170	Secteur de la brèche, sondage 100	Parement sud de la maçonnerie 100.2, partie est ; remblais US100.4	Sud-est	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0171	Secteur de la brèche, sondage 100	Vue d'ensemble en plan de la maçonnerie 100.2	Nord	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0172	Secteur de la brèche, sondage 100	Vue d'ensemble en plan de la maçonnerie 100.2, recouverte par les dalles (US100.3)	Ouest	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0173	Secteur de la brèche, sondage 100	Vue d'ensemble en plan de la maçonnerie 100.2, recouverte par les dalles (US100.3)	Est	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0174	Secteur de la brèche, sondage 100	Coupe d'axe est-ouest (berme sud du SDG100)	Nord	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0175	Secteur de la brèche, sondage 100	Coupe d'axe est-ouest (berme sud du SDG100)	Nord	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0176	Secteur de la brèche, sondage 100	Parement sud de la maçonnerie 100.2 (arc le plus au sud)	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0177	Secteur de la brèche, sondage 100	Parement sud de la maçonnerie 100.2, traces de brette sur un claveau de l'arc	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0178	Secteur de la brèche, sondage 100	Parement sud de la maçonnerie 100.2, détail des claveaux venant se poser sur le rocher à l'ouest	Sud	.jpg	09/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0179	UM1, Parement extérieur, SRA12	Vue d'ensemble de la zone étudiée	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0180	UM1, Parement extérieur, SRA12	Vue d'ensemble de la zone étudiée	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0181	UM1, Parement extérieur, SRA12	Vue d'ensemble de la zone étudiée	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0182	UM1, Parement extérieur, SRA12	Détail du collage de l'UC 1.4 contre l'UC 1.5	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0183	UM1, Parement extérieur, SRA12	UC 1.3, Vue d'ensemble	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0184	UM1, Parement extérieur, SRA12	UC 1.3, Vue d'ensemble autour de la fissure verticale	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0185	UM1, Parement extérieur, SRA12	UC 1.3, Vue d'ensemble autour de la fissure verticale	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0186	UM1, Parement extérieur, SRA12	UC 1.3, Détail des joints creux et de la cavité créée à l'arrière du parement	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0187	UM1, Parement extérieur, SRA12	UC 1.3, Placage de la maçonnerie contre le rocher	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb

Photo	Localisation	Description	Vue depuis	Format	Date	Auteur
PN-043513-0188	UM1, Parement extérieur, SRA12	Maçonnerie UC 1.5	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0189	UM1, Parement extérieur, SRA12	Maçonnerie UC 1.5, assises en «escalier»	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0190	UM1, Parement extérieur, SRA12	Détail du collage de l'UC 1.4 contre l'UC 1.5	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0191	UM1, Parement extérieur, SRA12	UC 1.7, limite sud avec la maçonnerie préexistante	Nord-ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0192	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12	Partie basse, évacuation dans l'épaisseur du mur (latrines ?)	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0193	UM1, Parement extérieur, SRA12	UC 1.3, vue d'ensemble de la partie haute	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0194	UM1, Parement extérieur, SRA12	UC 1.3, césure avec l'UC 1.7 en partie haute	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0195	UM1, Parement extérieur, SRA12	UC 1.3, détail de la césure avec l'UC 1.7 en partie haute	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0196	UM1, Parement extérieur, SRA12	UC 1.3, détail de la césure avec l'UC 1.7 en partie haute	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0197	UM1, Parement extérieur, SRA12	Vue d'ensemble contre le cabinet de Buffon : UC 1.3 et reprise UC 1.6	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0198	UM1, Parement extérieur, SRA12	Détail de l'insertion de l'UC 1.6 dans l'UC 1.3	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0199	UM1, Parement extérieur, SRA12	Détail de l'insertion de l'UC 1.6 dans l'UC 1.3	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0200	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12	Vue d'ensemble du parement sud	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0201	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12	UC 8.1, détail d'un bloc en remploi portant des traces de bretturage	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0202	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12	UC 8.1, détail d'un bloc en remploi portant des traces de marteau taillant	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0203	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12	UC 8.1, détail d'un bloc en remploi portant des traces de bretturage	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0204	UM1, Parement extérieur, SRA12	Vue d'ensemble de la partie haute du sondage	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0205	UM1, Parement extérieur, SRA12	Maçonnerie du parapet en partie haute (UC 1.7)	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0206	UM1, Parement extérieur, SRA12	Accroche de la maçonnerie UC 1.3 avec le Cabinet de Buffon (UC 1.8)	Sud-Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0207	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12	Partie basse, évacuation dans l'épaisseur du mur (latrines ?)	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0208	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12	Partie basse, évacuation dans l'épaisseur du mur (latrines ?), juste au-dessus du rocher	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0209	Secteur de la brèche, sondage 100	Vue d'ensemble du fond du sondage	Zénithale	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0210	Secteur de la brèche, sondage 100	Vue d'ensemble du fond du sondage	Zénithale	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0211	Secteur de la brèche, sondage 100	Vue d'ensemble du fond du sondage	Zénithale	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0212	Secteur de la brèche, sondage 100	Maçonnerie US 100.2 : moitié ouest, parement sud	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0213	Secteur de la brèche, sondage 100	Maçonnerie US 100.2 : moitié est, parement sud	Sud-ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0214	Secteur de la brèche, sondage 100	Maçonnerie US 100.2 : moitié ouest, parement sud	Sud-est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0215	Secteur de la brèche, sondage 100	Maçonnerie US 100.2, détail des claveaux de l'arc	Sud-est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0216	Secteur de la brèche, sondage 100	US 1.2, vue d'ensemble du parement sud	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0217	Secteur de la brèche, sondage 100	US 1.2, vue d'ensemble du parement sud	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0218	Secteur de la brèche, sondage 100	Maçonnerie US 100.2 : moitié est, parement sud	Sud-ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0219	Secteur de la brèche, sondage 100	Moellon qui a gardé du mortier de construction (lit de pose)	-	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb

Photo	Localisation	Description	Vue depuis	Format	Date	Auteur
PN-043513-0220	Secteur de la brèche, sondage 100	Moellon qui a gardé du mortier de construction, face en parement	-	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0221	Secteur de la brèche, sondage 100	Moellon qui a gardé du mortier de construction (lit de dessus)	-	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0222	Secteur de la brèche, sondage 100	Berme orientale du sondage, niveaux de remblais	-	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0223	UM 2	Vue d'ensemble près du Cabinet de Buffon	Nord-est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0224	UM 2	Vue d'ensemble près du Cabinet de Buffon	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0225	UM 2	Vue d'ensemble au niveau du bastion qui abrite le fontis	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0226	UM 2	Vue d'ensemble au niveau du bastion qui abrite le fontis	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0227	UM 2	Vue d'ensemble au niveau du bastion qui abrite le fontis	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0228	UM 2	Vue d'ensemble au niveau du bastion qui abrite le fontis	Nord-ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0229	UM 2	Vue d'ensemble	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0230	UM 2	Vue d'ensemble	Sud-ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0231	UM 2	Détail d'une faille dans le rocher	Sud-ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0232	UM 2	Détail d'un arc de soutènement dans les maçonneries anciennes e la courtine	Sud-ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0233	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0234	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0235	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord	Sud-ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0236	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0237	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0238	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord	Sud	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0239	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0240	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord, contrefort avec remplois	Nord	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0241	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0242	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord	Ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0243	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord, posées sur le rocher	Nord-ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0244	UM 2 et Tour de l'Aubespain	Vue d'ensemble	Nord-ouest	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0245	UM 2	Vue d'ensemble des élévations au nord	Nord	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0246	Tour de l'Aubespain	Vue d'ensemble	Nord	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0247	Tour de l'Aubespain et Tour Saint-Louis	Vue d'ensemble	Nord	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0248	Tour de l'Aubespain	Vue d'ensemble	Est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0249	Tour Saint-Louis	Vue d'ensemble	Nord-est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0250	Tour de l'Aubespain	Vue d'ensemble au pied de la tour	Est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0251	Tour de l'Aubespain et Tour Saint-Louis	Vue d'ensemble	Sud-est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0252	UM 4	Vue d'ensemble contre la Tour Saint-Louis	Sud-est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0253	UM 4	Vue d'ensemble contre la Tour Saint-Louis	Est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0254	UM 4	Vue d'ensemble de la partie sud	Est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0255	UM 4	Vue d'ensemble de la partie sud	Est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0256	UM 4	Vue d'ensemble de la partie sud	Est	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0257	UM 4	Remploi d'un élément sculpté (bas relief) dans la maçonnerie de l'escalier	Nord	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0258	UM 4	Remploi d'un élément sculpté (bas relief) dans la maçonnerie de l'escalier	Nord	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb
PN-043513-0259	Eglise Saint-Urs	Vue d'ensemble	Nord	.jpg	15/07/2019	Camille Collomb

Annexes 3 : Les prélèvements

3.1 Inventaire analytique des prélèvements de mortier

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

5 types de mortier nommés de A à E ont été définis pour rassembler les échantillons qui présentent des similitudes.

N° Inv.	Parcelle	Localisation	UM	UC	Type de prélèvement	Quantité	Destination	Description synthétique	Type	N° de contenant
PR-043513-01	AL 212	SRA 9	5	5.1	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Mortier de chaux beige-orange, très friable sauf en surface où une forme de calcitation a durci le mélange. La matrice présente de nombreuses fissures. La proportion entre le liant et la charge est pondérée. Le granulat calcaire est gravillonneux et comporte aussi du sable, en moindre quantité. Le faciès des grains est anguleux, mais certains apparaissent émoussés.	A	non conservé
PR-043513-02	AL 212	SRA 8	5	5.1	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Mortier de chaux blanc, souple, qui présente quelques aspérités sphériques. La proportion entre le liant et la charge est pondérée. La charge sablo-gravillonneuse se compose de calcaire au faciès émoussé. Ces grains ont des couleurs beige, brune et orange qui donne une couleur beige au mortier malgré la matrice blanche	B	non conservé
PR-043513-03	AL 212	SRA 7	1	1.2	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Mortier de chaux beige, dur. La matrice présente de nombreuses fissures. La proportion entre le liant et la charge est pondérée. Le granulat calcaire est gravillonneux et comporte aussi du sable, en moindre quantité. Le faciès des grains est anguleux, mais certains apparaissent émoussés.	A	non conservé
PR-043513-04	AL 212	SRA 6	1	1.2	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Mortier de chaux beige-orange, très friable sauf en surface où une forme de calcitation a durci le mélange. La matrice présente de nombreuses fissures. La proportion entre le liant et la charge est pondérée. Le granulat calcaire est gravillonneux et comporte aussi du sable, en moindre quantité. Le faciès des grains est anguleux, mais certains apparaissent émoussés.	A	non conservé
PR-043513-05	AL 212	SRA 6	1	1.1	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Mortier de chaux blanc, souple, qui présente quelques aspérités sphériques. La proportion entre le liant et la charge est pondérée. La charge sablo-gravillonneuse se compose de calcaire au faciès émoussé. Ces grains ont des couleurs beige, brune et orange qui donne une couleur beige au mortier malgré la matrice blanche	B	non conservé
PR-043513-06	AL 212	SRA 11	10	10.1	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Mortier de chaux beige-orange, très friable sauf en surface où une forme de calcitation a durci le mélange. La matrice présente de nombreuses fissures. La proportion entre le liant et la charge est pondérée. Le granulat calcaire est gravillonneux et comporte aussi du sable, en moindre quantité. Le faciès des grains est anguleux, mais certains apparaissent émoussés.	A	non conservé
PR-043513-07	AL 212	SRA 11	5	5.6	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Mortier de chaux beige-orange, très friable sauf en surface où une forme de calcitation a durci le mélange. La matrice présente de nombreuses fissures. La proportion entre le liant et la charge est pondérée. Le granulat calcaire est gravillonneux, il comporte aussi du sable en moindre quantité, ainsi que quelques cailloux. Le faciès des grains est anguleux, mais certains apparaissent émoussés.	A	non conservé

N° Inv.	Par-celle	Locali-sation	UM	UC	Type de prélève-ment	Quan-tité	Desti-nation	Description synthétique	Type	N° de conte-nant
PR-043513-08	AL 212	SRA 11	5	5.5	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Ciment gris, dur qui présente des petits trous sphériques. Le granulat se compose de sable grossier et surtout de graviers inférieurs à 5 mm de diamètre. De rares grains vont jusqu'à 8 mm de diamètre. Il s'agit de grain de calcaire au faciès anguleux ou émoussé.	C	non conservé
PR-043513-09	AL 212	SRA 11	11	11.1	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Mortier de chaux beige-gris, qui comporte peut-être une certaine proportion de ciment. Il est à la fois friable et dur, particularité que l'on peut imputer aux conditions de conservation (calcination) ou bien à son aspect batard. Il comporte de rares très petits nodules de chaux (inférieurs à 1 mm). La charge sablo-gravillonneuse se compose de grains en calcaire et dont le faciès est anguleux ou émoussé.	D	non conservé
PR-043513-10	AL 212	SRA 11	12	12.2	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Mortier de chaux beige-gris, dur, qui comporte peut-être une certaine proportion de ciment. Il présente de petits trous sphériques. La charge sablo-gravillonneuse se compose de grains en calcaire et dont le faciès est anguleux ou émoussé.	D	non conservé
PR-043513-11	AL 215	SRA 5	son-dage 100	100.2	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Remarque : le prélèvement comporte des inclusions de terre (sédiment issu du sondage). Mortier de chaux beige, souple et compact qui présente quelques nodules de liant allant jusqu'à 8 mm de diamètre. La proportion entre la charge et le liant est pondérée, toutefois on remarque une importante quantité de chaux. La charge sablo-gravillonneuse comporte également de rares cailloux. Les grains en calcaire présentent un faciès émoussé.	E	non conservé
PR-043513-12	AL 215	SRA 5	son-dage 100	100.2	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Mortier de chaux beige, souple et compact qui présente quelques nodules de liant allant jusqu'à 8 mm de diamètre. La proportion entre la charge et le liant est pondérée, toutefois on remarque une importante quantité de chaux. La charge sablo-gravillonneuse comporte également de rares cailloux. Les grains en calcaire présentent un faciès émoussé.	E	non conservé
PR-043513-13	AL 212	SRA 12	1	1.3	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Remarque : L'aspect très friable du mortier n'a pas permis d'en prélever des fragments compacts, l'étude est donc limitée par cette contrainte. Mortier de chaux beige-orange foncé, très friable. La proportion entre le liant et la charge est pondérée. La charge est sablo-gravillonneuse et comporte de rares cailloux. Il s'agit de grains de calcaire au faciès émoussé.	A ?	non conservé
PR-043513-14	AL 212	SRA 12	1	1.7	Mortier	1 sac	étude macroscopique	Mortier de chaux beige-gris, dur, qui comporte peut-être une certaine proportion de ciment. La proportion de chaux est faible. La charge sablo-gravillonneuse se compose de grains en calcaire et dont le faciès est anguleux ou émoussé.	D	non conservé

Annexes 4 : Inventaire des archives remises au SRA

4.1 Inventaire de gestion de la documentation scientifique

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

N° Inventaire	Description	Sup-port	Format de document	Nb de pièces	Auteur	Date de réalisation	Référence numérique	N° de contenant
G-043513-0001	UM5, sondages SRA8 et 9, relevé partiel d'élévation d'après lasergrammétrie - éch. 1/50	Calque végétal	A3	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0002	UM1, sondage SRA7, relevé pierre à pierre d'après lasergrammétrie - éch. 1/20	Film polyester	A4	1	Quentin Rochet	11/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0003	UM1, relevé partiel d'élévation sur la portion de mur accolée à la poterne d'après lasergrammétrie - éch. 1/20	Film polyester	A4	1	Quentin Rochet	11/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0004	UM1, sondage SRA6, relevé pierre à pierre - éch. 1/20	Film polyester millimétré	A3	1	Quentin Rochet	11/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0005	Poterne (SRA11), arc au-dessus de l'escalier, moitié sud, relevé pierre à pierre d'après lasergrammétrie - éch. 1/20	Film polyester	A4	2	Quentin Rochet	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0006	Poterne (SRA11), arc au-dessus de l'escalier, moitié nord, relevé pierre à pierre d'après lasergrammétrie - éch. 1/20	Film polyester	A4	2	Quentin Rochet	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0007	Poterne (SRA11), UM5, relevé partiel d'élévation d'après ortho-images - éch. 1/20	Film polyester	A4	2	Quentin Rochet	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0008	Poterne (SRA11), UM10 parement nord-est et UM12 parement est, relevé relevé pierre à pierre ; UM11 relevé partiel d'élévation - éch. 1/20	Film polyester millimétré	A3	1	Quentin Rochet	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0009	Sondage 100 (SRA5), relevé en plan et de la coupe nord - éch. 1/20	Film polyester	A3	1	Alice Borel	10/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0010	Sondage 100 (SRA5), relevé de la coupe sud - éch. 1/20	Film polyester	A3	1	Alice Borel	10/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
G-043513-0011	UM1 (SRA12), relevé partiel d'élévation sur la portion de mur près du cabinet de Buffon - éch. 1/20	Film polyester	A3	1	Alice Borel	11/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
N-043513-0001	1 DVD (3,12 Go) avec la liste des annexes (.docx), 9 inventaires (.xls), 2 diagrammes stratigraphiques (.ai), 2 CR (.pdf), 6 Sources transcrites (.docx), 2 lasergrammétrie au 1/300 (.ai), 11 scans des minutes (.jpg), 259 photographies numériques de terrain (.jpg). 98 figures (.jpg, .ai), 41 images pour les figures (.jpg, .png), 1 listing des figures (.docx), 25 illustrations (.ai, .jpg, .tif)	DVD		1	Charline Ruet	sept-20		20315
N-043513-0002	1 DVD (2,47 Go) avec 1 SIG (.qgz)	DVD		1	Charline Ruet	oct-20		20315
PN-043513-0001	UM1, sondage SRA6 - Vue d'ensemble de la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0002	UM1, sondage SRA6 - Vue d'ensemble de la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0003	UM1, sondage SRA6 - Détail des bancs du rocher sous la maçonnerie de la courtine	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0004	UM1, sondage SRA6 - Détail des bancs du rocher sous la maçonnerie de la courtine	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0005	UM1, sondage SRA6 - Détail des bancs du rocher sous la maçonnerie de la courtine	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0006	UM1, sondage SRA6 - Vue d'ensemble de la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0007	UM1, sondage SRA6 - Vue d'ensemble de la maçonnerie qui vient se poser sur le rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315

N° Inventaire	Description	Sup-port	Format de document	Nb de pièces	Auteur	Date de réalisation	Référence numérique	N° de contenant
PN-043513-0008	UM5, sondage SRA9 - Vue d'ensemble du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0009	UM5, sondage SRA9 - Détail du rocher qui affleure au niveau du sol	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0010	UM5, sondage SRA9 - Détail du ressaut au-dessus du ventre formé par la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0011	UM5, sondage SRA9 - Détail du ressaut au-dessus du ventre formé par la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0012	UM5, sondage SRA9 - Détail du ressaut au-dessus du ventre formé par la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0013	UM5, sondage SRA9 - Détail du creux à l'arrière de la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0014	UM5, sondage SRA9 - Détail du ressaut et du creux à l'arrière de la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0015	UM5, sondage SRA9 - Détail du ventre formé par la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0016	UM5, sondage SRA9 - Blocs de rocher non taillés et intégrés à la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0017	UM5, sondage SRA9 - Vue d'ensemble du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0018	UM5, sondage SRA9 - Vue d'ensemble du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0019	UM5, sondage SRA9 - Vue d'ensemble du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0020	UM5, sondage SRA9 - Détail en profondeur après démontage des moellons instables : présence d'un grosse racine et de terre sous la maçonnerie appareillée	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0021	UM5, sondage SRA9 - Détail en profondeur après démontage des moellons instables : présence d'un grosse racine et de terre sous la maçonnerie appareillée	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0022	UM5, sondage SRA8 - Vue d'ensemble du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0023	UM5, sondage SRA8 - Vue d'ensemble du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0024	UM5, sondage SRA8 - Maçonnerie au-dessus du sondage : assises inclinées correspondant à la rampe (non dévitalisées)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0025	UM5, sondage SRA8 - Maçonnerie posée sur le rocher qui s'est ouvert	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0026	UM1, sondage SRA8 - UC5.3 : reprise au ciment	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0027	UM5, sondage SRA8 - UC5.1 : détail de la maçonnerie, assises de moellons équarris ou taillés au pic	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0028	UM5, sondage SRA8 - Détail du contrefort (UC5.2) venant d'accoler à la maçonnerie d'origine UC5.1	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	05/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0029	UM1, sondage SRA7 - Vue d'ensemble du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0030	UM1, sondage SRA7 - Vue d'ensemble du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0031	UM1, sondage SRA7 - Détail de la maçonnerie posée sur le rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0032	UM1, sondage SRA7 - Détail de la maçonnerie posée sur le rocher et de la zone effondrée	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0033	UM1, sondage SRA7 - Détail du chaînage au niveau du retour d'angle : maçonnerie de moellons taillés assisés	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0034	UM1, portion de maçonnerie située entre le sondage SRA7 et la poterne - Maçonnerie de moellons taillés assisés, chaînée avec les assises du sondage SRA7	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0035	UM5, contre la poterne - Litages du rocher, sur lequel vient s'appuyer la maçonnerie UC5.1	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0036	UM5, sondage SRA9 - Détail en profondeur après démontage des moellons instables : présence de grosses racines et de terre sous la maçonnerie appareillée	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315

N° Inventaire	Description	Sup-port	Format de document	Nb de pièces	Auteur	Date de réalisation	Référence numérique	N° de contenant
PN-043513-0037	UM5, sondage SRA9 - Détail en coupe de la maçonnerie UC5.1 qui vient s'appuyer contre le terrain naturel, perturbé par de grosses racines	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0038	UM5, sondage SRA9 - Détail en coupe de la maçonnerie UC5.1 qui vient s'appuyer contre le terrain naturel, perturbé par de grosses racines	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0039	UM5, sondage SRA9 - Maçonnerie UC5.1 qui vient s'appuyer contre le terrain naturel, perturbé par de grosses racines	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0040	UM5, sondage SRA9 - Détail en profondeur, la maçonnerie UC5.1 vient s'asseoir sur le terrain naturel, au-dessus du niveau du renflement du parement	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0041	UM1, sondage SRA6 - Vue d'ensemble de la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0042	UM1, sondage SRA6 - Vue d'ensemble de la maçonnerie (UC1.2), qui vient se poser sur une semelle de fondation (UC1.1) composée de blocs de rocher délités puis maçonnés	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0043	UM1, sondage SRA6 - Vue d'ensemble de la maçonnerie (UC1.2) qui vient se poser sur le rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0044	UM1, sondage SRA6 - Détail en coupe de la maçonnerie (UC1.2), qui vient se poser sur le rocher au niveau d'une fente naturelle	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0045	UM1, sondage SRA6 - Détail de la maçonnerie (UC1.2), qui vient se poser sur le rocher au niveau d'une fente naturelle	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0046	UM1, sondage SRA6 - Détail en coupe de la maçonnerie (UC1.2), qui vient se poser sur le rocher au niveau d'une fente naturelle	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0047	UM1, sondage SRA6 - Détail de l'éboulement au-dessous de la zone de sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	10/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0048	UM1, au nord-ouest de la poterne - Dalle naturelle fracturée, sur laquelle vient s'asseoir la maçonnerie UC1.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0049	UM1, au nord-ouest de la poterne - Détail d'une dalle naturelle fracturée, sur laquelle vient s'asseoir la maçonnerie UC1.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0050	UM1, au nord de la poterne - Arc de soutènement en brique (réfection)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0051	UM1 - Arc de soutènement (UC1.2)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0052	Poterne - Vue d'ensemble depuis la terrasse inférieure	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0053	UM5, au sud de la poterne - Vue d'ensemble de la maçonnerie dont les assises suivent l'inclinaison de la rue Clémenceau	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0054	UM1, portion accolée à la poterne - Détail de la maçonnerie en partie basse et de la semelle de fondation (UC1.1)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0055	UM1, portion accolée à la poterne - Détail de la maçonnerie en partie basse et de la semelle de fondation (UC1.1)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0056	UM1 et UM10 - Détail de la maçonnerie UC10.1 qui vient s'appuyer contre les UC1.1 et 1.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0057	UM10, parement sud-ouest - Détail de la maçonnerie UC10.1	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0058	UM10, parement sud-ouest - Détail de l'arc (UC10.1)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0059	UM10, parement sud-ouest - UC10.1, détail d'un élément en remploi : appui d'une archère ?	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0060	UM10, parement sud-ouest - Vue d'ensemble de l'arc (UC10.1)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0061	UM10, parement sud-ouest - Vue d'ensemble de la maçonnerie au-dessus de l'arc (UC10.1)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0062	UM10, parement sud-ouest - Détail d'un claveau de l'arc (UC10.1) : traces de pic et de ciselure	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0063	UM10, parement sud-ouest - Vue d'ensemble de l'intrados de l'arc l'UC10.1 se pose sur le rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0064	Poterne, montée d'escalier - Vue d'ensemble du rocher et des aménagements XIXe-XXe	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315

N° Inventaire	Description	Sup-port	Format de document	Nb de pièces	Auteur	Date de réalisation	Référence numérique	N° de contenant
PN-043513-0065	UM10, parement sud-ouest - Vue d'ensemble de l'intrados de l'arc, l'UC10.1 se pose sur le rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0066	UM10, parement sud-ouest - Vue d'ensemble de la maçonnerie UC10.1 côté sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0067	UM5, au sud de la poterne - Détail de la semelle de fondation UC5.4 et de l'élévation UC5.1 contre l'UC10.1	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0068	UM5, au sud de la poterne - Détail du ressaut vertical dans l'UC5.1, associé à la volute ornementale	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0069	UM1 et UM10 - Détail du chaînage entre les UC1.2 et 10.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0070	UM10 - Détail de la maçonnerie UC10.4	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0071	UM5, contre UM10 - La maçonnerie UC5.1 vient contre l'UC10.4	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0072	UM5, au sud de la poterne - Détail de la volute ornementale (UC5.1)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0073	UM10 - Détail de la maçonnerie UC10.4 : angle repris au ciment, légers décalages d'assises dûs au plan en triangle de cette maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0074	UM1 et UM10 - Détail du chaînage entre les UC10.2 et 1.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0075	UM10 - Trou d'ancrage dans l'UC10.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0076	UM10 - Trou d'ancrage dans l'UC10.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0077	Poterne - UM5, vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0078	Poterne - UM5, vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0079	Poterne - Escalier en partie haute, vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0080	Poterne - Escalier en partie haute, vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0081	Poterne - Accès à l'escalier depuis le cabinet d'étude	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0082	Poterne - Escalier en partie basse, vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0083	Poterne - Arche au-dessus de l'escalier en partie basse	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0084	Poterne, UM10 - Intrados de l'arche, UC10.1 et reprise UC10.5	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0085	Poterne, UM10 - Arche, UC10.5, claveaux taillés et chanfreinés	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0086	Poterne, UM10 - Arche, UC10.5, claveaux taillés et chanfreinés	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0087	Poterne, UM10 - Intrados de l'arche, UC10.1 et reprise UC10.5	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	12/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0088	Poterne, UM10 - Arche, UC10.5, détail des claveaux chanfreinés, traces de pic et de ciselure	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0089	Poterne, UM5 - Vue d'ensemble de la maçonnerie UC5.6 : césure «en escalier» de montage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0090	Poterne, UM5 - Détail de la porte bouchée, linteau en bois	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0091	Poterne, UM5 - Détail de la porte bouchée, linteau en bois	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0092	Poterne, UM5 - Détail du bouchage de la porte en partie basse (UC5.5)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0093	Poterne, UM5 - Détail de la maçonnerie UC5.6 en partie haute, dalles de couvertines	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0094	Poterne, UM5 et 10 - Chaînage des UC 5.6 et 10.4 en partie haute, trou d'ancrage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315

N° Inventaire	Description	Sup-port	Format de document	Nb de pièces	Auteur	Date de réalisation	Référence numérique	N° de contenant
PN-043513-0095	Poterne, UM10 - Trou d'ancrage dans l'UC10.4	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0096	Poterne, UM5 - Détail de la maçonnerie UC5.6 en partie haute, dalles de couvertines	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0097	Poterne, UM5 - Détail d'un trou de boulin dans la maçonnerie UC5.6 en partie haute	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0098	Poterne, UM5 - Détail de l'arc de décharge en partie basse (UC5.6)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0099	Poterne, UM5 - Détail de la reprise UC5.7, contemporaine du piquage du rocher sur lequel s'assoie cette maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0100	Poterne, UM5 - Détail de l'arc de décharge en partie basse (UC5.6) et reprise (UC5.7)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0101	Poterne, escalier - Vue d'ensemble de l'angle entre les UM5 et 11	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0102	Poterne, UM5 - Détail de la semelle de fondation UC5.8, et des aménagements d'agrément XIXe - XXe UC5.9	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0103	Poterne, UM5 et 11 - Détail de l'UC11.1 qui vient contre l'UC5.6 en partie haute	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0104	Poterne, UM5 et 11 - Détail de l'UC11.1 qui semble en partie chaînée à l'UC5.6 en partie basse : emplacement d'un mur de terrasse antérieur ?	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0105	Poterne, UM5 et 11 - Détail de l'UC11.1 qui semble en partie chaînée à l'UC5.6 en partie basse : emplacement d'un mur de terrasse antérieur ?	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0106	Poterne, UM11 - Vue d'ensemble de la maçonnerie, joints en partie piqués	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0107	Poterne, UM11 - Détail de la maçonnerie en partie basse : le parement de l'UC11.1 vient s'aligner sur le rocher piqué	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0108	Poterne, UM11 - Détail de la maçonnerie en partie basse : le parement de l'UC11.1 vient s'aligner sur le rocher piqué	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0109	Poterne, escalier et UM11 - Détail des marches monolithes qui viennent contre l'UC11.1	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0110	Poterne, escalier et UM11 - Détail des moellons de l'UC11.1 taillés pour épouser la courbe de l'escalier	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0111	Poterne, UM10 - Vue d'ensemble de la maçonnerie UC12.1	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0112	Poterne, UM10 - Vue d'ensemble des maçonneries UC12.1, 10.2 et de la semelle de fondation UC10.1	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0113	Poterne, UM10 - Détail du piédroit en partie haute (UC10.2)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0114	Poterne, UM10 et 12 - Vue d'ensemble en partie haute	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0115	Poterne, UM11 - Vue d'ensemble en partie haute, couvertines en pierres taillées	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0116	Poterne, UM5 - Vue d'ensemble en partie haute, couvertines en pierres taillées	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0117	Poterne, UM10 et 12 - Vue d'ensemble des maçonneries UC10.2 et 12.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0118	Poterne, UM12 - Vue d'ensemble de la maçonnerie UC12.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0119	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Vue d'ensemble au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0120	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Vue d'ensemble au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0121	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Vue d'ensemble au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0122	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Détail d'un élément en remploi : appui d'une archère ?	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0123	Rue Clémenceau - Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0124	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Vue d'ensemble au niveau de la poterne	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315

N° Inventaire	Description	Sup-port	Format de document	Nb de pièces	Auteur	Date de réalisation	Référence numérique	N° de contenant
PN-043513-0125	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Détail au niveau de la poterne : bouchage correspondant à l'UC5.5, porte condamnée dans la maçonnerie d'origine	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0126	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Détail au niveau de la poterne : bouchage correspondant à l'UC5.5, porte condamnée dans la maçonnerie d'origine	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0127	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Vue d'ensemble au niveau de la poterne	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0128	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Détail du mortier de construction	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0129	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Vue d'ensemble d'une phase de chantier, matérialisée par une césure «en escalier»	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0130	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Détail d'une phase de chantier, matérialisée par une césure dans l'appareil	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0131	UM5, parement est depuis la rue Clémenceau - Détail en partie basse de la maçonnerie dont les bloc sont façonnés de manière à s'adapter au rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0132	Mur ouest du jardin sud-est - Grand portail d'entrée	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0133	Mur ouest du jardin sud-est - Grand portail d'entrée, vu depuis l'aplomb de la porte murée dans l'UM5	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0134	UM5, parement ouest - Vue d'ensemble de la partie sud, assises inclinées suivant le degré d'inclinaison de la rue Clémenceau	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0135	UM5, parement ouest - Partie sud, détail en partie basse d'une zone de renflement, qui a déjà fait l'objet d'une reprise antérieure au ciment	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0136	UM5, parement ouest - Détail de l'appareil de la partie sud, phasage de chantier	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0137	Mur de terrasse inférieur ouest - Détail de la maçonnerie posée sur le rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0138	Mur de terrasse inférieur ouest - Secteur éboulé, en cours de restauration, vue en coupe de la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0139	Mur de terrasse inférieur ouest - Secteur éboulé, en cours de restauration, vue en coupe de la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0140	Mur de terrasse inférieur ouest - Secteur éboulé, en cours de restauration, vue en plan de la maçonnerie	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0141	UM2, parement extérieur - Vue d'ensemble au niveau de l'Escalier Noir	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0142	UM2, parement extérieur - Vue d'ensemble de la partie nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0143	UM2, parement extérieur - Vue d'ensemble au niveau de l'Escalier Noir	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0144	UM2, parement extérieur - Vue d'ensemble de la partie sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	13/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0145	UM1, parement ouest - Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0146	UM1, parement ouest - Vue d'ensemble de la partie nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0147	UM1, parement ouest - Vue d'ensemble de la partie sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	06/06/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0148	UM2, secteur de la brèche - Vue d'ensemble depuis le pied du rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0149	UM2, secteur de la brèche - Vue d'ensemble des trois arcs depuis l'intérieur	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0150	UM2, secteur de la brèche - Vue depuis l'intérieur, espace couvert de dalles entre les deux arches les plus au sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0151	UM2, secteur de la brèche - Vue depuis l'intérieur, arc le plus au sud, trou suite à l'effondrement fine tôle en métal recouvrant le trou créé en 2016 par le décapage archéologique	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315

N° Inventaire	Description	Sup-port	Format de document	Nb de pièces	Auteur	Date de réalisation	Référence numérique	N° de contenant
PN-043513-0152	UM2, secteur de la brèche - Vue depuis l'intérieur, espace couvert de dalles entre les deux arches les plus au sud et tôle en métal qui repose sur l'arc sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0153	Secteur de la brèche, sondage 100 - Vue d'ensemble avant réalisation du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0154	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0155	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0156	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0157	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0158	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0159	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0160	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0161	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0162	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0163	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2, partie ouest	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0164	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3) qui reposent sur le sommet de la maçonnerie UC100.2, partie est	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0165	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3), détail des traces de ciselure périmétrale et de pic sur la tranche	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0166	Secteur de la brèche, sondage 100 - Dalles de couverture (US100.3), détail des traces de ciselure périmétrale et de boucharde sur la tranche	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0167	Secteur de la brèche, sondage 100 - Parement sud de la maçonnerie 100.2, arase supérieure constituée des queues des moellons du parement nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0168	Secteur de la brèche, sondage 100 - Parement sud de la maçonnerie 100.2, arase supérieure constituée des queues des moellons du parement nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0169	Secteur de la brèche, sondage 100 - Parement sud de la maçonnerie 100.2, partie est ; remblais US100.4	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0170	Secteur de la brèche, sondage 100 - Parement sud de la maçonnerie 100.2, partie est ; remblais US100.4	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0171	Secteur de la brèche, sondage 100 - Vue d'ensemble en plan de la maçonnerie 100.2	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0172	Secteur de la brèche, sondage 100 - Vue d'ensemble en plan de la maçonnerie 100.2, recouverte par les dalles (US100.3)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0173	Secteur de la brèche, sondage 100 - Vue d'ensemble en plan de la maçonnerie 100.2, recouverte par les dalles (US100.3)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0174	Secteur de la brèche, sondage 100 - Coupe d'axe est-ouest (berme sud du SDG100)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0175	Secteur de la brèche, sondage 100 - Coupe d'axe est-ouest (berme sud du SDG100)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315

N° Inventaire	Description	Sup-port	Format de document	Nb de pièces	Auteur	Date de réalisation	Référence numérique	N° de contenant
PN-043513-0176	Secteur de la brèche, sondage 100 - Parement sud de la maçonnerie 100.2 (arc le plus au sud)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0177	Secteur de la brèche, sondage 100 - Parement sud de la maçonnerie 100.2, traces de bretturage sur un claveau de l'arc	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0178	Secteur de la brèche, sondage 100 - Parement sud de la maçonnerie 100.2, détail des claveaux venant se poser sur le rocher à l'ouest	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	09/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0179	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Vue d'ensemble de la zone étudiée	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0180	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Vue d'ensemble de la zone étudiée	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0181	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Vue d'ensemble de la zone étudiée	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0182	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Détail du collage de l'UC 1.4 contre l'UC 1.5	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0183	UM1, Parement extérieur, SRA12 - UC 1.3, Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0184	UM1, Parement extérieur, SRA12 - UC 1.3, Vue d'ensemble autour de la fissure verticale	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0185	UM1, Parement extérieur, SRA12 - UC 1.3, Vue d'ensemble autour de la fissure verticale	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0186	UM1, Parement extérieur, SRA12 - UC 1.3, Détail des joints creux et de la cavité créée à l'arrière du parement	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0187	UM1, Parement extérieur, SRA12 - UC 1.3, Placage de la maçonnerie contre le rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0188	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Maçonnerie UC 1.5	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0189	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Maçonnerie UC 1.5, assises en «escalier»	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0190	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Détail du collage de l'UC 1.4 contre l'UC 1.5	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0191	UM1, Parement extérieur, SRA12 - UC 1.7, limite sud avec la maçonnerie préexistante	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0192	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12 - Partie basse, évacuation dans l'épaisseur du mur (latrines ?)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0193	UM1, Parement extérieur, SRA12 - UC 1.3, vue d'ensemble de la partie haute	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0194	UM1, Parement extérieur, SRA12 - UC 1.3, césure avec l'UC 1.7 en partie haute	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0195	UM1, Parement extérieur, SRA12 - UC 1.3, détail de la césure avec l'UC 1.7 en partie haute	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0196	UM1, Parement extérieur, SRA12 - UC 1.3, détail de la césure avec l'UC 1.7 en partie haute	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0197	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Vue d'ensemble contre le cabinet de Buffon : UC 1.3 et reprise UC 1.6	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0198	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Détail de l'insertion de l'UC 1.6 dans l'UC 1.3	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0199	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Détail de l'insertion de l'UC 1.6 dans l'UC 1.3	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0200	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12 - Vue d'ensemble du parement sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0201	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12 - UC 8.1, détail d'un bloc en remploi portant des traces de bretturage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0202	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12 - UC 8.1, détail d'un bloc en remploi portant des traces de marteau taillant	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0203	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12 - UC 8.1, détail d'un bloc en remploi portant des traces de bretturage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0204	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Vue d'ensemble de la partie haute du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0205	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Maçonnerie du parapet en partie haute (UC 1.7)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315

N° Inventaire	Description	Sup-port	Format de document	Nb de pièces	Auteur	Date de réalisation	Référence numérique	N° de contenant
PN-043513-0206	UM1, Parement extérieur, SRA12 - Accroche de la maçonnerie UC 1.3 avec le Cabinet de Buffon (UC 1.8)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0207	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12 - Partie basse, évacuation dans l'épaisseur du mur (latrines ?)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0208	UM8, Cabinet de Buffon, SRA12 - Partie basse, évacuation dans l'épaisseur du mur (latrines ?), juste au-dessus du rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0209	Secteur de la brèche, sondage 100 - Vue d'ensemble du fond du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0210	Secteur de la brèche, sondage 100 - Vue d'ensemble du fond du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0211	Secteur de la brèche, sondage 100 - Vue d'ensemble du fond du sondage	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0212	Secteur de la brèche, sondage 100 - Maçonnerie US 100.2 : moitié ouest, parement sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0213	Secteur de la brèche, sondage 100 - Maçonnerie US 100.2 : moitié est, parement sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0214	Secteur de la brèche, sondage 100 - Maçonnerie US 100.2 : moitié ouest, parement sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0215	Secteur de la brèche, sondage 100 - Maçonnerie US 100.2, détail des claveaux de l'arc	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0216	Secteur de la brèche, sondage 100 - US 1.2, vue d'ensemble du parement sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0217	Secteur de la brèche, sondage 100 - US 1.2, vue d'ensemble du parement sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0218	Secteur de la brèche, sondage 100 - Maçonnerie US 100.2 : moitié est, parement sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0219	Secteur de la brèche, sondage 100 - Moellon qui a gardé du mortier de construction (lit de pose)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0220	Secteur de la brèche, sondage 100 - Moellon qui a gardé du mortier de construction, face en parement	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0221	Secteur de la brèche, sondage 100 - Moellon qui a gardé du mortier de construction (lit de dessus)	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0222	Secteur de la brèche, sondage 100 - Berme orientale du sondage, niveaux de remblais	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0223	UM 2 - Vue d'ensemble près du Cabinet de Buffon	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0224	UM 2 - Vue d'ensemble près du Cabinet de Buffon	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0225	UM 2 - Vue d'ensemble au niveau du bastion qui abrite le fontis	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0226	UM 2 - Vue d'ensemble au niveau du bastion qui abrite le fontis	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0227	UM 2 - Vue d'ensemble au niveau du bastion qui abrite le fontis	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0228	UM 2 - Vue d'ensemble au niveau du bastion qui abrite le fontis	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0229	UM 2 - Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0230	UM 2 - Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0231	UM 2 - Détail d'une faille dans le rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0232	UM 2 - Détail d'un arc de soutènement dans les maçonneries anciennes e la courtine	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0233	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0234	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0235	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0236	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315

N° Inventaire	Description	Sup-port	Format de document	Nb de pièces	Auteur	Date de réalisation	Référence numérique	N° de contenant
PN-043513-0237	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0238	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0239	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0240	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord, contrefort avec remplois	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0241	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0242	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0243	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord, posées sur le rocher	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0244	UM 2 et Tour de l'Aubespain - Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0245	UM 2 - Vue d'ensemble des élévations au nord	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0246	Tour de l'Aubespain - Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0247	Tour de l'Aubespain et Tour Saint-Louis - Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0248	Tour de l'Aubespain - Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0249	Tour Saint-Louis - Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0250	Tour de l'Aubespain - Vue d'ensemble au pied de la tour	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0251	Tour de l'Aubespain et Tour Saint-Louis - Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0252	UM 4 - Vue d'ensemble contre la Tour Saint-Louis	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0253	UM 4 - Vue d'ensemble contre la Tour Saint-Louis	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0254	UM 4 - Vue d'ensemble de la partie sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0255	UM 4 - Vue d'ensemble de la partie sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0256	UM 4 - Vue d'ensemble de la partie sud	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0257	UM 4 - Remploi d'un élément sculpté (bas relief) dans la maçonnerie de l'escalier	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0258	UM 4 - Remploi d'un élément sculpté (bas relief) dans la maçonnerie de l'escalier	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315
PN-043513-0259	Eglise Saint-Urs - Vue d'ensemble	DVD	.jpg	1	Camille Collomb	15/07/2019	DVD N-043513-0001	20315

4.2 Inventaire de gestion des collections archéologiques

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

Etat sanitaire : lavé, aucune intervention particulière

N° inventaire	Parcelle	Localisation	Fait	US	matériau	NR	Poids (g)	Description	Observations	Datation de l'objet	Traitement / état de conservation	Mobilier remarquable (oui/non)	N° de contenant
C-043513-0001	AL 215	Sondage 100	-	100.1	céramique	2	40	Céramique réfractaire claire ; céramique glaçurée brune	-	MOD-CONT	néant	NON	20314
C-043513-0002	AL 215	Sondage 100	-	100.4	céramique	9	179	Céramique réfractaire grise ; céramique réfractaire claire	-	MOD-CONT	néant	NON	20314
MC-043513-0001	AL 215	Sondage 100	-	100.4	TCA	2	485	Fragments de carreaux de sol de terre cuite	Un fragment présente un décor géométrique glaçuré	BMA - MOD	néant	NON	20314
MC-043513-0002	AL 215	Sondage 100	-	100.12	TCA	2	228	Fragments de carreaux de sol de terre cuite	Les fragments présentent un décor glaçuré ; un fragment a brûlé en place	BMA - MOD	néant	NON	20314

4.3 Inventaire des contenants (mobilier et archives)

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

N° contenant	Cadastre	Propriétaires	Code Matière	Contexte découverte	Chronologie	Identification sommaire	N° de lot	Type de contenant	Nombre de lots	Poids du contenant (kg)
20314	AL 215	Mairie de Montbard	C, MC	US 100.1, US 100.4, US 100.12	BMA - MOD - CONT	Céramique et carreaux de terre cuite	C-043513-0001, C-043513-0002, MC-043513-0001, MC-043513-0002,	Bac Allibert rouge	4	2
20315			G, N			Minutes de terrain et Documentation numérique	G-043513-0001, G-043513-0002, G-043513-0003, G-043513-0004, G-043513-0005, G-043513-0006, G-043513-0007, G-043513-0008, G-043513-0009, G-043513-0010, G-043513-0011, N-043513-0001	Carton à dessin	1	

Annexes 5 : Transcriptions de sources (extraits)

5.1 Mentions du château relevées dans les comptes de châtelainie (1340-1475)

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

- **1340** : dépenses pour refaire la chapelle de Montbard (AD21, B 5300).
- **1341-1342** : « despences pour faire la chambre es maistre d'hostel et pour l'entretien du château », verrières pour la chambre de la duchesse faite par les enfants de maître Simon Le Verrier de Dijon (AD21, B 5301).
- **1344-1345** : réparation de la tour du pont du donjon, dépense de vin pour les peintres de la chapelle du château et dépenses de fournitures pour les peintres (toile pour se faire des tabliers, marbres polis pour broyer leurs couleurs, huiles de Rougemont à la 3 sous la mesure ou pinte, feuilles d'or...). Peintres employés pendant 1369 journées (AD21, B 5302).
- **1345** : travaux pour « apparoirer la citerne (...) laquelle ne souloit tenir son aigue » et sur « la gouttiere des maisons pour conduire l'aigue jusques en la dite citerne » (AD21, B 5302, fol. 24).
- **1346-1347** : entretien de la charotte du château, achat de divers meubles destinés à la chapelle et à la chambre de Monseigneur (AD21, B 5303, fol. 7-8).
- **1353-1355** : établissement d'une tuilerie sous le château de Montbard, parce qu'on ne trouvait pas de tuiles pour l'entretien des châteaux de Montbard et Semur, de Villaines et autres maisons. Salaire d'un homme qui devait faire dans la tuilerie « tielle plaine, plombée frestières, hentiers, quarreaux plains et pipez. » (AD21, B 5305).
- **1356** : « refaire de la maçonnerie et de la charpenterie la porterie du porteaul dessous la tour de l'Abepin, de laquelle la pierre etoit esgalée et le bois pourri. » (AD21, B 5305, fol. 21 v).
- **1356** : « faire à neuf les degrez de la maison Monseigneur Guy de Chateaulneuf, en laquelle demuroit le pourteurs du chasteau de Mombar... » « A Costaing le voirrier de Dijon, pour faire en la sale du chasteaul de Mombar III panneaux de verière à neuf, rapparoillier et remettre en estat soffisant totes les autres verières du chasteaul qui estoient cassées de la grole qui cheut le jour de Saint-Germain CCC.LVI. » (AD21, B 5306, f° 4).
- **1356** : « rapparoillier et rasseoir trois tuaulx des cheminées de la sale et de la haute chambre amprès ycelle, desquelles l'une etoit cheoitte et les deux autres esquartelées et desjointes, pour le crolement de la terre qui fust le jour de saint Luc evangéliste CCCLCI. » (AD21, B 5306, f° 4 et 16).
- **1357** : extraction de pierre et d'arène pour la réfection de la muraille : « œuvres pour traire pierre en la perrière de Champeaulx et arène en la louère et pour les charroier des dits lieux au château de Montbard es mois de juin et de juillet 1357, pour refaire d'icelles le fondement d'une tour et un pan de mur entre la grange des engins et la grange du foin qui était muré à sec et de mauvaise muraille ; et est la plus grande partie de la dite pierre et toute la dite arène mises et dépensées en un pan de mur fait au château derrière le moustier de Montbard, et en deux pans de mur qui sont faits en la barre devant les grandes portes du château par l'ordonnance et commandement de mssire Eudes de Muxey, bailli d'Auxois et capitaine du dit château pour ce que plus nécessaire lui semblait être à faire, à caue des présentes guerres, et sont les menues parties en la fin de ce compte » (AD21, B 5307, fol. 3v).
- **1357** : « decouverte et abatue la cuisene viez du chastel questoit devant la porte du doion » (AD21, B 5307, fol. 26).

- **1357-1360** : « deux pans de murs sont faiz devant les grans portes du chasteaul par ordre d'Eude de Muxy, bailliy d'Auxois et capitaine dudit château de Montbard, à cause des présentes guerres » (AD21, B 5307).
- **1377-1378** : travaux faits à la verrière de la chapelle du château de Montbard, travaux de construction exécutés au châtel (AD21, B 5312).
- **1378-1379** : travaux exécutés au château ; cheminées de pierres de tailles, établies l'une dans la garde-robe de mademoiselle Marguerite, l'autre dans celle de mademoiselle Catherine. Cent vingt membrures de pierre sont destinées à faire des huisseries dans la cuisine. Dépenses pour faire un petit ostevent pour la chambre de madame la duchesse. Carrelage de la chapelle, des chambres rouge et vert, de la salle du pavillon, de la paneterie, de la saucerie, de la chambre de Jean Monsieur, des garde-robes de mesdemoiselles Marguerite et Catherine de Bourgogne, de la chambre de Blaisy. Établissement des ais, ou planches pour servir de sièges dans les embrasures des fenêtres de Madame, « pour cause de la pierre qui était trop froide ». Frais pour tendre un drap d'or dessus la table de Monseigneur en la grand'salle, « quand les cardinaux furent à Montbar » (AD21, B 5313).
- **1379-1380** : dépenses pour encimenter la cheneaul de pierre : on emploie pour ce ciment « huile, oeufs et tieulle ». Le dimanche 19 août 1380, des charpentiers déposent des échelles, « pour cause de la grant doubte que l'on avoit des Engloix, qui estoient lors environ Troyes, et disoit-l'on qui venoient en Bourgoingne », « On met à point les viretons, les estriers et les noiz d'aubelestes du chastel pour le doubte des Engloix » (AD21, B 5314).
- **1380-1381** : travaux exécutés au château (AD21, B 5315).
- **1406-1409** : reconstruction du pont-levis du donjon de Montbard (AD21, B 5319).
- **1409-1411** : réparation faites « au belle du château de Montbard par devers la rue de Villiers, par l'ordonnance de Maître Nicolas Vaillant, maître des œuvres de maçonnerie du duc de Bourgogne », travaux exécutés dans la grande salle (AD21, B 5320).
- **1411-1418** : accensement du verger « sous le châtel « qui estoit plein d'espines et dès longtemps en ruyne, » fait par le châtelain Euvrard de Neelles au profit du duc. Travaux exécutés dans « la chambre à parer où estoit la tapisserie de Monseigneur (AD21, B 5321).
- **1414-1416** : reconstruction du pont du donjon, qui s'était rompu sous le poids des bombardes et des tapisseries. Réparations faites au château de Montbard. Dépenses faites par ordre de M. de Commarin, commis à visiter ledit château (AD21, B 5322).
- **1417** : deniers versés par Guiot Daubenton, commis au grenier à sel de Montbard « sur l'aide de 2 francs par muid de sel de mer que mon dit seigneur a ordonné prendre et lever pour convertir es réparations de ses chastel et ville de Montbar ». Réparations importantes faites « pour la doubte des Arminags » sous la direction de Philippe Mideaul, maître des œuvres de maçonnerie. Salaire du même Midaul, pour avoir toisé la maçonnerie qui avait été faite pendant l'été (AD21, B 5323).
- **1440-1441** : recette des deniers provenant de l'aide sur le sel de Montbard, pour réparer les fortifications de cette place, dont le château devait avoir le tiers et la ville le reste (AD21, B 5324).
- **1448-1450** : travaux exécutés au donjon du châtel (AD21, B 5329).
- **1454-1456** : dépenses pour recouvrir de plomb la grosse tour du château (AD21, B 5332).
- **1456-1458** : frais pour couper des épines destinées à couronner en plusieurs lieux les murs et les créneaux du château. Réparation de la chambre du duc et de la nourricerie (AD21, B 5333).
- **1463-1465** : travaux de charpenterie exécutés au château de Montbard (AD21, B 5336).

- **1467-1469** : réparations faites « en la grant salle et en la chapelle, où il avoit un grant pan de mur plein d'imaiges d'or et d'azue, tout gasté de pluye » (AD21, B 5338).
- **1469-1471** : salaire d'un charpentier « pour avoir enchassé deux veuglaires et un canon pierrier estant au dit chastel », achat de 400 fers de viretons d'arbalète ; de 70 livres de plomb au prix de 10 deniers la livre, de cordes d'arbalète, de liens de fer pour cercler une petite bombardelle, un canon et un veuglaire, de « cent grosses pierres rondes de trois sortes, pour servir et jeter es engins estant au dit chastel pour sa défense » ; paiement de gens de guerre qui avaient gardé pendant un an la place (AD21, B 5339).
- **1471-1473** : réparation de la grande porte coulisse du château et de la machine pour la monter et la descendre (AD21, B 5340).
- **1473-1474** : travaux de serrurerie « A Jacot Gardot, serrurier, la somme de IIII gros qui deu lui estoient pour une serrure garnie de clef et verroux mise en l'une des portes de la poterne dudit chastel et fait une clef en la première porte de la poterne du costé de l'église » (AD21, B 5341, fol. 33).
- **1473-1474** : travaux de maçonnerie pour mise en défense « A Jehan Granier et Louis Lestale, maçons, demeurant audit Montbard, la somme de vint et ung francs qui deuz leur estoit pour avoir fait au chastel dudit monbar quatre canonnières toutes voutées de pierre de taille c'est assavoir une dessoubz l'eschiffre de la vieille cuisine, l'autre dessoubz l'eschiffre mourier, l'autre dessoubz l'eschiffre de l'archière et l'autre au curtil de messire Chambelin » (AD21, B 5341, fol. 45v).
- **1473-1474** : travaux de maçonnerie pour mise en défense « A Emard Robert et Estienne Corneillet, maçons, la somme de six francs qui deuz leur estoient pour avoir fait audit chastel trois autres canonnières, l'une derrière l'hostel du curé, l'autre derrière l'église et l'autre dessus la poterne dudit chastel » (AD21, B 5341, fol. 45v-46).
- **1473-1475** : poudre à canon amenée de Dijon à Montbard, par ordre de monseigneur d'Echannay, « pour la sûreté du chastel », frais d'un gros coing de fer de 16 livres à mettre « darrier la chambre du gros veuglaire du chastel » et d'une serrure et d'une clef pour la prison appelée es oies, lesquelles avaient brisées des prisonniers de guerre ; dépenses pour emmancher 4 haquebuches envoyées de Dijon pour défendre le château ; ouverture de trois « canonnières, l'une derrière l'hôtel du curé, l'autre derrière l'église, la troisième sur la porterie du château » ; achat de 100 livres de poudre à canon, d'un cent de plomb et de 500 traits d'arbalète (AD21, B 5341).

5.2 Acquisition d'une partie du château par le sieur Lorin contre un cens de 32 livres par an (16 septembre 1687)

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

16 septembre 1687, acquisition par le sieur Lorin contre un cens de 32 livres par an¹ (AD21, C 2576)

« Les batimens de la basse cour du château de Montbard, consistans en deux petits corps de logis, dont l'un est sur la porte du coté de la ville joignant l'église paroissiale située dans lad[ite] basse cour ; une grange ; une écurie voûtée et les greniers estant au dessus ; une étable à cochon et un petit jardin avec les dépendances étant en friche de la contenance d'un demi journal ou environ et ce non compris le logement du curé ; plus de l'adjudication de deux petits jardins dépendans du donjon dudit château ajoignans le pont levis dudit donjon, de l'écurie étant dans l'un desdits jardins, et d'une petite tour servant de voliere, faite le seize septembre mil six cent quatre vingt sept, (...) à la charge (...) d'acquiter les charges anciennes particulièrement assignées sur lesdits batimens et jardins si aucune y a sans déroger à la faculté qu'ont les habitans d'entrer dans ladite cour pour aller et sortir de lad[ite] église paroissiale. »

1. Extrait transcrit par Emmanuel Laborier (Laborier 2001, p. 1).

5.3 Procès-verbal de reconnaissance des possessions de Lorin et des portes d'accès à l'enceinte du château (24-30 avril 1715)

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)
 Château et Parc Buffon - 2019
 Étude archéologique du bâti
 Archeodunum - Collomb Camille
 Code Patriarche : 043513

24 au 30 avril 1715, procès-verbal de reconnaissance des possessions de Lorin et des portes d'accès à l'enceinte du château¹ (AD21, C 2576)

Extrait concernant le secteur du corps de logis² :

« 29 avril 1715, suite de la vissite et reconnaissance des lieux.

De la nous et les experts estant monté dans le gros corps de logis dudit château qui est à main gauche en entrant dans ledit donjon ayant veüe d'un costé sur la cour dont il est cy dessus parlé et de l'autre sur le chemin appelé la fausse braye attenant aux vigne du Couard lesd[its] experts ayant fait vizite dudit corps de logis nous ont raporté qu'il consiste en une grande salle deux chambres et un cabinet joignant sur la mesme ligne dans lesquels il y a seulement trois portes en bois sans fermetures des croizée bareaux ny vistre dont les carelages en carreaux de thuilles sont partyes levées et l'autre en mauvais estat.

Desquels chembres nous sommes montés dans l'étage supérieur qui est dessus celuy dont on vient de faire mention ou nous nous sommes introduit par un escallier à main gauche sortant de lad[ite] salle lequel estage consiste en une grande chambre à main droite où il n'y a ny porte ny fermeture de fenestre et à main gauche une galerie de pierres de tailles de laquelle galerie nous sommes entré dans deux autres chembres sur la mesme ligne qui sont en mauvais estat sans fermeture vistre ny fenestre sortant desquels c'est trouvé un petit cabinet à main droite une porte et un petit trege ou il y a des cabinets et ensuite c'est trouvé l'escallier pour monter au vollier dont est cy dessus parlé au dessus desquels chambres sont les greniers dont les planchés sont partye persés et en ruine et les couverts de mesme ne restant que les murs du bon.

Desquels endroits estant descendu dans la cuizine dudit château qui est à main gauche en entrant dans ledit donjon et sous les salles et chambres les experts nous ont raporté qu'il n'y a aucunes fenemetures dans les fenestres ou il y a des bareaux de fer croizés et que le carlage qui est en pierres de tailles ne subsiste qu'en partye l'autre ayant esté arraché et levé y en restant quelquns de l'enlevés sur place n'y a plus aucune porte.

Auprès de laquelle est une grande chambre servant autrefois d'office sans aucunes portes ny vestrages mais seulement des barreaux croizés dans deux petites fenestre et sans carelage, joignant lequel office est un petit cabinet fermé par une porte de bois garnye d'un verrou avec un petit jour. »

Extrait concernant le secteur de la grande salle souterraine et de la tour Saint-Louis³ :

« 29 avril 1715, suite de la vissite et reconnaissance des lieux.

De laquelle place nous sommes descendus par un grand escallier dans une casve vouttée fort haute profonde et large et de la monté dans le jardin appelé vulguerement le jardin Saint Louis scitué au dessus de la casve entouré de muraille servant de parapet du costé du levant persée de plusieurs jours à canonnières d'autheur de sept pieds et du costé du Couhard du mur de la grand salle des gardes fort élevés et des deux autres costés des baptiments

1. Les extraits présentés ici sont tirés des travaux d'Emmanuel Laborier (Laborier 2002). Anne Allimant-Verdillon a quant à elle retranscrit l'intégralité du document (Allimant-Verdillon, 2016, p. 30-32).
 2. Extrait transcrit par Emmanuel Laborier (Laborier 2002, p. 20-21).
 3. Extrait transcrit par Emmanuel Laborier (Laborier 2002, p. 35).

et murs lequel jardin contient soixante pieds de long et vingt neuf de large au milieu duquel il y a un soupirail à pierres de tailles pour laditte casve qui est dessoub où se trouve anplanté un gros posmier qu'on croit estre de posmes poires de grosseur au pied de quatre pieds de tour lequel est garnis de boutons et fleurs, trente huit pieds de ceriziers de differants ages dont il y en a sept de seize poulées de tour chacun au pied neuf de neuf poulées et le reste de trois quatre à cinq poulées sur lesquels ceriziers il y a des feuilles et fleurs.

Extrait concernant la chapelle Saint-Louis⁴ :

« Prest duquel jardin il y a une cave vague estoit autre fois la chapelle Saint Louis où son image est encore resté dans la fenestre du mur qui subsiste du costé du levant. Attenant à laquelle place il y a une tour appelée la tour Saint Louis dans laquelle les experts l'ont pu entrer pour ny avoir aucuns escallier dont les murs pairoessent bons et le couvers partye en ruine ».

Extrait concernant le pont-levis et du fossé intérieur⁵ :

« Ledit autre jardin dépendant du mesme bail à main gauche en entrant dans ledit donjon clos d'un costé des murs du château ayant son aspect au couchant et de l'autre par une muraille de longueur de cent vingt huit pieds d'auteur de cinq pieds en des endroits et quatre en d'autre construite un tiers à chaux et arrenne en divers endroits et l'autre partye à secq lequel jardin ce ferme par une porte où il y a une serrure et loquet lesquels dits jardins ce confinent aux faussés qui sont de costé et d'autre où estoit autre fois le pond levis qui leur a paru comblé ny restant aucun bous ny ferrement d'iceluy.

Et que au milieu des deux jardins il y a un trege et passage faisant séparation pour aller à voix directe dans ledit donjon de largeur à l'entrée de vingt sept pieds au milieu de vingt quatre pieds proche le pond levis de dix huit pieds deux poulées et de cent vingt huit pieds de longueur. »

Les experts passent par le pont-levis et entrent par une porte charretière dans la tour porte.

« La tour dans laquelle laditte porte est posée paressant en bon estat à la réserve du couvert qui est ruineux. Duquel endroit estant entré dans la grande salle appelée vulguerement la salle des gardes lesdits experts ont observé qu'elle est sans plancher fenestre carlage fermeture bareaux ny vistre et le couvert tout persé.

A la sortye de laquelle estant entré dans la cour joignant de plain pied et qui va jusqu'à l'escalier qui abreuve le grand corps de logis lesd[its] experts nous ont déclaré que laditte cour contient en largeur quarante huit pieds et en longueur cinquante trois pieds, la moittié de laquelle a costé gauche est pavée parmy les joints desquels pavées il y a quelques herbes et mousses laquelle herbe ne peut pas croistre comme ailleurs attendu que ledit terrain est yngras et couvert de baptiments fort ellevés de tous costés sous laquelle cour il y a deux caves vouttée sans porte dont l'entrée est à main gauche. »

4. Extrait transcrit par Emmanuel Laborier (Laborier 2002, p. 20-21).

5. Extrait transcrit par Emmanuel Laborier (Laborier 2002, p. 20-21).

5.4 Requête adressée au roi par Buffon pour compléter ses possessions dans le château (1742)

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

1742, Requête adressée au roi par Buffon pour compléter ses possessions dans le château (AD21, C 2576)¹

« Le suppliant dont le père est engagiste du domaine de sa Majesté à Montbard a acheté des héritiers du sieur Lorin, les bâtiments et jardins du château de Montbard, qu'ayant fait dans cet endroit des réparations très considérables, il désireroit d'acquérir aussi de sa Majesté les places joignantes pour avoir la totalité dudit château de Montbard lesd[ites] places consistantes en un terrain tenant d'occident à la tour servant de volière acensés au sieur Lorin et aux murs de cloture dudit château de levant à la tour St Louis et aux murs de cloture dudit château de midy aux jardins assencés par le sieur Lorin et du nor à la tour d'Aubepin vers laquelle ledit terrain se termine et n'est qu'un grand fossé rempli de décombres, laditte tour Saint Louis qui est ruinée des 1687 et dont la couverture et la charpente sont entièrement détruites et laditte tour d'Aubepin qui voûtée et dans laquelle il pleut de temps immémorial, ces deux tours étant sans aucune porte fenêtres n'y fermetures quelconques, un autre terrain étant d'environ deux tiers de journal dans la basse cour dudit château avec les murailles et les portes dudit château, ledit terrain tenant de tout côté aux murs de cloture du château et au terrain assencé au sieur Lorin, une terrasse ruinée et chargé d'environ vingt ou vingt cinq pieds tournant au tour dudit château et tenant d'une part aux murs dudit château d'autre part aux vignes de Montbard, d'un bout à la Croix de Villiers et d'autre bout aux murailles de la ville quartier du Couard a que ces emplacements et mazures étant totalement inutiles à sa Majesté. »

1742 septembre, Requête adressée au roi par Buffon pour reprendre en son nom les droits de son père sur les petits domaines de la châtelainie (AD21, C 2574)²

« Que depuis que led[it] le Clerc jouit de ce domaine il y a fait des améliorations considérables que le suppliant son fils a beaucoup contribué par la grande quantité de plantations d'arbres étrangers de toutes espèces, qu'il y a fait faire, que ne l'ayant pu faire sans une dépense considérable il désireroit au moins d'en jouir en indemnisant sa majesté, que lors de l'aliénation faite au s[ieur] le Clerc de ces petits domaines n'en devoient pas retirer 300 l. t. à cause des frais de regie et des nonvailleurs, que si le s[ieur] le Clerx en retire davantage aujourd'huy c'est par les améliorations qu'i a faittes et qu'il les regit par luy-même, que le suppliant qui a bien moins en vue l'intérêt que l'agrément de jouir d'un bien dont son père jouit et qu'il a luy même embeli, décoré et amélioré offre de payer au domaine une rente de 700 l. t. »

1. Extrait transcrit par Emmanuel Laborier (Laborier 2001, p. 2).

5.5 Visite de reconnaissance des murs de la cure et des murs de clôture des jardins de Buffon et devis des réparations à faire (8 avril 1774)

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

8 avril 1774, visite de reconnaissance des murs de la cure et des murs de clôture des jardins de Buffon et devis des réparations à faire¹ (AD21, C 1326)

« reconnaissance de la chute des murs de clôture et de terrasse tant des jardins de Mr le Comte de Buffon (...), que de ceux de soutènement des terres du jardin de la maison curiale de Montbard, à l'effet de m'expliquer sur les causes qui ont pû donner lieu à la chute et renversement desdits murs : Et où il seroit reconnu que la chute des murs du jardin de la maison curiale a occasionné celle des murs appartenant à M. Le Comte de Buffon, faire un devis estimatif des ouvrages nécessaires pour le rétablissement

1° Des murs de M. de Buffon,

2° de ceux du jardin curial, comme encore des réparations à faire au restant des murs dudit jardin.

(...) je me suis rendu à Montbard le [22 et 23 mars 1774], je me suis rendu au devant des murs dont il s'agit, où j'ai trouvé M. le Comte de Buffon, le Sr Curé de Montbard, avec un jardinier de M. de Buffon (...) [rejoints ensuite par les échevins]. (...)

1° Que le jardin de la maison curiale de Montbard forme une terrasse du côté du levant, qui a moyennement onze pieds de hauteur au dessus du sol du terrain de M. de Buffon, sur la longueur de [228 pieds]

2° Que le mur qui soutient cette terrasse, est construit sur quatre alignements différens, dont le premier, en commençant par l'extrémité du côté du nord, se trouve encore sur pied en létendue de [63] pieds, ayant moyennement neuf pieds de hauteur, deux pieds seulement d'épaisseur par le haut, et trois pieds par le bas : que cette partie de mur qui n'est pas la plus chargée par les terres de la terrasse, a poussé à vuide, son talus étant en partie détruit, ce qui vient de ce que son épaisseur n'est pas suffisante pour rester en équilibre contre la poussée du terrain rapporté qu'il a à soutenir. (...)

3° Que la brèche qui est ensuite, en tirant du côté de midi, a [45] pieds de longueur ; que les matériaux de cette brèche se sont éboulés et ont été suivis d'une quantité de terres plus considérable qu'elle n'auroit été, si ces terres n'eussent elles-mêmes poussé et renversé le mur ; que cette partie de mur, tombée au mois de janvier 1772, avoit douze pieds de hauteur, sans pour cela avoir plus de trois pieds d'épaisseur par le bas (...) Par les informations que j'ai faites, j'ai appris qu'avant sa chute, le terrain du jardin de la cure étoit crevassé dans le même sens que le mur, ce qui prouve encore son trop peu d'épaisseur. (...)

4° Que la partie de mur qui est ensuite de la brèche, jusqu'à un angle rentrant, à [14] pieds de longueur, sur [12 à 13] pieds de hauteur. Cette partie est fort ébranlée ; elle a poussé au vuide, et non seulement elle n'a plus de talus, mais même elle surplombe ; et sans la proximité de l'angle rentrant qui, comme on sait, butte bien plus fortement les terres (...) cette partie seroit sûrement tombée (...)

5° Que le même mur depuis l'angle rentrant en tirant du midi jusqu'à l'angle rentrant en tirant du midi jusqu'à l'angle saillant, a [34] pieds de longueur, sur dix pieds de hauteur. Cette partie, quoique moins ébranlée que la précédente, tomberoit sûrement par la suite, si elle n'étoit fortifiée.

6° Que la dernière partie du mur a [72] pieds de longueur. Elle se soutient assez bien ; la hauteur est moindre, et elle a beaucoup moins de terre à supporter.

7° Qu'au devant des quatre premières parties du mur de terrasse de la cure, est un mur de clôture des jardins de M. de Buffon, qui, en quelques endroits, n'est séparé du premier que par un passage de quatre pieds, et a environ [24] pieds de hauteur. La sommité du mur de soutènement de la cure ayant par sa chute frappé celui de M. de Buffon, ce dernier est tombé dans une longueur à peu près égale à la brèche du premier (c'est-à-dire [45] pieds) sur toute sa hauteur, et les matériaux des deux murs et les terres du jardin de la cure, se sont éboulés sur la terrasse du jardin de M. de Buffon.

8° Que cette dernière terrasse s'étant trouvée surchargée et le mur qui la soutint hors d'état de pouvoir supporter en même temps ce surchargement et la percussion causée par les chutes des deux murs et des terres, a été renversée et ébranlée dans la longueur de [42] pieds, sur neuf pieds de hauteur, dont M. de Buffon a été obligé de faire faire la reconstruction.(...)

Art. 1^{er} Déblais et fouille à faire pour la réparation de la brèche du mur de la cure [travaux détaillés]

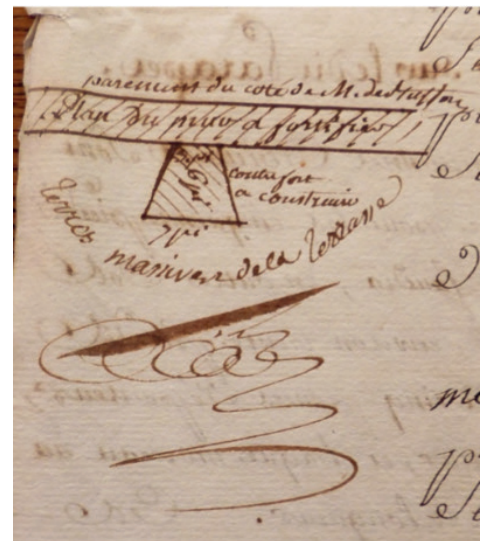
Art. 2° Maçonnerie de la même brèche [travaux détaillés]

Art. 3° Tablettes à poser sur ledit parapet [travaux détaillés]

Art. 4° Deux contre-forts à construire [travaux détaillés] *croquis dans la marge*

Art. 5° Reconstruction de la partie du grand mur de M. de Buffon, tombée et ébranlée [travaux détaillés] Art. 6° Conditions particulières (...) L'entrepreneur ne pourra entrer avec voitures dans la cour de la cure, et delà les matériaux seront transportés à charge d'homme au pied des ouvrages. Les transports des terres ne pourront être faits que de la même manière, en les transportant à charge d'homme dans la cour de la cure, et delà à voiture sur des terrains vagues.

Art. 7° Conditions générales (...) »



5.6 Mentions de travaux de restauration des murs de soutènement, des murs d'enceinte et des bâtiments réalisés à partir de 1888, relevés principalement dans les délibérations municipales.

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

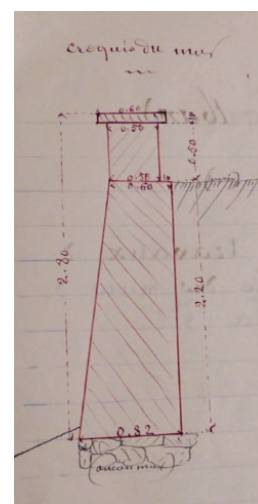
Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

Mentions de travaux de restauration des murs de soutènement, des murs d'enceinte et des bâtiments réalisés à partir de 1888 relevés principalement dans les délibérations municipales¹

- **1888** : « deux brèches s'étant produites l'hiver au mur de clôture du parc, allée des platanes, il y a urgence à les faire réparer, d'autres travaux sont également à exécuter » (AMM, délibérations du conseil municipal du 10 juin 1888, 1 D 10).
- **1888** : « Devis des travaux de restauration d'une partie des murs de clôture du parc de la ville : Le présent devis a pour objet le relèvement de deux brèches qui se sont produites dans la partie du mur de clôture longeant les jardins du Couard et situé à l'Ouest du parc. Les travaux consistent en démolition de maçonneries, exécution de quelques terrassements s'il y a lieu et réfection de maçonnerie ordinaire a mortier en utilisant les vieux matériaux reconnus de bonne qualité. Les maçonneries seront exécutées à bain soufflant de mortier hydraulique, par carreaux et boutisses (...). Les joints auront de 5 à 15 millimètres. Ceux montant se recocheront d'au moins 0.08. Les rides en les queues seront parfaitement garnis d'éclats de pierre poussés en marteau. (...) Le mortier sera composé d'une partie de chaux hydraulique de bonne qualité provenant de l'usine Cachy pour deux parties de sable également de bonne qualité. Le mur aura la forme et les dimensions identiques au croquis ci-contre. Suit le métré des travaux. Signé : Edouard Lhote, entrepreneur de maçonnerie demeurant à Montbard » (AMM, 1 M 42, 24 juin 1888).
- **1895** : « Réparations aux murs du parc. A la suite de l'hiver dernier, diverses brèches se sont produites dans le mur de soutènement de l'allée dite des platanes du parc Buffon et dominant les vergers de la contrée du Couard » (AMM, délibérations du conseil municipal du 24 aout 1895, 1 D 10).
- **1900** : « réparation à un mur du parc » (AMM, délibérations du conseil municipal du 1 mars 1900, 1 D 10).
- **1900** : « Mur à relever au parc (Clos Masson) sur une longueur de 25 mètres. Ce mur sera reconstruit avec fruit de cinq centimètres par mètre, il aura 60 centimètres à la base et 40 centimètres au sommet et à chaque mètre superficiel il y aura une pierre qui traversera entièrement le mur » (AMM, délibérations du conseil municipal du 1 mars 1900, 1 D 10).
- **1900** : « réfection d'un mur du parc, à faire en urgence avant l'hiver » (AMM, délibérations du conseil municipal du 12 octobre 1900, 1 D 10).
- **1900** : « réparation d'un mur du parc Buffon » (AMM, délibérations du conseil municipal du 12 octobre 1900, 1 D 10).
- **1904** : « Des réparations s'imposent aux tours de l'Aubespain et Saint Louis, dont certaines parties tombent en vétusté » (AMM, délibérations du conseil municipal du 26 mai 1904, 1 D 11).



1. Ces dépouillements ont été conduits par Anne Allimant-Verdillon (Allimant-Verdillon 2016, p. 579-592).

- **1910** : « travaux de réfection de la tour Saint-Louis pour y installer un musée » (*Bulletin de la Société Archéologique et Biographique du canton de Montbard*, n°1, 1910, Semur, p. 7).
- **1918** : « M. le Maire porte à la connaissance du Conseil qu'un des murs du parc menace de s'écrouler ; que la Commission des travaux s'est rendue sur les lieux et a reconnu la nécessité de travaux urgents » (AMM, délibérations du conseil municipal du 19 mars 1918, 1 D 12).
- **1918** : « réparations au cabinet de travail de Buffon, notamment la couverture extérieure » (AMM, délibérations du conseil municipal du 4 septembre 1918 et 14 mars 1918, 1 D 12).
- **1930** : « M. le Président expose que les murs de soutènement du talus environnant le lavoir de la rue Daubenton ont besoin d'être redressés sur toute leur longueur. Le Conseil décide cette réfection (dont le coût est d'environ 500 f) et autorise son Maire à le faire faire au mieux des intérêts de la ville » (AMM, délibérations du conseil municipal du 14 juin 1930, 1 D 13).
- **1931** : « réfection à faire à un mur du Parc Buffon, qui avait été reconstruit par M. Passey et qui s'est lézardé et crevassé par suite d'un défaut de construction » (AMM, délibérations du conseil municipal du 25 juillet 1931, 1 D 13).
- **1932** : « construction des deux contreforts au mur du parc de Buffon » (AMM, délibérations du conseil municipal du 9 mai 1932 et du 9 juin 1932, 1 D 13).
- **1932** : « M. le Maire soumet au Conseil deux devis de réparations établis par M. Bonneau, architecte. 1° L'un pour les réparations à effectuer aux remises et écuries de Buffon, s'élevant à 15.000 francs. 2° l'autre pour les réparations à exécuter à la voûte de la salle des gardes de l'ancien château, se montant également à 15.000 francs. » (AMM, délibérations du conseil municipal du 16 juillet 1932, 1 D 13.)
- **1945** : « Réparations du mur du parc. Établissement d'un devis. M. le Président fait part au Conseil que le mur d'enceinte de l'esplanade supérieure du Parc a été démoli par des vandales et ensuite par les Allemands, il y aurait lieu d'envisager sa réparation, au plus tôt, afin qu'il ne s'abîme davantage. » (AMM, délibérations du conseil municipal du 25 mars 1945, 1 D 14).
- **1945** : « M. le Président expose au Conseil que le mur de soutènement de la partie supérieure de la terrasse du Parc Buffon ainsi que la porte d'entrée ont été très abîmées par les allemands au cours de leur retraite » (AMM, délibérations du conseil municipal du 8 août 1945, 1 D 14).
- **1945** : « Parc Buffon. Dégâts par les troupes allemandes. Mémoire explicatif. En Juillet Août 1944, les troupes allemandes en retraite prenaient position à Montbard et se retranchaient en particulier au Parc Buffon, lequel est situé sur un piton commandant la vallée de la Brenne. Les pièces d'artillerie étaient mises en position pour faciliter ce travail, des brèches furent ouvertes dans les murs de soutènement, sans le moindre ménagement pour localiser au moins les dégâts. Ceux-ci comprennent la démolition de 18 m³ de maçonnerie et de 59 mètres linéaires de dalles de couronnement 30 mètres linéaires de dalles seront à reposer. Une porte d'entrée en chêne de 3 x 3 a été brisée et un pilastre fortement endommagé. D'autres petits dégâts comprennent le bris d'une grille de protection et le renversement d'un socle de statue. L'estimation de ces dégâts fait l'objet du devis joint au présent dossier. » (AMM, 1 M 37 bis).
- **1960** : « La commission des travaux, dans sa séance du 11 mars 1960 avait décidé d'entreprendre la réfection du mur de soutènement de l'allée du bas. Également, elle a envisagé le remblaiement et le nivellement de la brèche qui s'était faite au pied de la tour. Les Ponts et Chaussées ont établi un devis (10 000 NF) » (AMM, délibérations du conseil municipal du 16 mai 1960, 1 D 17).

Annexe 6 : Autres

6.1 Relevés photogrammétriques (Patrimoine Numérique©)

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513

COMMUNE DE MONTBARD
PARC BUFFON
ENCEINTE OUEST
 ORTHOPHOTOS



Élévation D1



Élévation D2



Élévation D3



Élévation D4



Ech : 1/50
 Réalisé à l'aide de photographies aériennes et photographiques de mars et avril 2019
 Rattachement en coordonnées Lambert 93 - IGN69
 Contour à 0,50 m de l'axe de projection
 Note d'usage
 Ce document est destiné à être utilisé à titre de référence et ne doit pas être utilisé pour des fins de construction ou de planification.
 Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la commune est formellement interdite.

Projet de Plan de
 l'Enclosure de
 Montbard

Commune de MONTBARD
PARC BUFFON
ENCEINTE ouest
 Orthophotos



Élévation D5



Élévation D6



Élévation D7



Élévation D8



Ech : 1/50
 Réalisé à l'aide de photographies aériennes et photographiques de mars et avril 2019
 Rattachement en coordonnées Lambert 93 - IGN69
 Contour à 0,50 m de l'axe de projection
 Note d'usage
 Ce document est destiné à être utilisé à titre de référence et ne doit pas être utilisé pour des fins de construction ou de planification.
 Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la commune est formellement interdite.

Projet de Plan de
 l'Enclosure de
 Montbard

6.2 Comptes-rendus de chantier Archeodunum

Côte-d'Or (21) - MONTBARD (21425)

Château et Parc Buffon - 2019

Étude archéologique du bâti

Archeodunum - Collomb Camille

Code Patriarche : 043513



MONTBARD (CÔTE D'OR)

PARC BUFFON – COURTINE BC1

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB

c.collomb@archeodunum.fr / 06 11 28 07 51

Compte-rendu de chantier n°1

14 juin 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

MARKUS Lionel	Maîtrise d'ouvrage – Directeur du musée Buffon	lionel.markus@montbard.com
CROIZIER Mirabelle	Maîtrise d'œuvre – RL&A	m.crozier@rla.archi
PETIT Jean-Marie	Directeur des services techniques	jean-marie.petit@montbard.com
BOUTICOURT Emilien	Archeodunum SAS	e.bouticourt@archeodunum.fr
MEYLAN François		f.meylan@archeodunum.ch
LACROIX Marie-Christine	Service Régional de l'Archéologie	marie-christine.lacroix@culture.gouv.fr
GEOFFRAY Patrick	HMR – Lot n°1	pgeoffray@hmr-sarl.fr
CAVERO Damien		caverodamien@live.fr
BOESPFLUG Roxane	Socotec - CSPS	Roxane.BOESPFLUG@socotec.com

Moyens de terrain

Équipe

Trois personnes : une responsable scientifique d'opération (C. COLLOMB), un ingénieur spécialiste du bâti (E. BOUTICOURT, 6 et 7 juin) et un archéologue spécialiste du bâti (Q. ROCHET, du 11 au 14 juin).

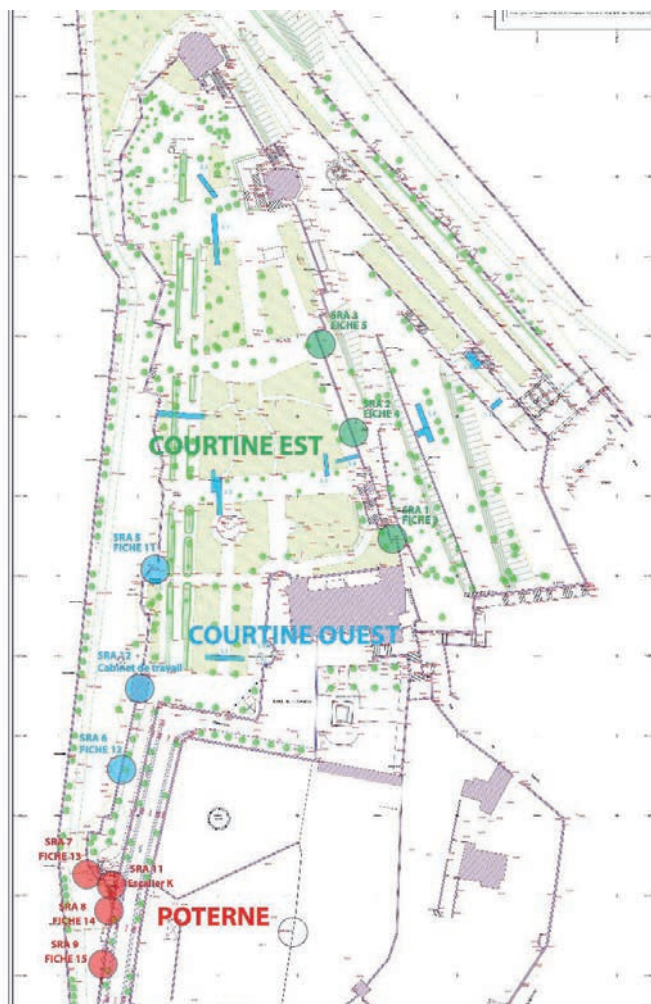
Coactivité avec l'équipe de HMR (lot n°1).

Dates d'intervention

La première intervention archéologique s'est déroulée du 6 au 14 juin.

Objets de l'intervention

Cinq zones sont concernées par la première intervention archéologique : les points **SRA6, 7, 8, 9 et 11**, qui correspondent aux fiches **12, 13, 14, 15 et escalier K**.



Plan de localisation des zones concernées par l'étude archéologique (plan prévisionnel)

Protocole d'intervention

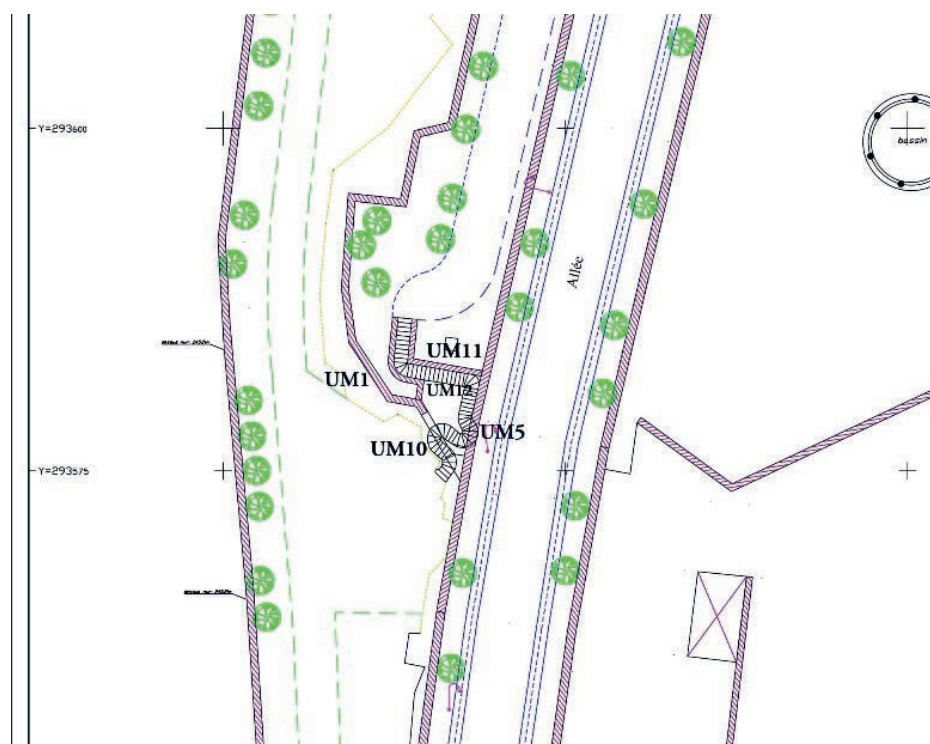
L'étude archéologique porte sur des zones bien déterminées de la courtine qui entoure le parc Buffon. Ces zones, définies par le Service Régional de l'Archéologie, sont au nombre de dix et font l'objet d'une étude discontinue dans le temps, au rythme de la progression du chantier de restauration.

Afin de palier à ce caractère tronçonné de l'étude, de proposer une documentation uniforme et de produire une synthèse finale, un protocole d'étude a été mis en place dès le début de l'intervention.

Ce protocole consiste, en premier lieu, à **mettre en œuvre les méthodes de l'archéologie du bâti** pour chaque sondage. De fait, les unités constructives (UC) sont identifiées, décrites dans un inventaire et reportées sur des relevés à l'échelle (1/20 ou 1/50). Les relations stratigraphiques entre chacune de ces UC sont spécifiées dans l'inventaire et figurent également sous la forme de diagrammes.

En second lieu, **une fiche descriptive** est réalisée pour chacun de ces sondages, qui permet de replacer chaque échantillon de maçonnerie observé dans le contexte de l'Unité Murale (UM) à laquelle il appartient. Ce travail permet de réfléchir plus largement à la mise en œuvre des maçonneries qui constituent la courtine et qui appartiennent à des phases d'aménagement successives (phases médiévales, aménagements de Buffon à l'Époque moderne, aménagements contemporains des XIXe-XXe siècles).

À cet enregistrement s'ajoutent des photographies qui viennent à l'appui des relevés et descriptions, ainsi que des prélèvements de mortier. Ces derniers feront l'objet d'observations macroscopiques en laboratoire, selon un protocole qui permettra de les caractériser et de les comparer.



Plan de la poterne, numérotation des Unités Murales (UM)
D'après le plan de géomètre

Principaux résultats

Les cinq points observés révèlent des maçonneries qui peuvent être attribuées aux aménagements de Buffon. La poterne, ou sondage SRA11, possède en outre les vestiges d'une modification postérieure, que l'on peut rattacher à la phase de transformation du parc en jardin public.

Ces différents sondages permettent de caractériser la construction de Buffon, dont le projet est d'étendre vers le sud les murs de courtine existants sur l'éperon rocheux. L'une de ces caractéristiques est que pour assoir sur le rocher les moellons équarris qui constituent les nouveaux murs de terrasse, les maçons ont mis en œuvre des arcs de décharge ou des semelles de fondations, selon les endroits. Ces dernières se composent de blocs de rocher détachés puis maçonnés à l'aide d'un mortier de chaux. L'élévation du mur est ensuite posée au-dessus, en respectant un ressaut de quelques centimètres.

Les caractéristiques des maçonneries ont fait l'objet de descriptions détaillées (matériaux, mise en œuvre, objets architecturaux...), rassemblées dans un inventaire des Unités Constructives (UC) qui sera présentée sous la forme d'un tableau dans le rapport final.



SRA11, UM1 : semelle de fondation composée de roche délitée, maçonnée à l'aide de mortier de chaux : l'élévation est posée légèrement en retrait sur cette fondation

Le secteur de la poterne, dont l'aménagement originel peut être attribué à Buffon, a livré des informations relatives à la configuration de cette zone aux différentes époques. Buffon est à l'origine de la mise en œuvre d'un escalier qui lui permettait une déambulation depuis son cabinet d'étude jusqu'aux jardins situés au sud-est du parc, en évitant la grande entrée située en haut de la rue Clémenceau. Pour ce faire, il descendait jusqu'à la poterne dont le niveau d'accès était inférieur au niveau actuel ; il descendait quelques marches pour accéder à une plateforme dont l'altitude était équivalente à la plateforme actuelle ; il passait ensuite par une porte pour accéder dans l'allée (aujourd'hui rue Clémenceau) ; puis il traversait cette allée pour arriver dans les jardins situés au sud-est du parc, en passant sous un grand portail aujourd'hui conservé. De cette première configuration subsistent les maçonneries formant la cage de la poterne (UM5, 10, 11 et 12), ainsi que le linteau en bois qui surmontait la porte dans l'UM5.



SRA11 : mur ouest le long de la rue Clémenceau (UM5), parement ouest
linteau en bois de la porte murée (UC5.5 et 5.6)

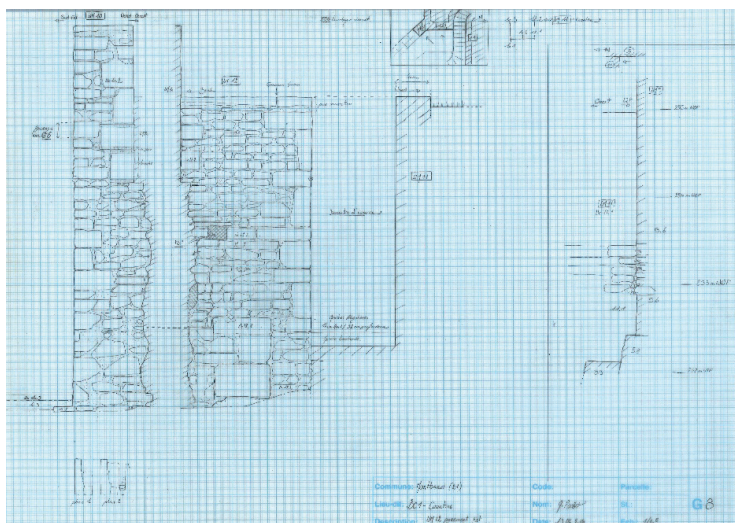


Portail d'accès aux jardins sud-est, le long de la rue Clémenceau, en face de la porte murée de l'UM5
(le cliché a été pris à l'aplomb de cette porte murée)

Cette zone a subi des transformations que l'on peut dater du XIXe ou du début du XXe siècle. Il s'agit de la condamnation de la porte qui ouvrait sur l'actuelle rue Clémenceau et de la création d'une circulation verticale entre la terrasse haute et celle située en contrebas. Pour ce faire un escalier sinueux est aménagé dans le rocher, préalablement piqué pour en former les parois latérales.



SRA11 : dernière phase d'aménagement de la poterne, relative au jardin public



Exemple d'un relevé d'élevation au pierre à pierre, à l'échelle 1/20 (auteur : Q. Rochet)



MONTBARD (CÔTE D'OR)
PARC BUFFON – COURTINE BC1

Responsable d'opération :

Camille COLLOMB

c.collomb@archeodunum.fr / 06 11 28 07 51

Compte-rendu de chantier n°2

18 juillet 2019

DESTINATAIRES DU COMPTE-RENDU

MARKUS Lionel	Maîtrise d'ouvrage – Directeur du musée Buffon	lionel.markus@montbard.com
CROIZIER Mirabelle	Maîtrise d'œuvre – RL&A	m.croizier@rla.archi
PETIT Jean-Marie	Directeur des services techniques	jean-marie.petit@montbard.com
BOUTICOURT Emilien	Archeodunum SAS	e.bouticourt@archeodunum.fr
MEYLAN François		f.meylan@archeodunum.ch
LACROIX Marie-Christine	Service Régional de l'Archéologie	marie-christine.lacroix@culture.gouv.fr
GEOFFRAY Patrick	HMR – Lot n°1	pgeoffray@hmr-sarl.fr
CAVERO Damien		caverodamien@live.fr
BOESPFLUG Roxane	Socotec - CSPS	Roxane.BOESPFLUG@socotec.com

Principaux résultats

Les deux points concernés par cette seconde intervention sont de nature différente :

- le sondage SRA12 concerne une portion de courtine et a fait l'objet d'une étude archéologique du bâti ;
- le sondage SRA5 concerne un décaissement effectué à l'aplomb d'un fontis et a fait l'objet d'une surveillance archéologique lors du terrassement.

Le sondage SRA12 – Cabinet de travail :

SRA12, UM1 : Vue d'ensemble du sondage

La maçonnerie mise au jour dans cette zone après dévégétalisation s'est révélée très fragilisée. Ici, comme au niveau du sondage SRA9, le parement a été plaqué contre le rocher. L'eau de ruissellement s'est infiltrée entre la roche et la maçonnerie, créant ainsi un décollement entre les deux. De fait, les joints sont lessivés et le mortier de chaux présente une texture très pulvérulente.

La maçonnerie la plus ancienne observée sur cette portion de mur (UM1, UC1.3) correspond à la mise en œuvre de Buffon au XVIII^e siècle. Au sud du sondage, une rupture verticale est lisible entre cette maçonnerie et celle d'une reprise postérieure (UC1.7). Cette dernière semble faire suite à un effondrement d'une partie de la courtine. À cette reconstruction correspondent également les assises supérieures du parapet actuel.

La maçonnerie du cabinet de Buffon a été observée sur son parement extérieur (UM8), au niveau du mur sud qui forme un retour en équerre avec le parement de la courtine. Elle a été restaurée récemment, les joints ne sont donc pas lisibles, en revanche on constate l'utilisation de blocs de taille en remploi (traces de marteau taillant et de brette). Dans cette maçonnerie, en partie basse, un trou a été mis en évidence dans l'épaisseur du mur. Il s'agit sans doute d'anciennes latrines, mais cette hypothèse ne peut être corroborée par les maçonneries intérieures du Cabinet de travail en raison des lambris présents devant les parements.

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

Page 4 sur 6



UM1 : césure verticale entre UC1.3 et UC1.7. recimentée en surface



UM8 : trou dans l'épaisseur du mur du Cabinet d'étude

Sainte-Foy-Lès-Lyon (Rhône)
Église du Centre

Page 5 sur 6

Le sondage SRA5 - fontis :



Maçonnerie de l'arche la plus au sud, parement sud (US100.2)
(en haut, l'assise est constituée des queues des blocs formant le parement nord)



Dalles de pierres qui recouvrent le vide créé par la faille du rocher (US100.3).
Elles reposent sur l'assise supérieure de la maçonnerie mise au jour lors du décaissement (US100.4)

La sécurisation de la zone du fontis a entraîné le dégagement d'une maçonnerie d'axe est-ouest (US100.4), qui enjambe une faille de la roche au moyen d'un arc clavé. Cet arc, visible par en-dessous depuis la terrasse inférieure, constitue l'élévation la plus au sud de trois structures parallèles identiques (les dimensions varient, mais pas la mise en œuvre). La mise en œuvre de cette maçonnerie révèle une datation antérieure aux travaux menés par Buffon. Les dalles de pierres qui affleurent au niveau du sol de la terrasse reposent sur la moitié nord de cette élévation. Ces dernières n'appartiennent pas à la configuration d'origine.

Des relevés en plan et en coupe ont été effectués sur ces maçonneries avant le dégagement de la cavité. Le terrassement a permis de mettre en évidence des niveaux de remblais qui n'ont livré que peu de mobilier, que l'on peut attribuer à l'époque moderne au plus tôt. Quelques moellons ont été identifiés dans ces remblais, parmi lesquels un unique élément peut être attribué à une construction contemporaine de l'arche en raison de vestiges de mortier resté collé sur l'une de ses faces.